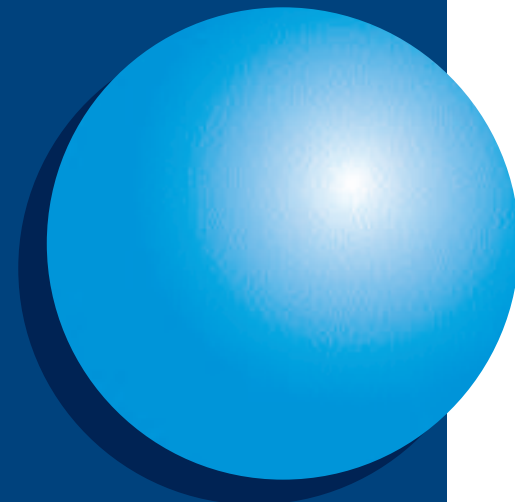
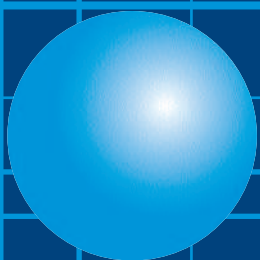




ATLAS SOCIO-ÉCONOMIQUE DU LOIR-ET-CHER

Approche par territoires



Réalisé avec le concours financier du Conseil général de Loir-et-Cher

Communautés de communes et d'agglomération

Syndicats Mixtes de Pays



D'après source : Arrêtés préfectoraux - situation au 01/01/2010

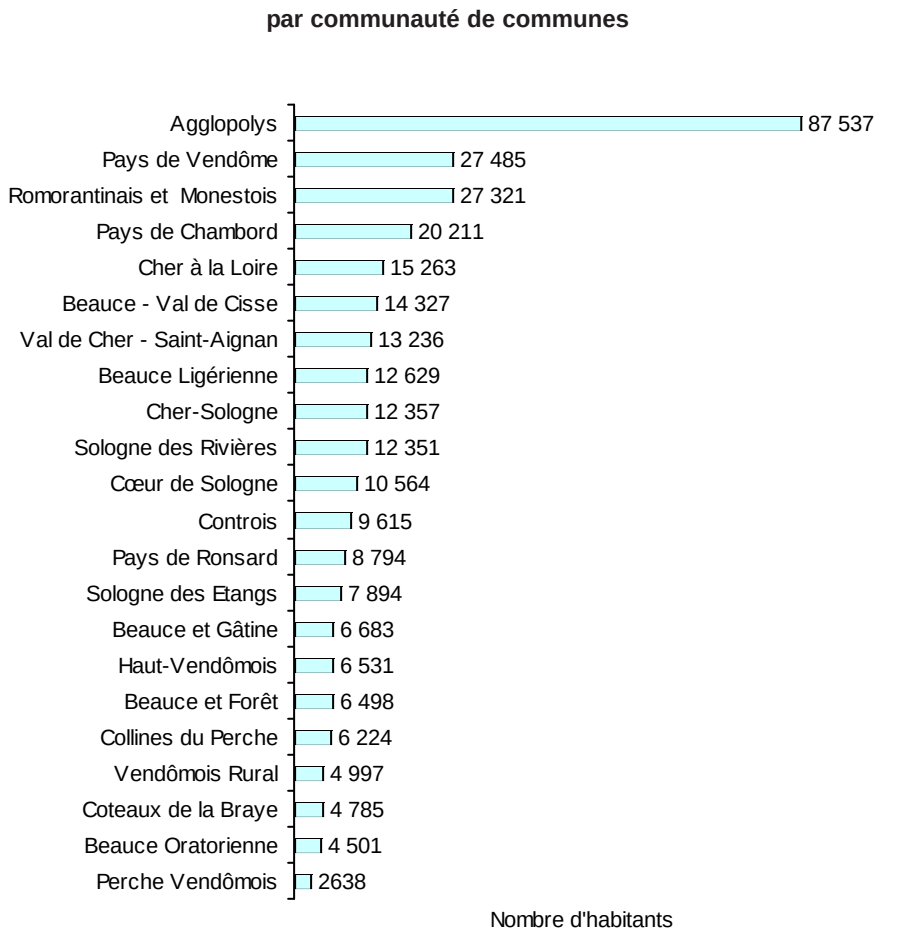


- 1 -

Les dynamiques démographiques

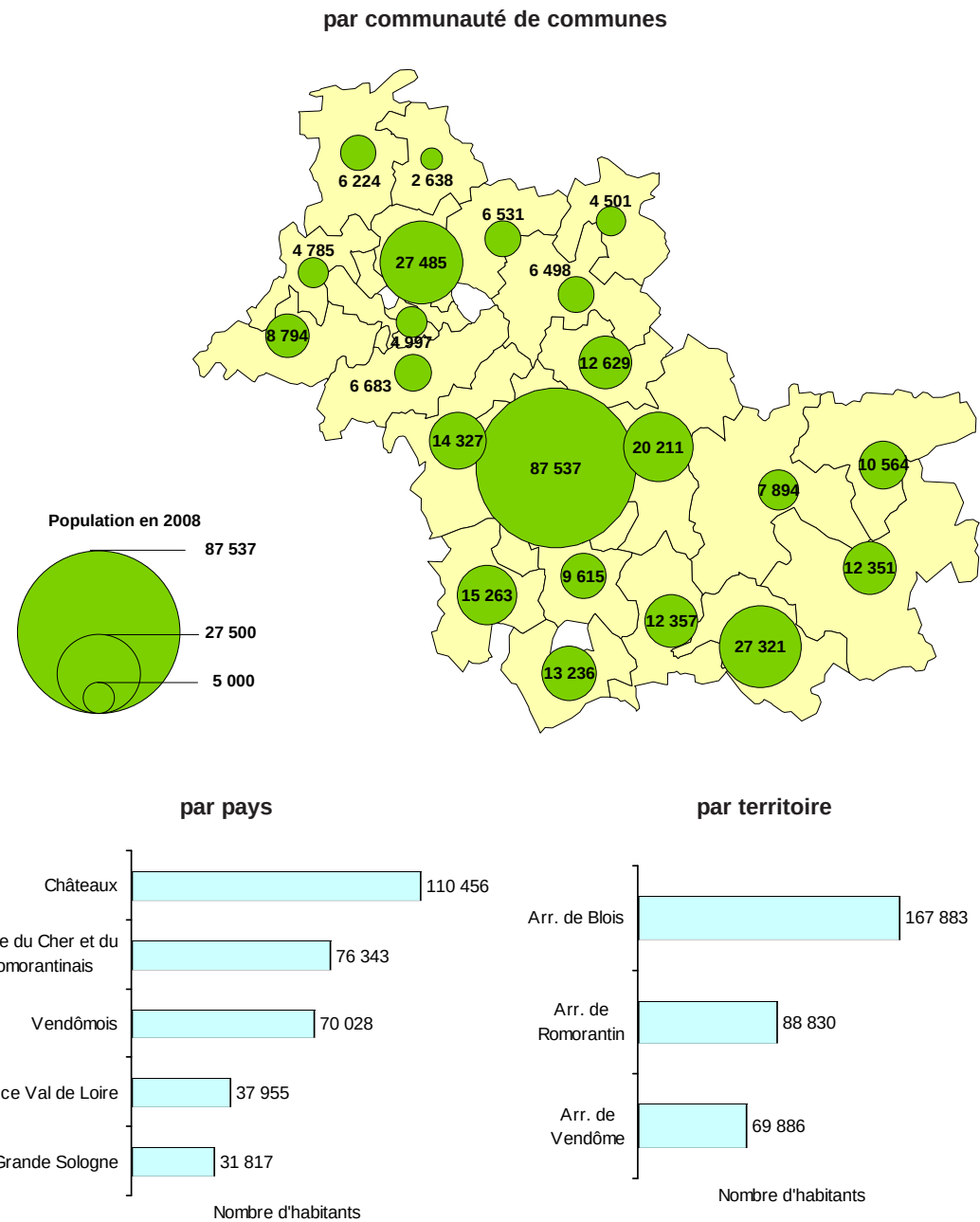
La population

Nombre d'habitants en 2008 (population municipale)



La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.

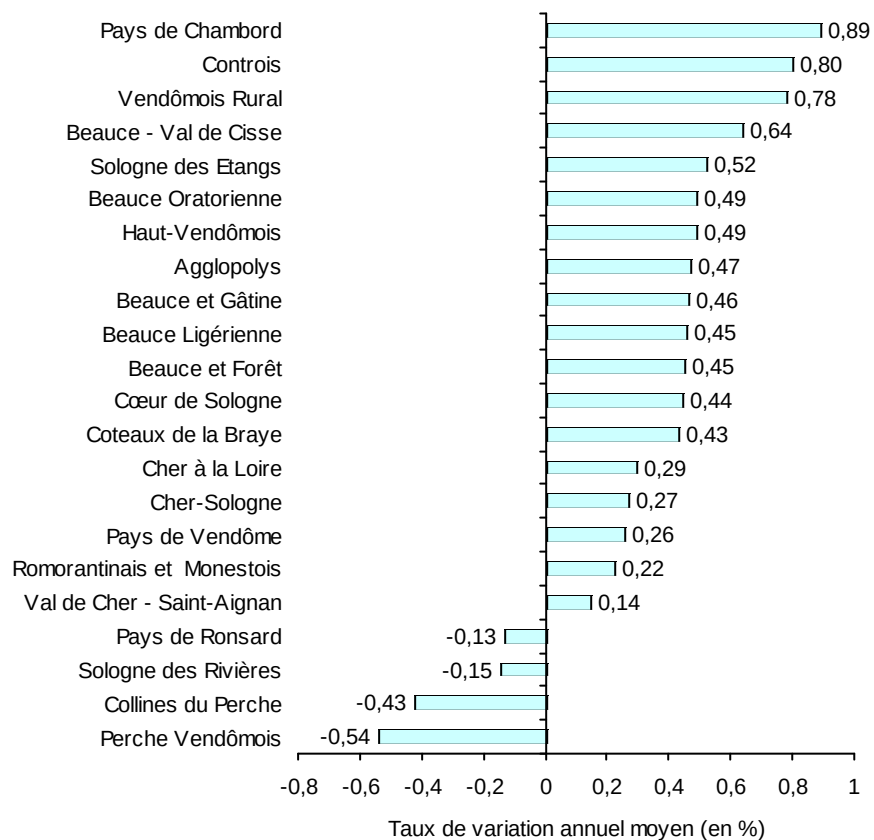
D'après source : INSEE - RP 2008 - Exploitation principale (population municipale)



Evolution de la population

Taux de variation annuel moyen entre 1982 et 2008 - 26 années (en %)

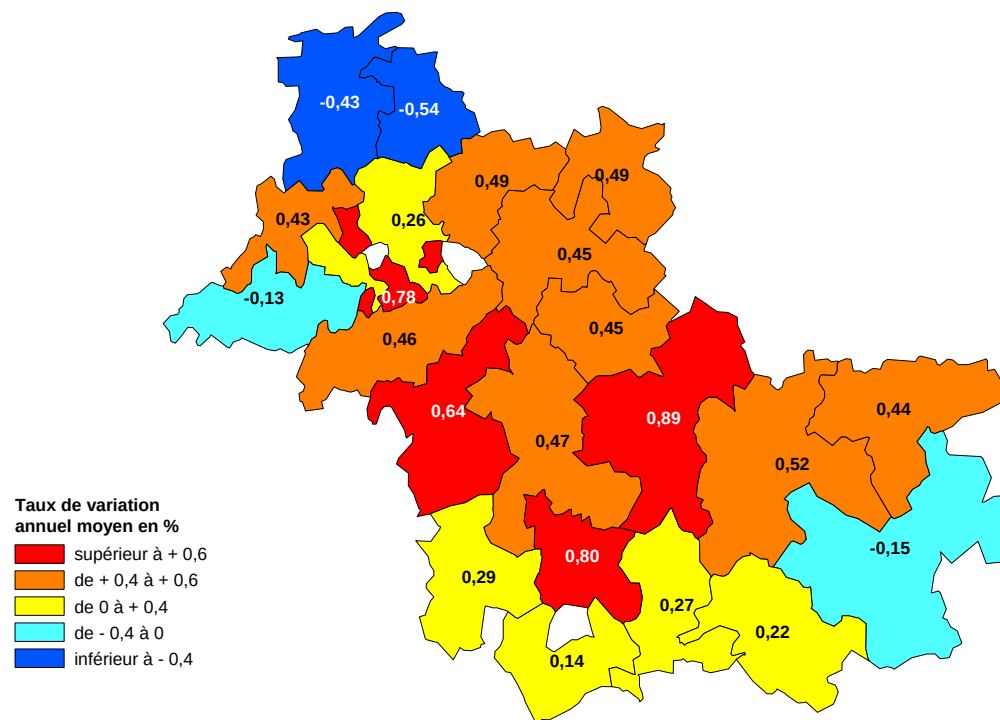
par communauté de communes



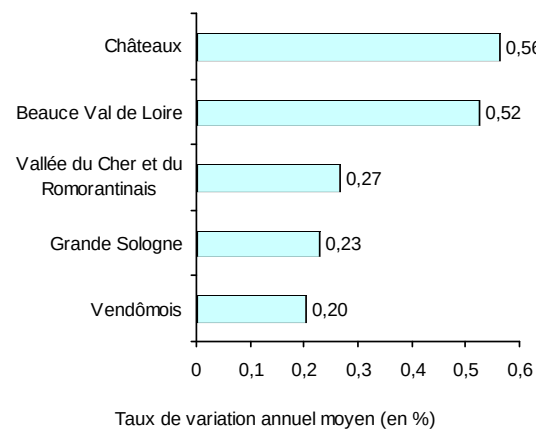
La variation de la population est calculée en moyenne annuelle pour permettre la comparaison entre des périodes intercensitaires de durée variable.

D'après source : INSEE-RGP - Exploitation principale

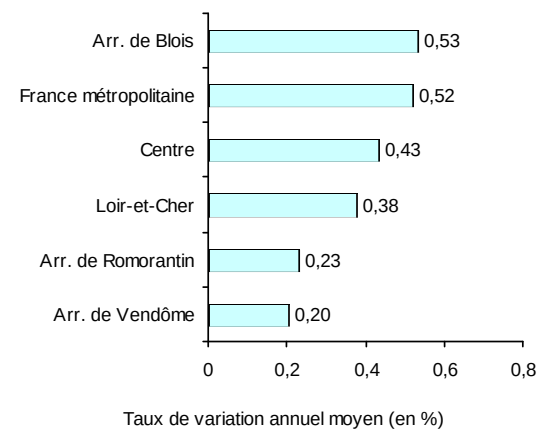
par communauté de communes



par pays



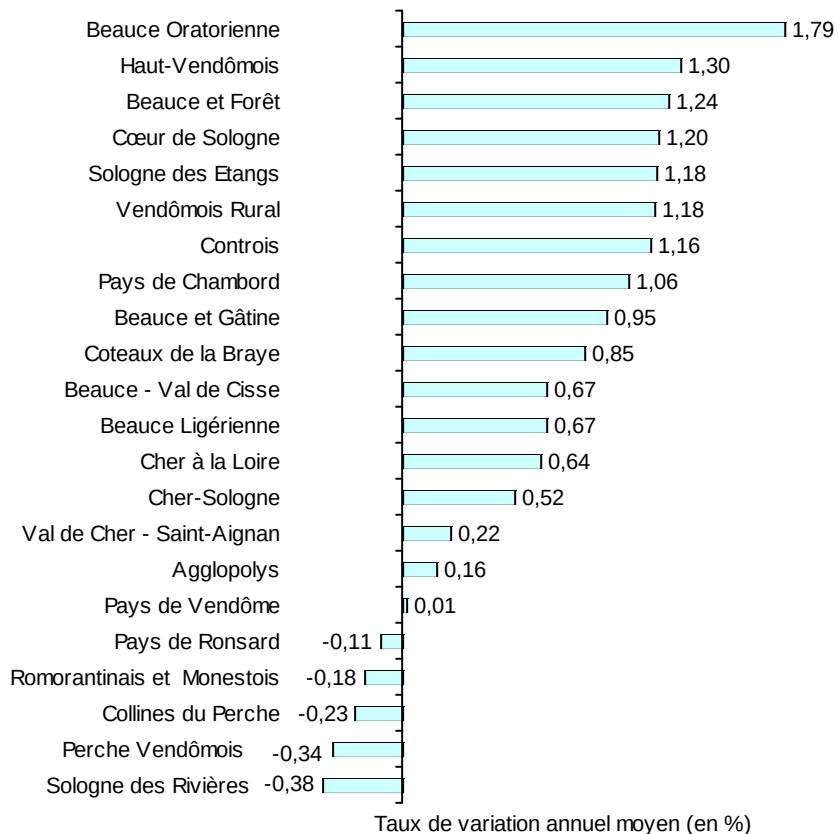
par territoire



Evolution de la population

Taux de variation annuel moyen entre 1999 et 2008 (en %)

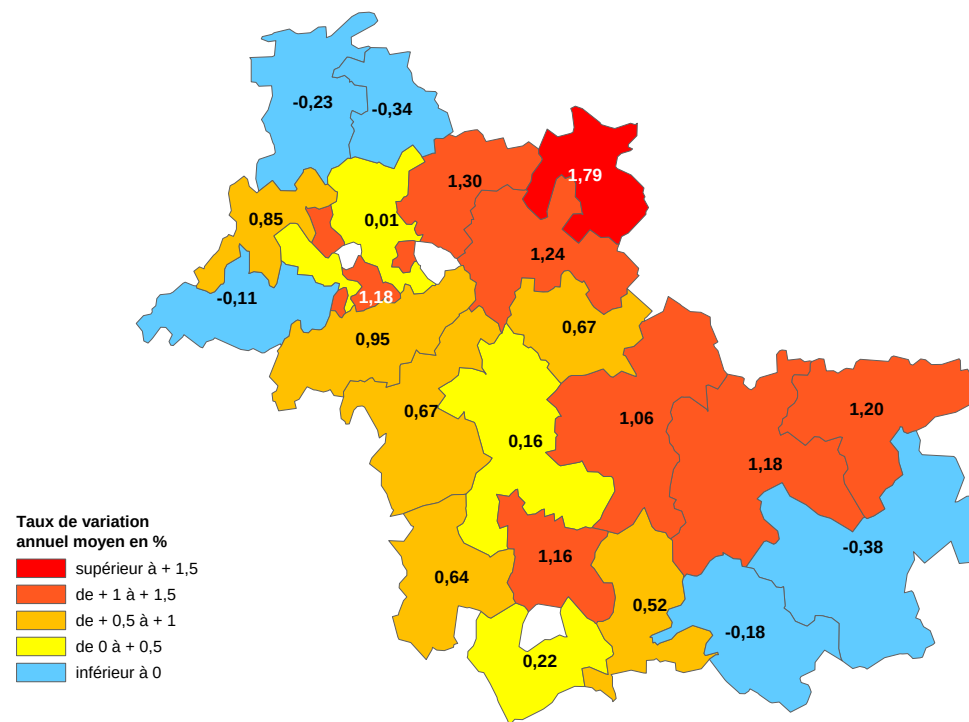
par communauté de communes



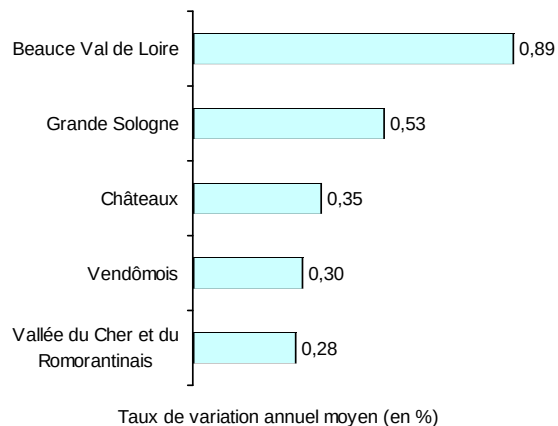
La variation de la population est calculée en moyenne annuelle pour permettre la comparaison entre des périodes intercensitaires de durée variable.

D'après source : INSEE – RGP Exploitation principale

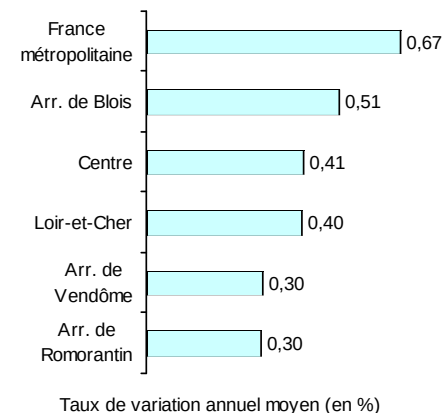
par communauté de communes



par pays



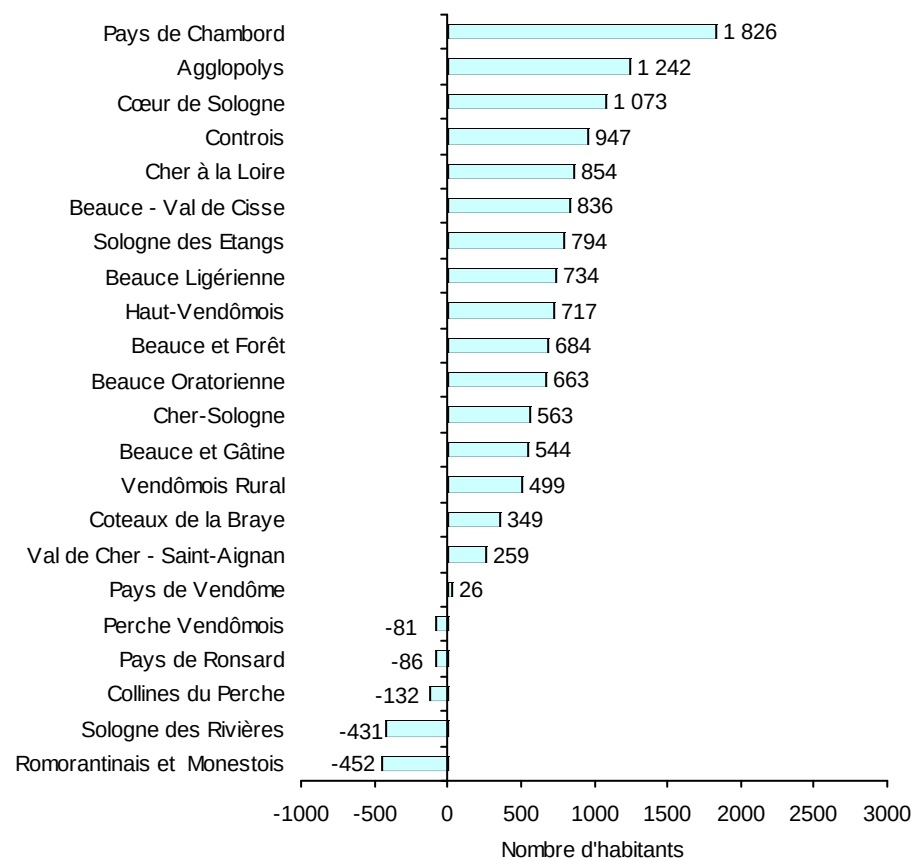
par territoire



Evolution de la population

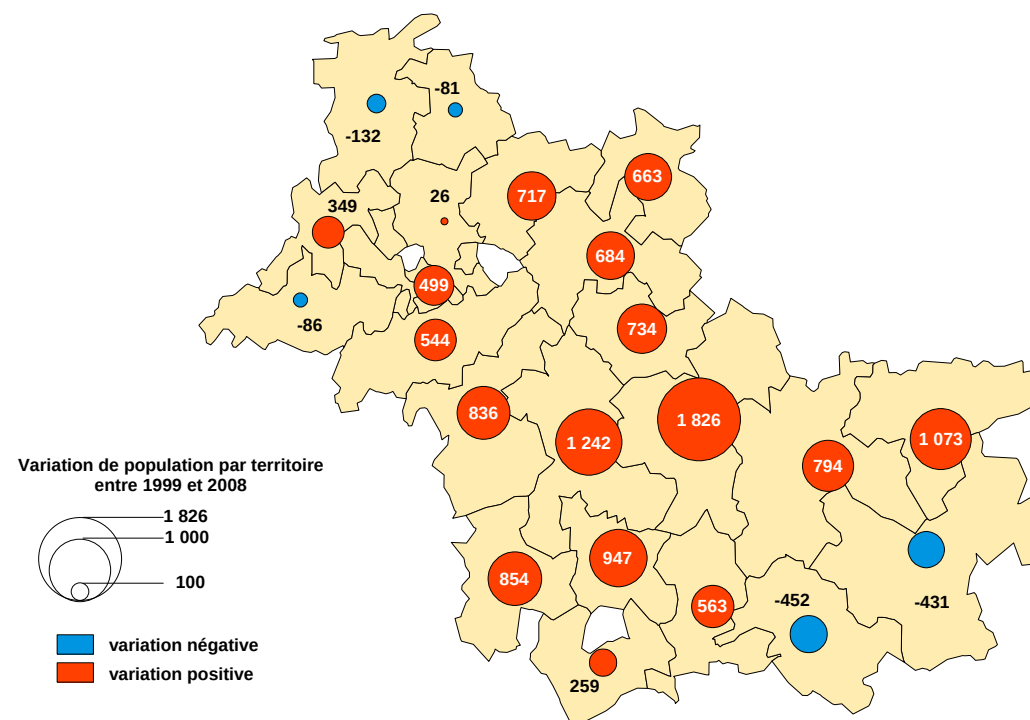
Variation de la population entre 1999 et 2008 (en nombre d'habitants)

par communauté de communes

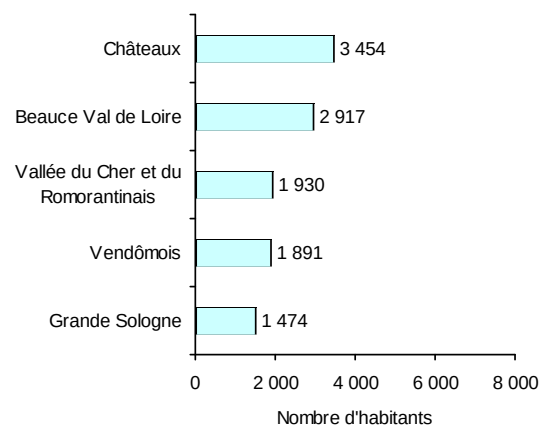


D'après source : INSEE – RGP Exploitation principale

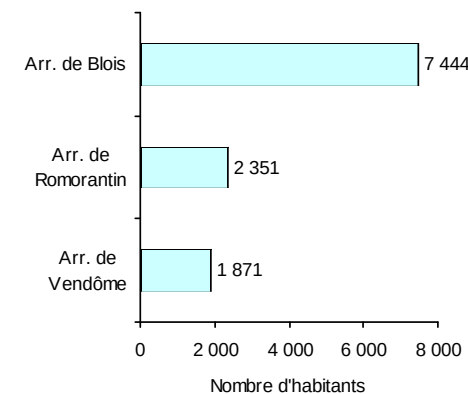
par communauté de communes



par pays



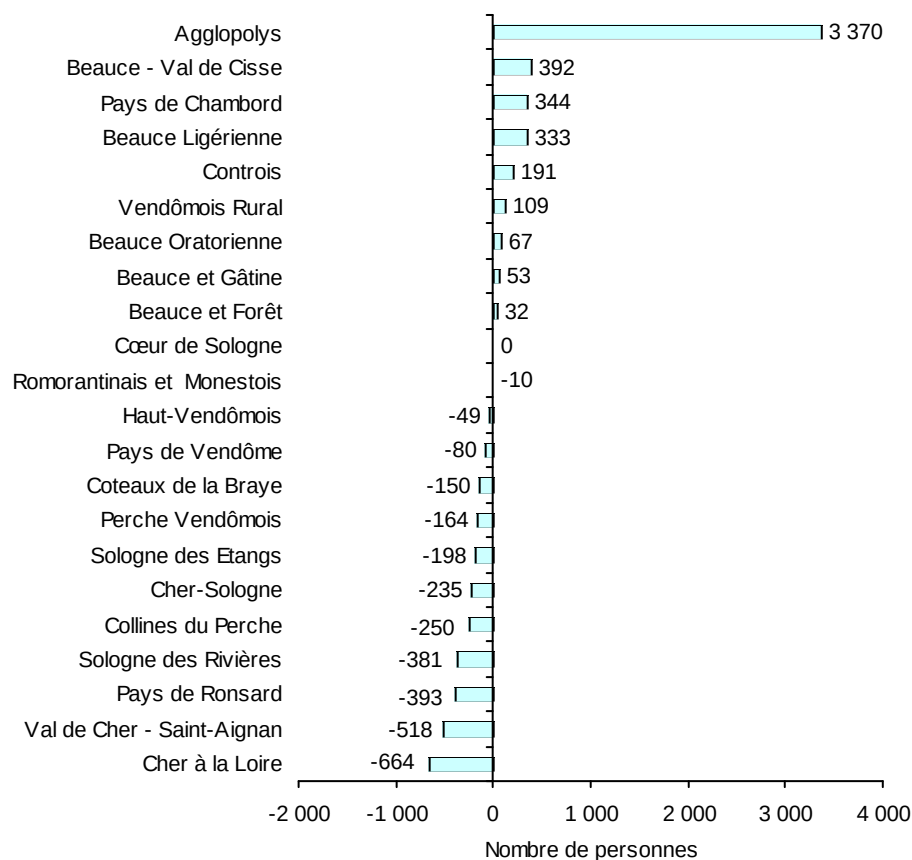
par territoire



Evolution de la population

Solde naturel entre 2000 et 2008

par communauté de communes

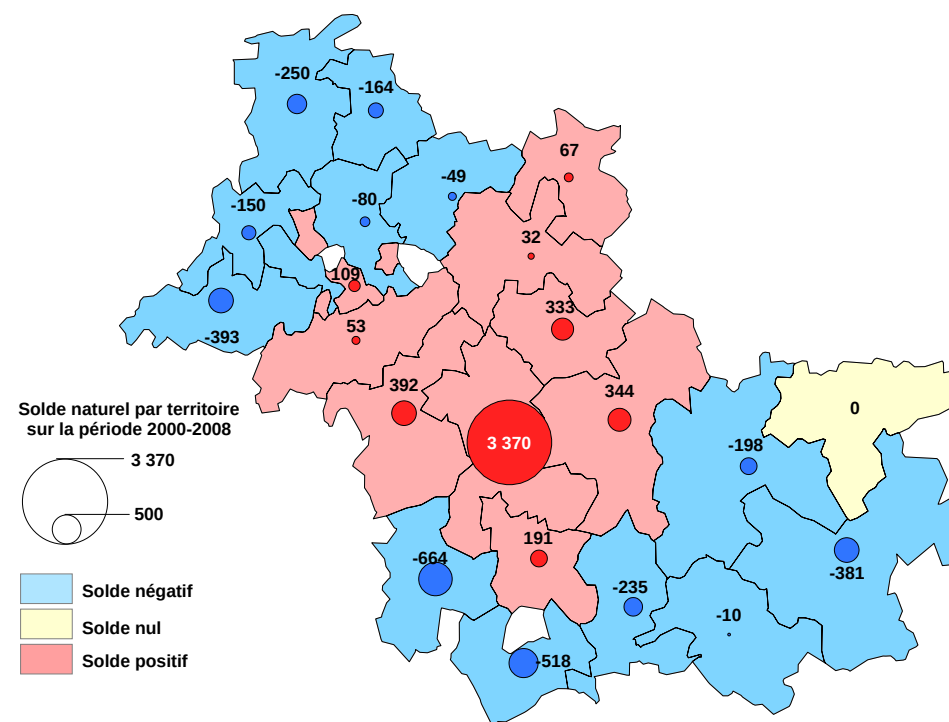


Solde naturel

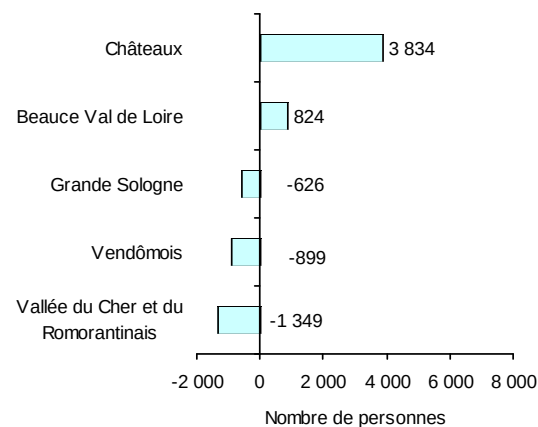
Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

D'après source : INSEE

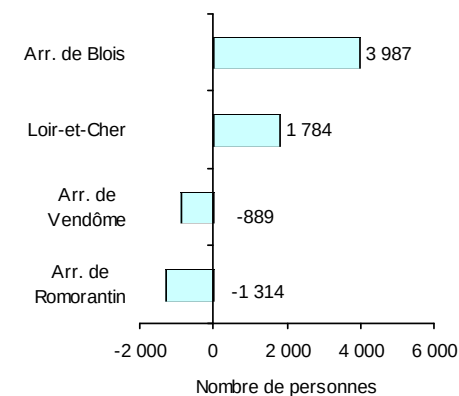
par communauté de communes



par pays



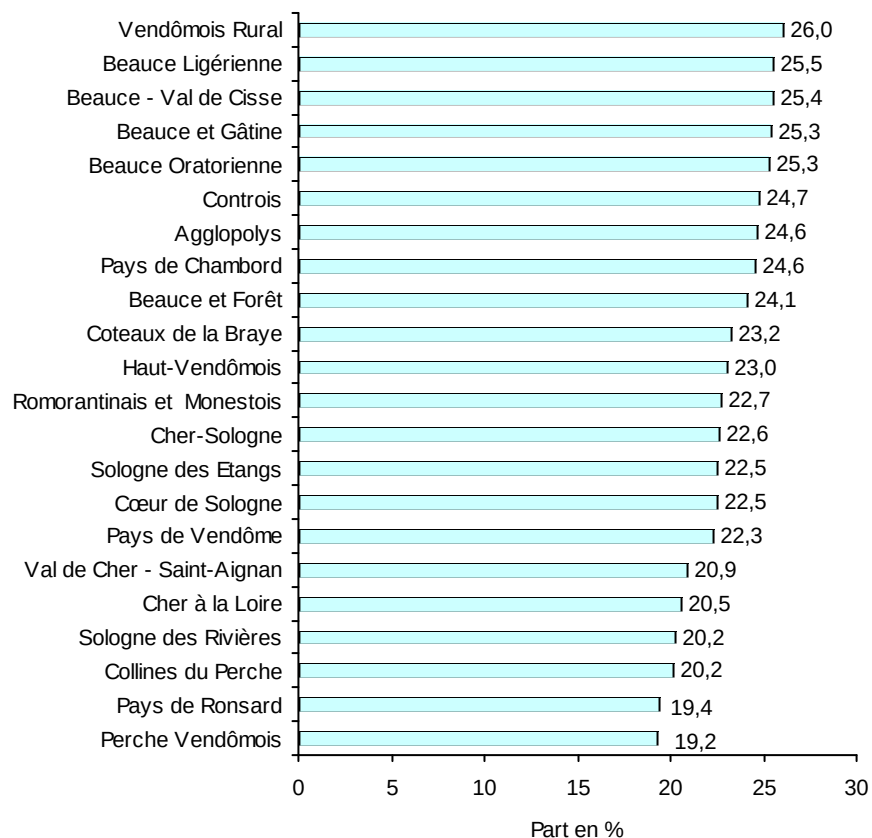
par territoire



La structure par âge de la population

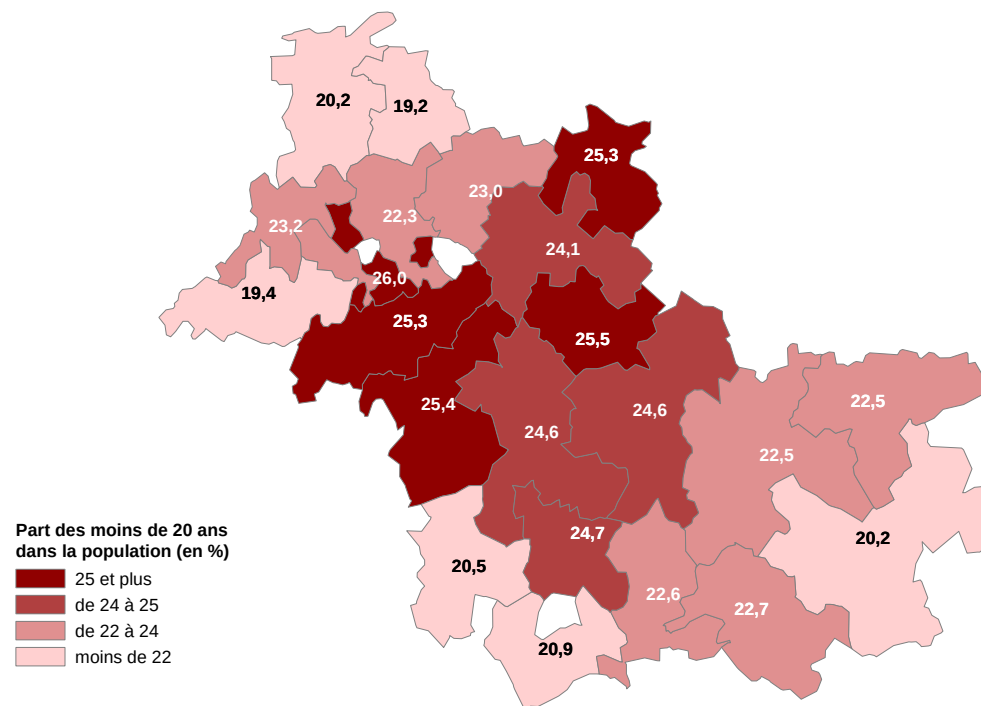
Part des moins de 20 ans dans la population en 2007 (%)

par communauté de communes

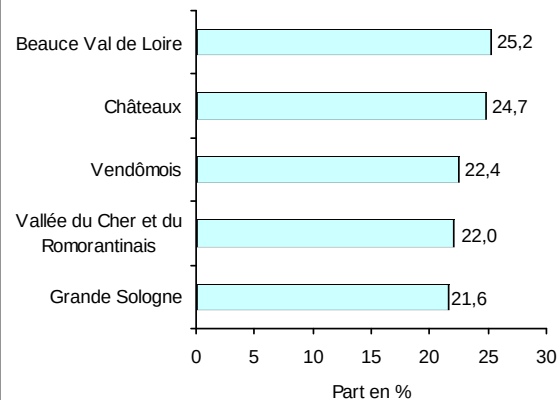


D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation principale

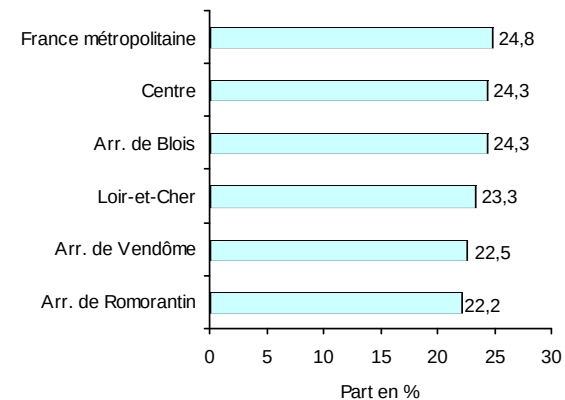
par communauté de communes



par pays



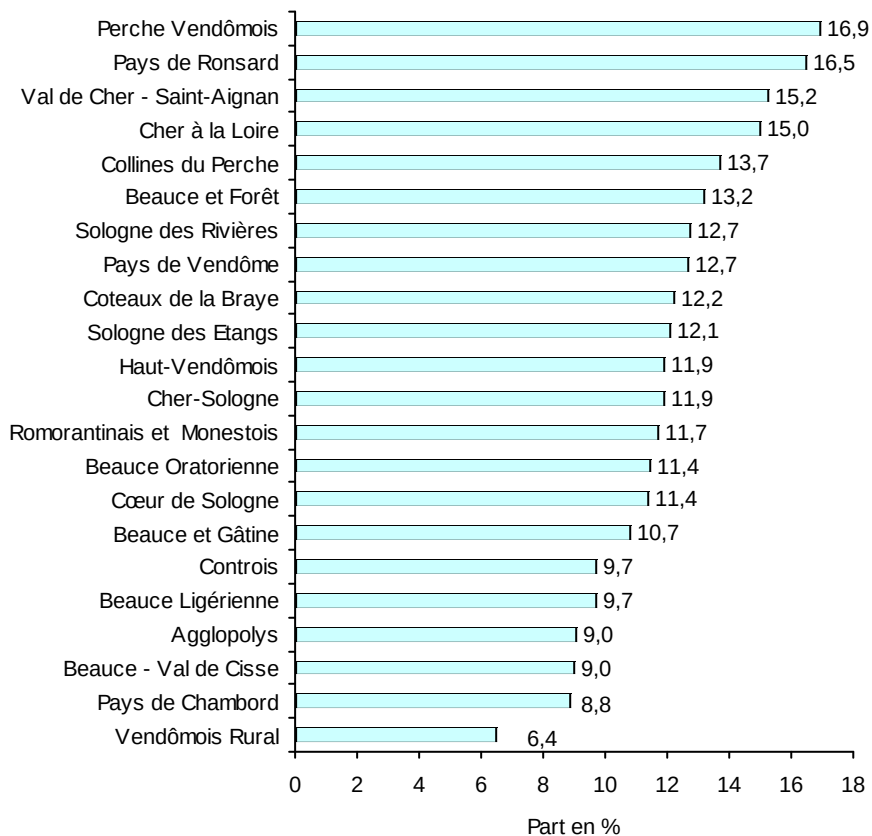
par territoire



La structure par âge de la population

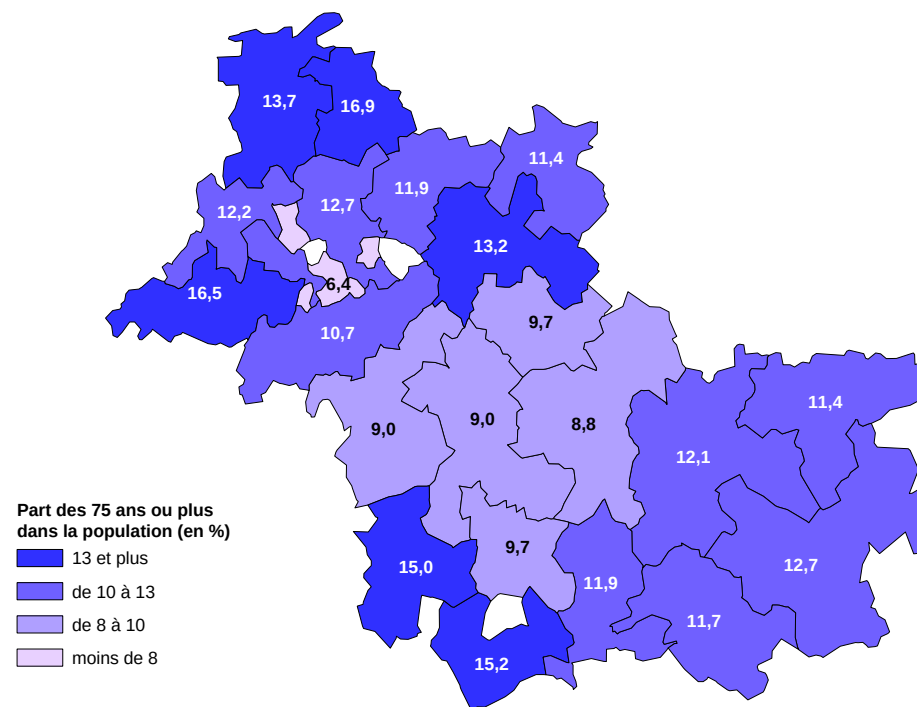
Part des 75 ans et plus dans la population en 2007 (%)

par communauté de communes

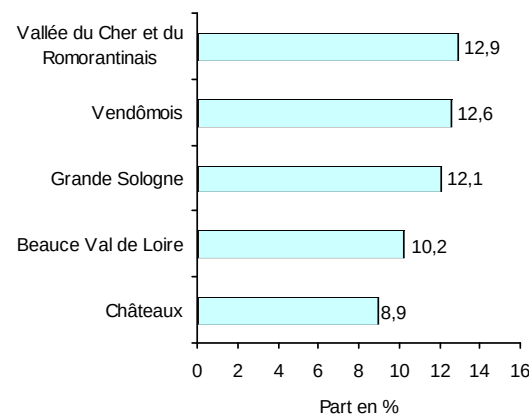


D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation principale

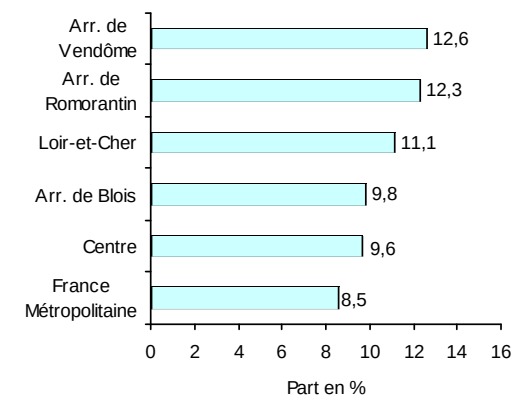
par communauté de communes



par pays



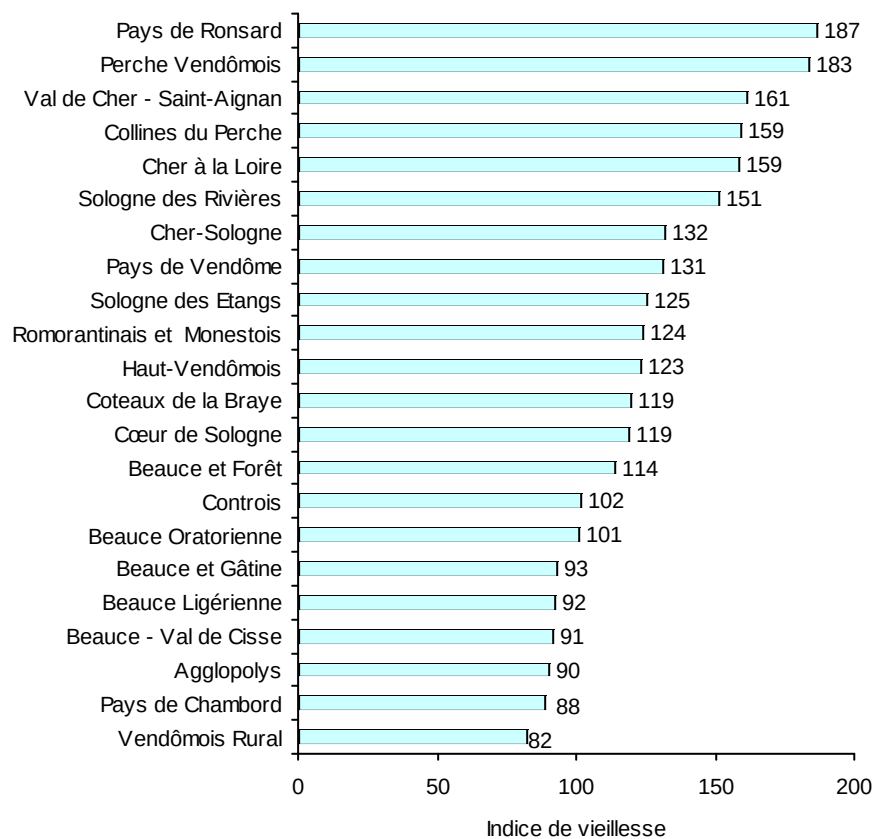
par territoire



La structure par âge de la population

Indice de vieillesse en 2007

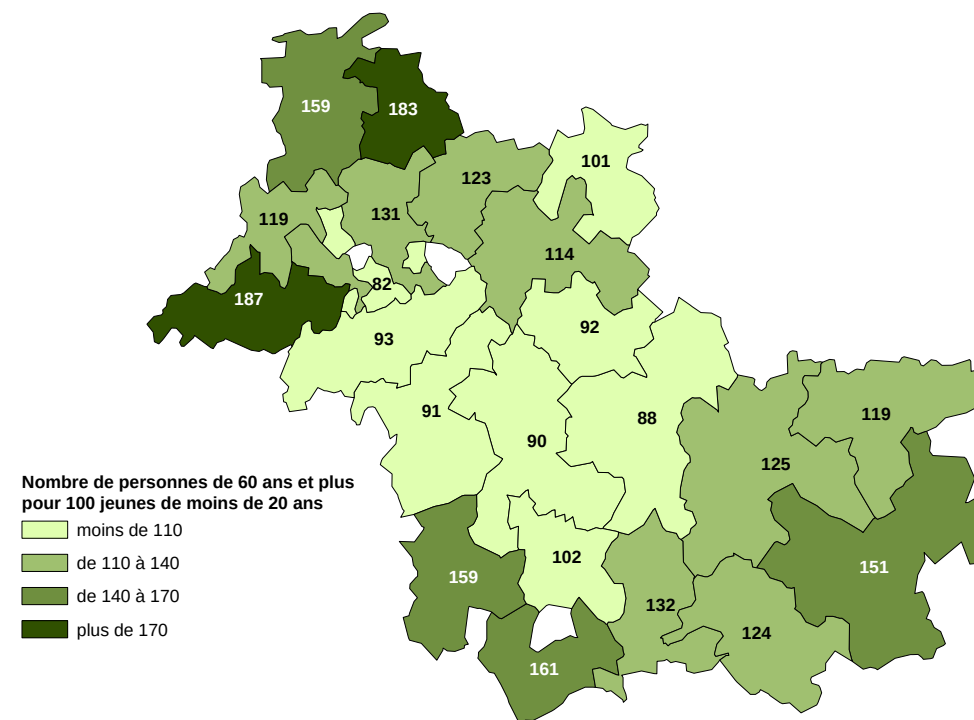
par communauté de communes



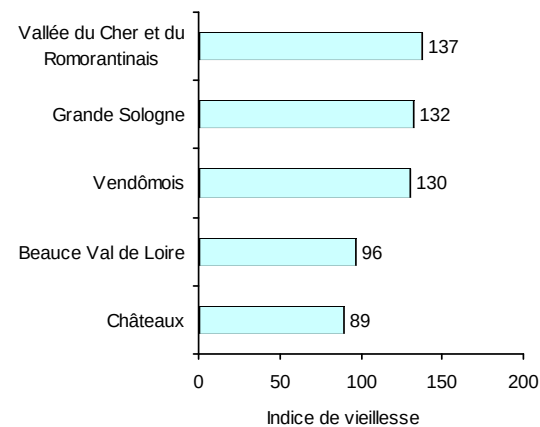
Indice de vieillesse : rapport de la population des personnes de 60 ans ou plus sur les personnes de moins de 20 ans.

D'après source : INSEE, RP 2007 Exploitation principale

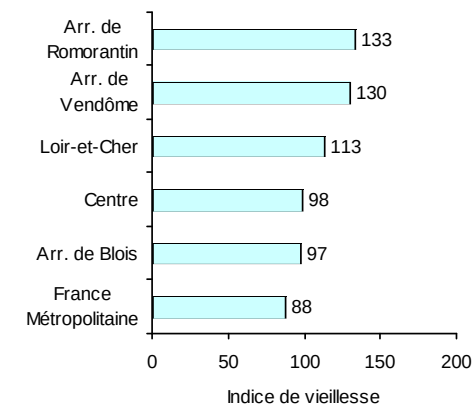
par communauté de communes



par pays



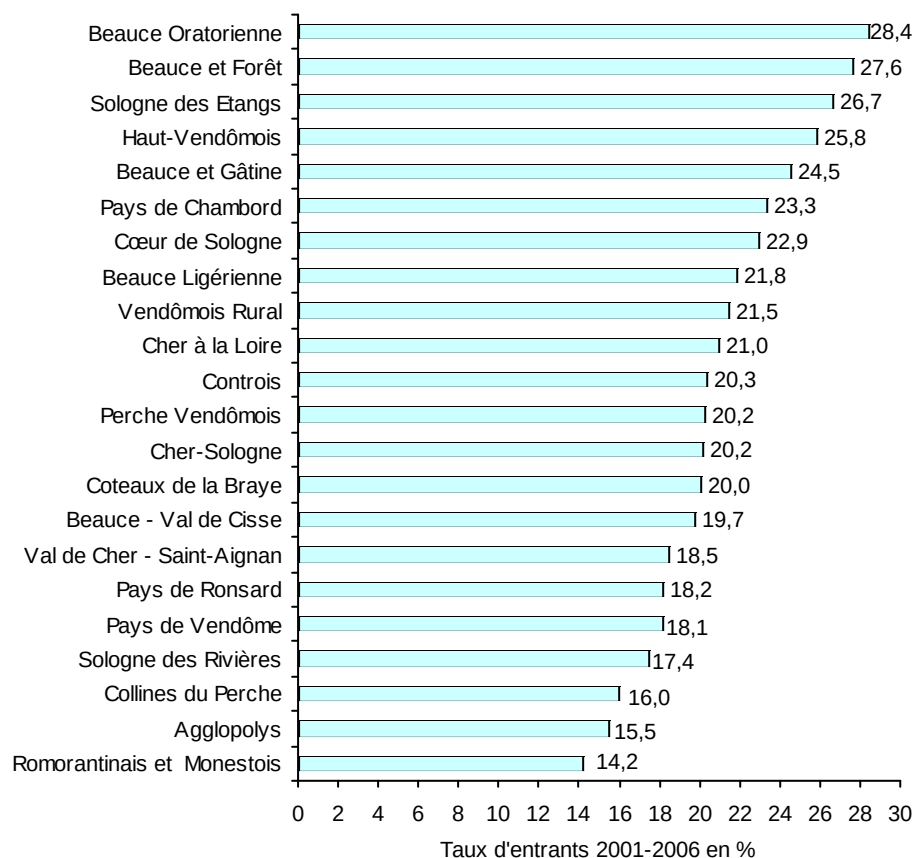
par territoire



Les migrations résidentielles

Part des migrants arrivés entre 2001 et 2006 dans la population (en %)

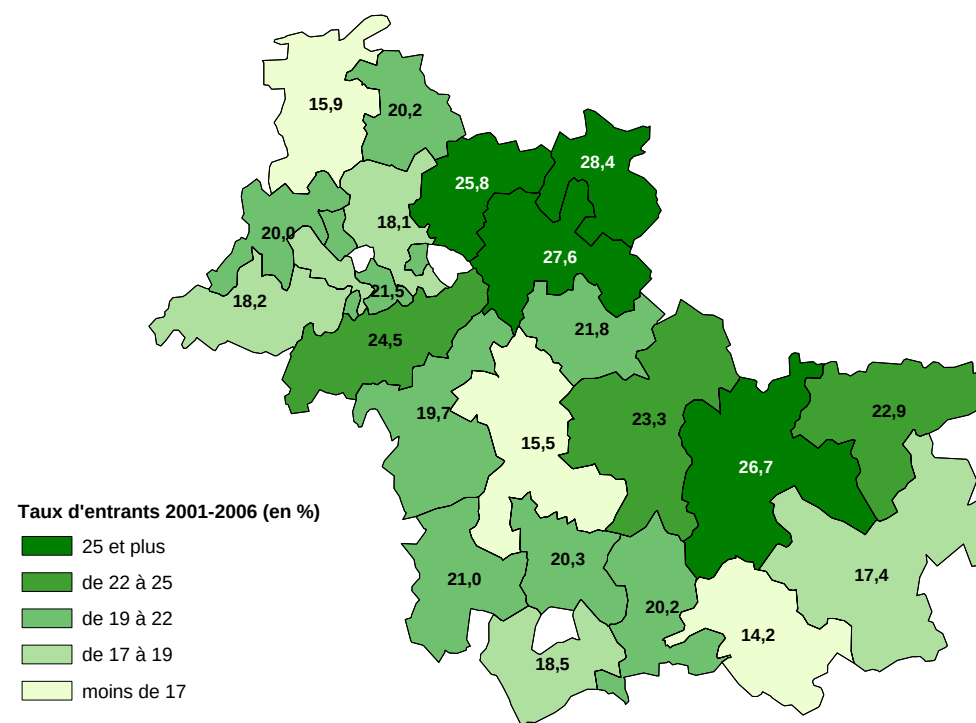
par communauté de communes



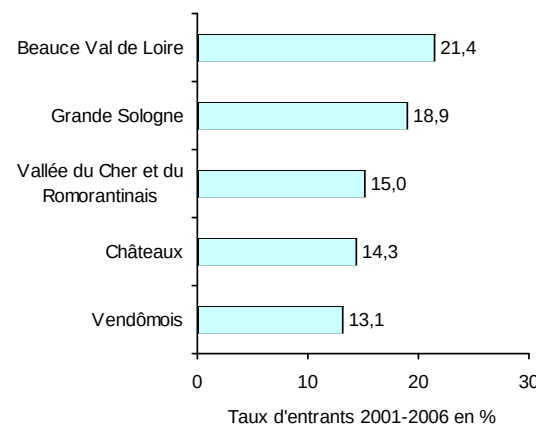
Taux d'entrants : ce taux rapporte le nombre d'entrants dans la Communauté à la population moyenne (population stable sur la période plus la demi-somme des entrants et des sortants) de la Communauté de communes. Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte.

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire -
Champ : population âgée de 5 ans ou plus

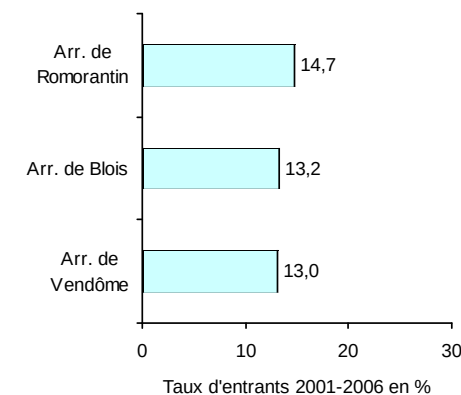
par communauté de communes



par pays



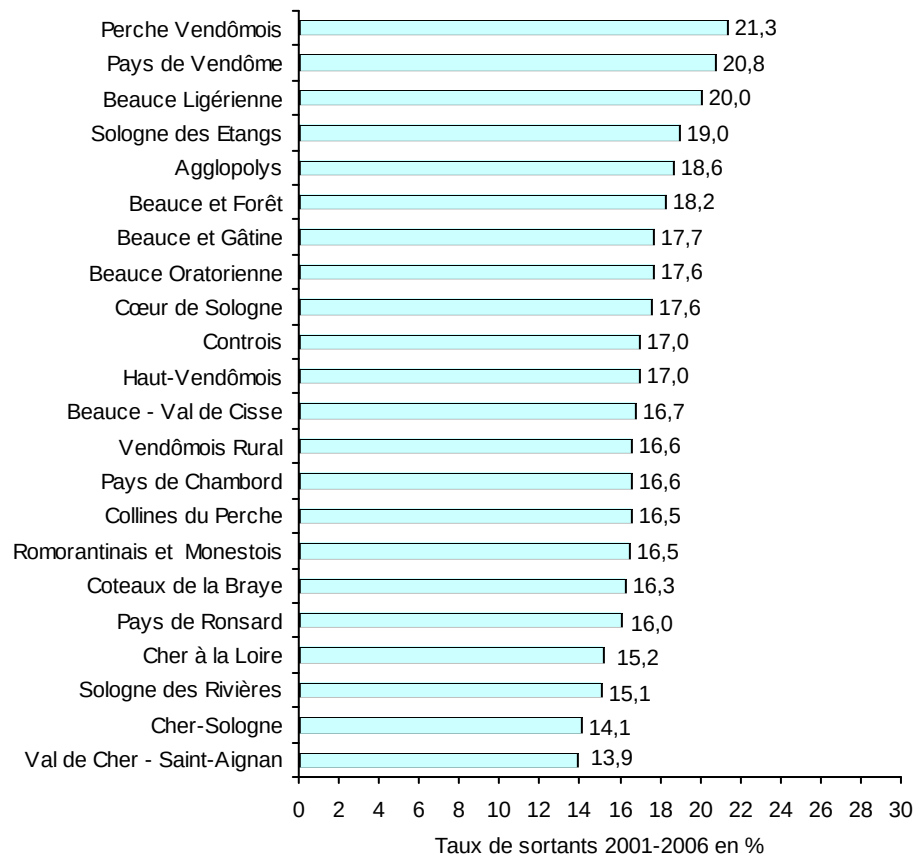
par territoire



Les migrations résidentielles

Part des migrants partis entre 2001 et 2006 dans la population (en %)

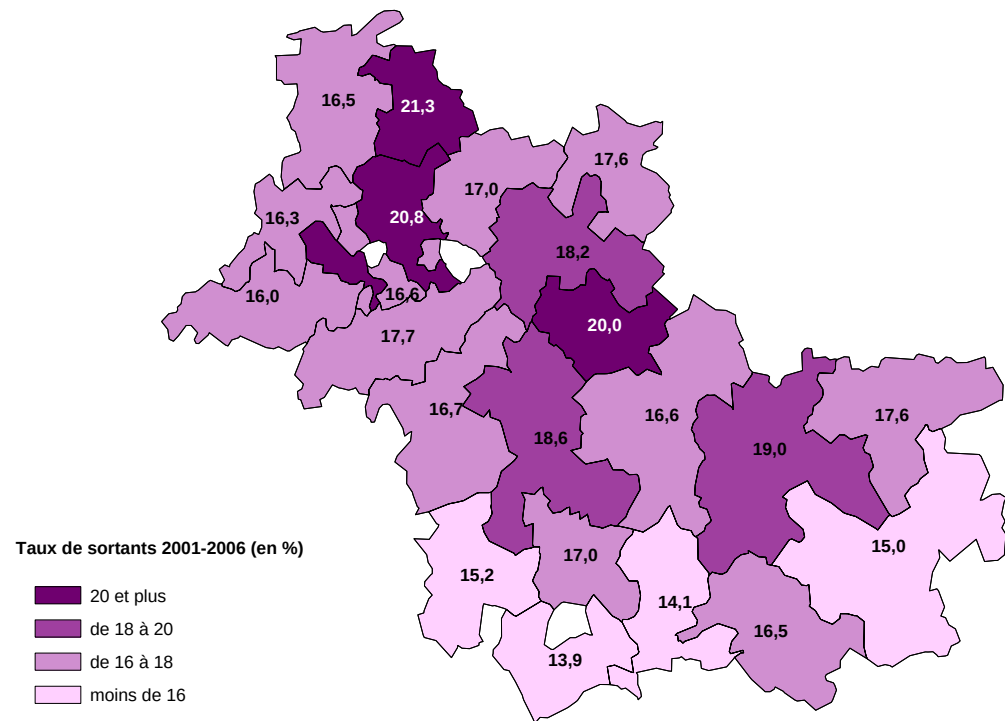
par communauté de communes



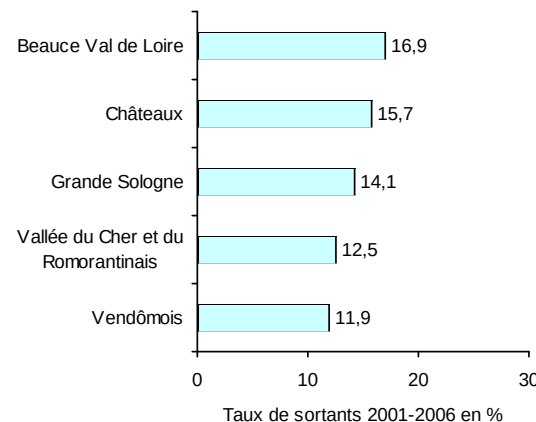
Taux de sortants : ce taux rapporte le nombre de sortants dans la Communauté à la population moyenne (population stable sur la période plus la demi-somme des entrants et des sortants) de la Communauté de communes. Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte.

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire -
Champ : population âgée de 5 ans ou plus

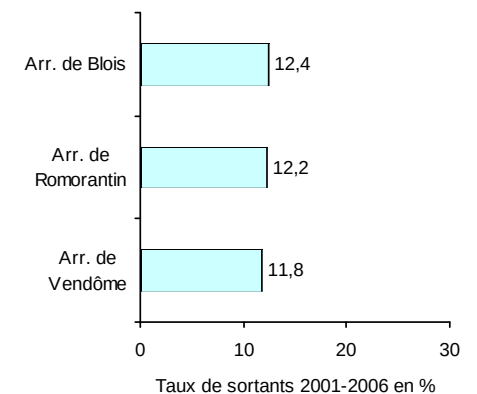
par communauté de communes



par pays



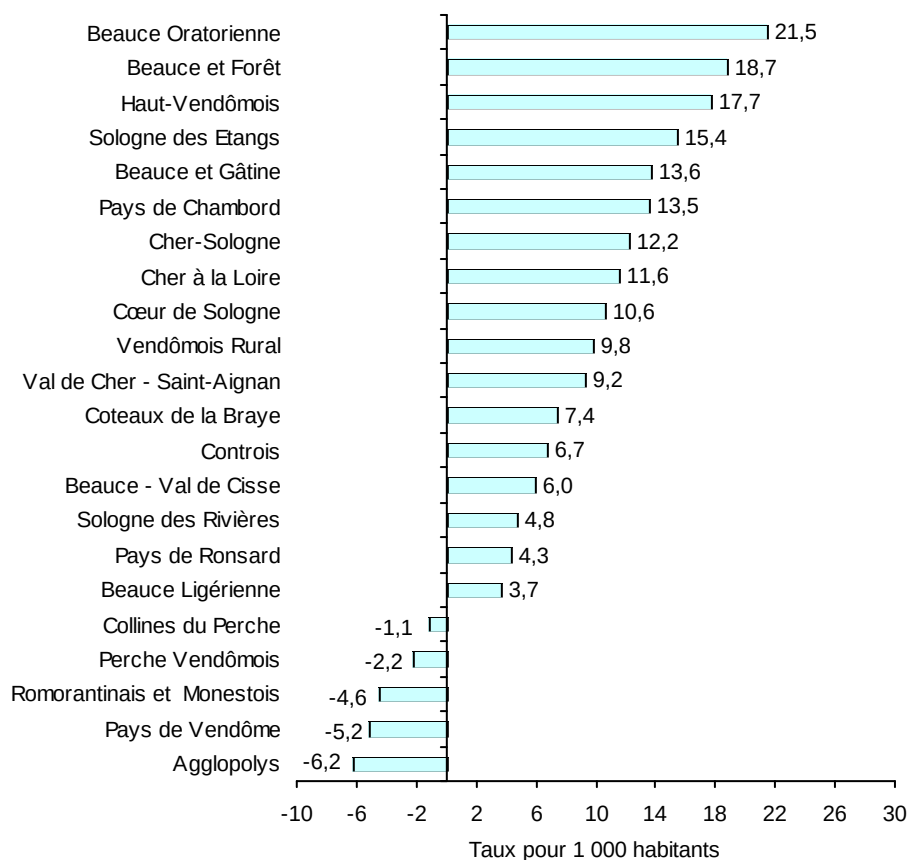
par territoire



Les migrations résidentielles

Taux annuel de migration net entre 2001 et 2006

par communauté de communes



Le **taux annuel de migration interne net** d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liées à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone (population stable sur la période plus la demi-somme des entrants et des sortants).

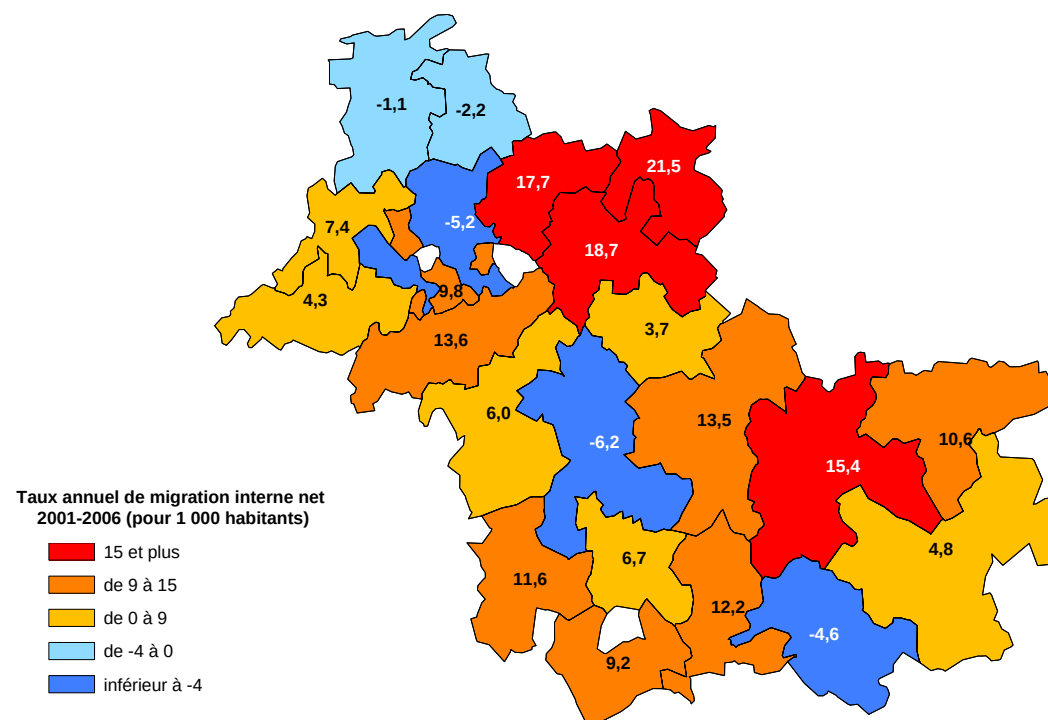
Précision importante : la majorité des migrations s'effectue sur un périmètre assez restreint. Plus le territoire pour lequel ce taux est calculé est vaste, plus le taux tend à être faible. **Pour le Loir-et-Cher, il est de 2,7 p. 1 000.**

Pour en savoir plus :

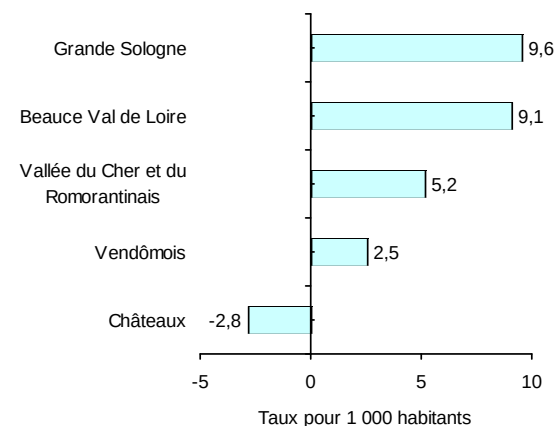
Les études de l'Observatoire n° 55 - Juillet 2010 - *Les migrations résidentielles redessinent le paysage socio-démographique des territoires. Approche par pays et par communauté de communes ou d'agglomération*

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire -
Champ : population âgée de 5 ans ou plus

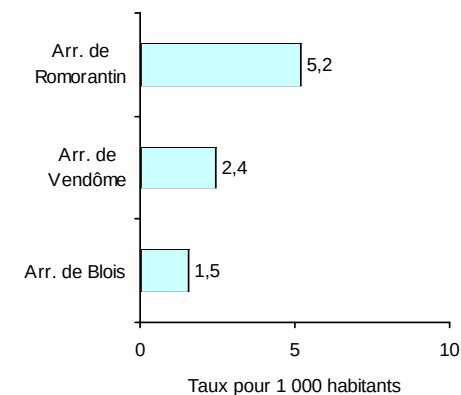
par communauté de communes



par pays



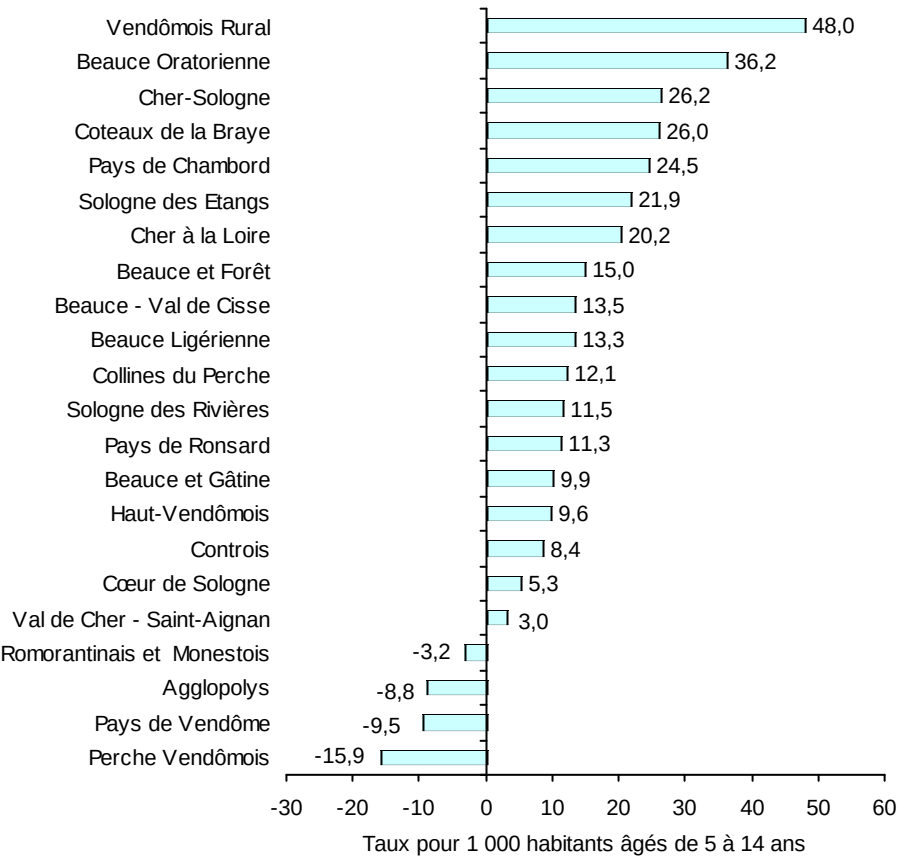
par territoire



Les migrations résidentielles

Taux annuel de migration net des moins de 15 ans entre 2001 et 2006

par communauté de communes



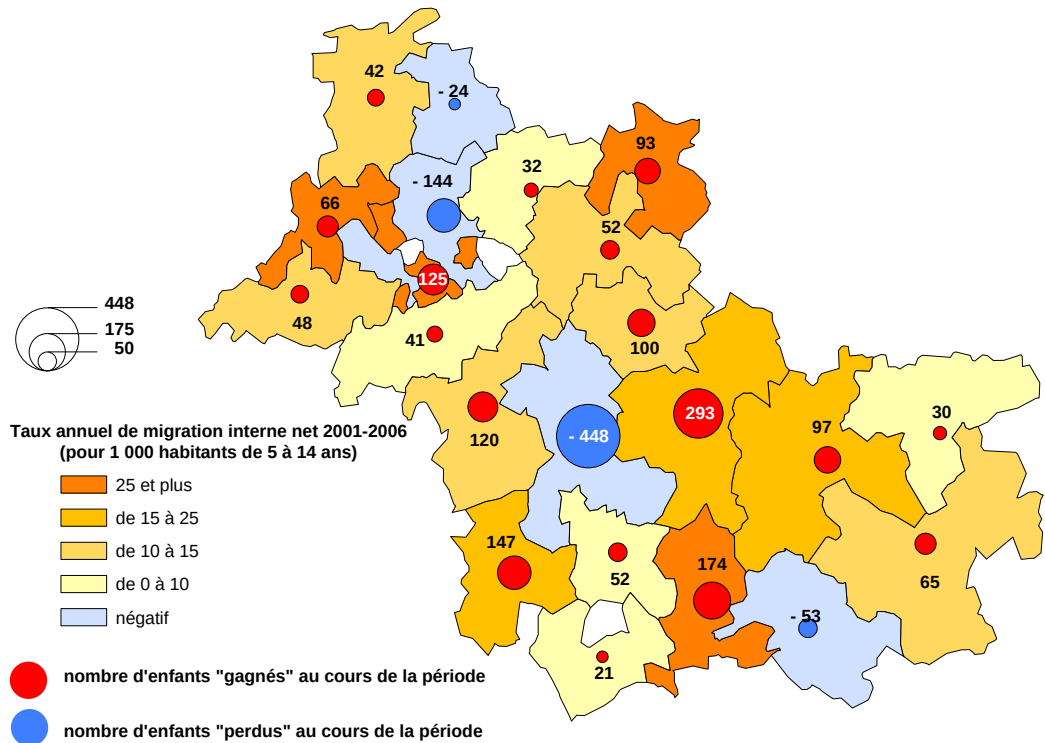
Le **taux annuel de migration interne net** d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liées à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone (population stable sur la période plus la demi-somme des entrants et des sortants). Ce taux s'applique ici à la population âgée de 5 à 14 ans.

Précision importante : la majorité des migrations s'effectue sur un périmètre assez restreint. Plus le territoire pour lequel ce taux est calculé est vaste, plus le taux tend à être faible.

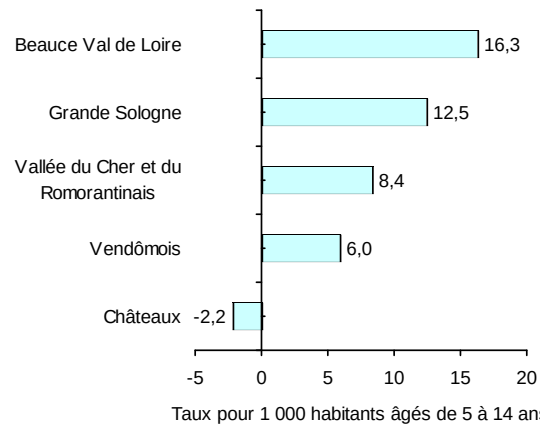
Pour le Loir-et-Cher, il est de 5,5 p. 1 000 pour les moins de 15 ans.

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire - Champ : population âgée de 5 à 14 ans

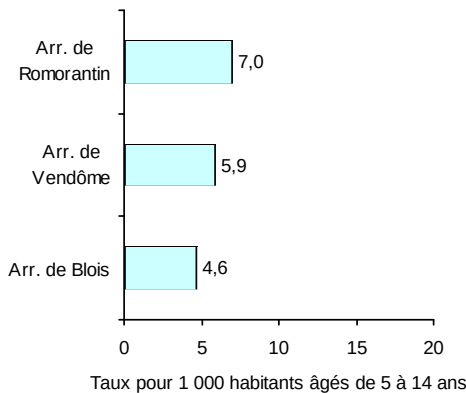
par communauté de communes



par pays



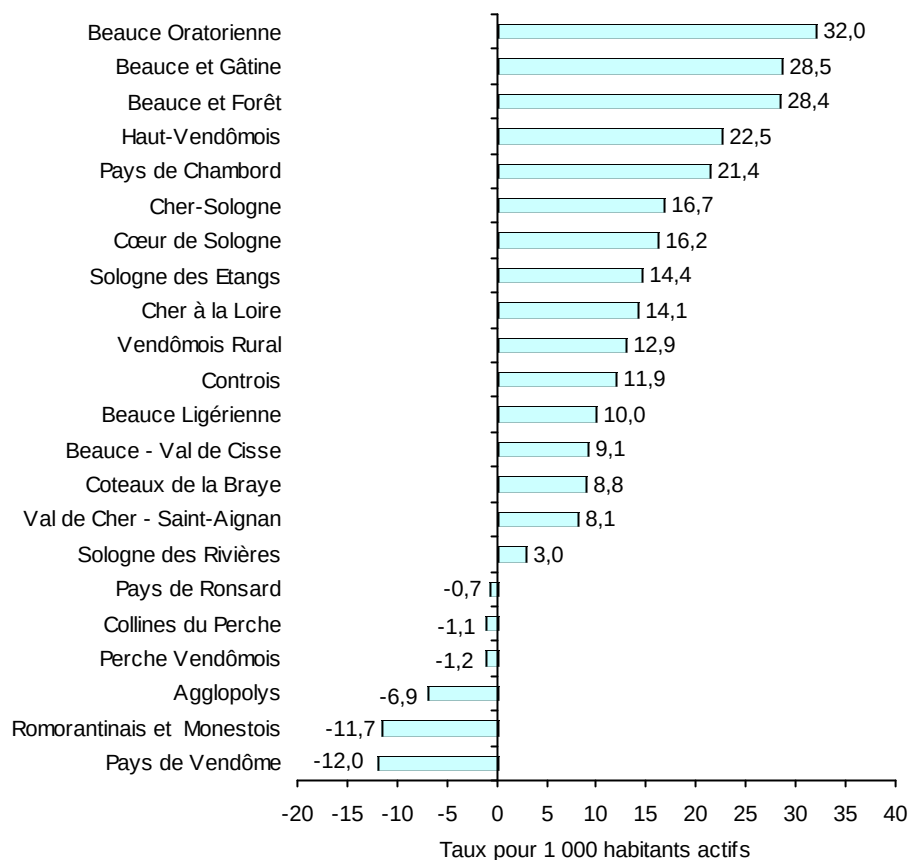
par territoire



Les migrations résidentielles

Taux annuel de migration net des actifs entre 2001 et 2006

par communauté de communes

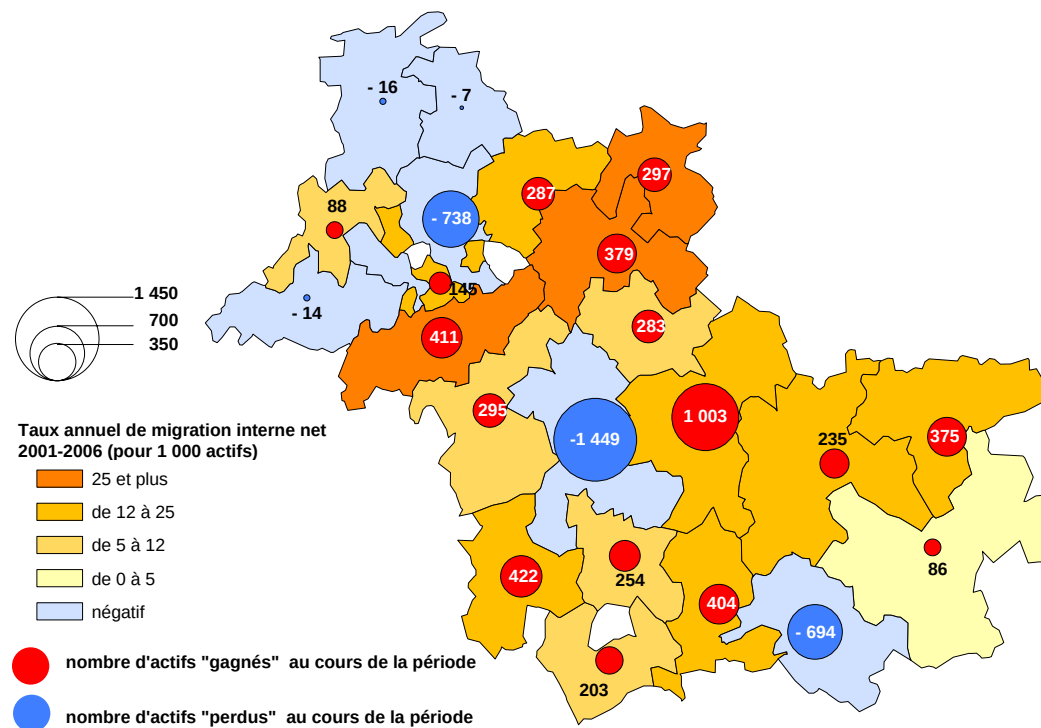


Le **taux annuel de migration interne net** d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liées à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone (population stable sur la période plus la demi-somme des entrants et des sortants). Ce taux s'applique ici à la population active de 15 ans ou plus.

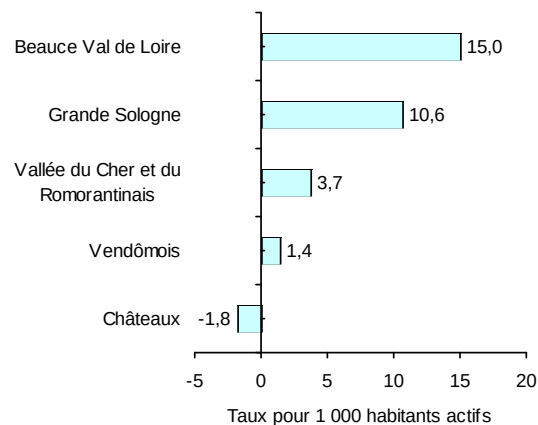
Précision importante : la majorité des migrations s'effectue sur un périmètre assez restreint. Plus le territoire pour lequel ce taux est calculé est vaste, plus le taux tend à être faible. Pour le Loir-et-Cher, il est de 3,2 p. 1 000 pour les actifs.

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire -
Champ : population active de 15 ans ou plus

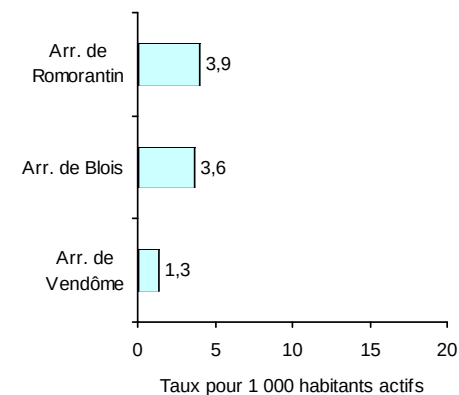
par communauté de communes



par pays



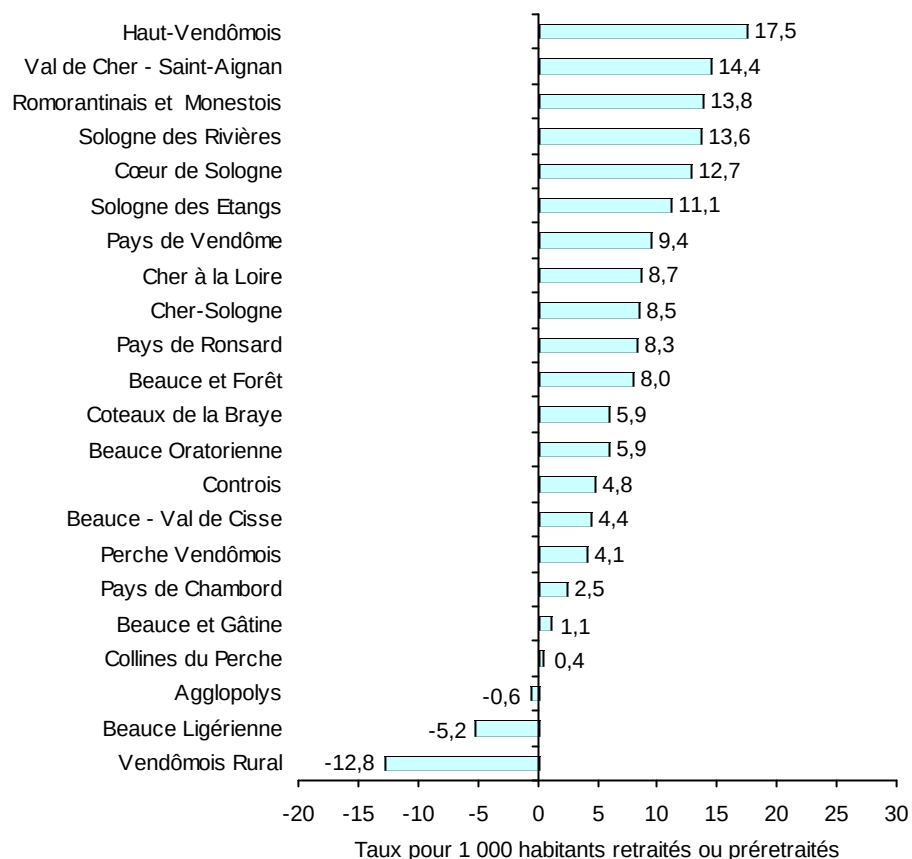
par territoire



Les migrations résidentielles

Taux annuel de migration net des retraités et préretraités entre 2001 et 2006

par communauté de communes



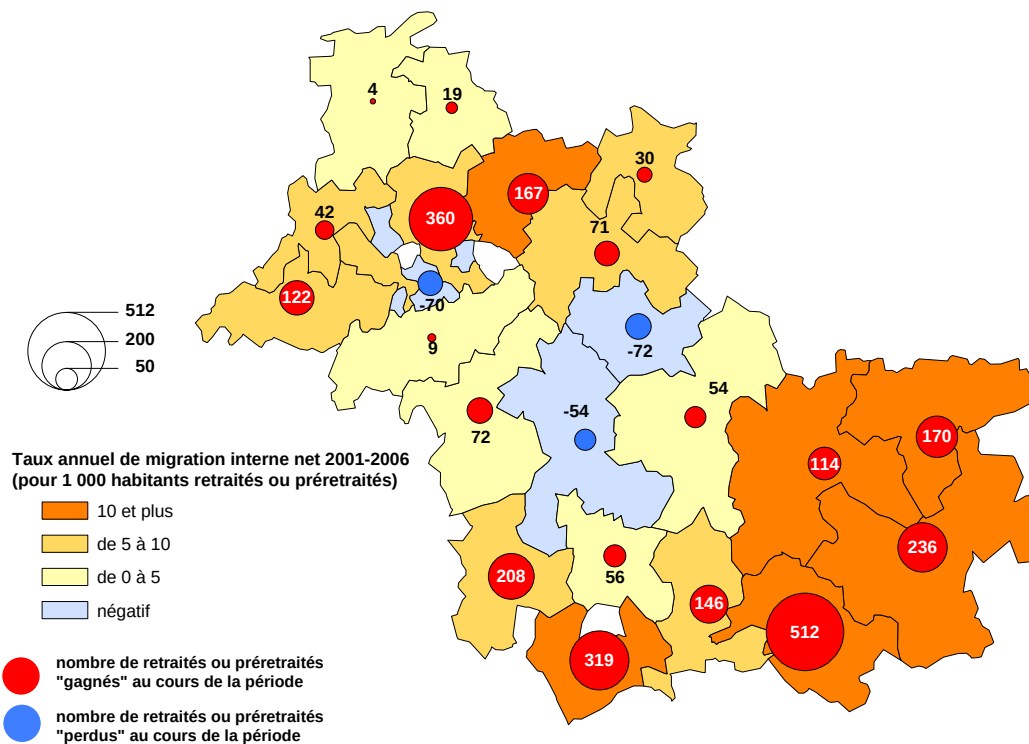
Le **taux annuel de migration interne net** d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liées à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone (population stable sur la période plus la demi-somme des entrants et des sortants). Ce taux s'applique ici à la population des retraités et préretraités.

Précision importante : la majorité des migrations s'effectue sur un périmètre assez restreint. Plus le territoire pour lequel ce taux est calculé est vaste, plus le taux tend à être faible.

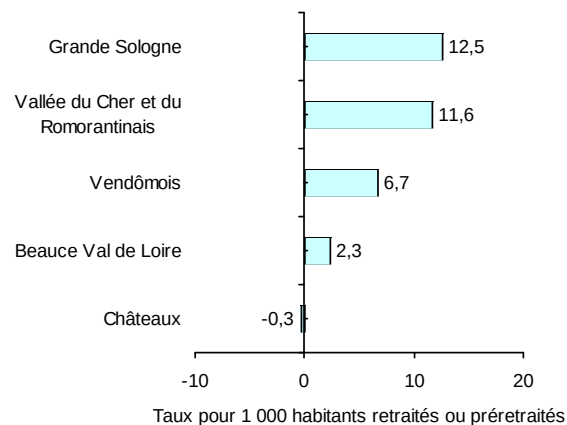
Pour le Loir-et-Cher, il est de 6,1 p. 1 000 pour les retraités et les préretraités.

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire -
Champ : population des retraités et préretraités

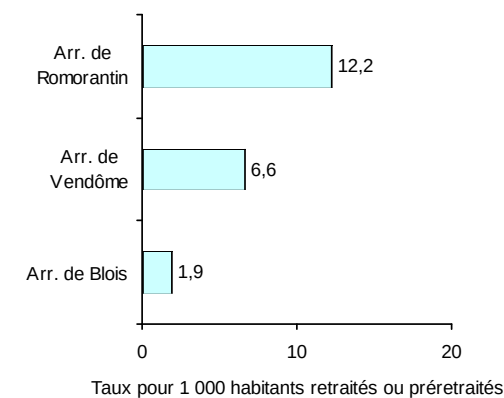
par communauté de communes



par pays

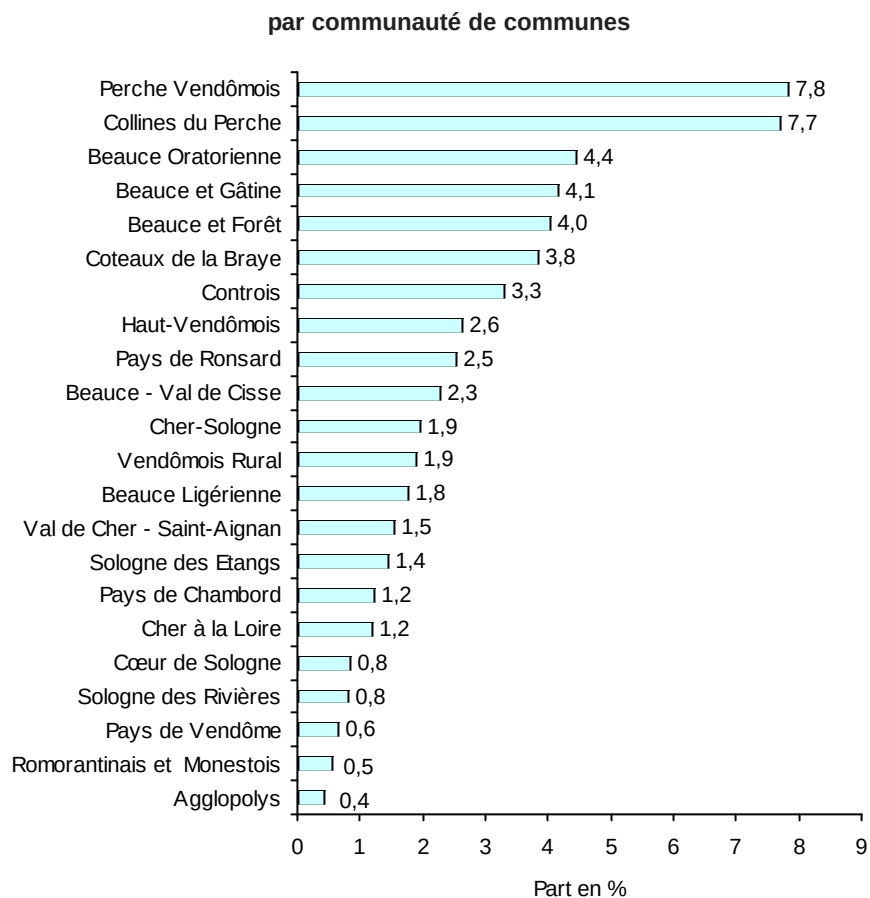


par territoire



Les catégories socioprofessionnelles

Part des agriculteurs exploitants dans la population en 2007 (en %)

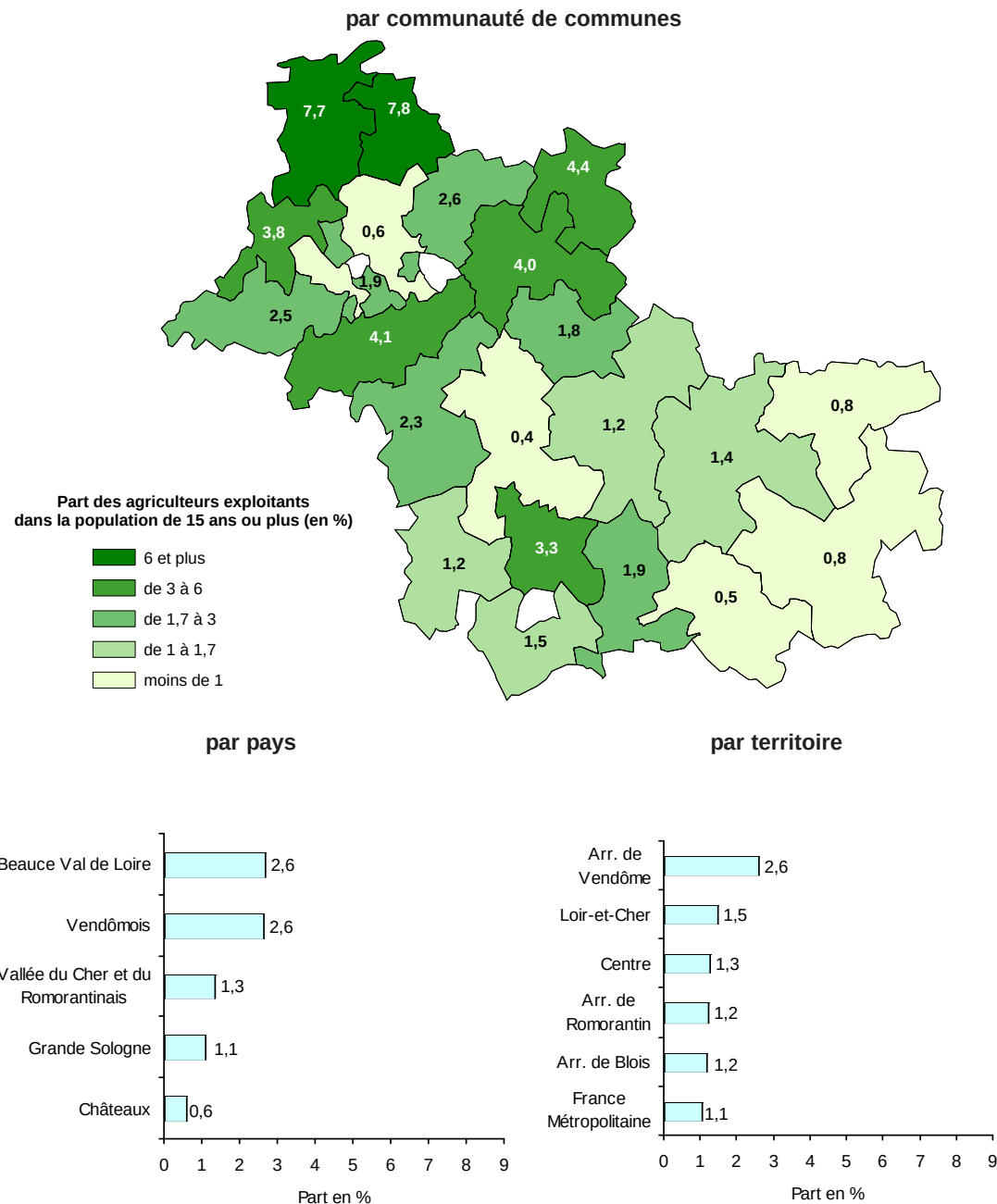


Catégorie socioprofessionnelle

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

L'analyse proposée ici porte sur un regroupement en 8 postes : "Agriculteurs exploitants", "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise", "Cadres et professions intellectuelles supérieures", "Professions intermédiaires", "Employés", "Ouvriers", "Retraités" et les "Autres personnes sans activité professionnelle".

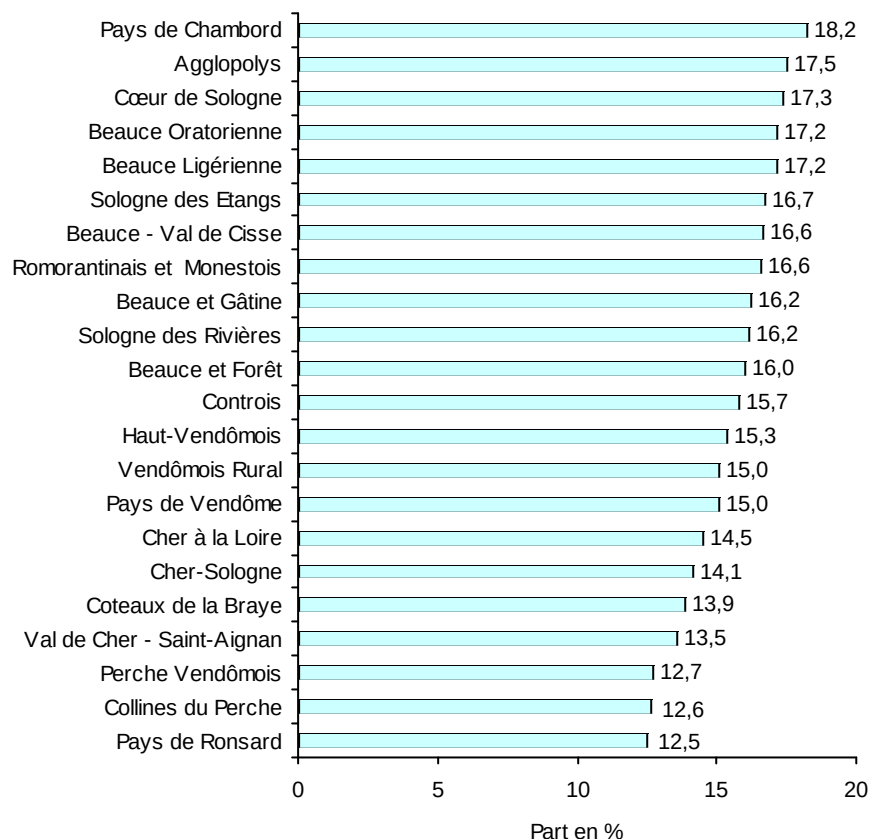


D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire - Champ : population de 15 ans ou plus

Les catégories socioprofessionnelles

Part des employés dans la population en 2007 (en %)

par communauté de communes



Catégorie socioprofessionnelle

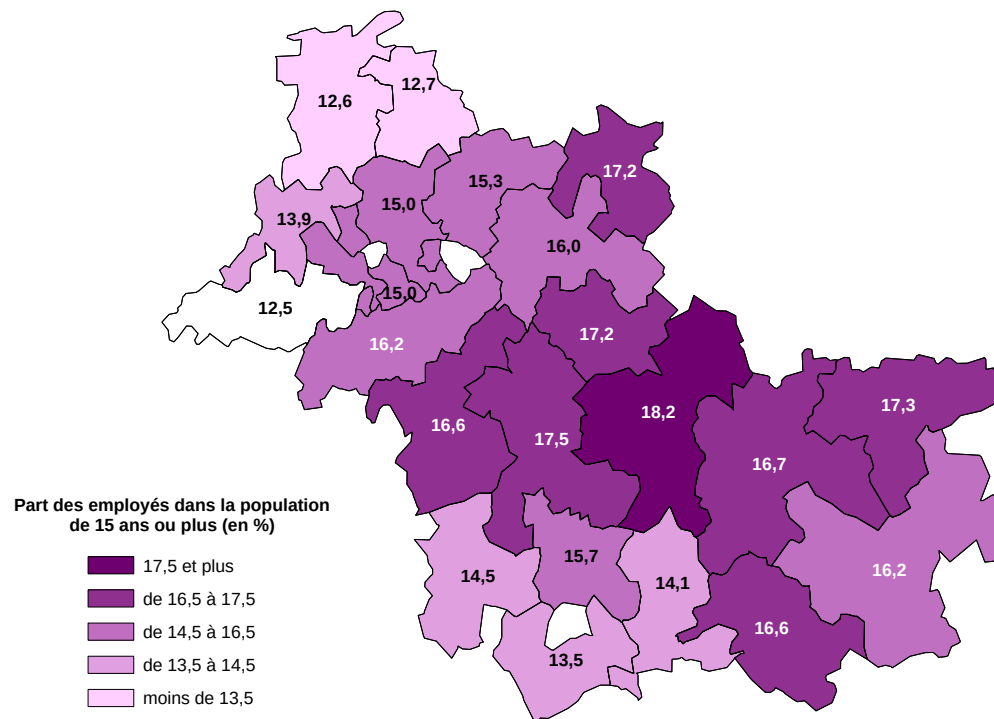
La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

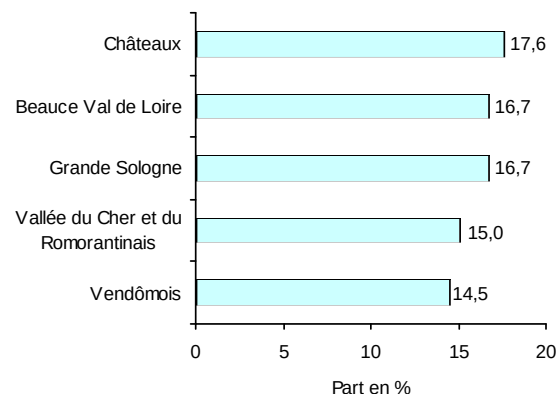
L'analyse proposée ici porte sur un regroupement en 8 postes : "Agriculteurs exploitants", "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise", "Cadres et professions intellectuelles supérieures", "Professions intermédiaires", "Employés", "Ouvriers", "Retraités" et les "Autres personnes sans activité professionnelle".

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire - Champ : population de 15 ans ou plus

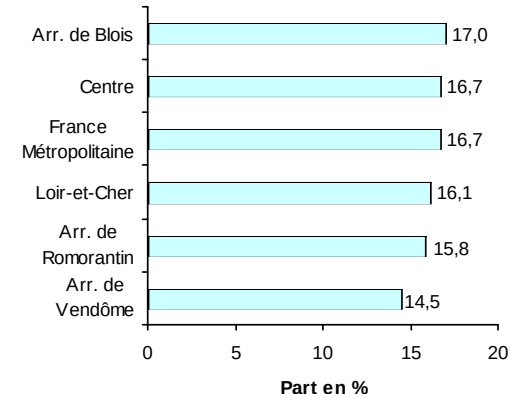
par communauté de communes



par pays



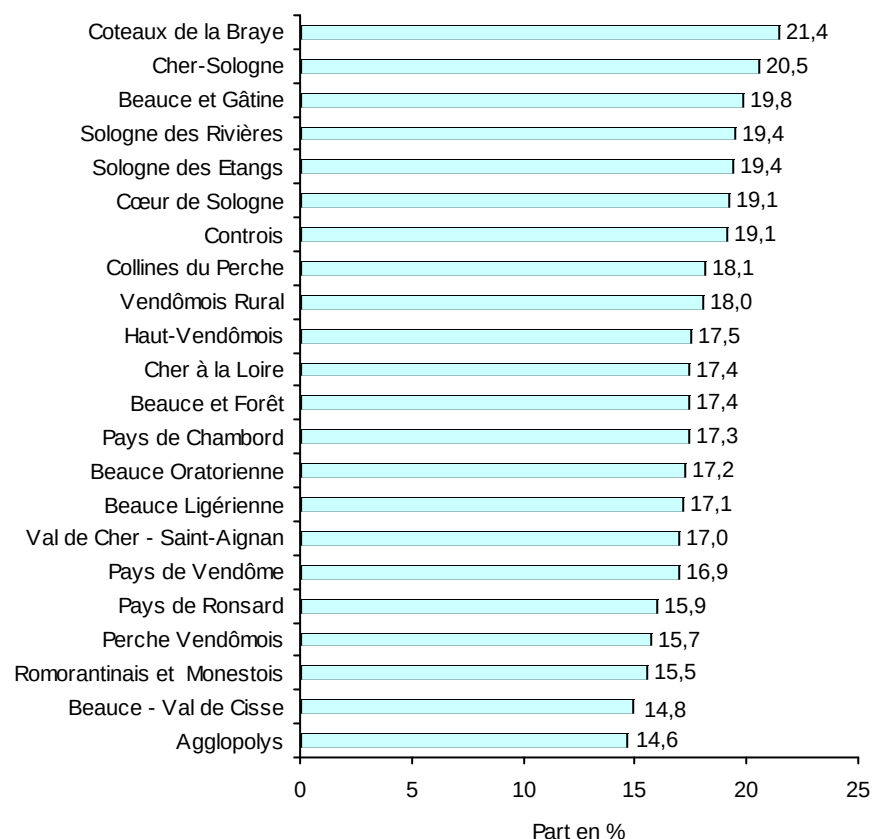
par territoire



Les catégories socioprofessionnelles

Part des ouvriers dans la population en 2007 (en %)

par communauté de communes



Catégorie socioprofessionnelle

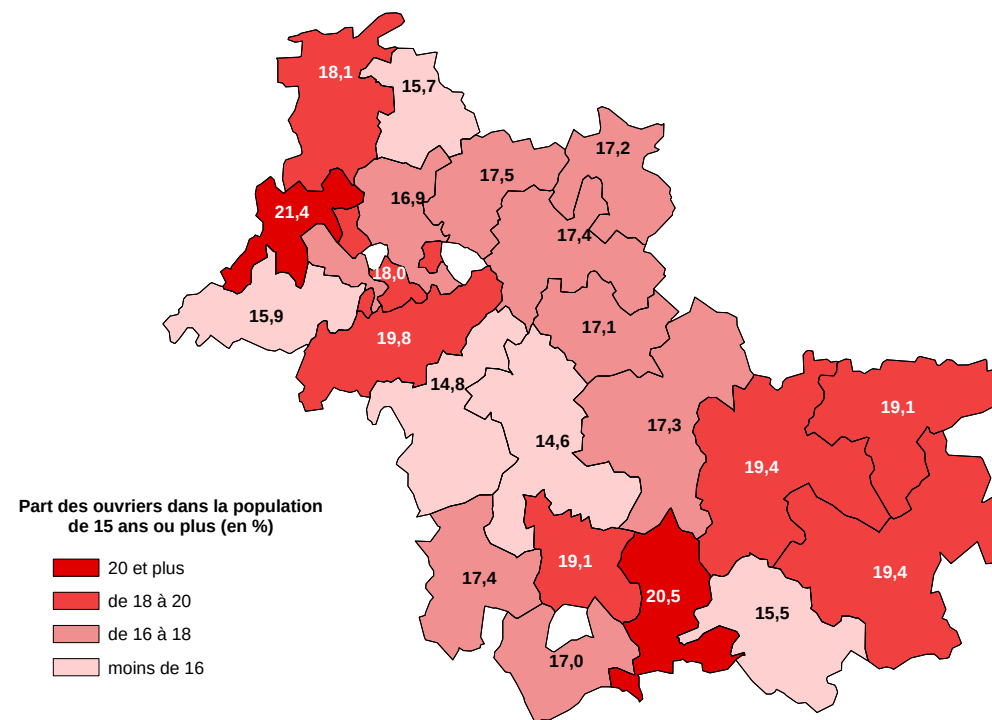
La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

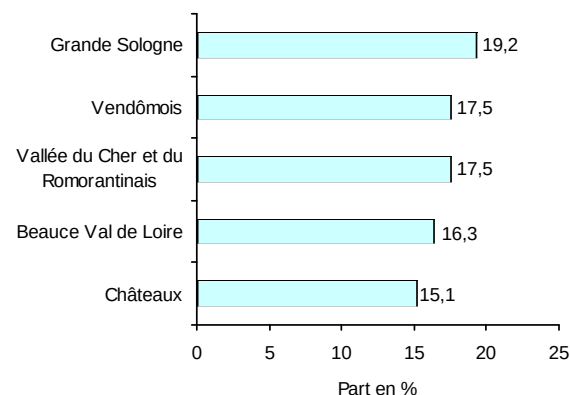
L'analyse proposée ici porte sur un regroupement en 8 postes : "Agriculteurs exploitants", "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise", "Cadres et professions intellectuelles supérieures", "Professions intermédiaires", "Employés", "Ouvriers", "Retraités" et les "Autres personnes sans activité professionnelle".

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire - Champ : population de 15 ans ou plus

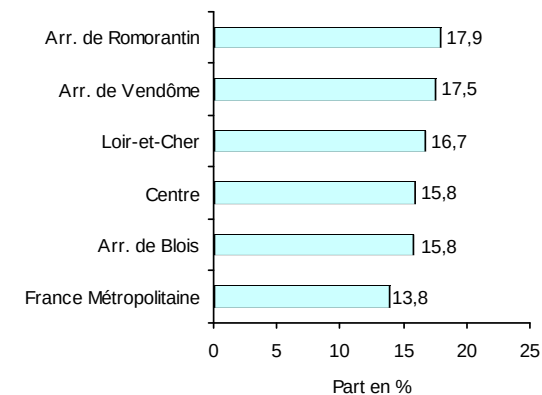
par communauté de communes



par pays



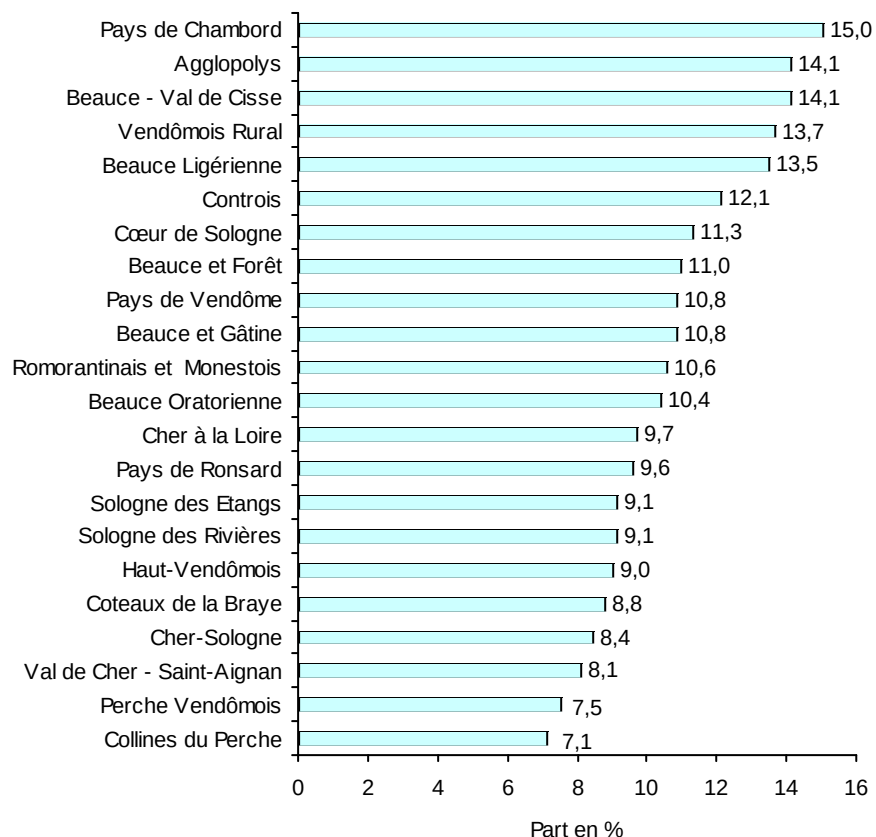
par territoire



Les catégories socioprofessionnelles

Part des professions intermédiaires dans la population en 2007 (en %)

par communauté de communes



Catégorie socioprofessionnelle

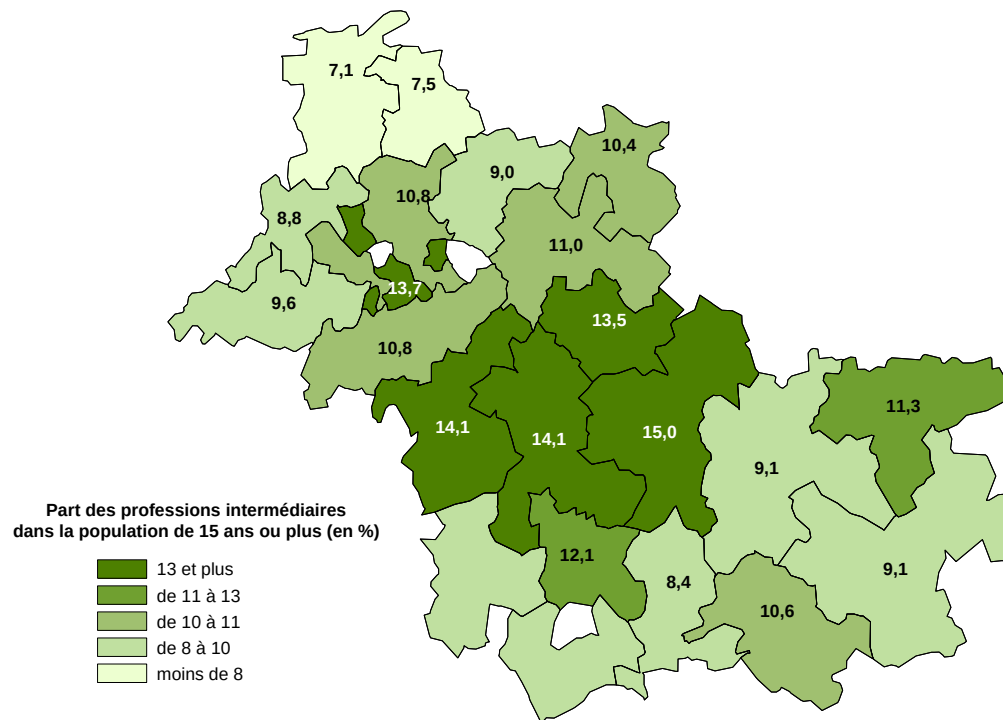
La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

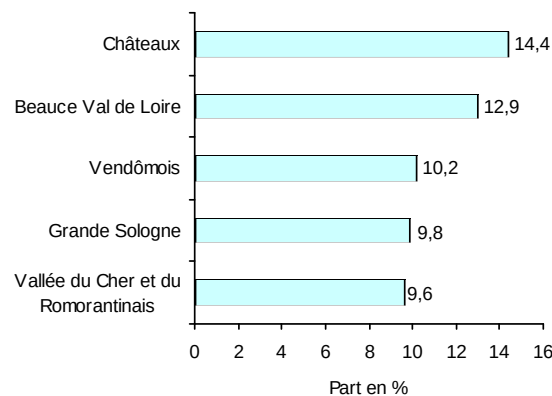
L'analyse proposée ici porte sur un regroupement en 8 postes : "Agriculteurs exploitants", "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise", "Cadres et professions intellectuelles supérieures", "Professions intermédiaires", "Employés", "Ouvriers", "Retraités" et les "Autres personnes sans activité professionnelle".

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire - Champ : population de 15 ans ou plus

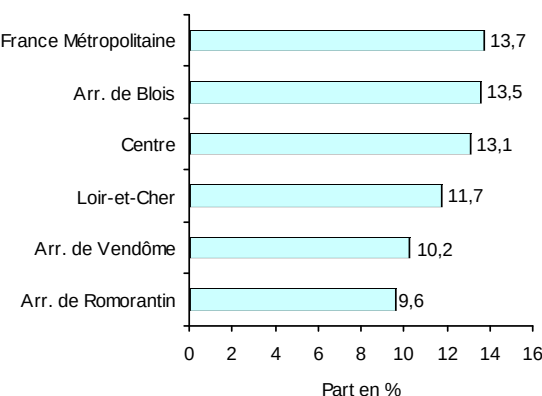
par communauté de communes



par pays



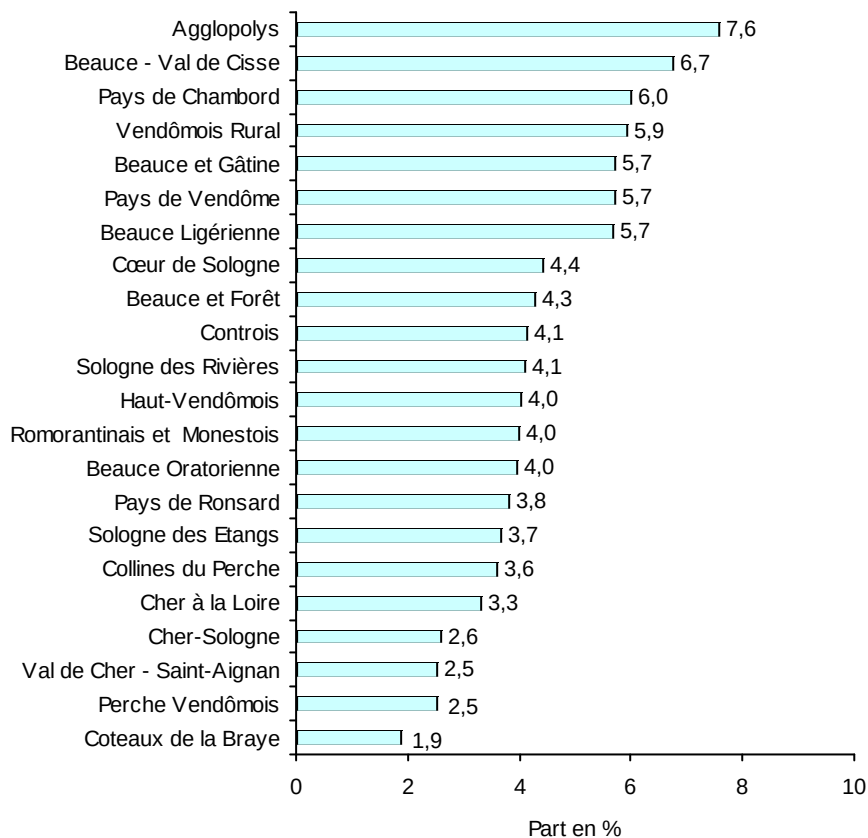
par territoire



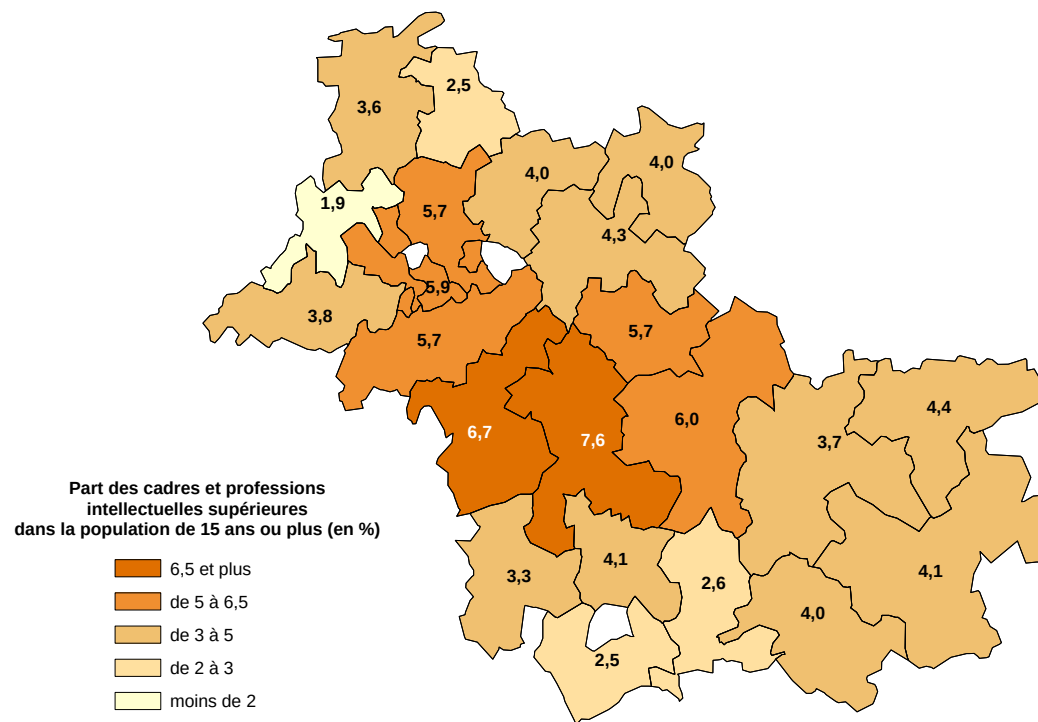
Les catégories socioprofessionnelles

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population en 2007 (en %)

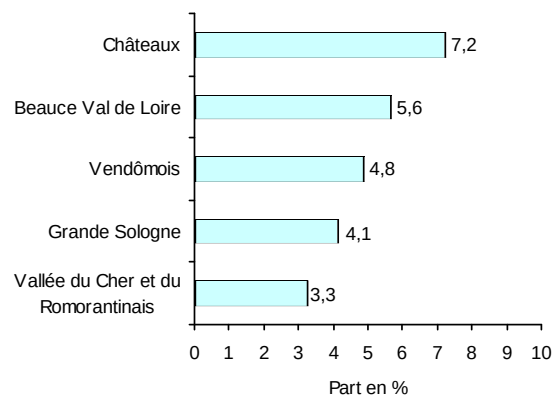
par communauté de communes



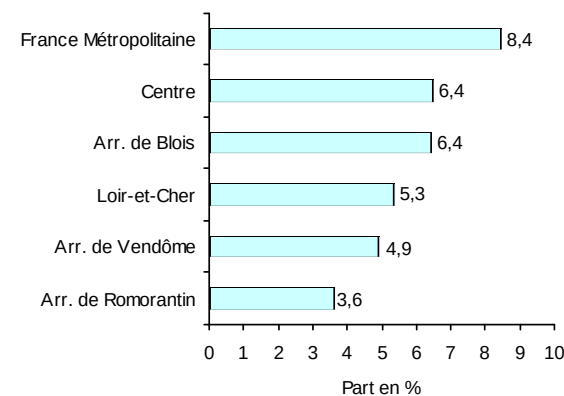
par communauté de communes



par pays



par territoire



Catégorie socioprofessionnelle

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

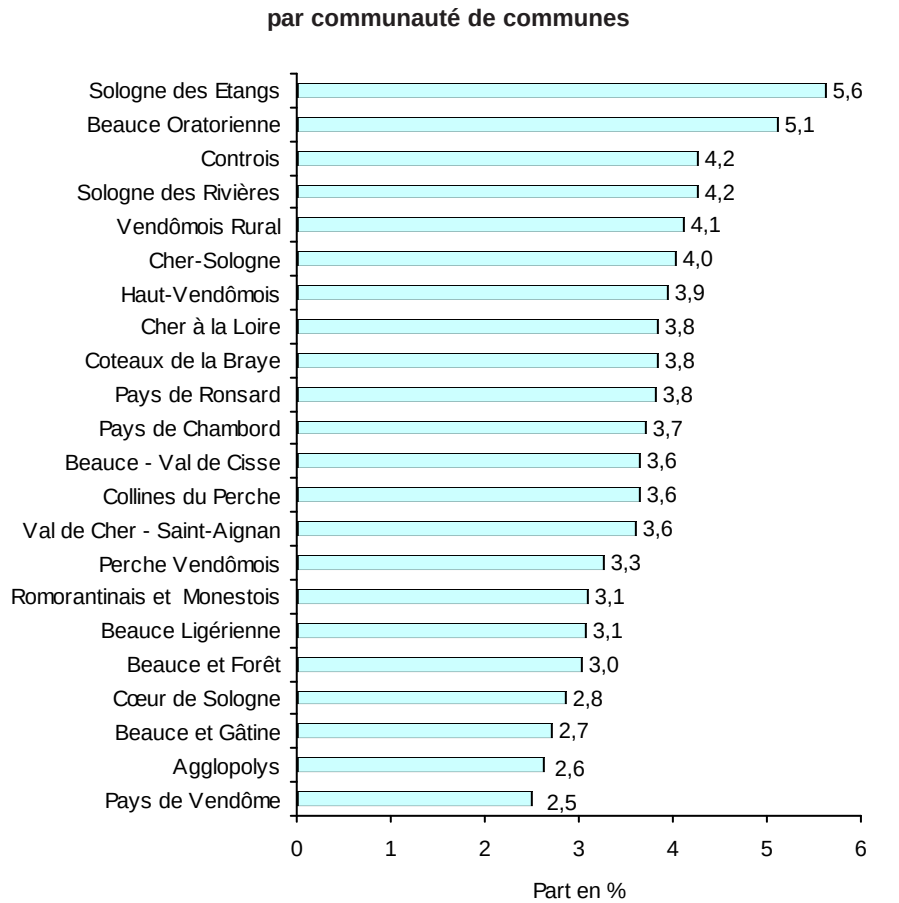
- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

L'analyse proposée ici porte sur un regroupement en 8 postes : "Agriculteurs exploitants", "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise", "Cadres et professions intellectuelles supérieures", "Professions intermédiaires", "Employés", "Ouvriers", "Retraités" et les "Autres personnes sans activité professionnelle".

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire - Champ : population de 15 ans ou plus

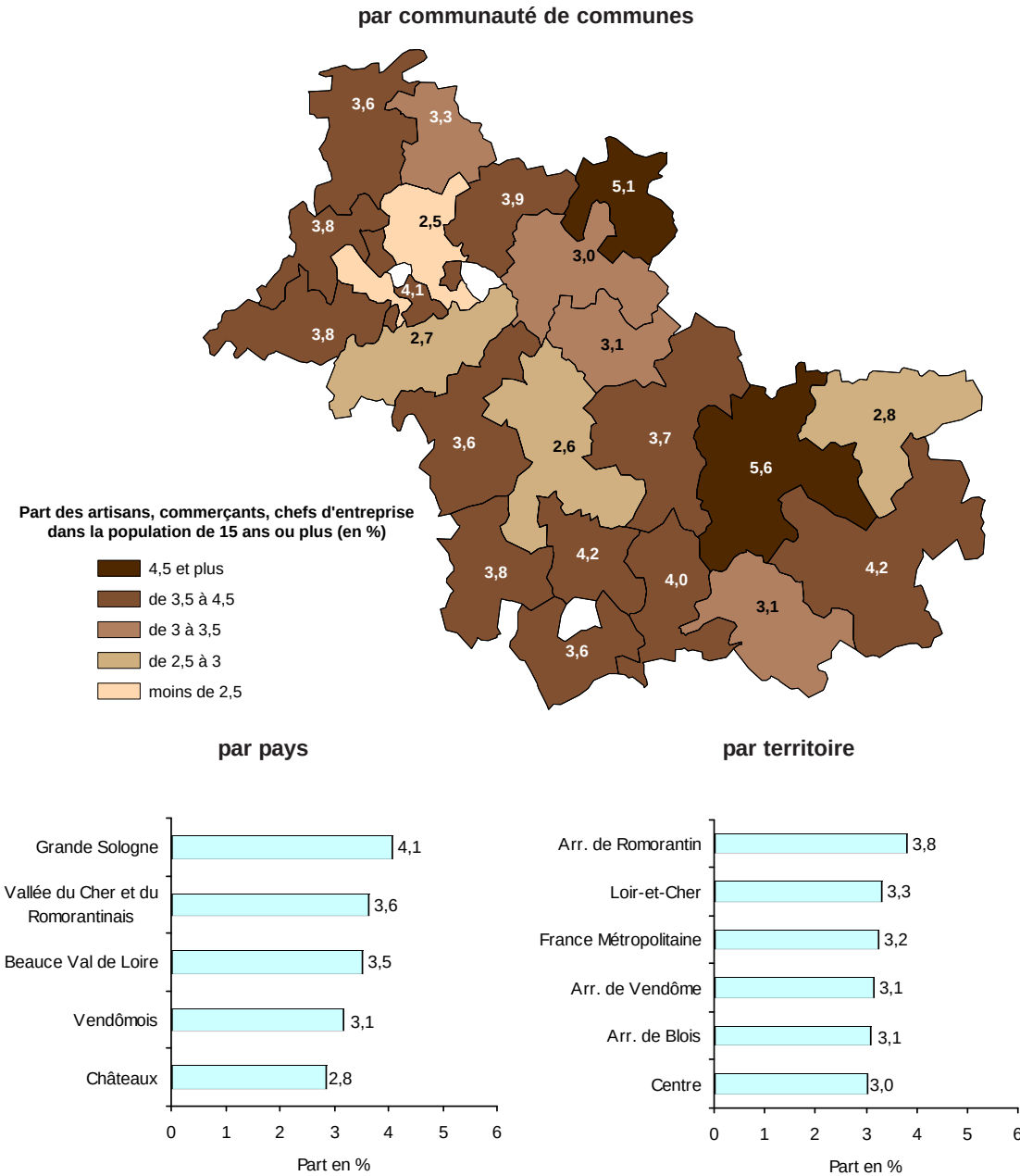
Les catégories socioprofessionnelles

Part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise dans la population en 2007 (en %)



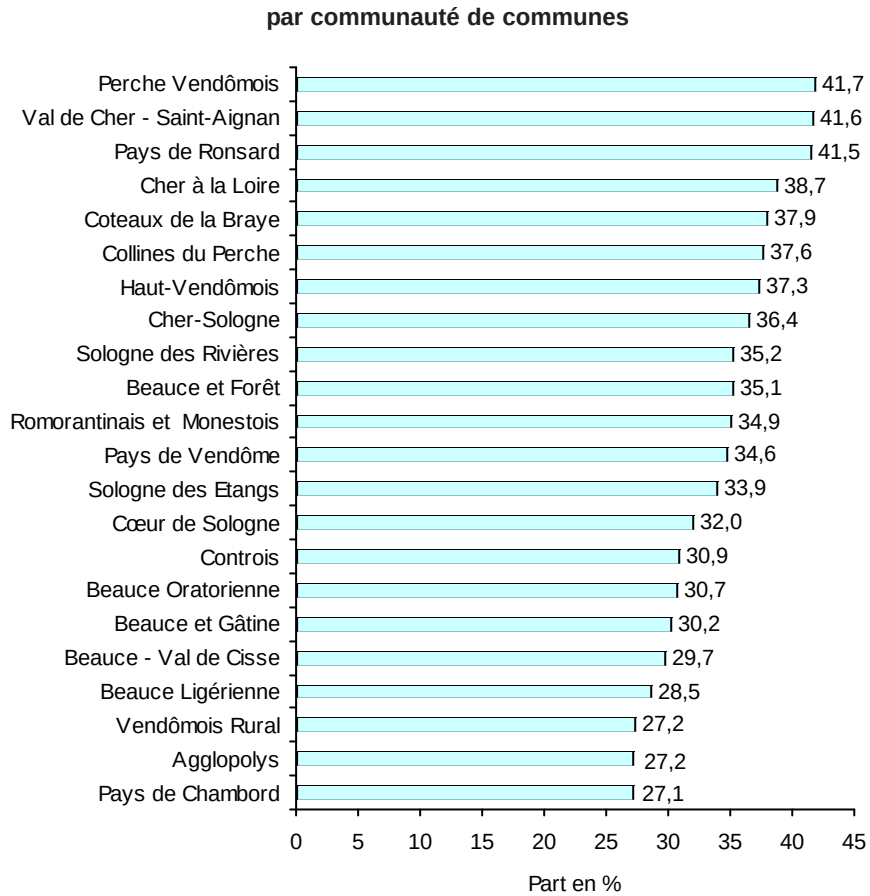
Catégorie socioprofessionnelle
La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :
- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).
L'analyse proposée ici porte sur un regroupement en 8 postes : "Agriculteurs exploitants", "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise", "Cadres et professions intellectuelles supérieures", "Professions intermédiaires", "Employés", "Ouvriers", "Retraités" et les "Autres personnes sans activité professionnelle".

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire - Champ : population de 15 ans ou plus



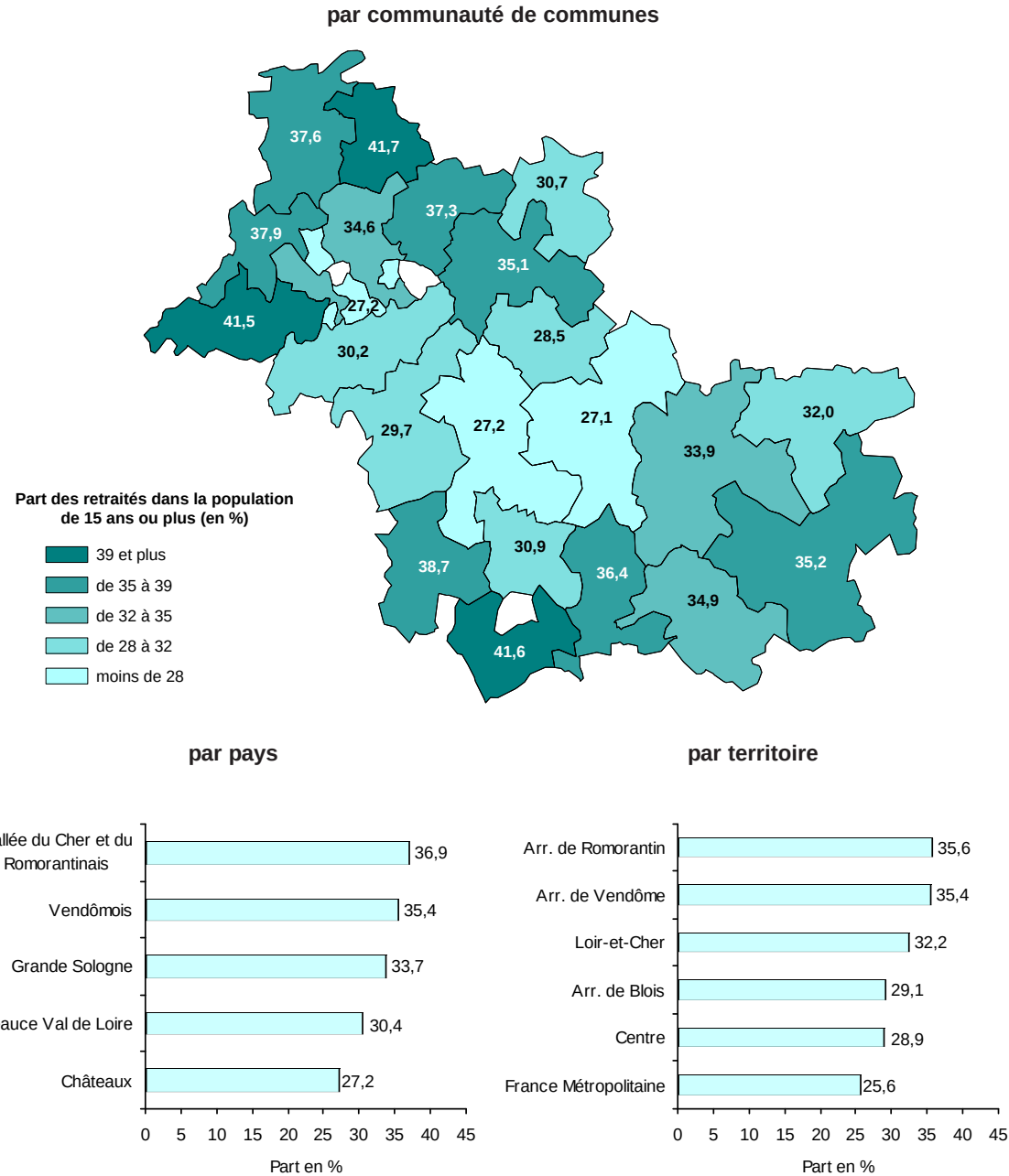
Les catégories socioprofessionnelles

Part des retraités dans la population en 2007 (en %)



Catégorie socioprofessionnelle
La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :
- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).
L'analyse proposée ici porte sur un regroupement en 8 postes : "Agriculteurs exploitants", "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise", "Cadres et professions intellectuelles supérieures", "Professions intermédiaires", "Employés", "Ouvriers", "Retraités" et les "Autres personnes sans activité professionnelle".

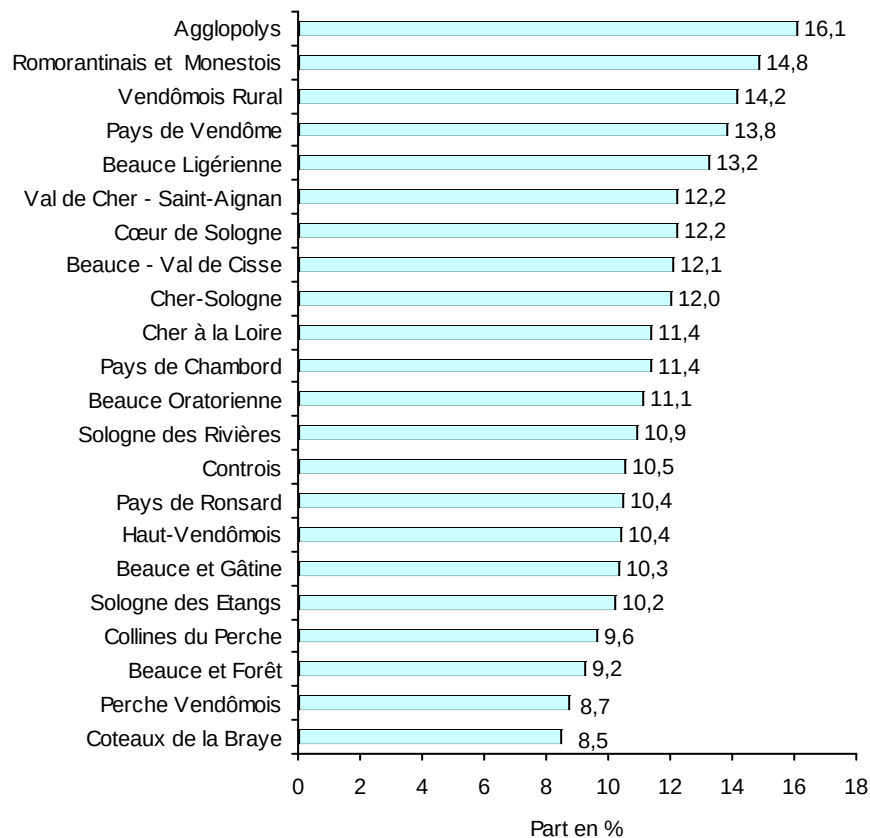
D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire - Champ : population de 15 ans ou plus



Les catégories socioprofessionnelles

Part des personnes sans activité professionnelle (autres que retraités) dans la population en 2007 (en %)

par communauté de communes



Catégorie socioprofessionnelle

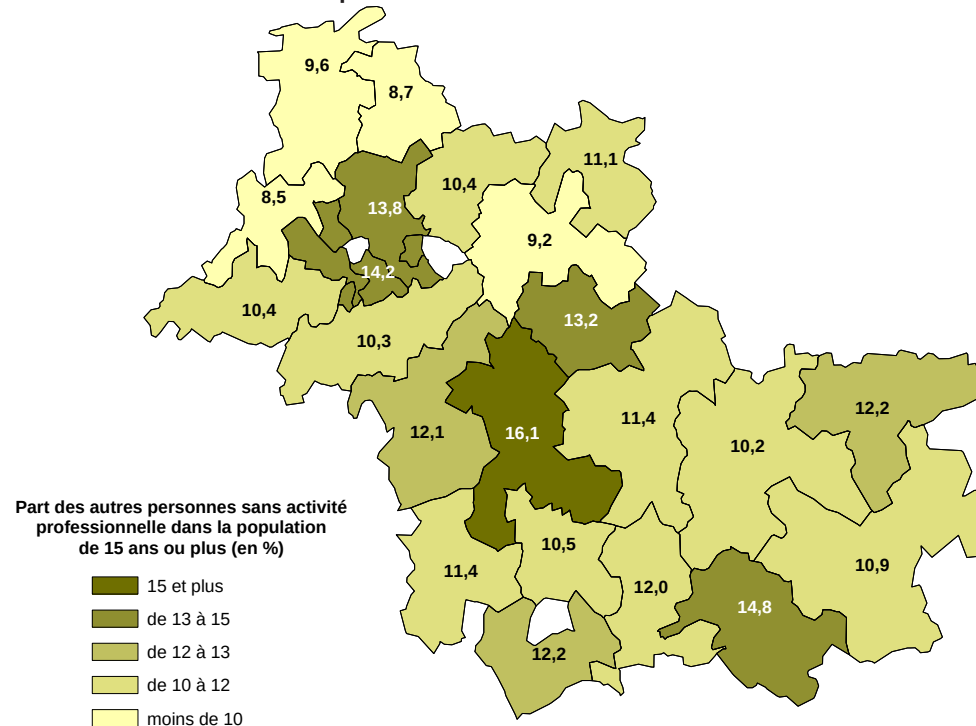
La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

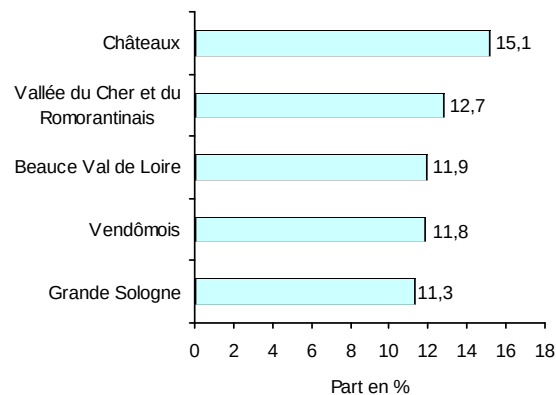
L'analyse proposée ici porte sur un regroupement en 8 postes : "Agriculteurs exploitants", "Artisans, commerçants, chefs d'entreprise", "Cadres et professions intellectuelles supérieures", "Professions intermédiaires", "Employés", "Ouvriers", "Retraités" et les "Autres personnes sans activité professionnelle".

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire - Champ : population de 15 ans ou plus

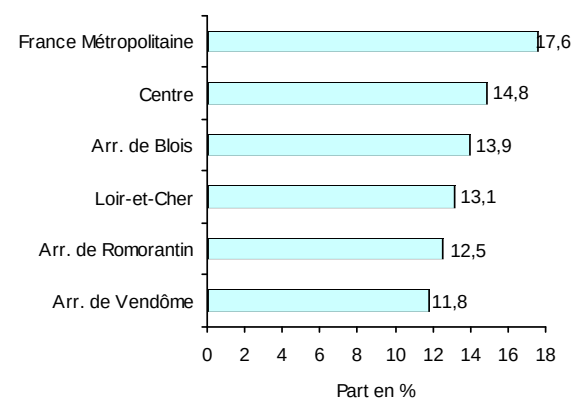
par communauté de communes



par pays



par territoire



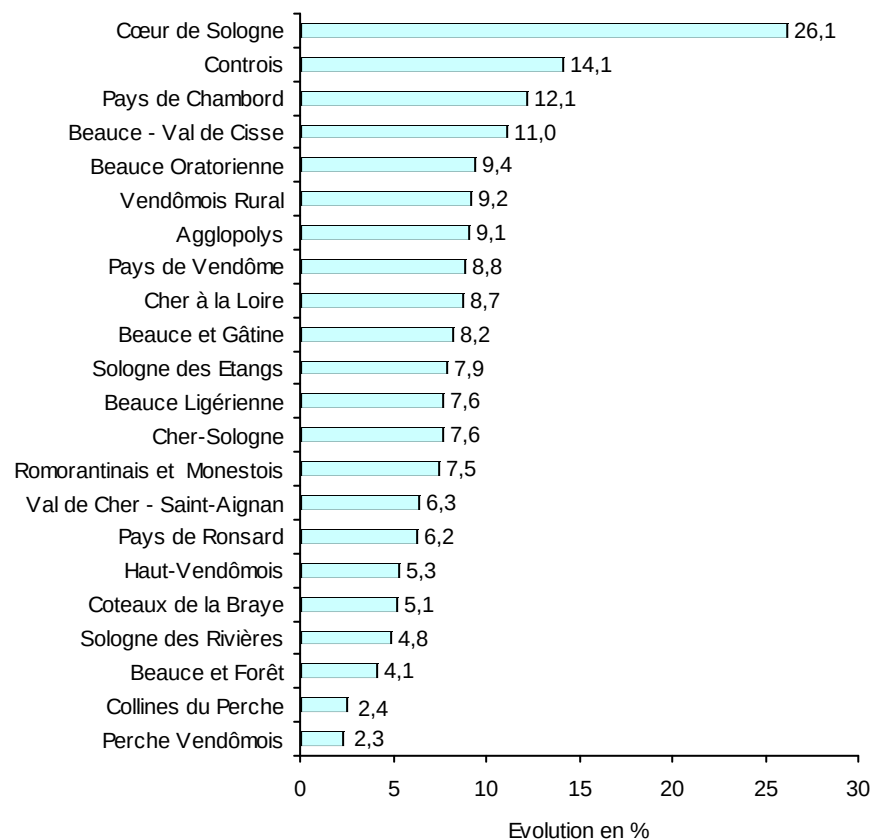
- 2 -

Les logements

Le parc des logements

Evolution du nombre total de logements entre 1999 et 2007 (en %)

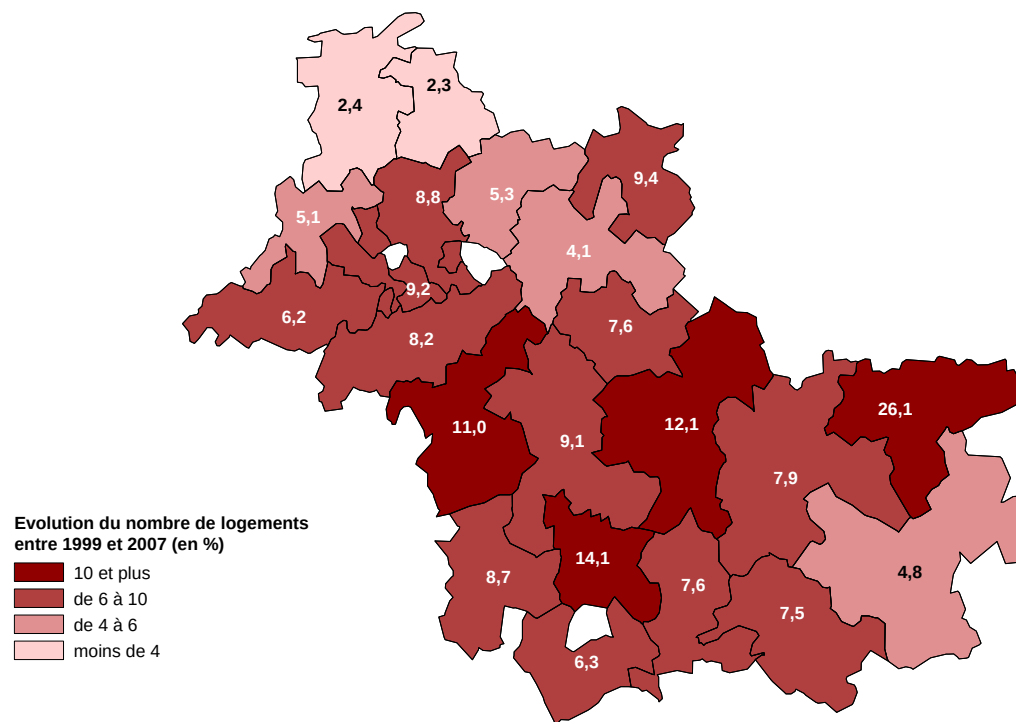
par communauté de communes*



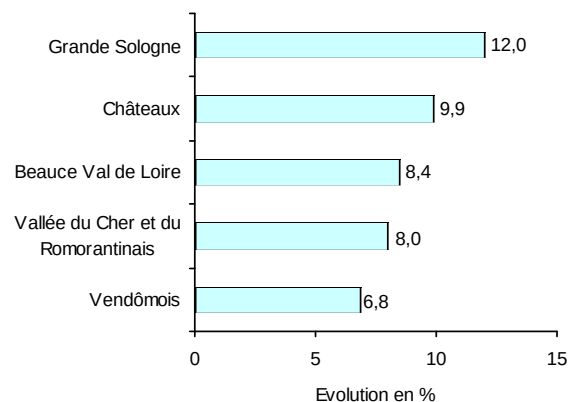
*A noter que la progression la plus forte est enregistrée dans la communauté de communes Cœur de Sologne (+ 26 %). Elle s'explique en partie par le recensement en 2007 des cottages de CenterParcs comme résidences secondaires, ce qui n'était pas le cas lors du recensement de 1999.

D'après source INSEE - RP 1999 et RP 2007 - Exploitation principale

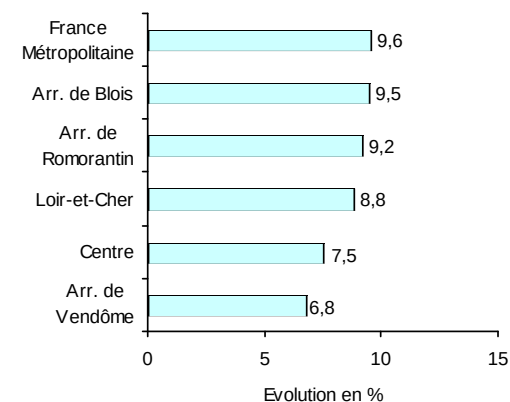
par communauté de communes*



par pays



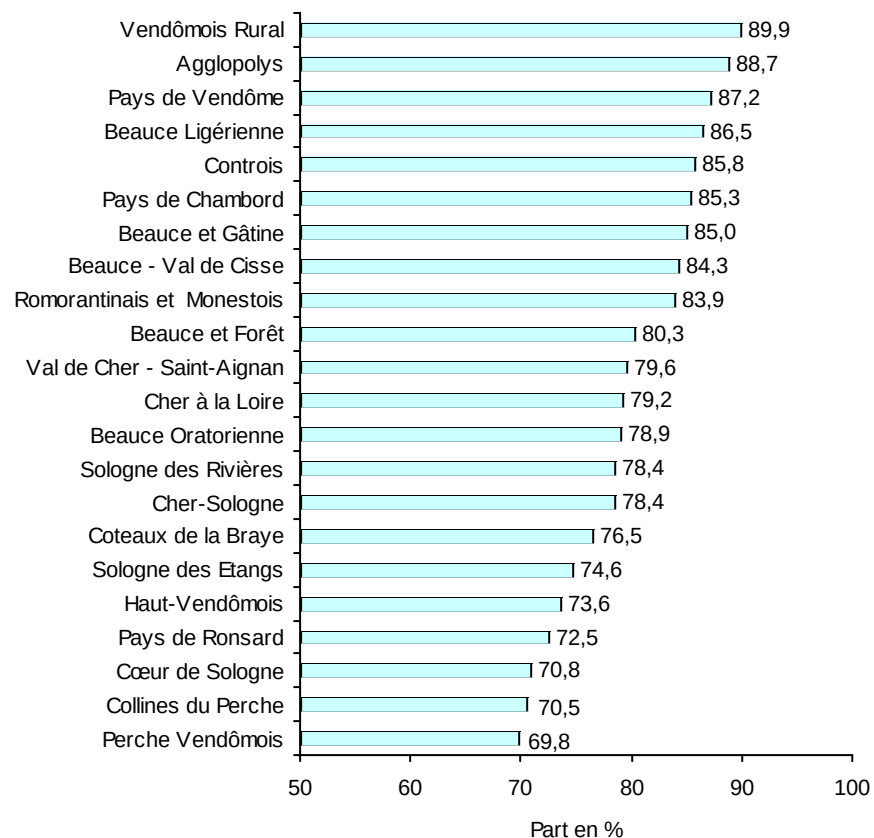
par territoire



Les résidences principales

Part des résidences principales parmi les logements en 2007 (en %)

par communauté de communes

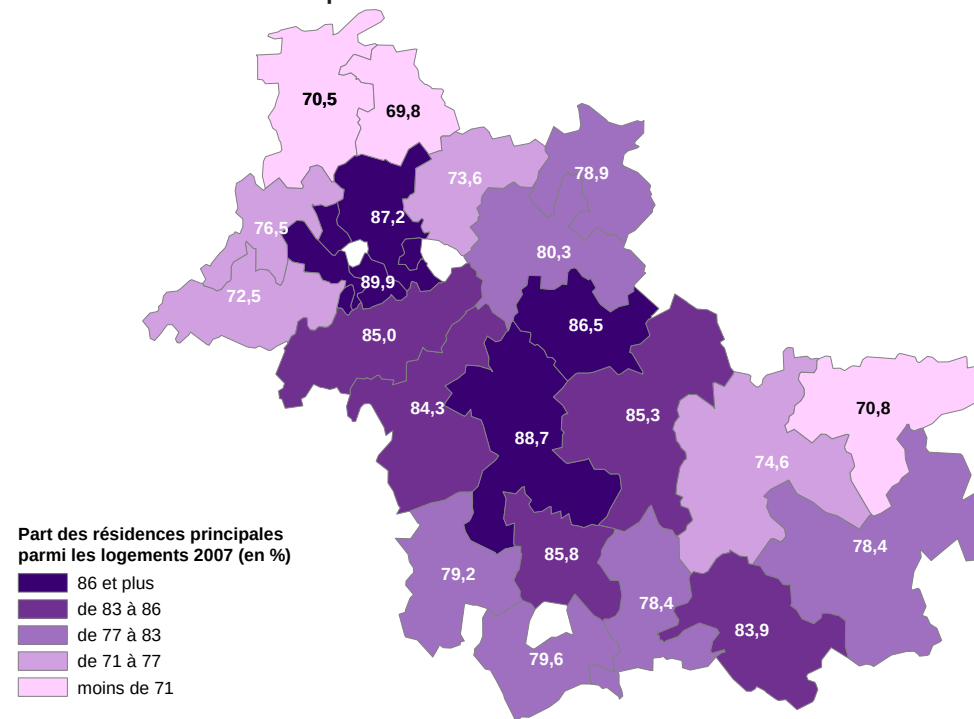


Résidence principale

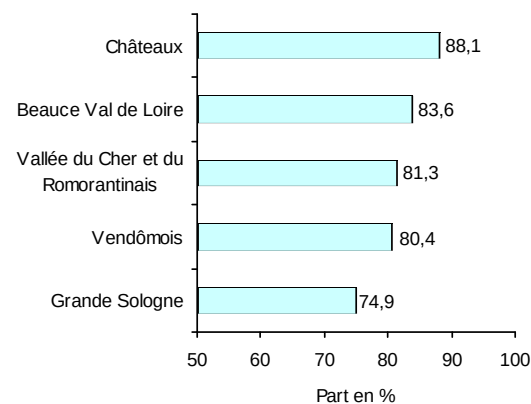
Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

D'après source INSEE - RP 1999 et RP 2007 - Exploitation principale

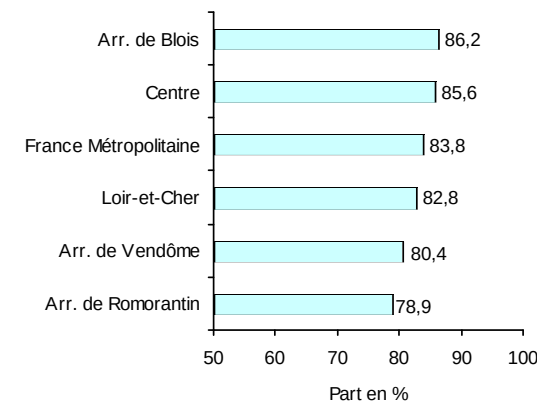
par communauté de communes



par pays

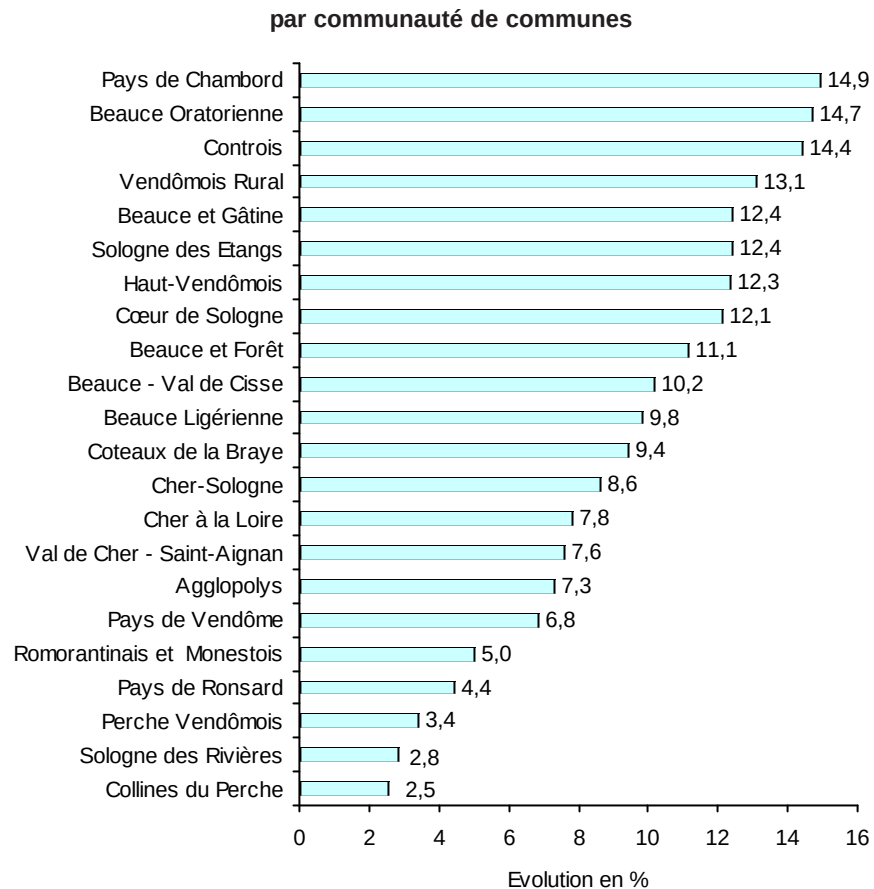


par territoire



Les résidences principales

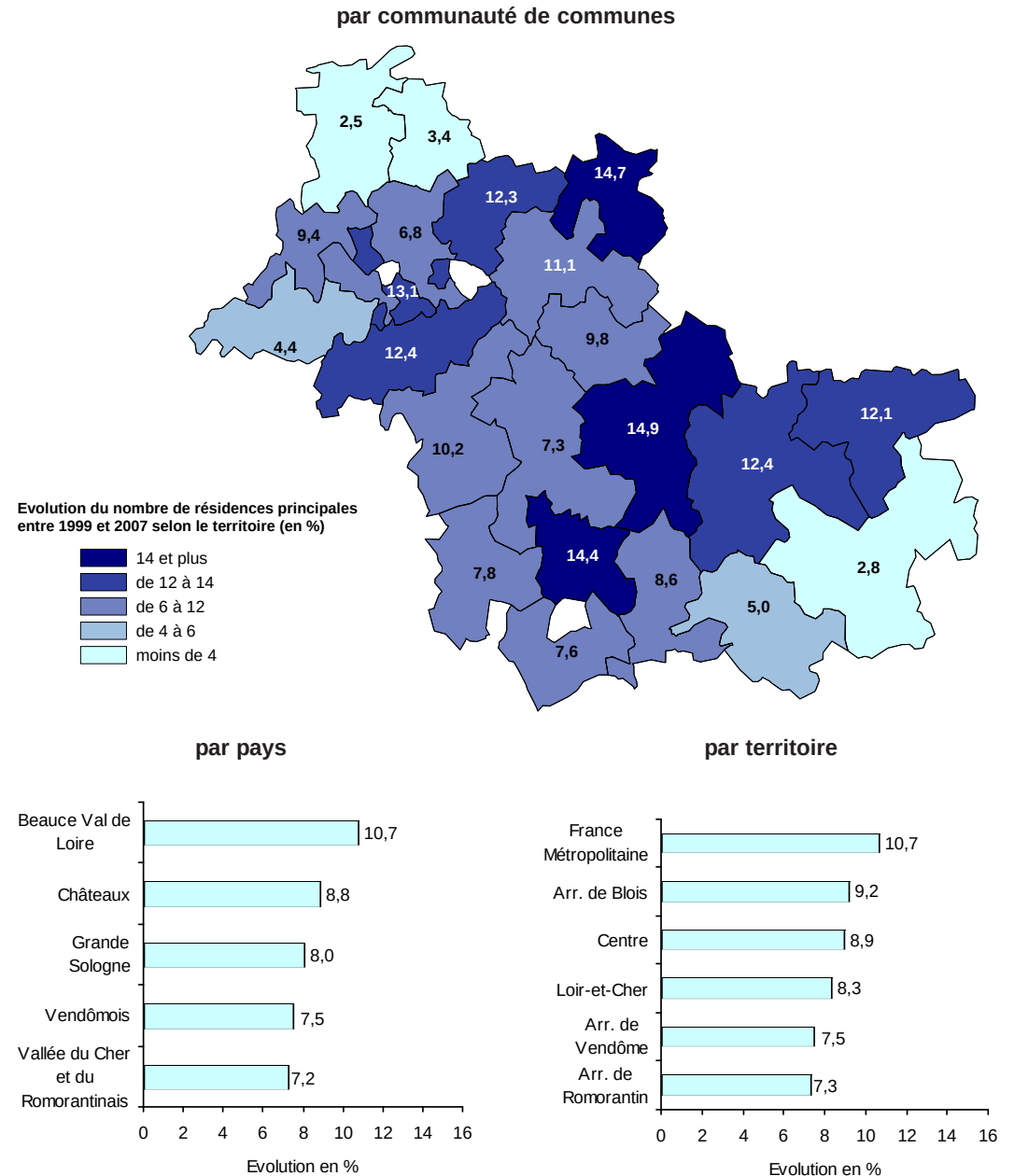
Evolution du nombre de résidences principales entre 1999 et 2007 (en %)



Résidence principale

Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

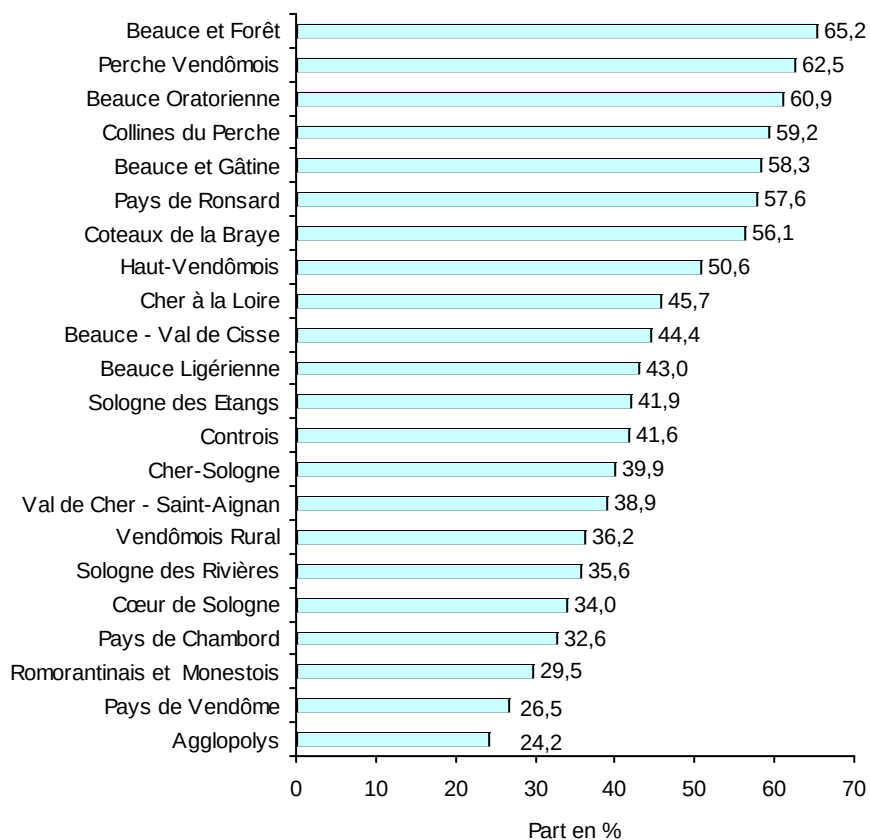
D'après source INSEE - RP 1999 et RP 2007 - Exploitation principale



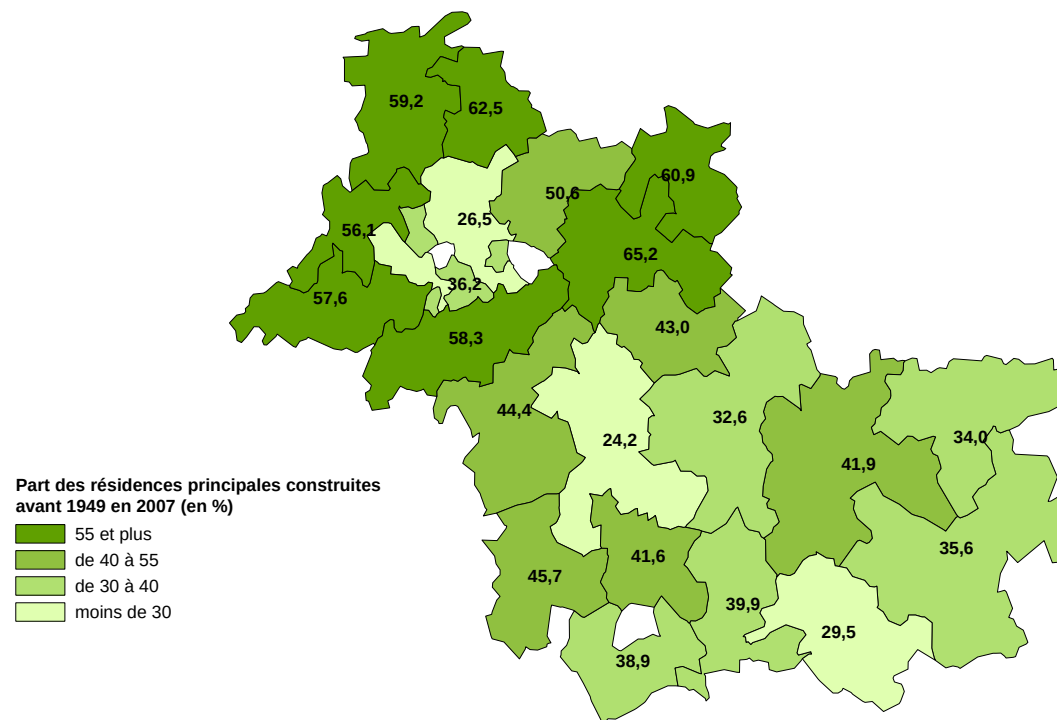
Les résidences principales

Part en 2007 des résidences principales construites avant 1949 (en %)

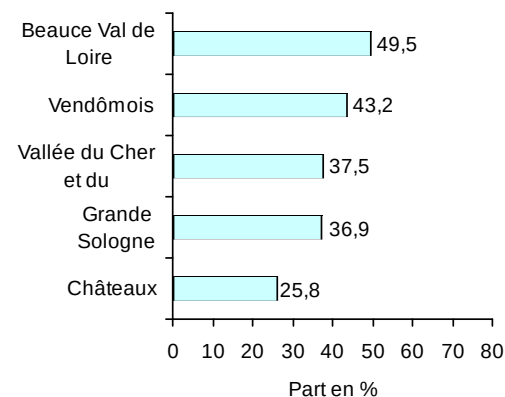
par communauté de communes



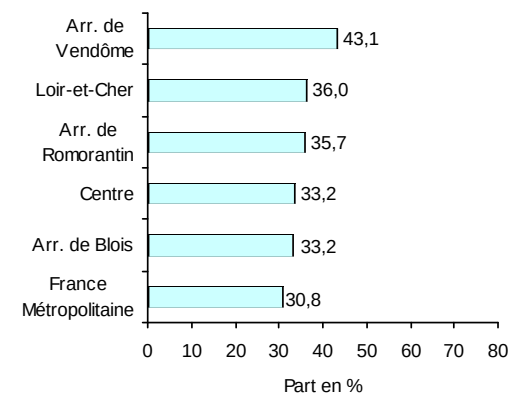
par communauté de communes



par pays



par territoire

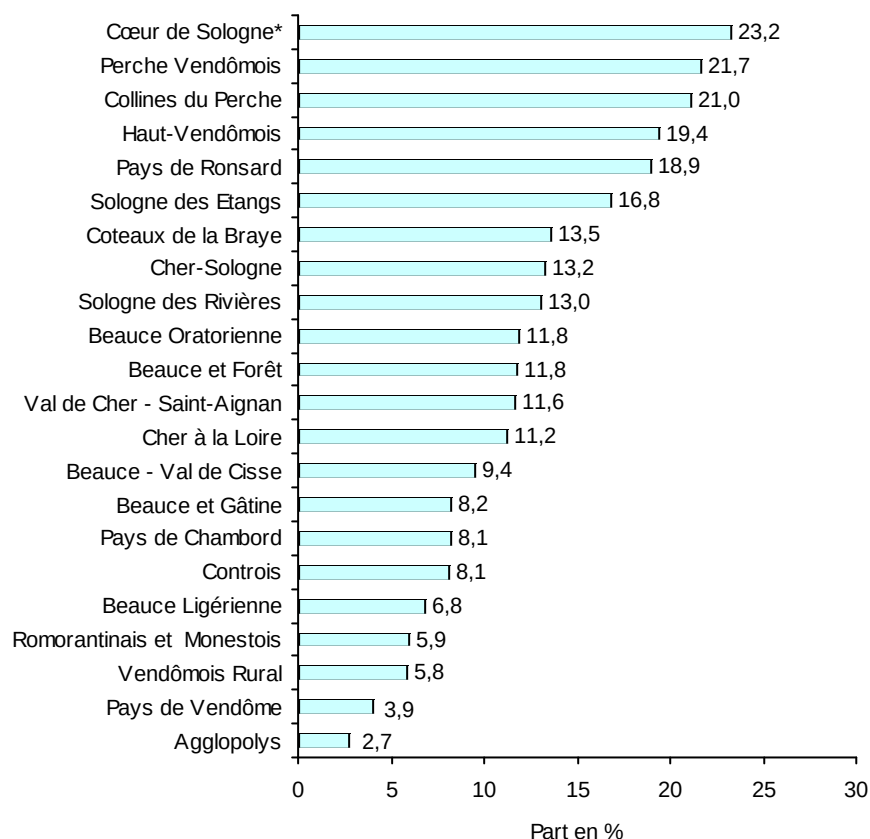


D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation principale (résidences principales construites avant 2005)

Les résidences secondaires et les logements occasionnels

Part des résidences secondaires et des logements occasionnels parmi les logements en 2007 (en %)

par communauté de communes



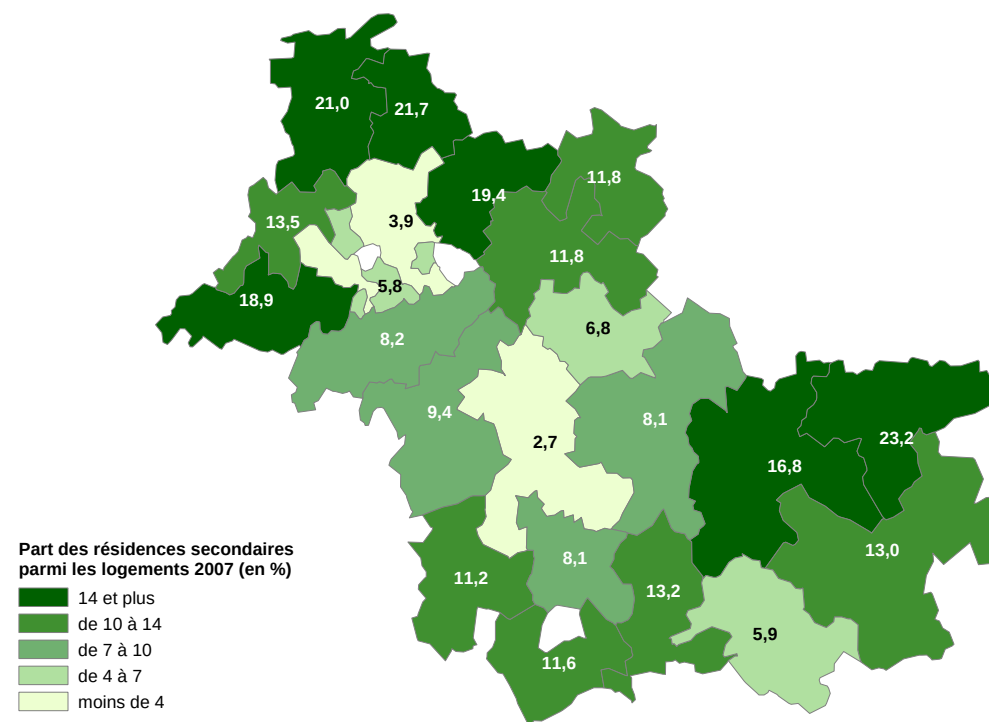
Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi les deux catégories sont souvent regroupées.

Un logement occasionnel est un logement ou une pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

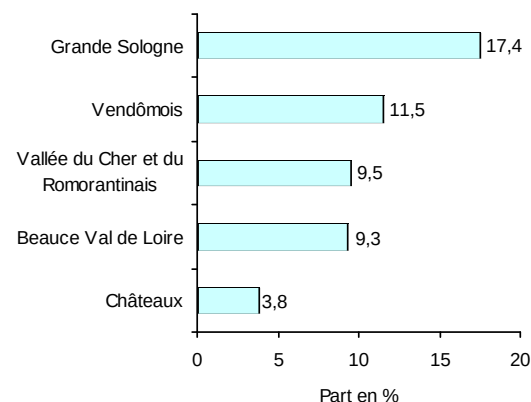
*A noter que la part importante constatée dans la communauté de communes Cœur de Sologne (23,2 %) s'explique en partie par le recensement des cottages de CenterParcs comme résidences secondaires.

D'après source INSEE - RP 1999 et RP 2007 - Exploitation principale

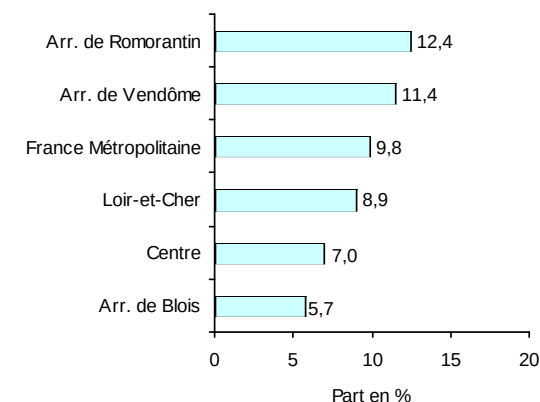
par communauté de communes



par pays



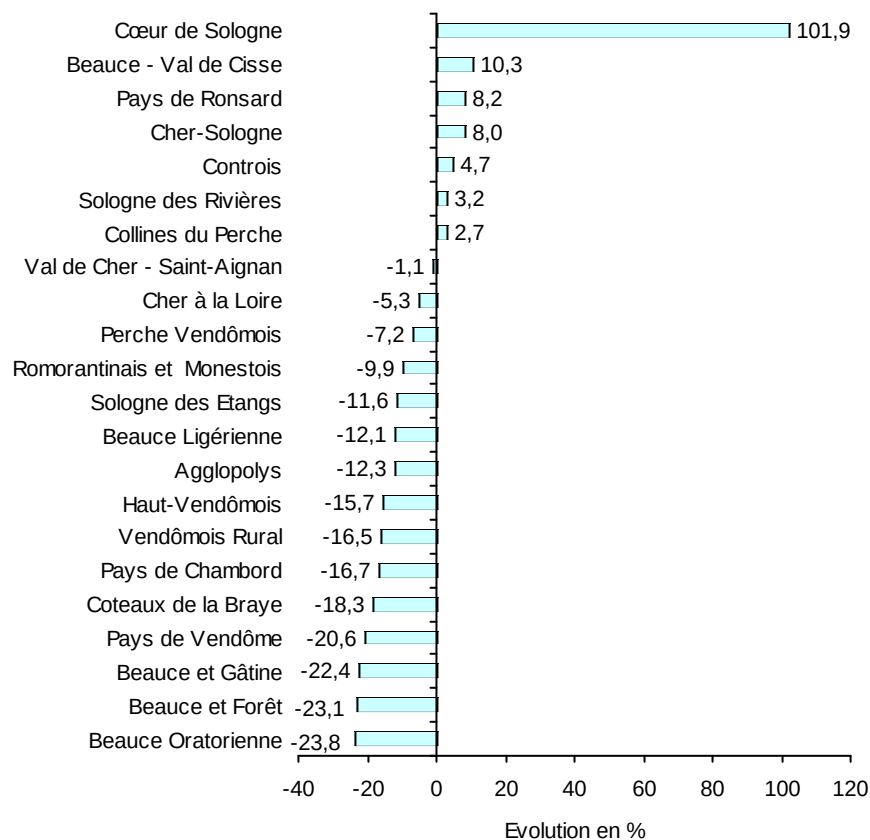
par territoire



Les résidences secondaires et les logements occasionnels

Evolution du nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels entre 1999 et 2007 (en %)

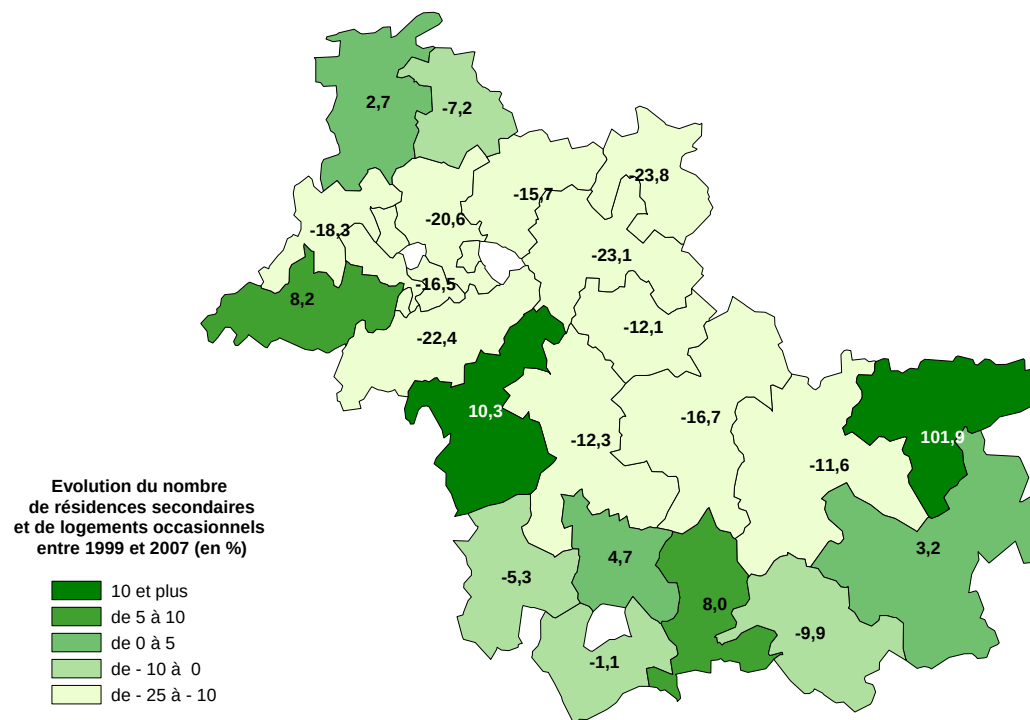
par communauté de communes



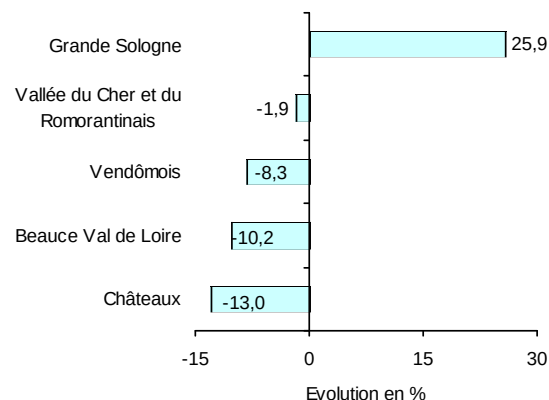
*A noter que la progression la plus forte est enregistrée dans la communauté de communes Cœur de Sologne (+ 102%). Elle s'explique en partie par le recensement en 2007 des cottages de CenterParcs comme résidences secondaires, ce qui n'était pas le cas lors du recensement de 1999. Cette modification impacte également naturellement les territoires du Pays de Grande Sologne et de l'arrondissement de Romorantin qui enregistrent aussi des évolutions positives.

D'après source INSEE - RP 1999 et RP 2007 - Exploitation principale

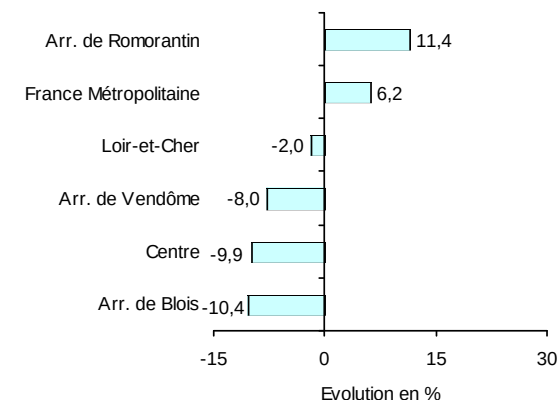
par communauté de communes



par pays



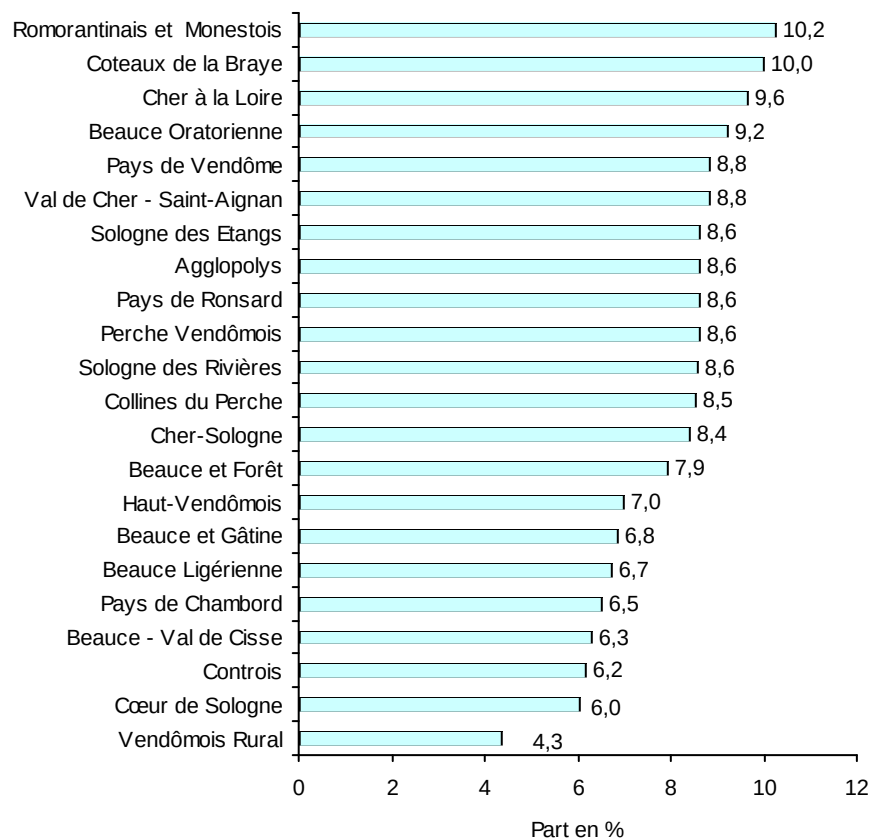
par territoire



Les logements vacants

Part des logements vacants parmi les logements en 2007 (en %)

par communauté de communes

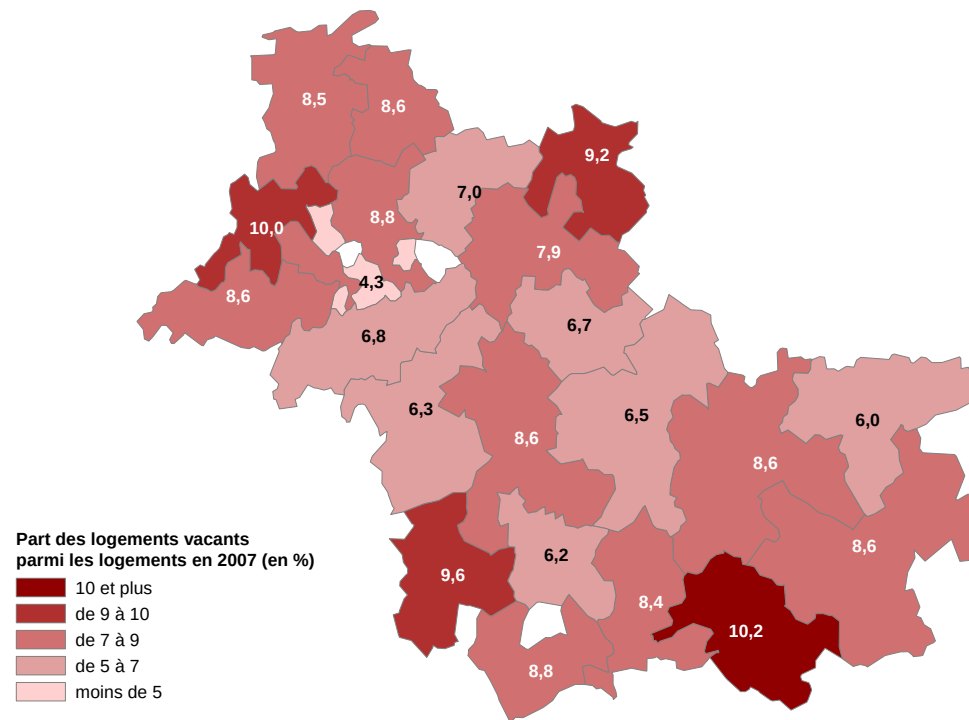


Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

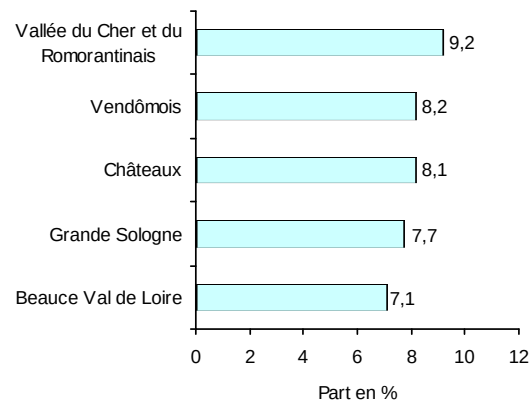
- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

D'après source INSEE - RP 2007 - Exploitation principale

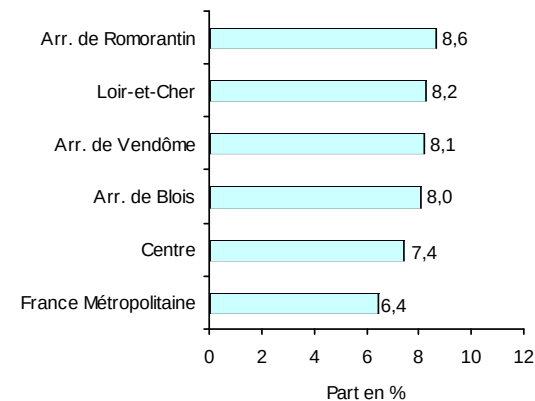
par communauté de communes



par pays



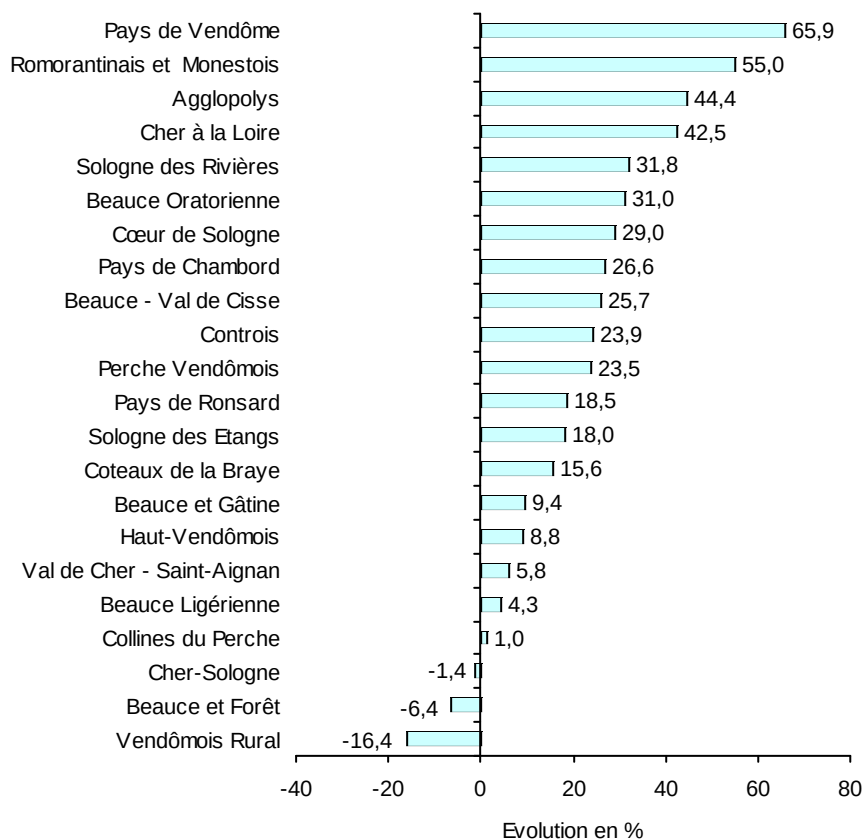
par territoire



Les logements vacants

Evolution du nombre de logements vacants entre 1999 et 2007 (en %)

par communauté de communes

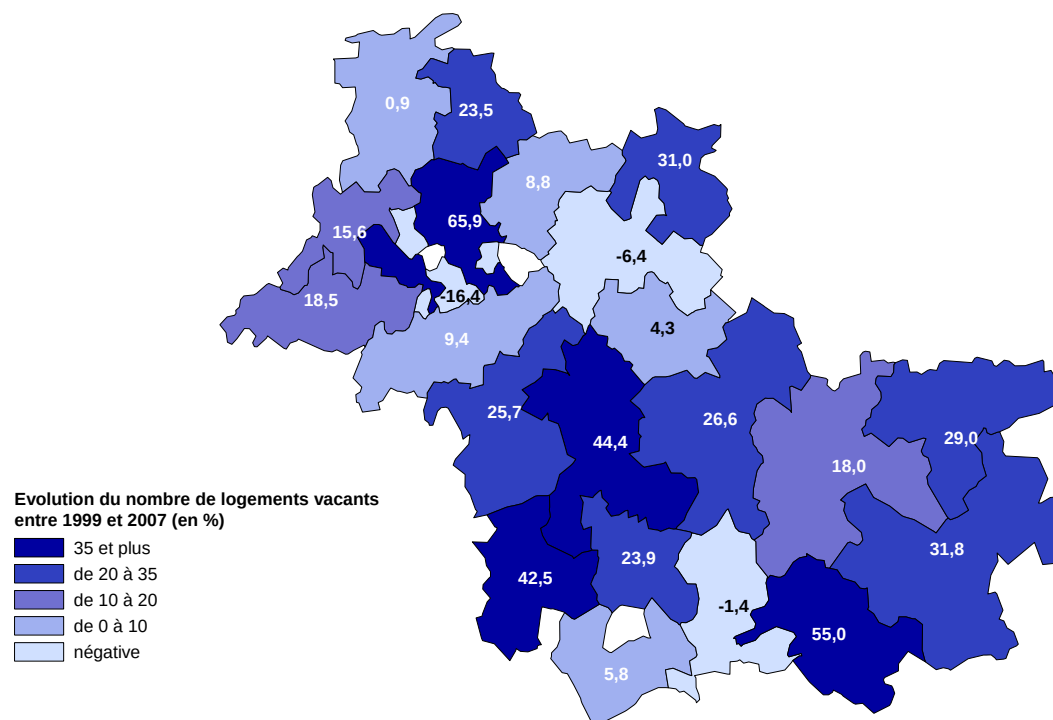


Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

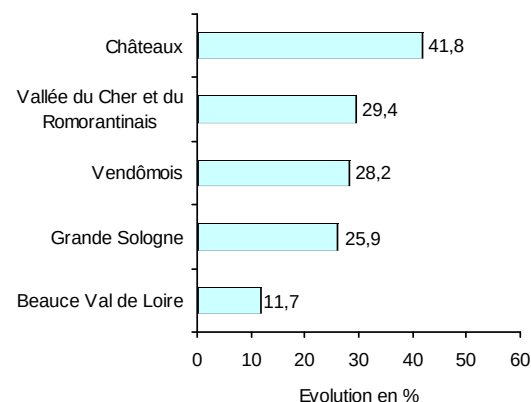
- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

D'après source INSEE - RP 1999 et RP 2007 - Exploitation principale

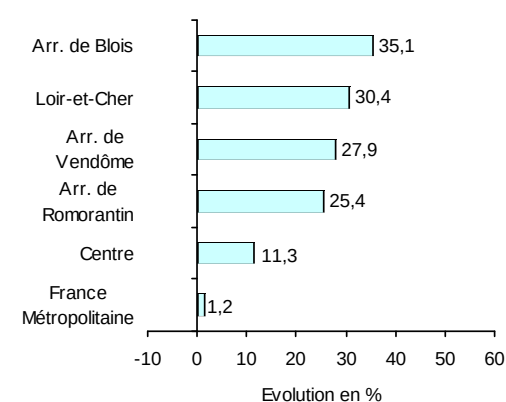
par communauté de communes



par pays



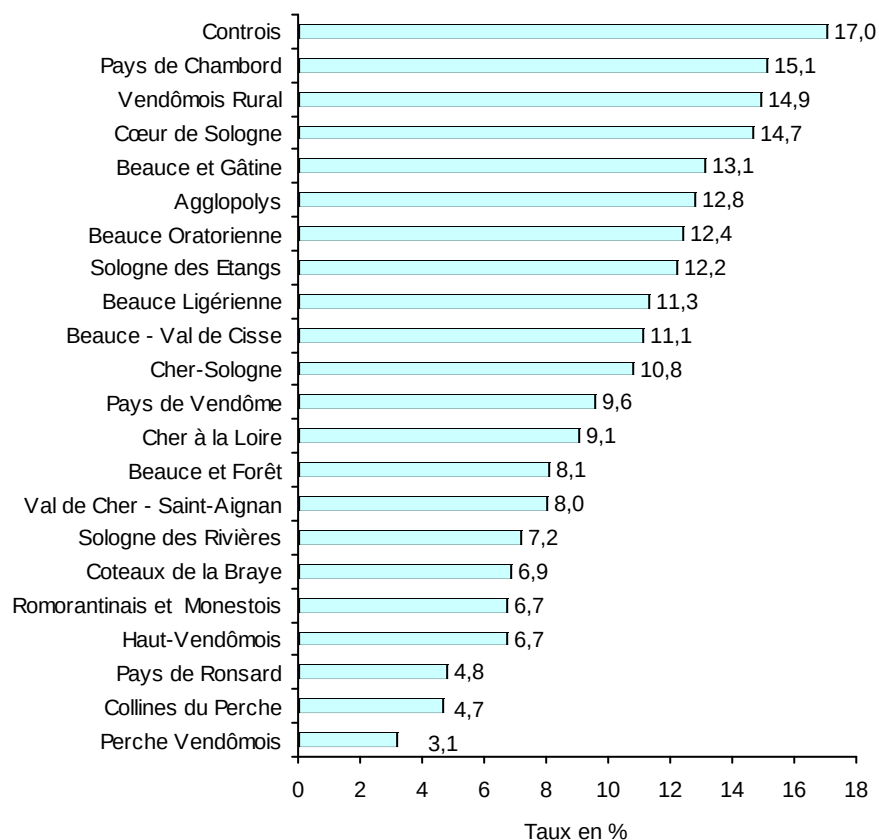
par territoire



La construction de logements

Taux de construction nouvelle 2000-2008

par communauté de communes



Taux de construction nouvelle 2000-2008 :

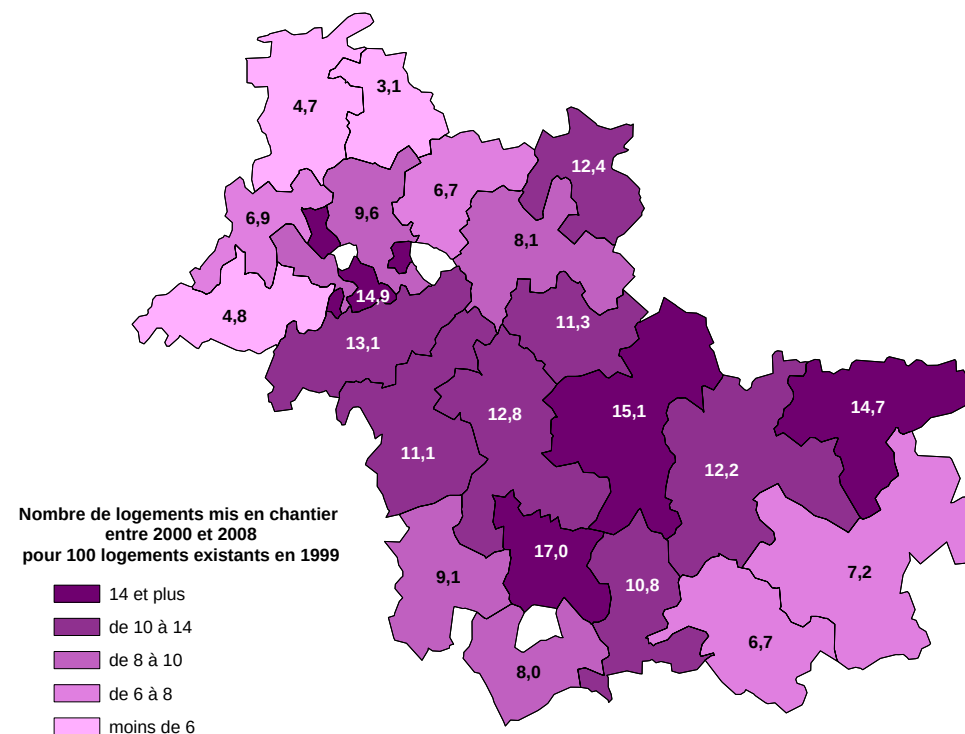
Rapporté au parc en début de période, le nombre des logements mis en chantier entre 2000 et 2008 permet de mesurer la dynamique de construction pour chaque territoire.

Avertissement :

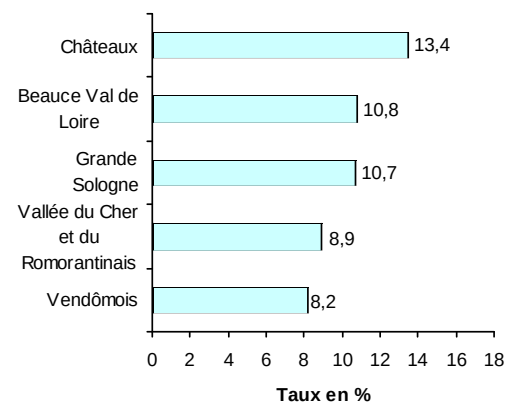
En 2007, les données concernant la ville de Romorantin sont très incomplètes. Une grande partie des informations communiquées par la ville, qui instruit désormais les permis de construire, n'a pu être intégrée dans SITADEL. Le retard a été a priori comblé en 2008.

D'après sources DRE (SITADEL) - INSEE (RGP99)

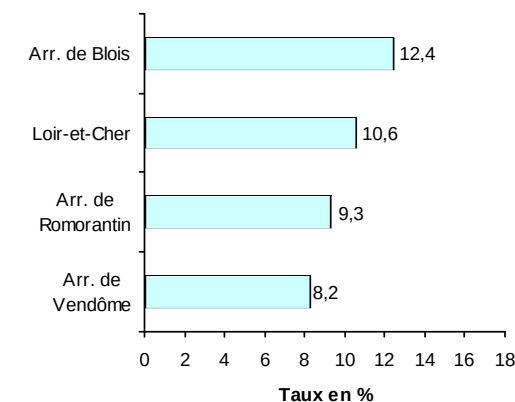
par communauté de communes



par pays



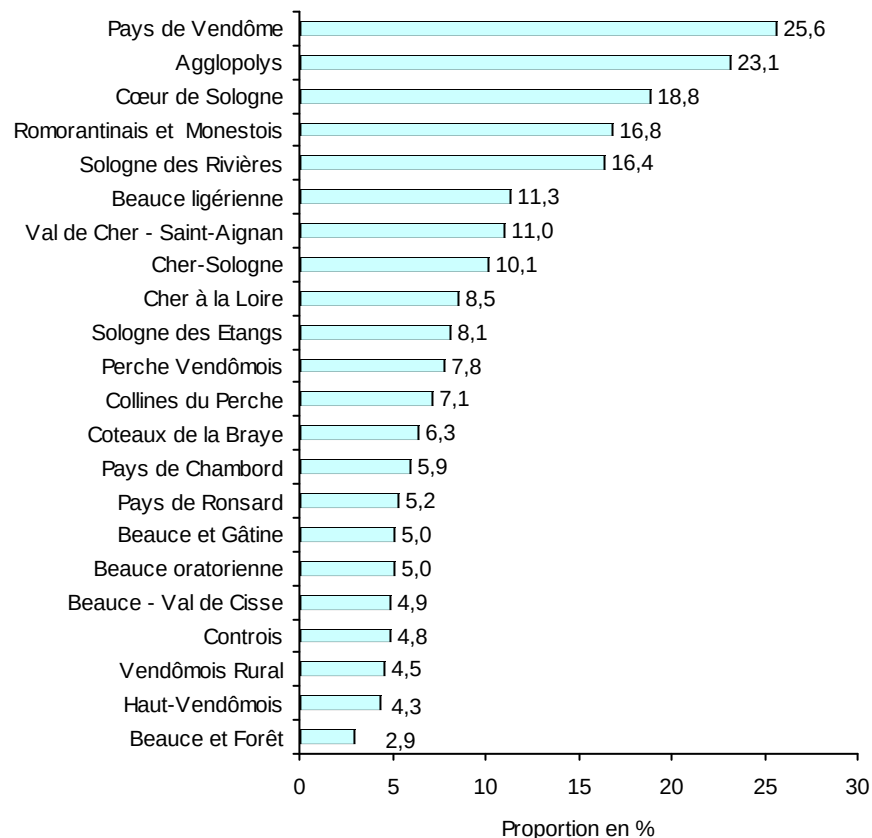
par territoire



Les logements sociaux

Proportion de logements HLM dans le total des résidences principales

par communauté de communes



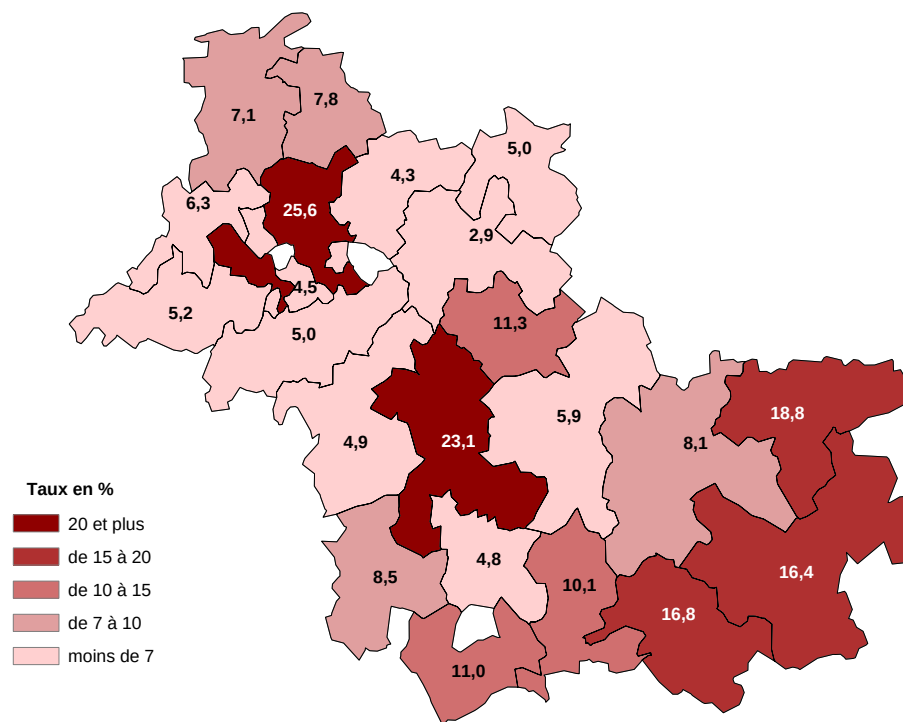
Proportion de logements HLM : nombre de logements HLM au 1er janvier 2009 rapporté au nombre de résidences principales en 2006.

L'enquête sur le parc locatif social (EPLS) a été rénovée en 1999. Elle est réalisée chaque année par les directions régionales de l'Équipement pour le compte du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

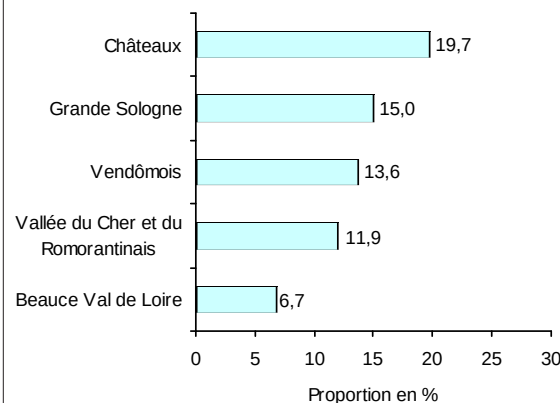
Cette enquête est adressée aux organismes HLM (offices publics d'HLM, sociétés d'HLM, sociétés d'économie mixte, associations, fondations, etc.). Les collectivités territoriales qui gèrent directement leur patrimoine social ne font pas partie de l'enquête. Sont exclus du champ d'investigation les logements-foyers, d'insertion, d'urgence et de transit, les résidences sociales, les résidences universitaires, les logements HLM attribués à des étudiants et les logements ne faisant pas l'objet d'un bail à loyer.

D'après sources : DDT (EPLS 2009) - INSEE (RP 2006 - Exploitation principale)

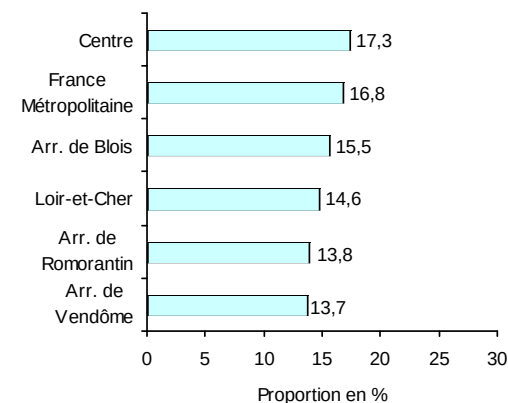
par communauté de communes



par pays



par territoire

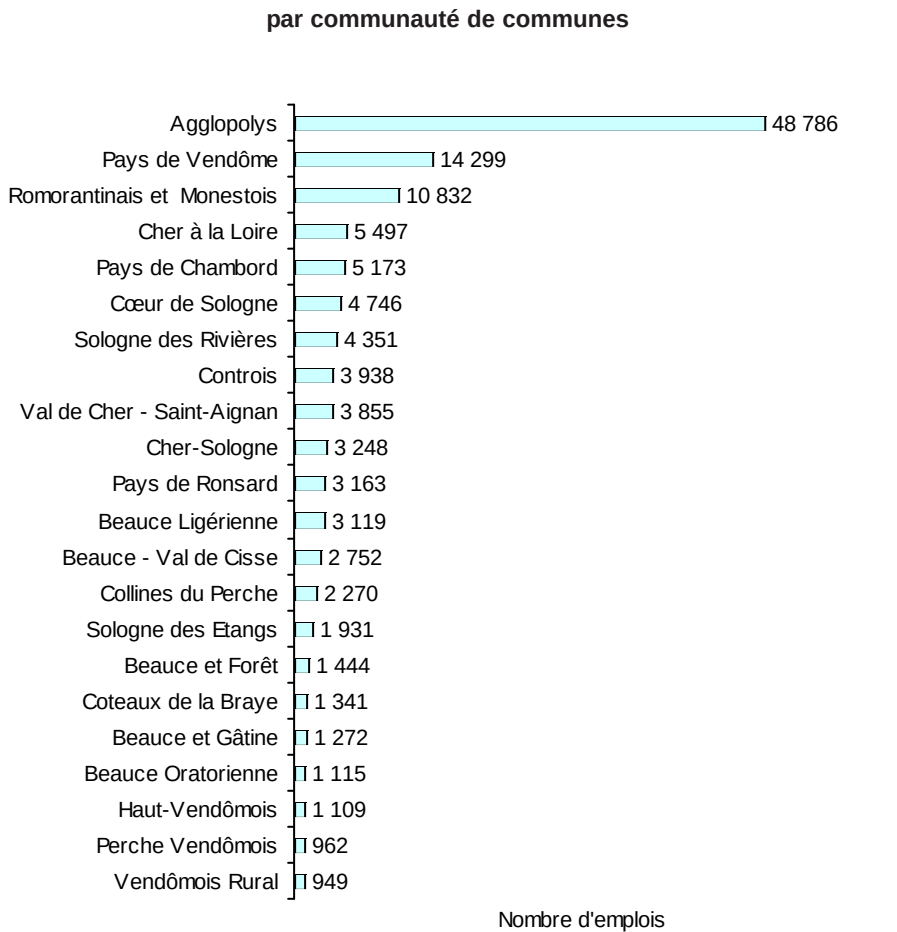


- 3 -

Les dynamiques économiques

L'emploi total

Nombre total d'emplois en 2007

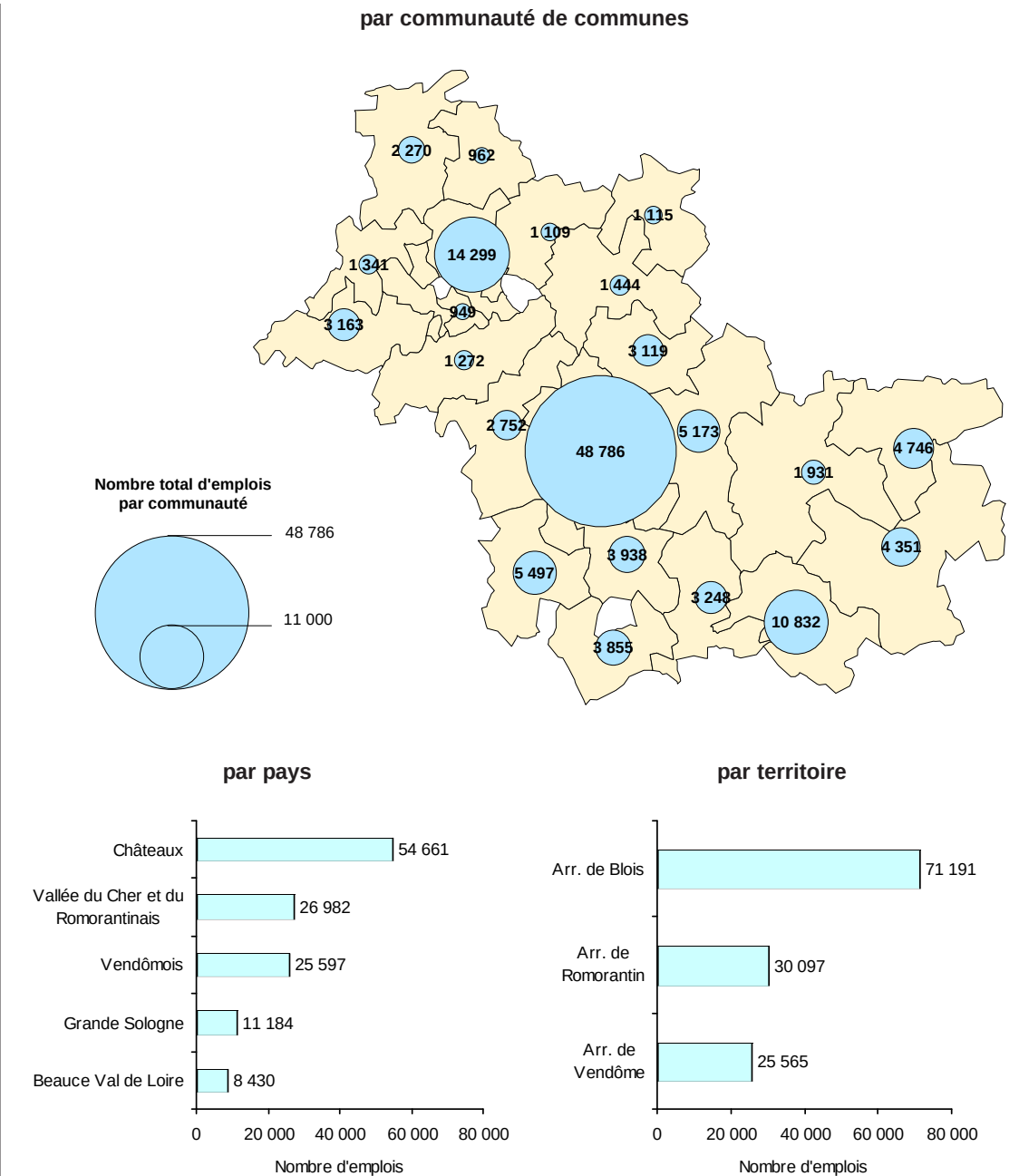


Les sources des données sur l'emploi
Deux sources sont principalement mobilisables pour analyser l'emploi ; elles présentent chacune des caractéristiques différentes et apportent en conséquence des éclairages complémentaires.

Le **recensement** permet de faire le point sur l'ensemble des emplois, de façon détaillée, tant par activité que par territoire. Il permet donc une analyse structurelle ; il est toutefois connu avec un certain décalage temporel (3 ans).

L'UNEDIC publie chaque année le détail des emplois salariés du secteur privé non agricole, par activité et par commune. Le décalage est de 9 mois pour les données provisoires.

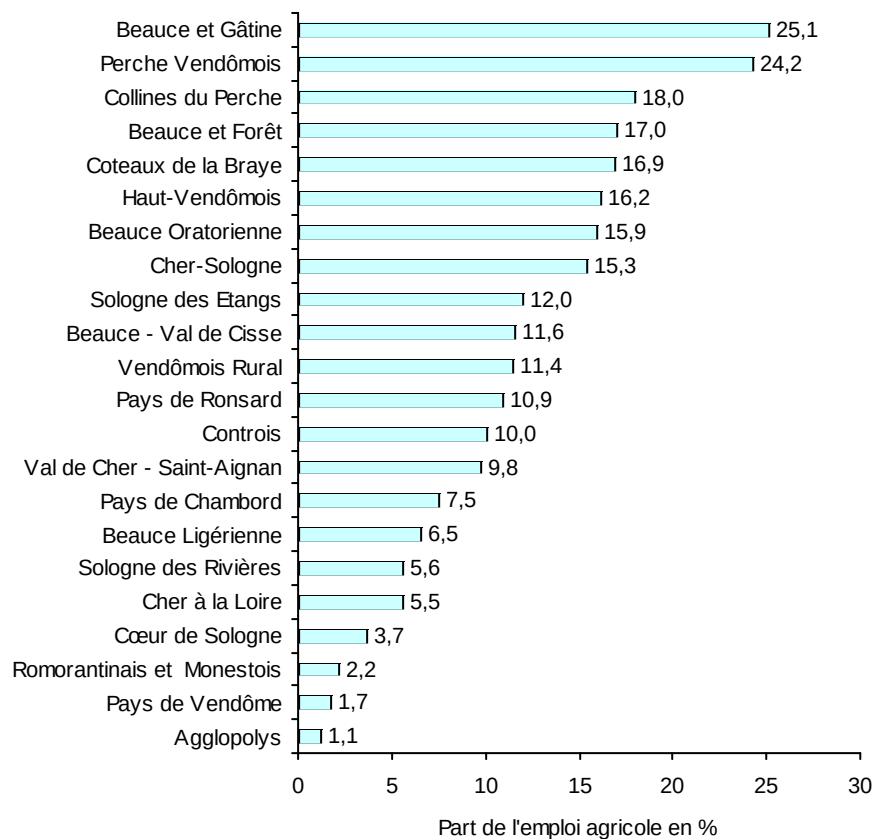
D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire



L'emploi total

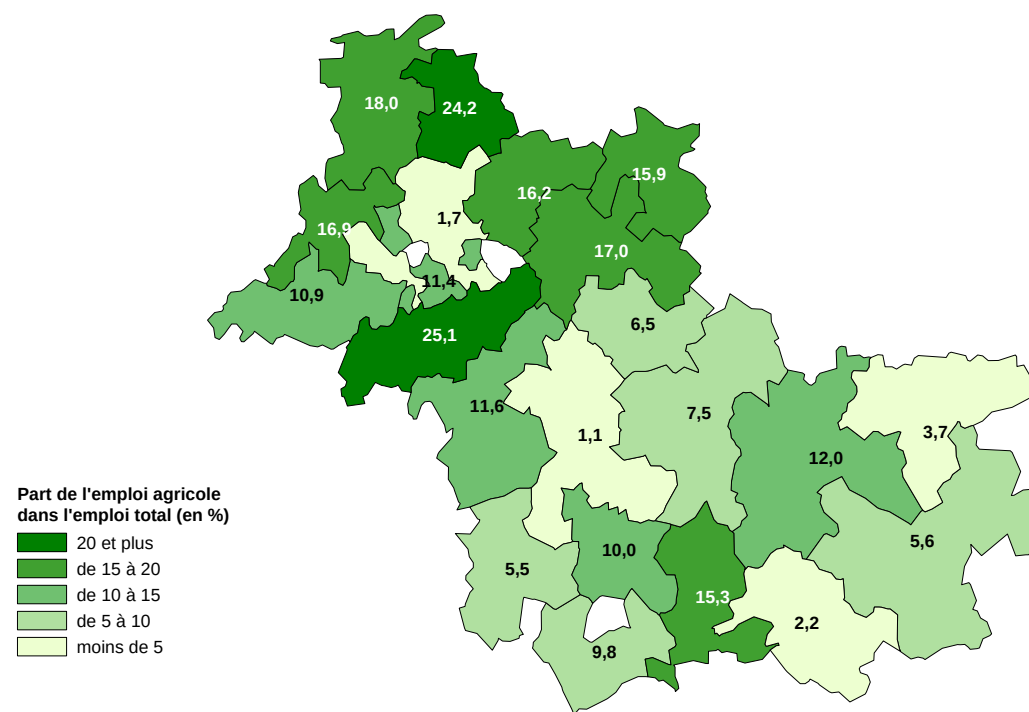
Poids de l'agriculture dans l'emploi total en 2007 (en %)

par communauté de communes

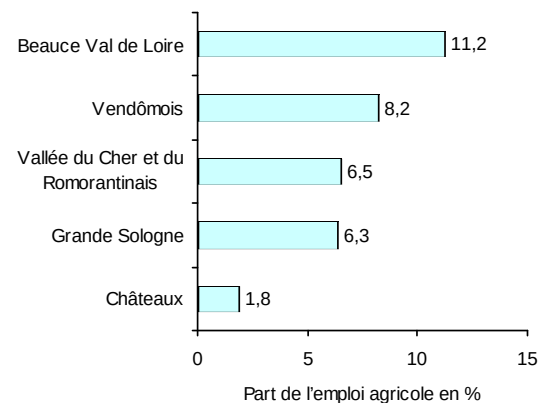


D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire

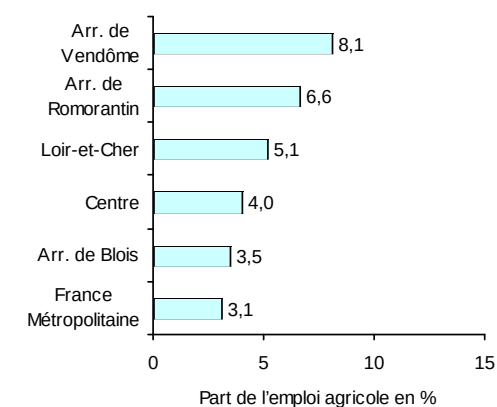
par communauté de communes



par pays



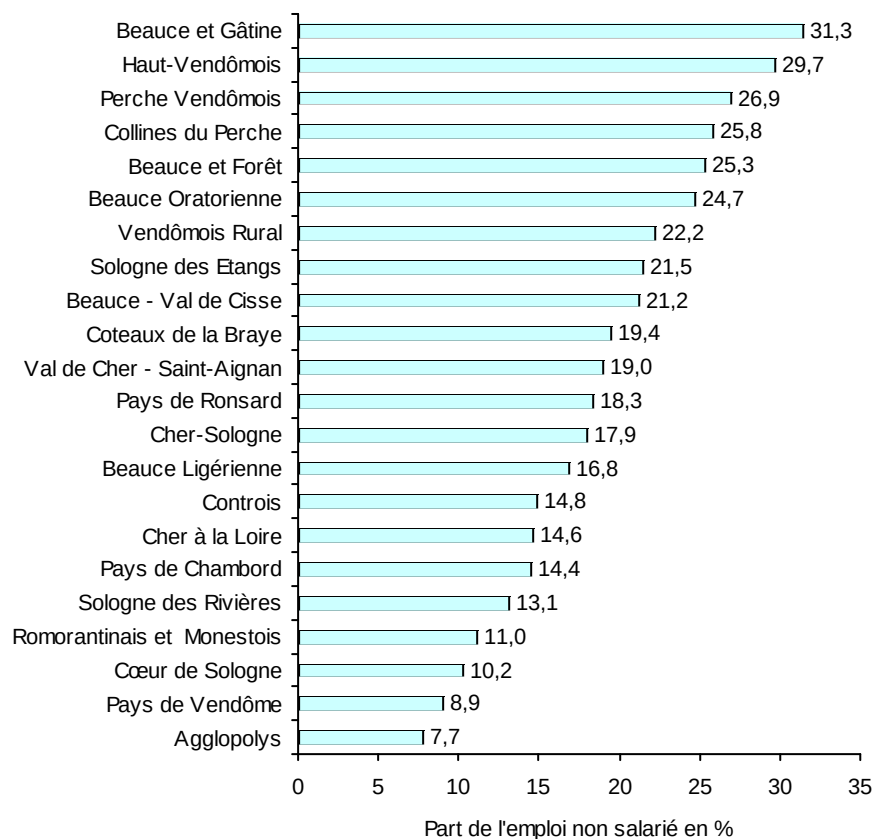
par territoire



L'emploi total

Poids de l'emploi non salarié dans l'emploi total en 2007 (en %)

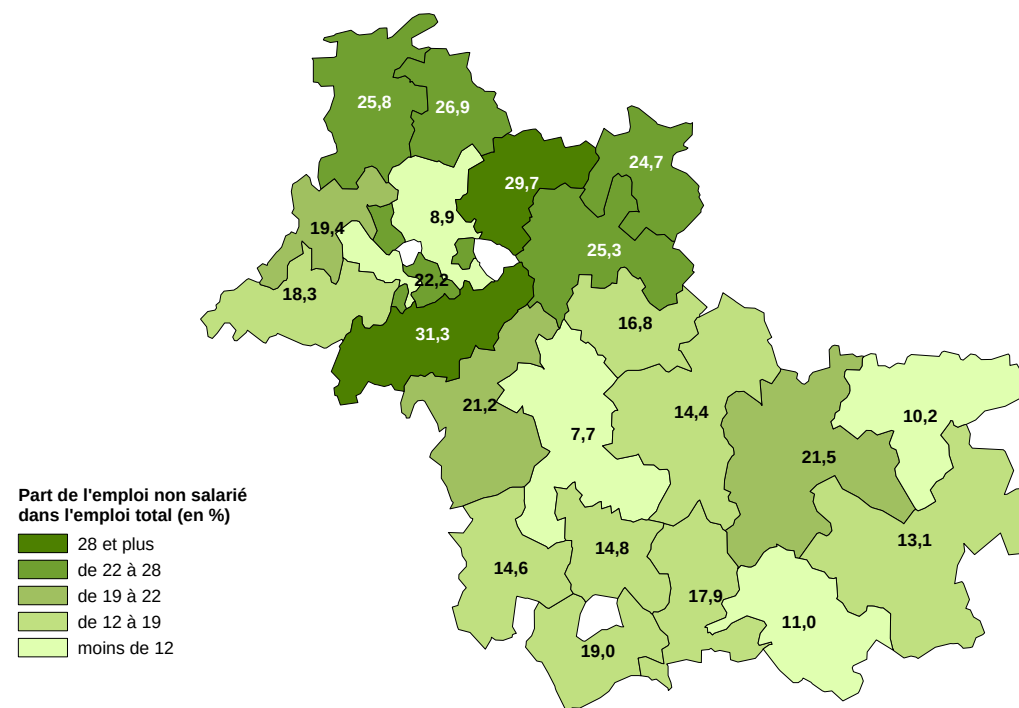
par communauté de communes



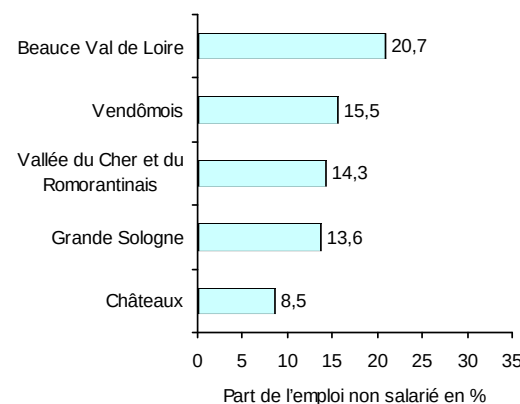
Les **non salariés** sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire

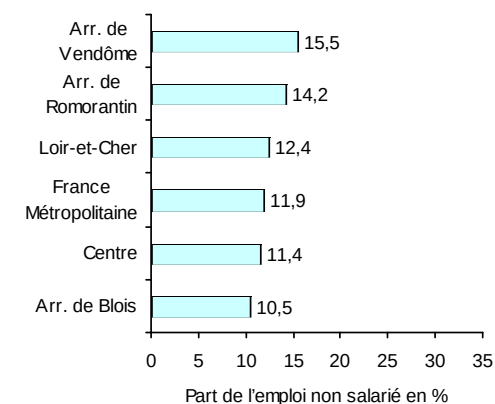
par communauté de communes



par pays



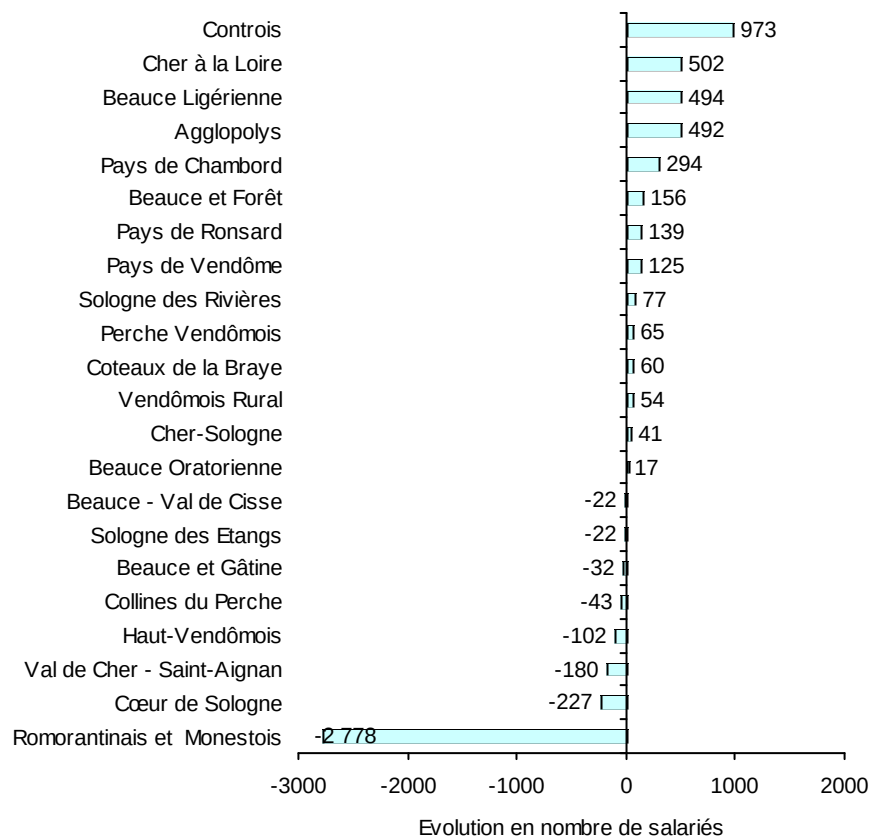
par territoire



L'emploi salarié privé

Evolution de l'emploi salarié privé entre 2000 et 2008 (hors agriculture)

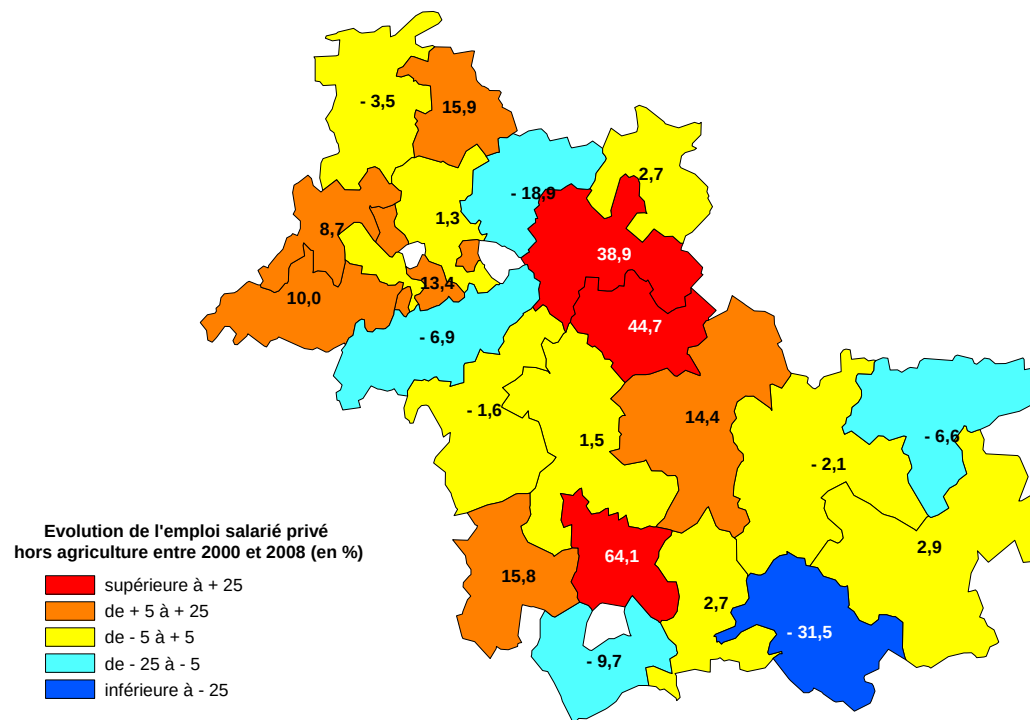
par communauté de communes (évolution en nombre d'emplois)



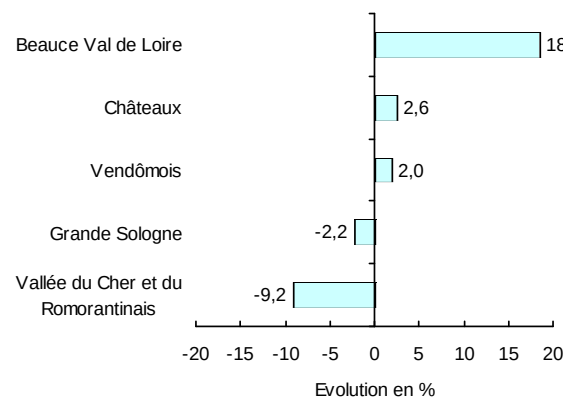
Le champ de l'UNEDIC s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : UNEDIC - 2000 - 2008 (données provisoires)

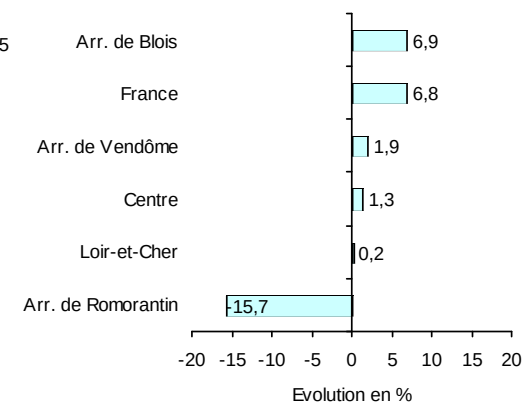
par communauté de communes (évolution en %)



par pays (évolution en %)

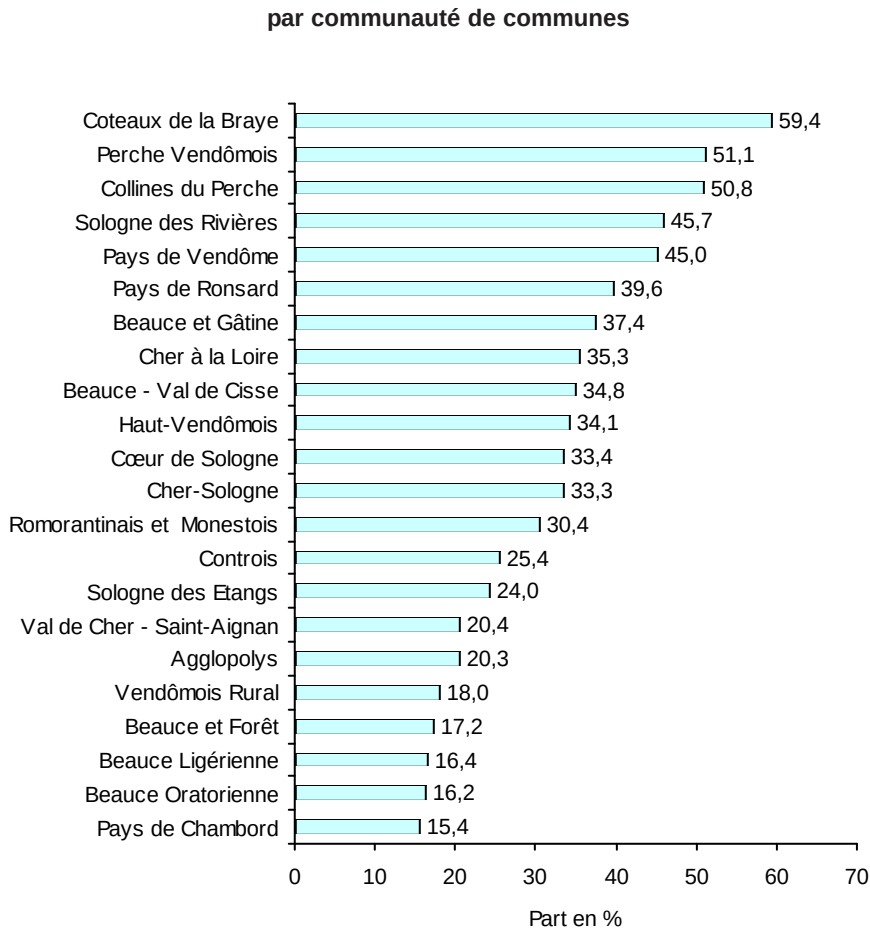


par territoire (évolution en %)



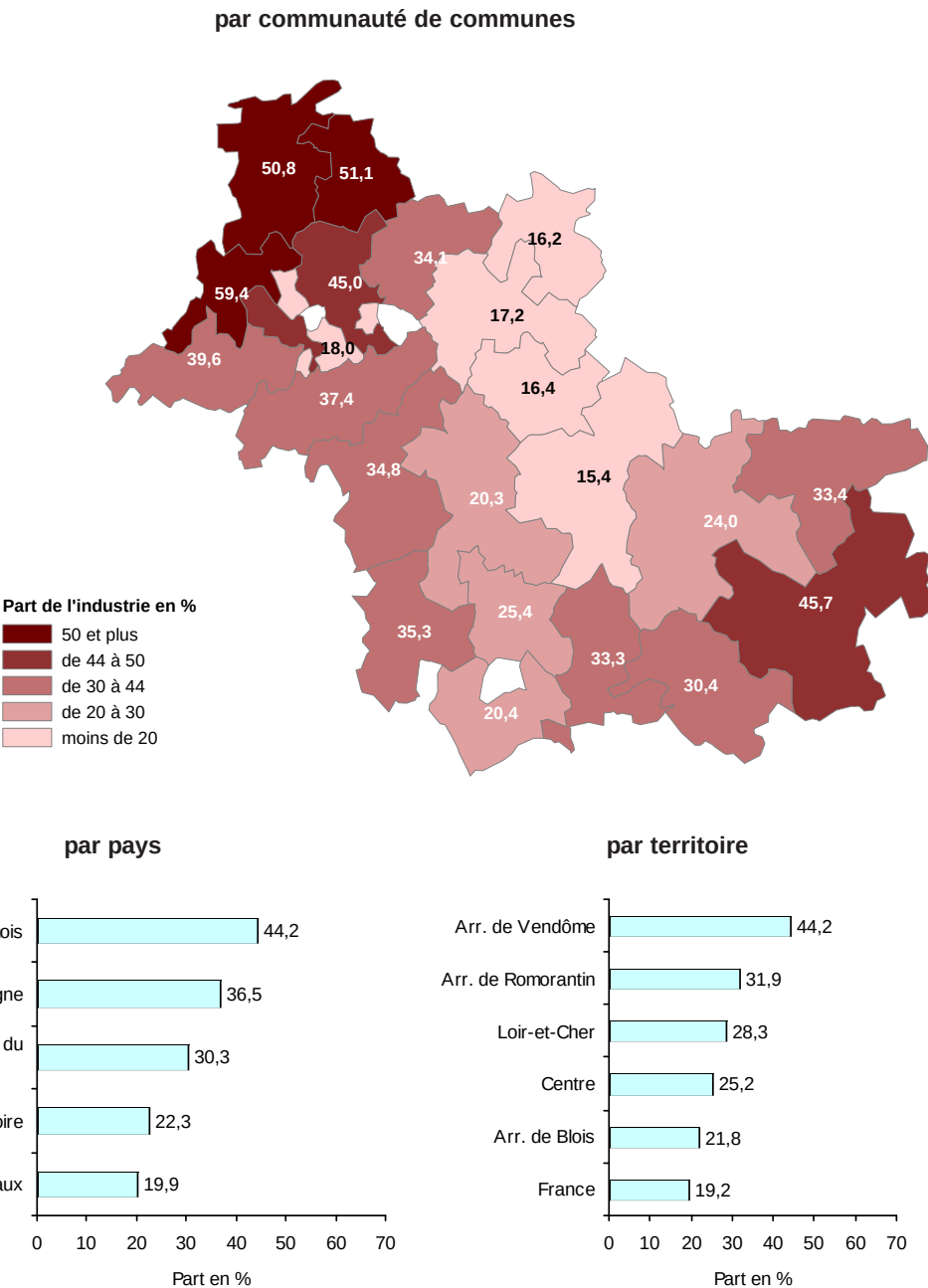
L'emploi salarié privé

Poids de l'industrie dans le total de l'emploi salarié privé en 2008 (en % - hors agriculture)



Le champ de l'UNEDIC s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

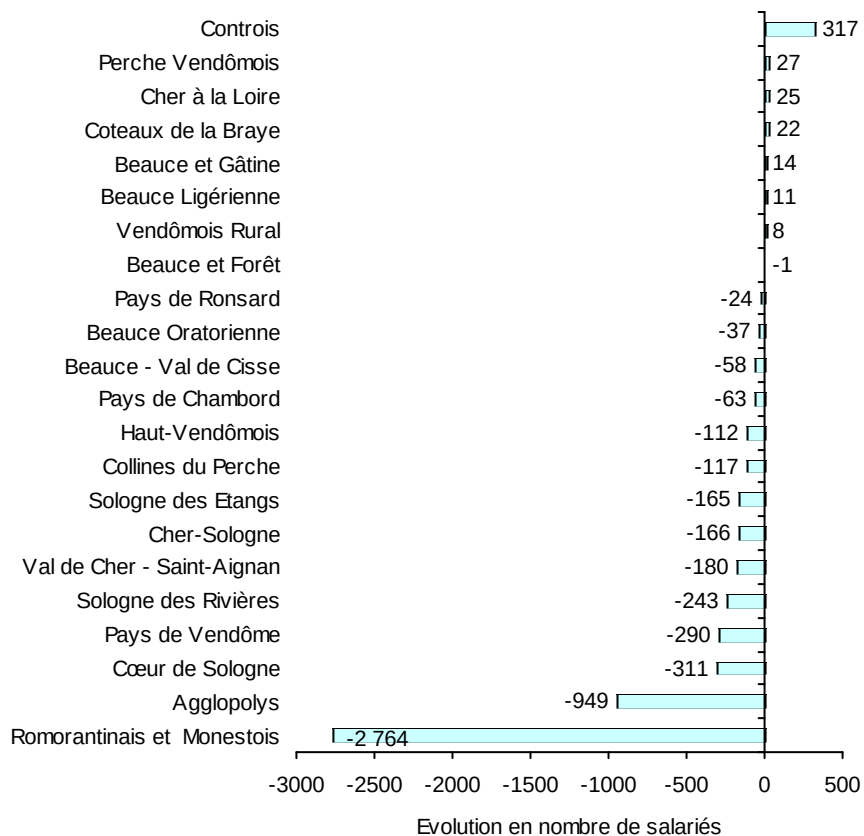
D'après source : UNEDIC 2008 (données provisoires)



L'emploi salarié privé

Evolution de l'emploi salarié privé de l'industrie entre 2000 et 2008

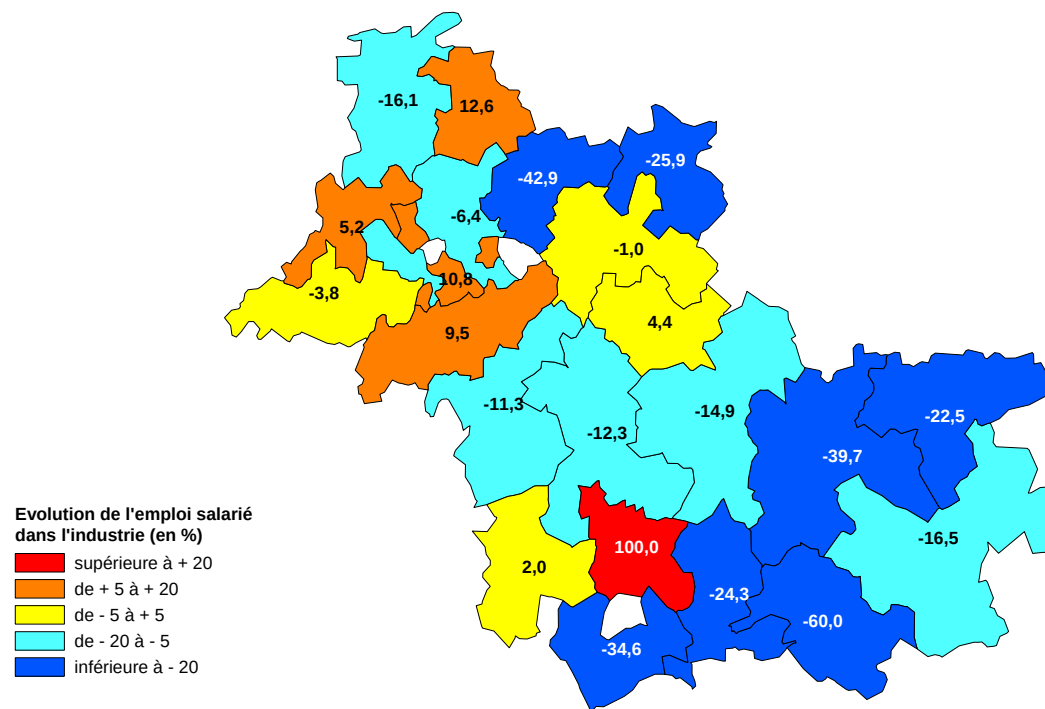
par communauté de communes (évolution en nombre d'emplois)



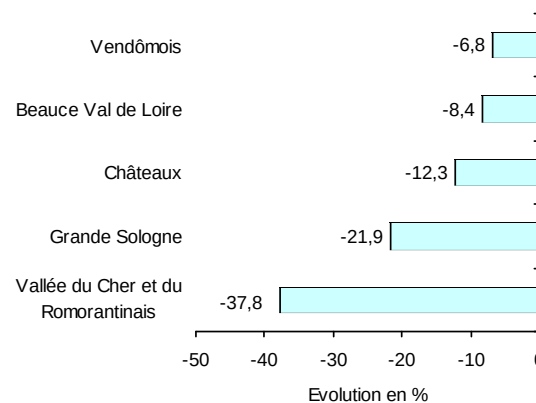
Le **champ de l'UNEDIC** s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : UNEDIC - 2000 - 2008 (données provisoires)

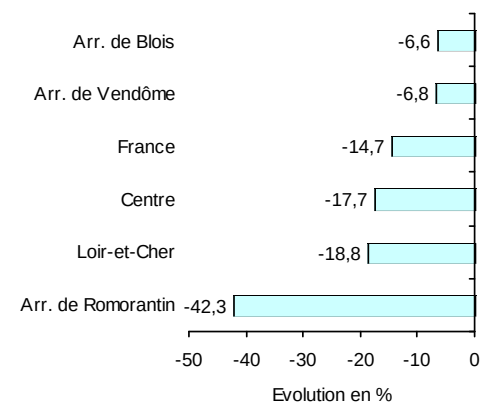
par communauté de communes (évolution en %)



par pays (évolution en %)



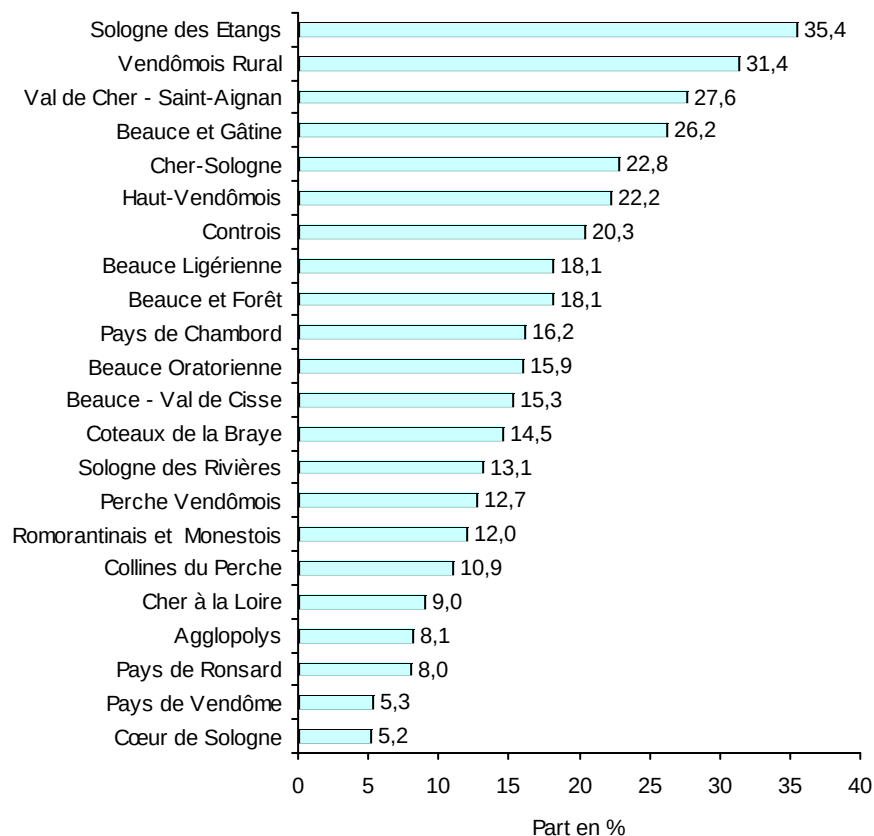
par territoire (évolution en %)



L'emploi salarié privé

Poids de la construction dans le total de l'emploi salarié privé en 2008 (en % - hors agriculture)

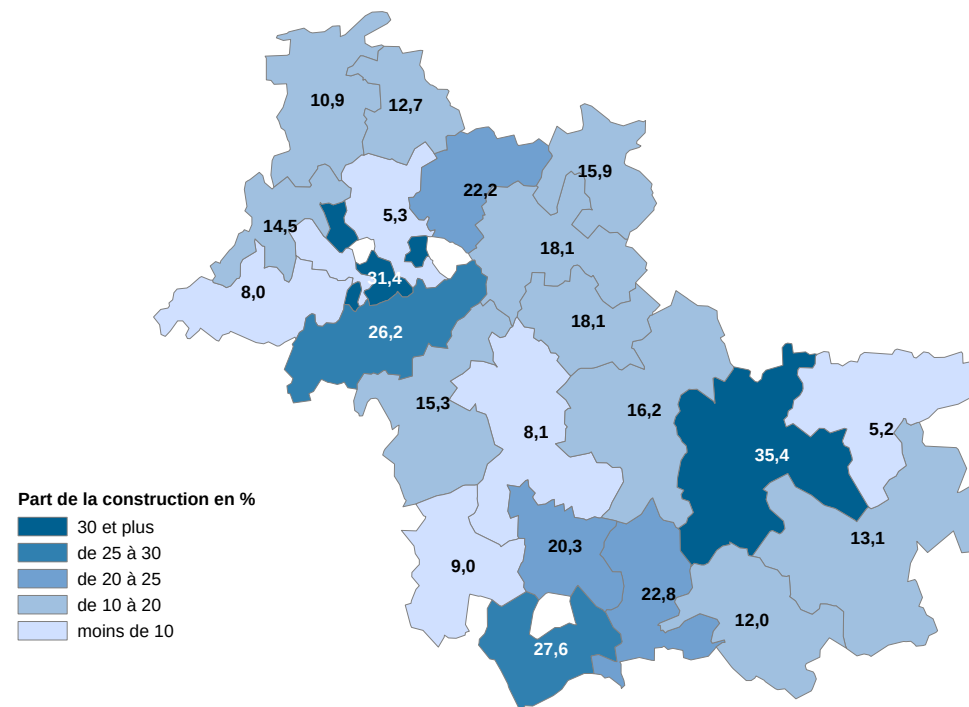
par communauté de communes



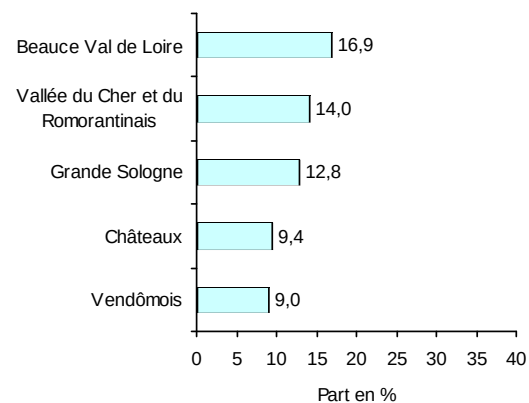
Le **champ de l'UNEDIC** s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : UNEDIC 2008 (données provisoires)

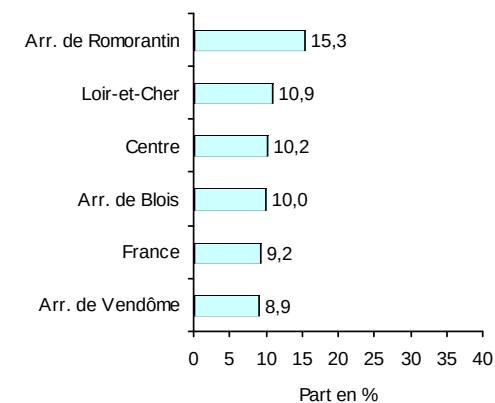
par communauté de communes



par pays



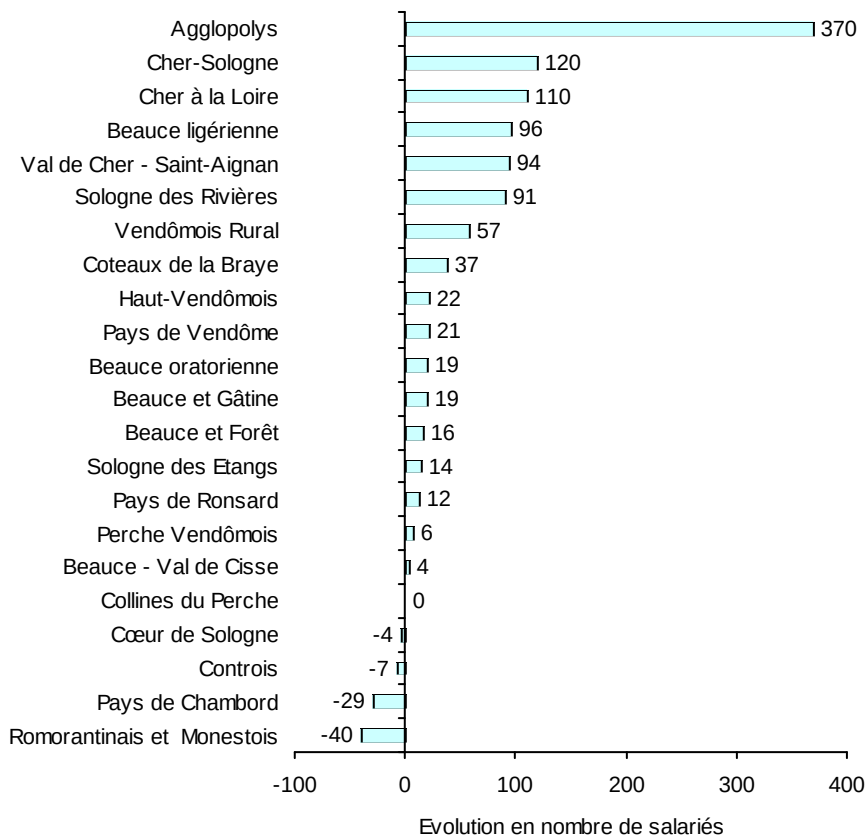
par territoire



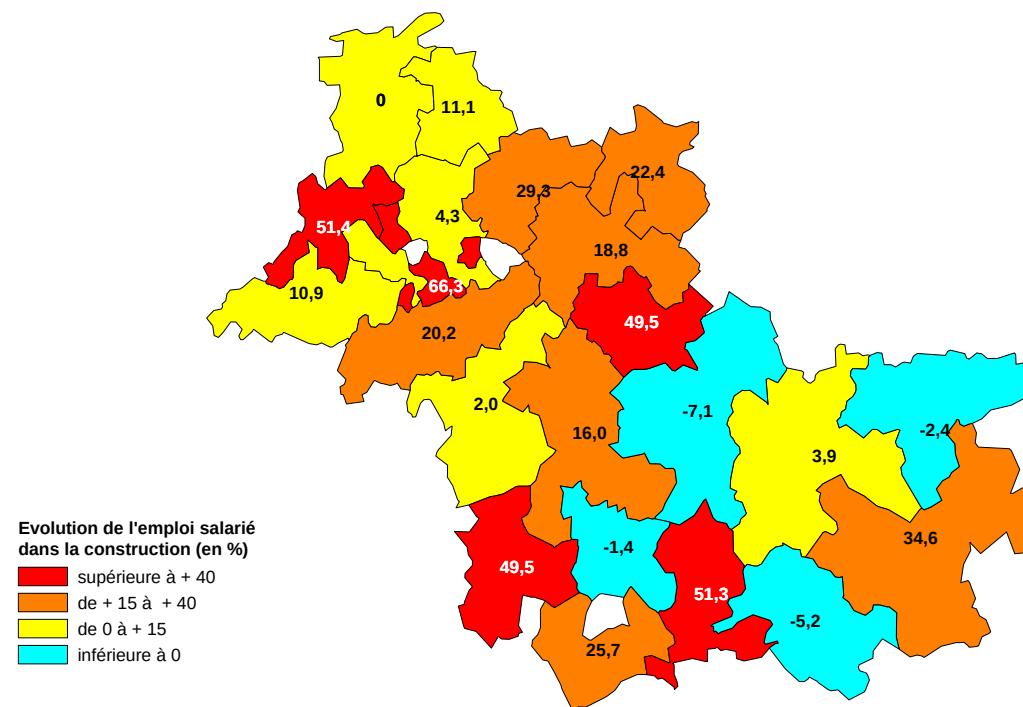
L'emploi salarié privé

Evolution de l'emploi salarié privé de la construction entre 2000 et 2008

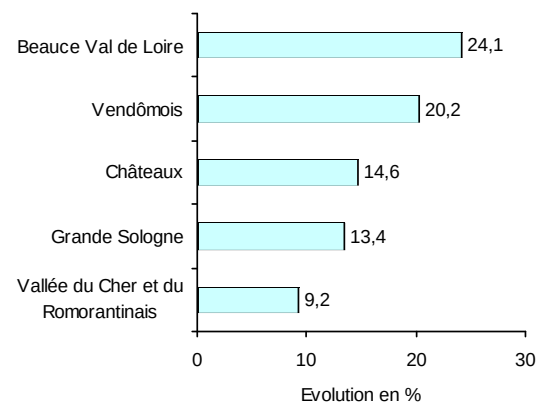
par communauté de communes (évolution en nombre d'emplois)



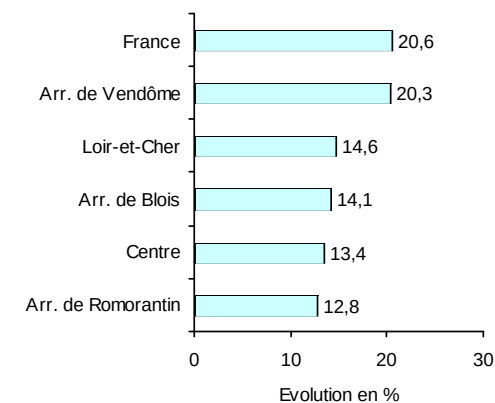
par communauté de communes (évolution en %)



par pays (évolution en %)



par territoire (évolution en %)



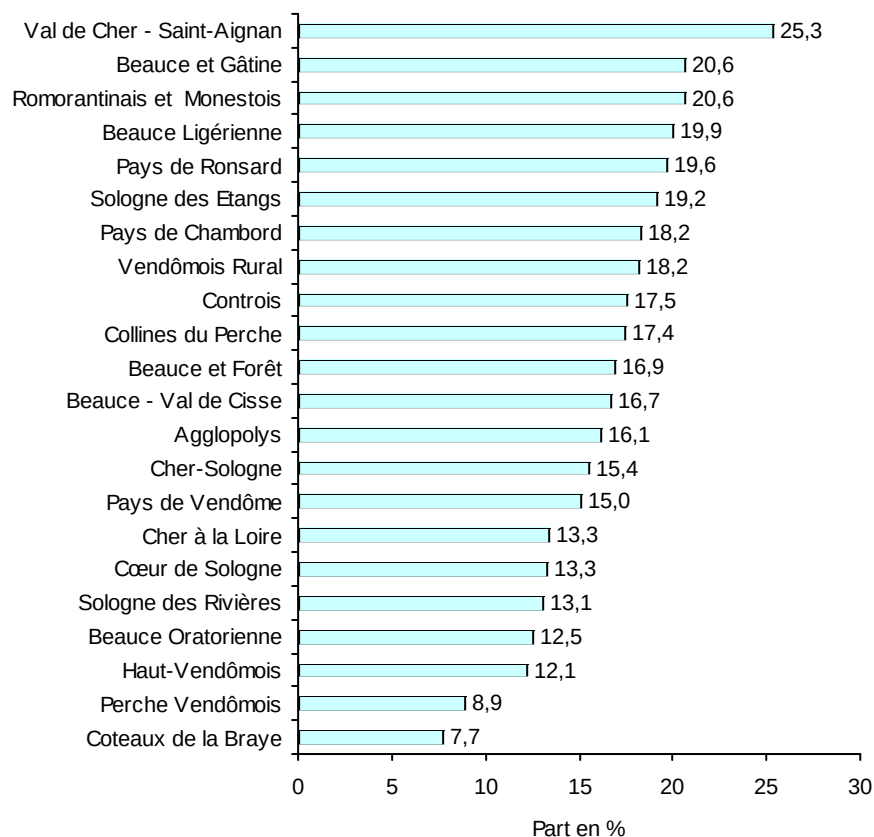
Le **champ de l'UNEDIC** s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : UNEDIC - 2000 - 2008 (données provisoires)

L'emploi salarié privé

Poids du commerce dans le total de l'emploi salarié privé en 2008 (en % - hors agriculture)

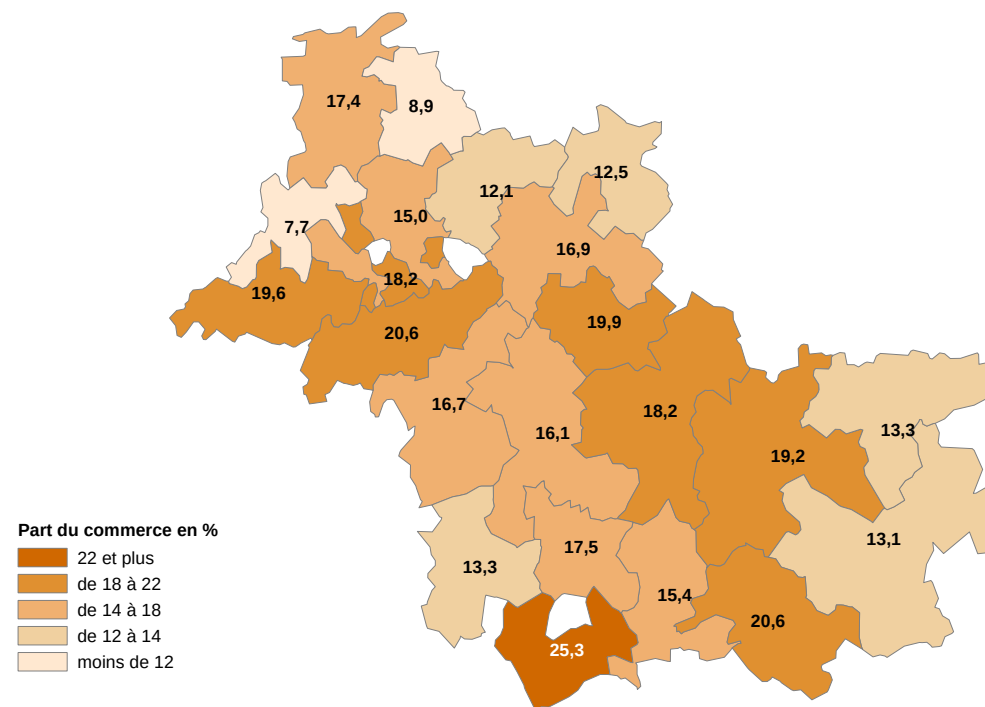
par communauté de communes



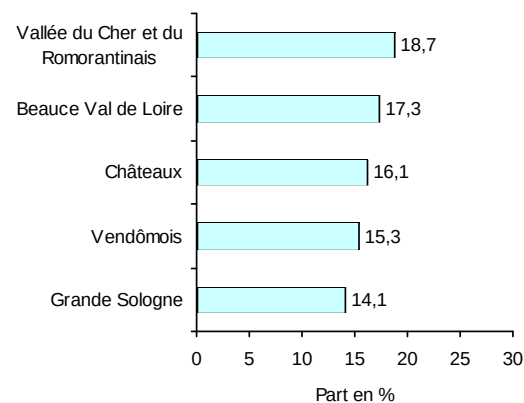
Le champ de l'UNEDIC s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : UNEDIC 2008 (données provisoires)

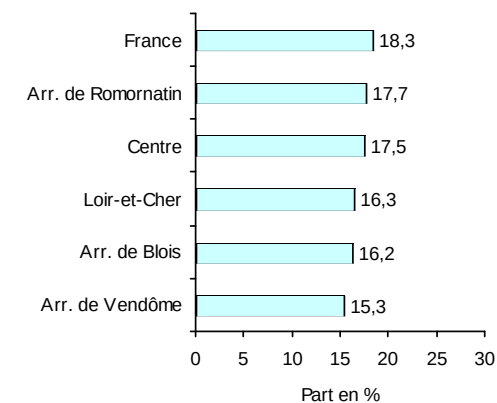
par communauté de communes



par pays



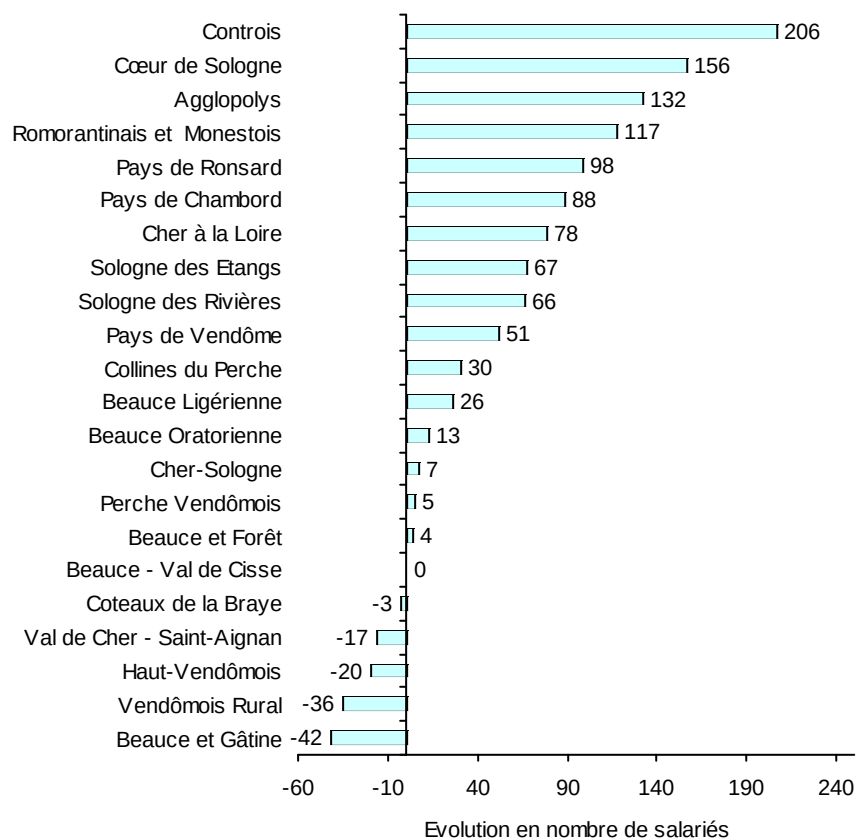
par territoire



L'emploi salarié privé

Evolution de l'emploi salarié privé du commerce entre 2000 et 2008

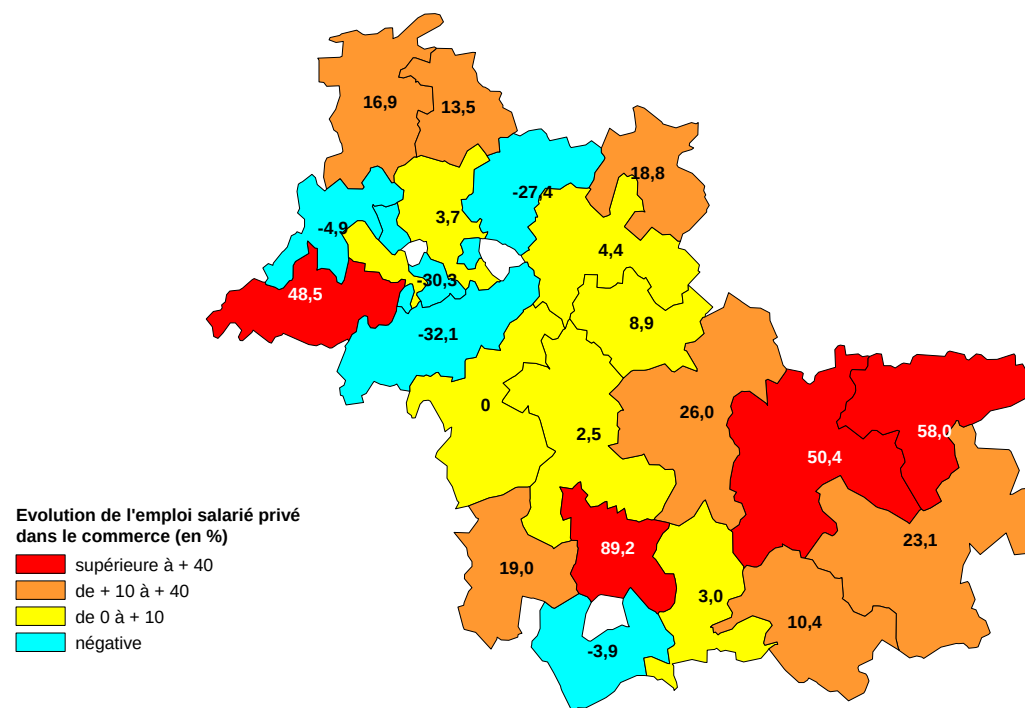
par communauté de communes (évolution en nombre d'emplois)



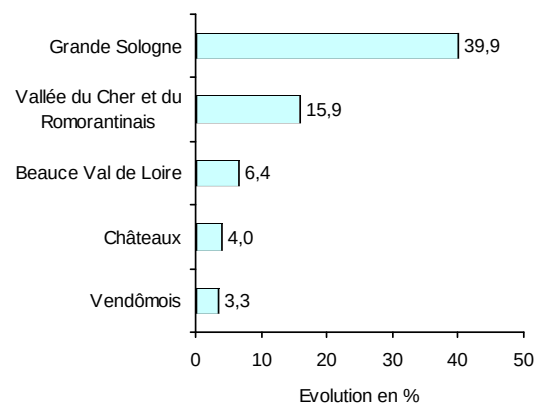
Le champ de l'UNEDIC s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : UNEDIC - 2000 - 2008 (données provisoires)

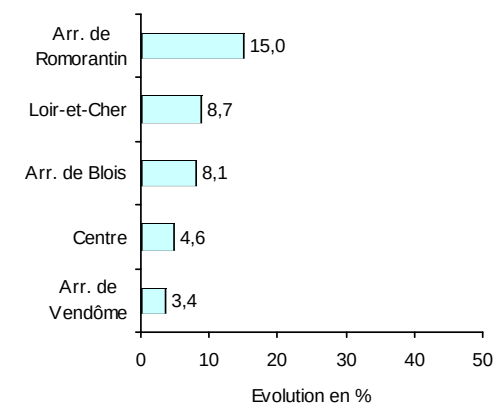
par communauté de communes (évolution en %)



par pays (évolution en %)



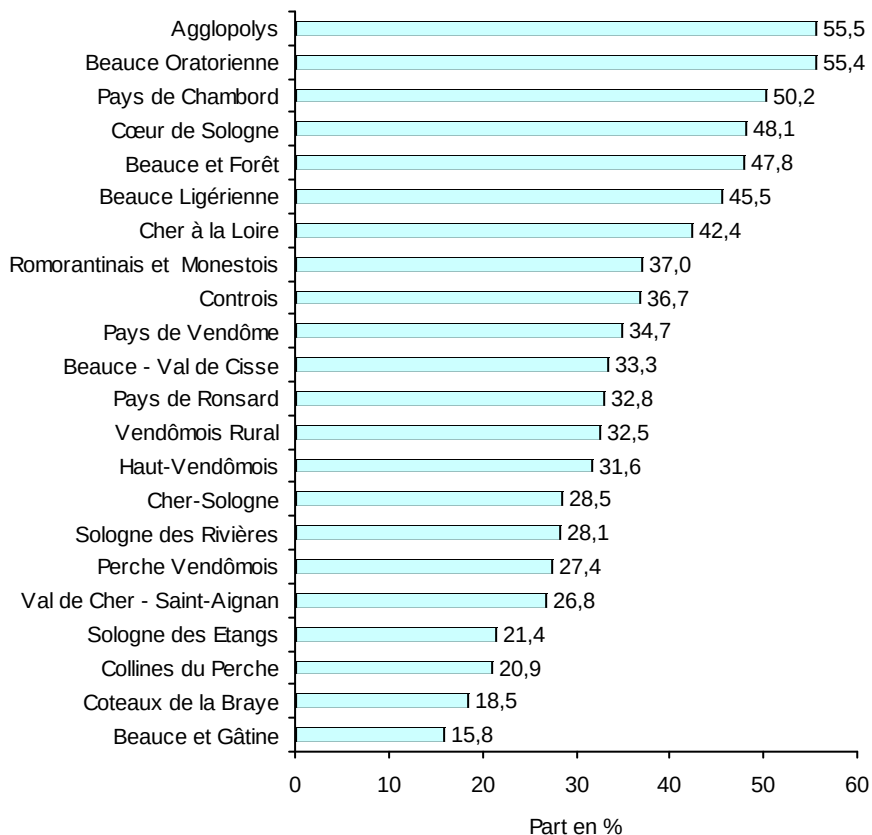
par territoire (évolution en %)



L'emploi salarié privé

Poids des services dans le total de l'emploi salarié privé en 2008 (en % - hors agriculture)

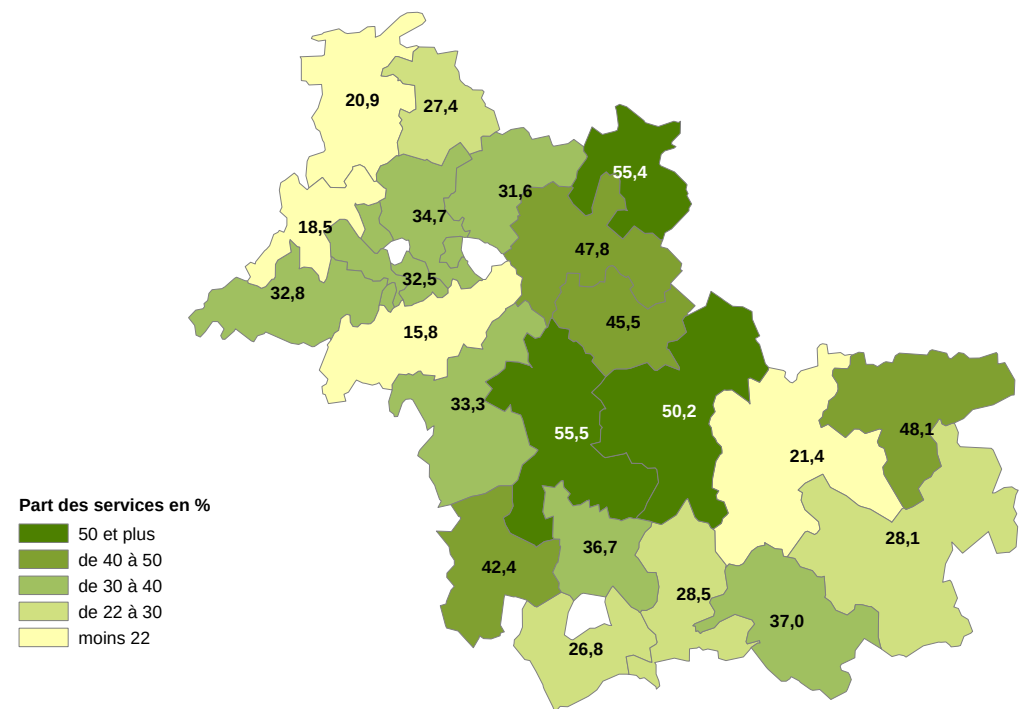
par communauté de communes



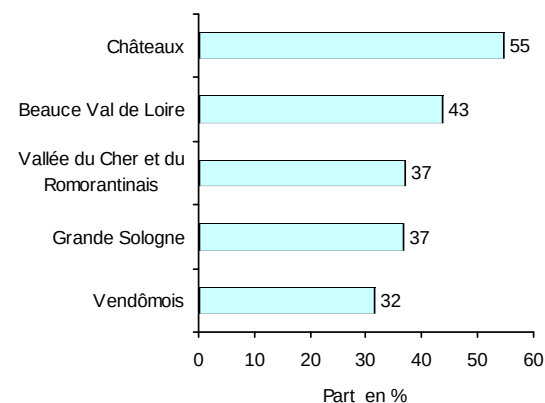
Le champ de l'UNEDIC s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : UNEDIC 2008 (données provisoires)

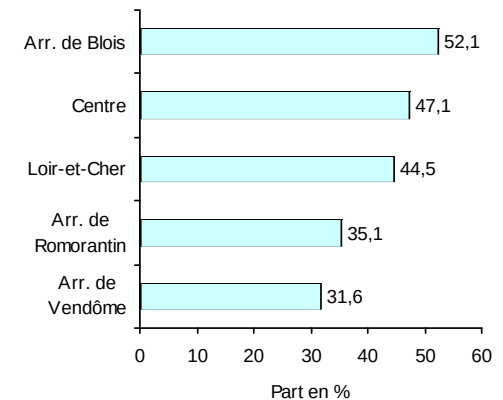
par communauté de communes



par pays



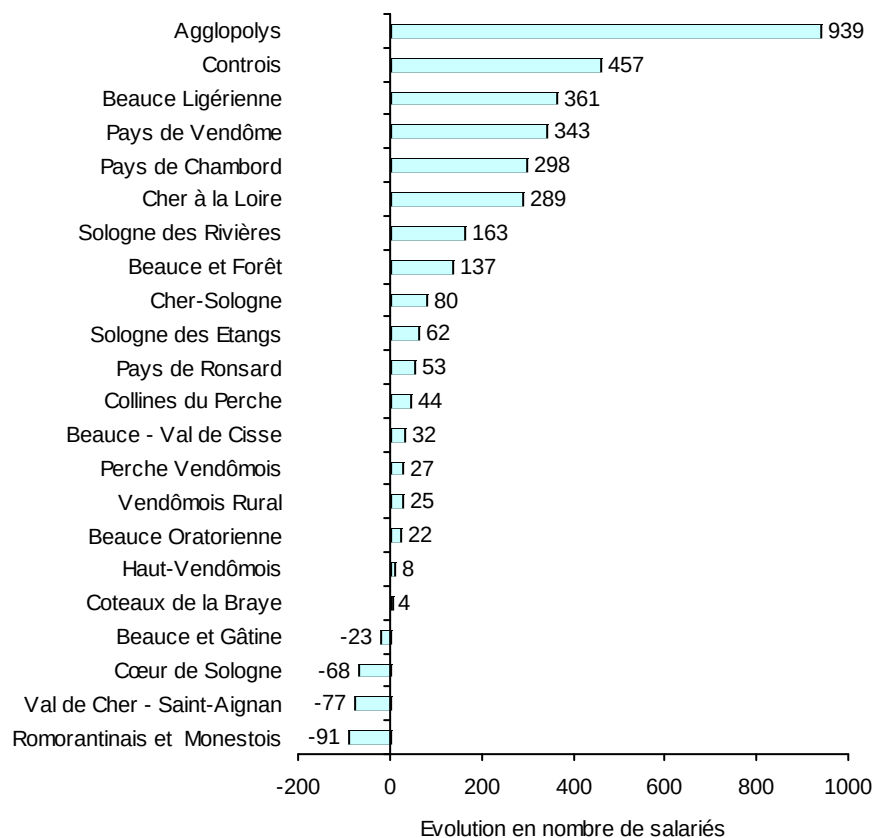
par territoire



L'emploi salarié privé

Evolution de l'emploi salarié privé des services entre 2000 et 2008

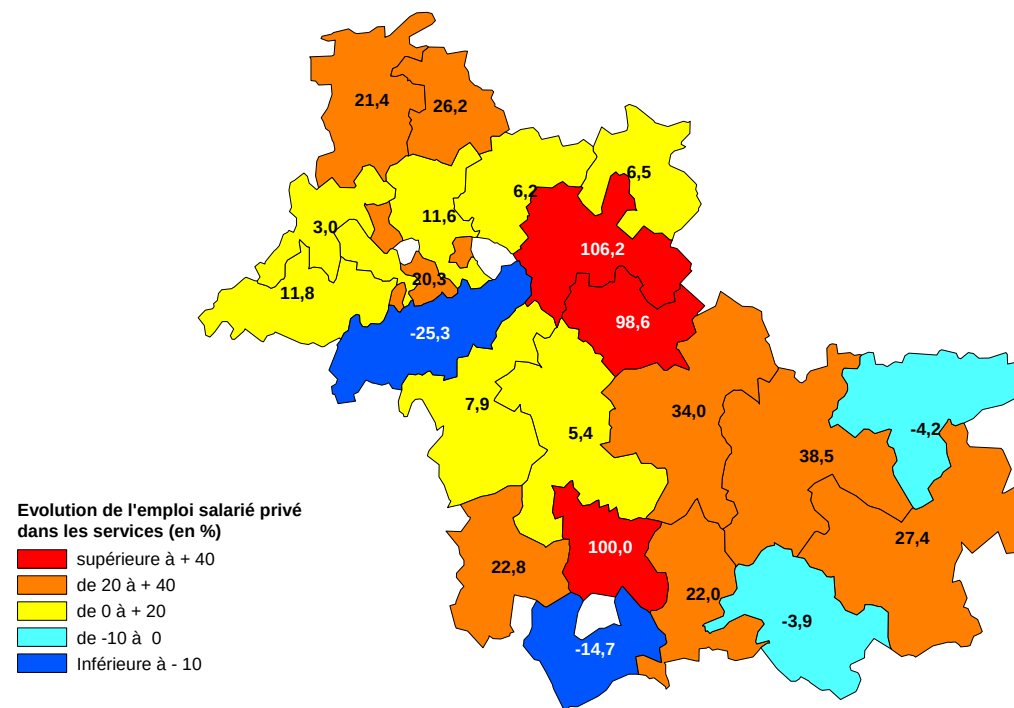
par communauté de communes (évolution en nombre d'emplois)



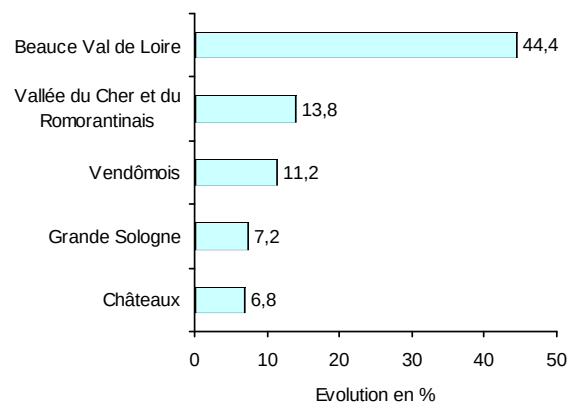
Le champ de l'UNEDIC s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : UNEDIC - 2000 - 2008 (données provisoires)

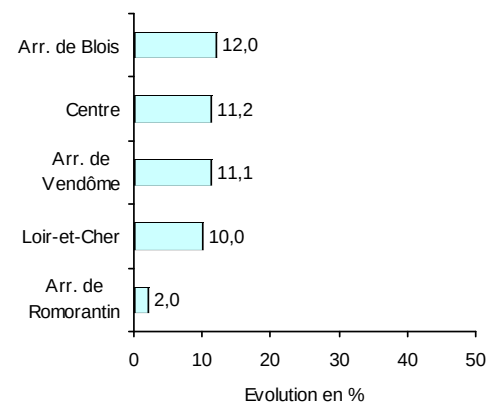
par communauté de communes (évolution en %)



par pays (évolution en %)



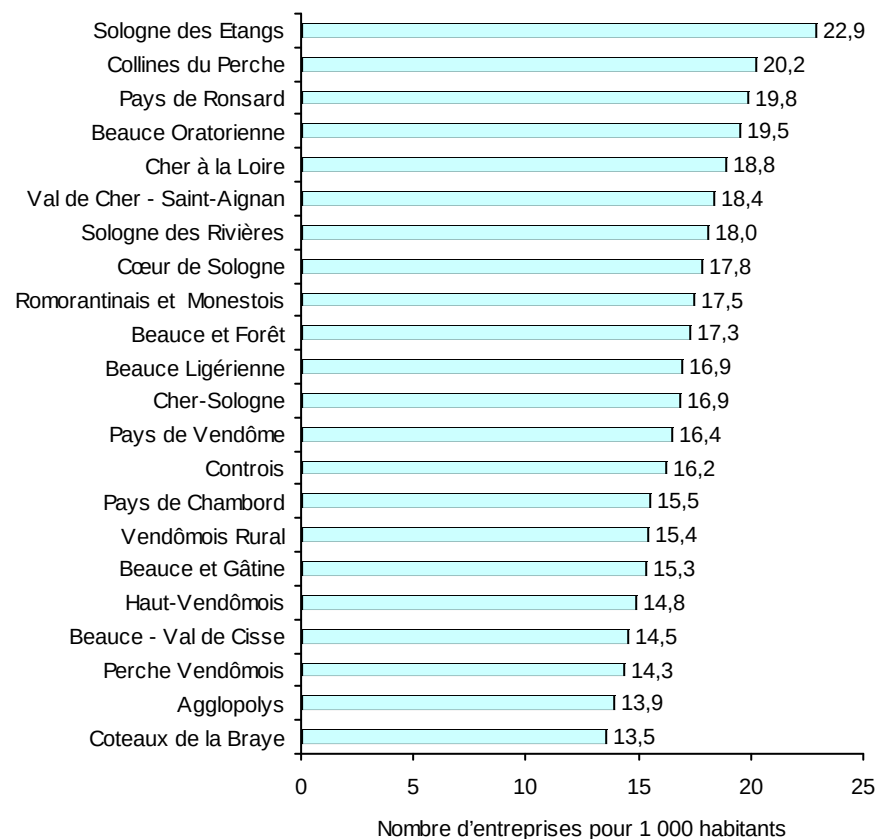
par territoire (évolution en %)



L'artisanat

Densité artisanale en 2010

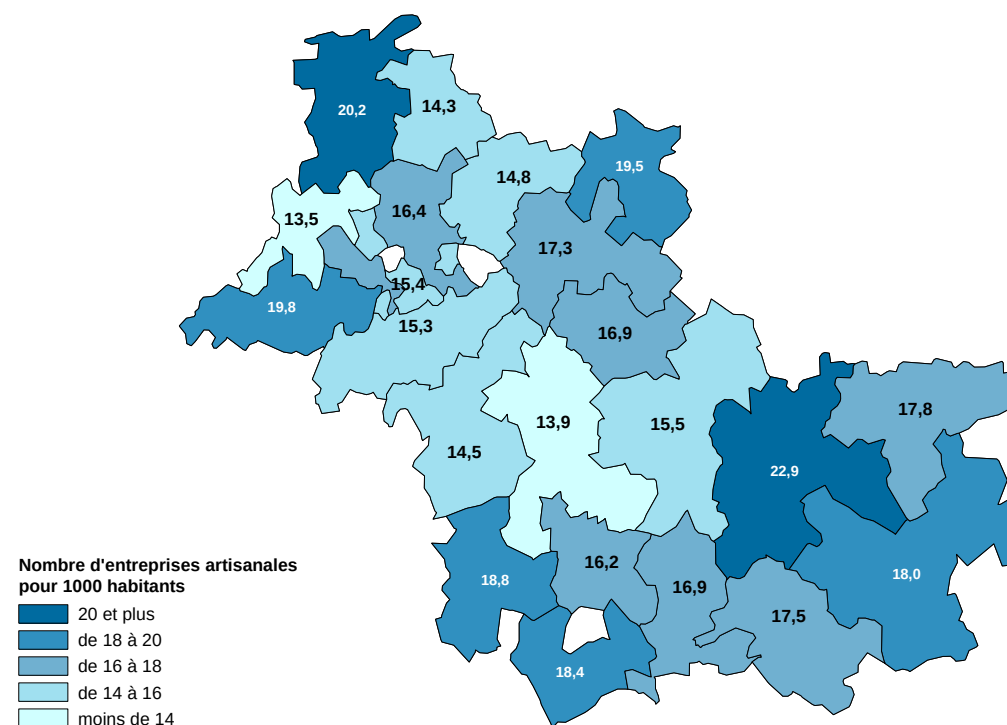
par communauté de communes



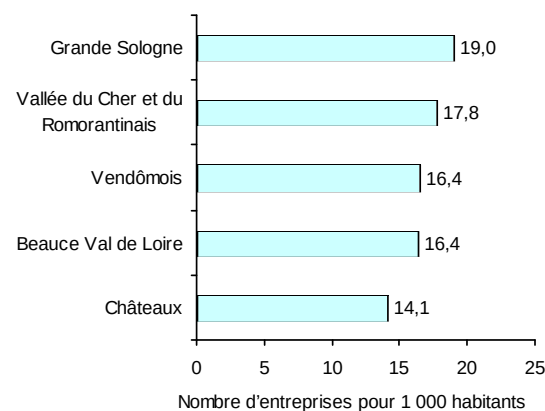
La **densité artisanale** est le ratio qui rapporte le nombre d'entreprises artisanales inscrites au registre des métiers à la population d'un territoire donné. Elle s'exprime en nombre d'artisans pour 1 000 habitants.

D'après sources : CMA (31/03/2010) et INSEE - RP 2007

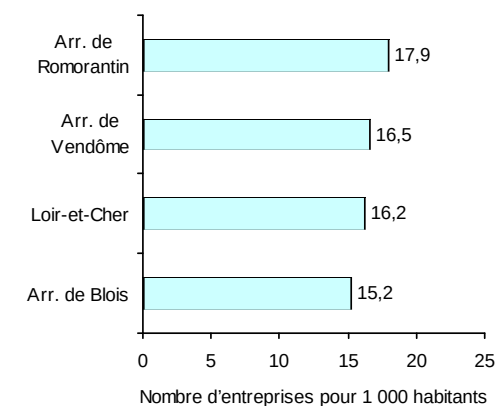
par communauté de communes



par pays

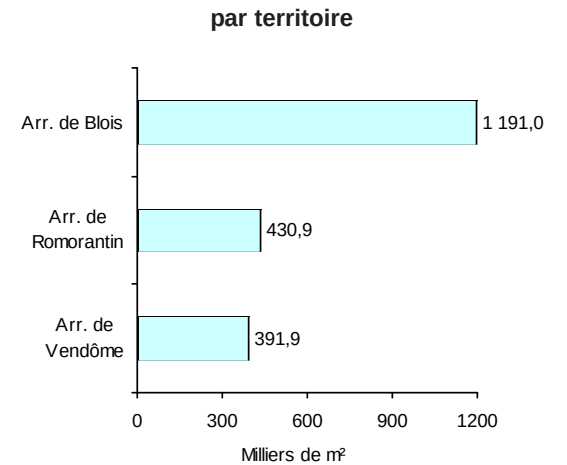
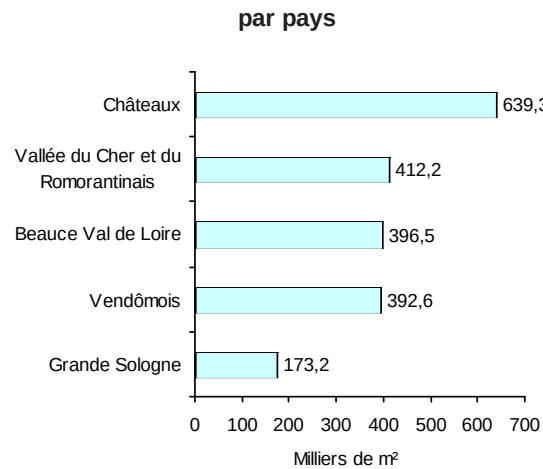
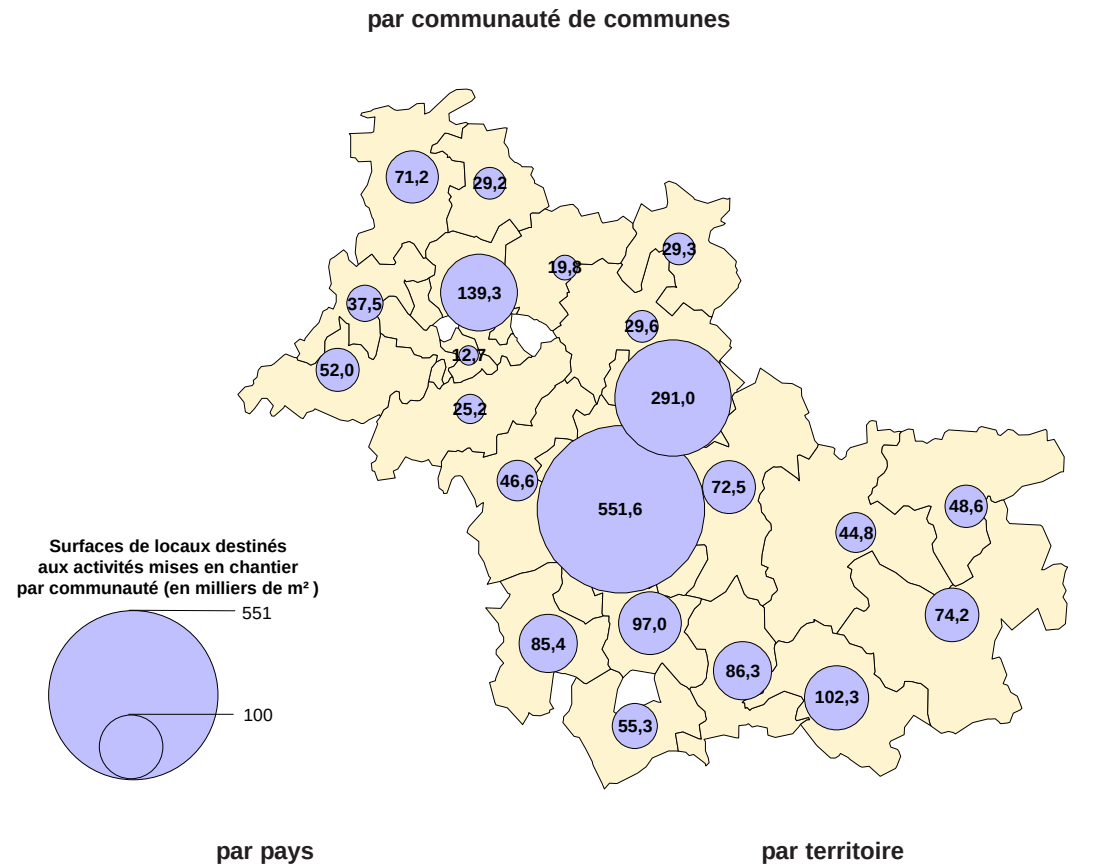
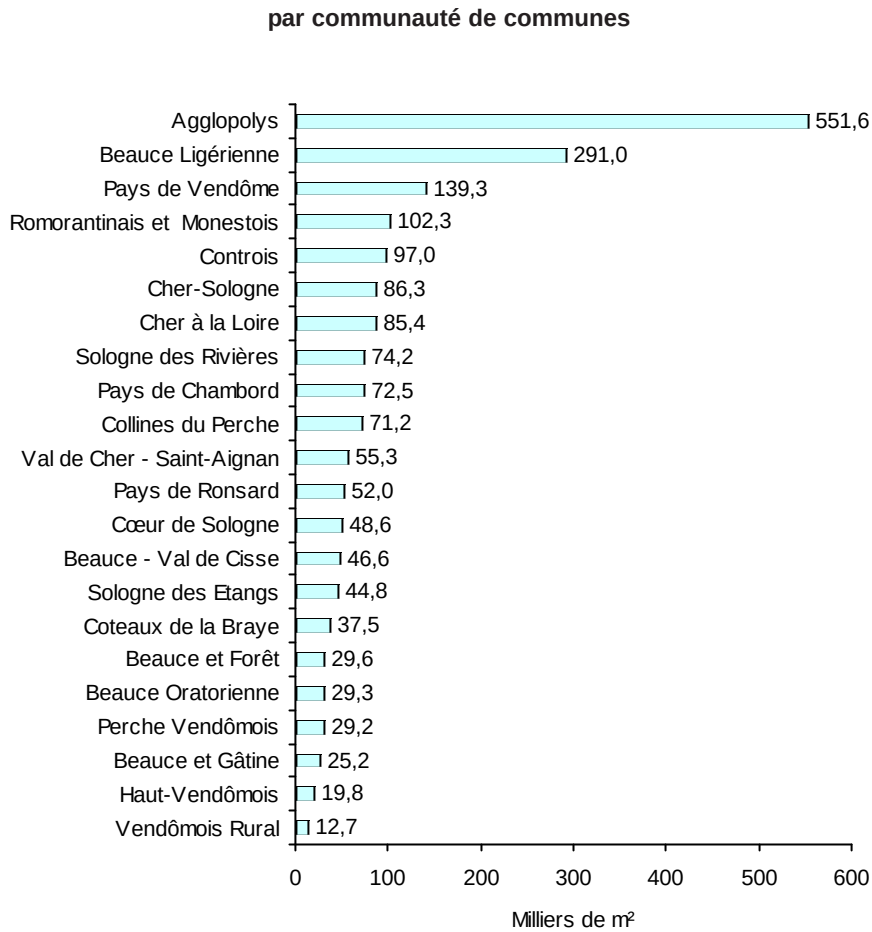


par territoire



Les locaux d'activité

Surfaces de locaux d'activités mises en chantier entre 2000 et 2009 (en milliers de m²)



D'après source : Ministère de l'Équipement (SITADEL et SITADEL 2)

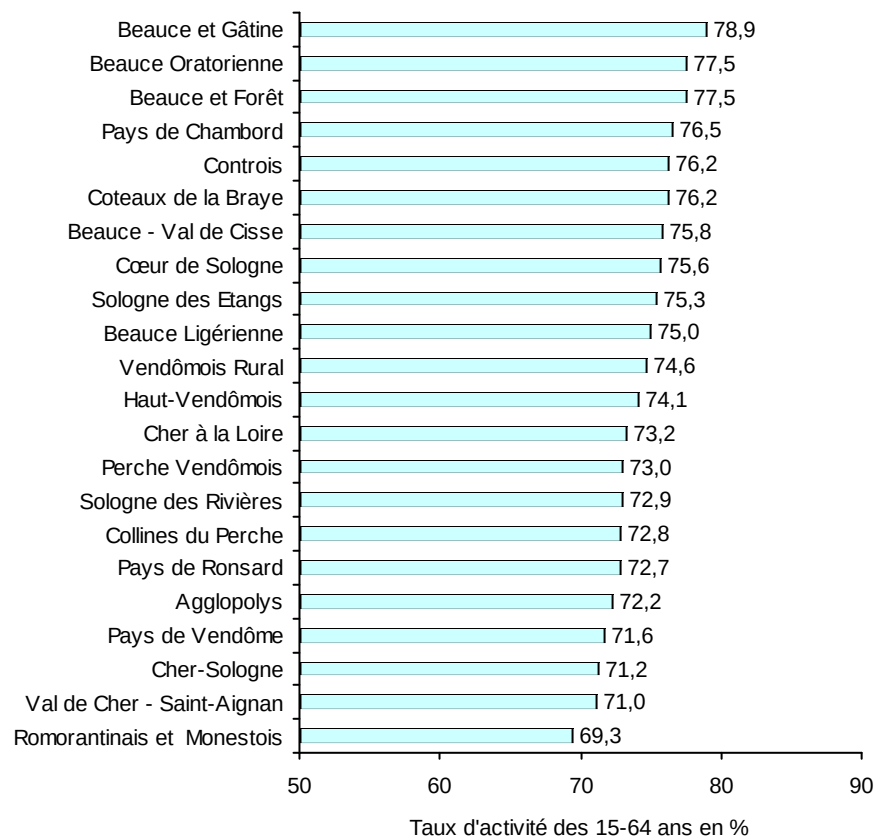
- 4 -

Les ressources humaines

Le taux d'activité

Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans en 2007

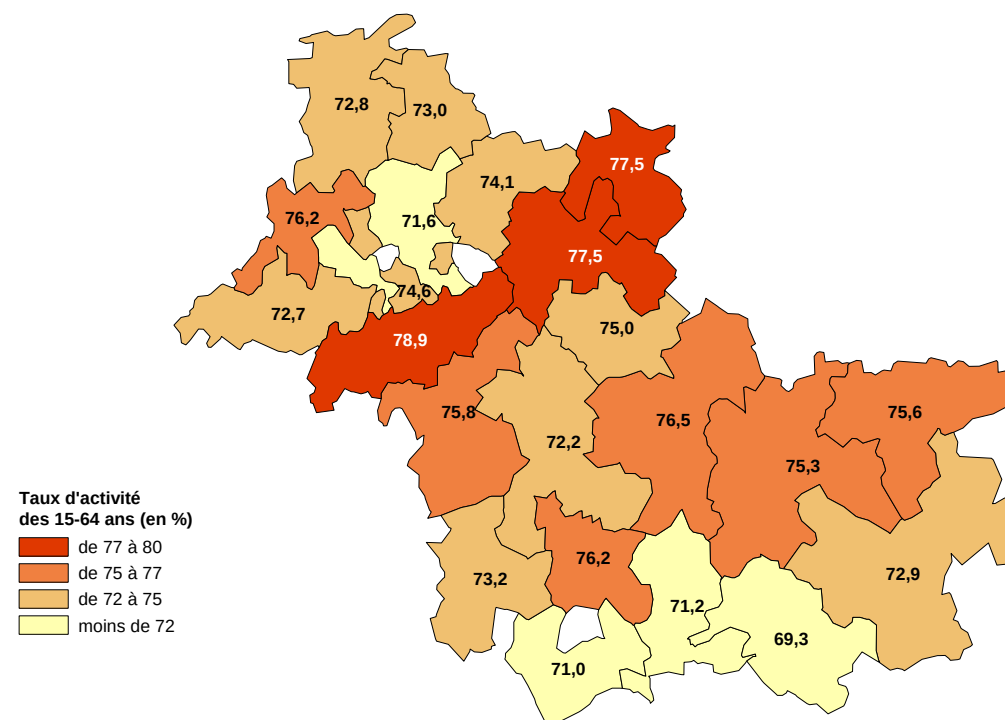
par communauté de communes



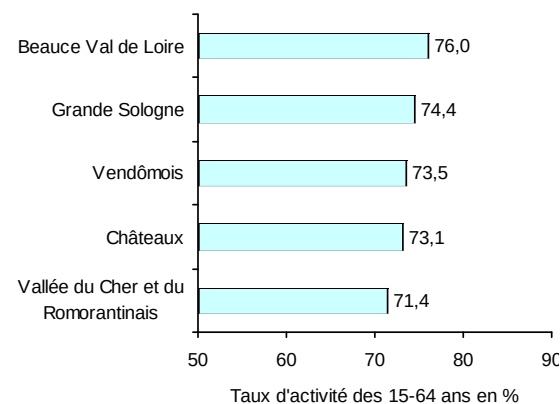
Le taux d'activité des 15 à 64 ans est le rapport entre le nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans (actifs occupés et chômeurs) et la population totale de cette classe d'âge.

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation principale

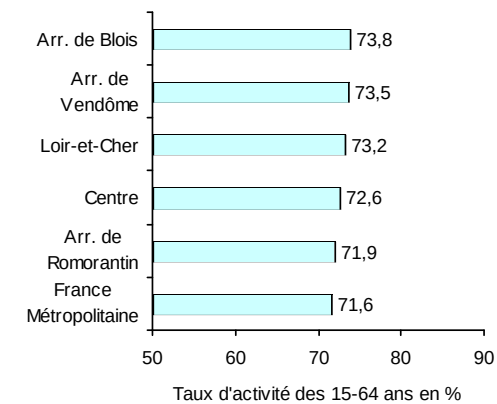
par communauté de communes



par pays



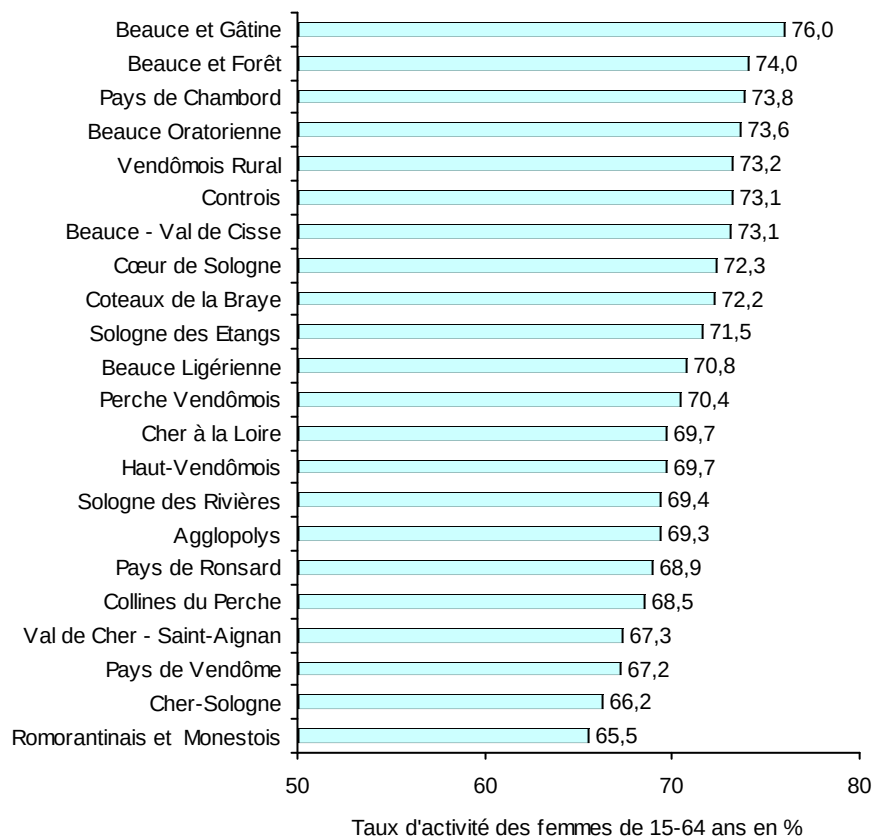
par territoire



Le taux d'activité

Taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans en 2007

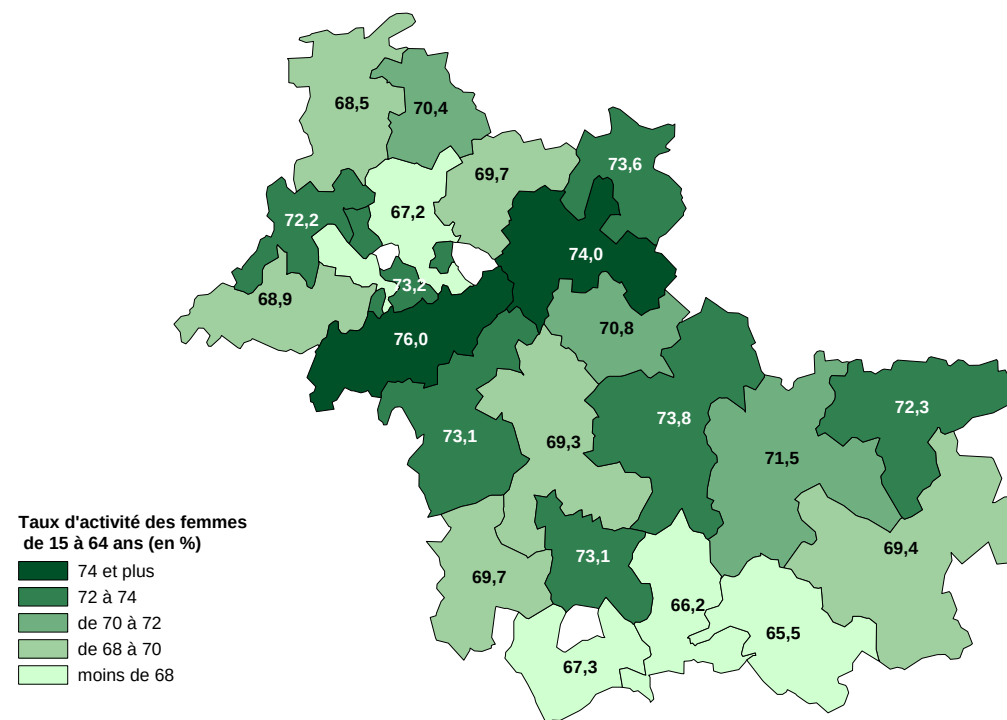
par communauté de communes



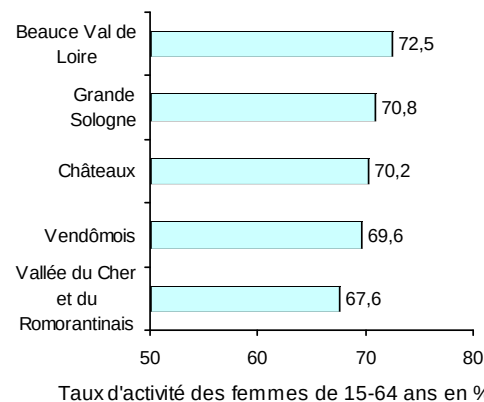
Le taux d'activité des femmes de 15-64 ans est le rapport entre la population féminine active (y compris chômeurs) âgée de 15 à 64 ans et la population féminine totale de cette classe d'âge.

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation principale

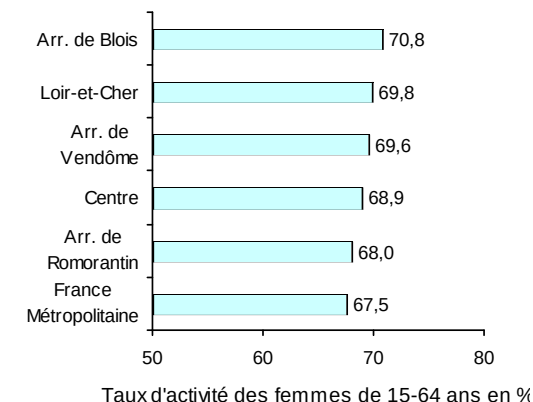
par communauté de communes



par pays



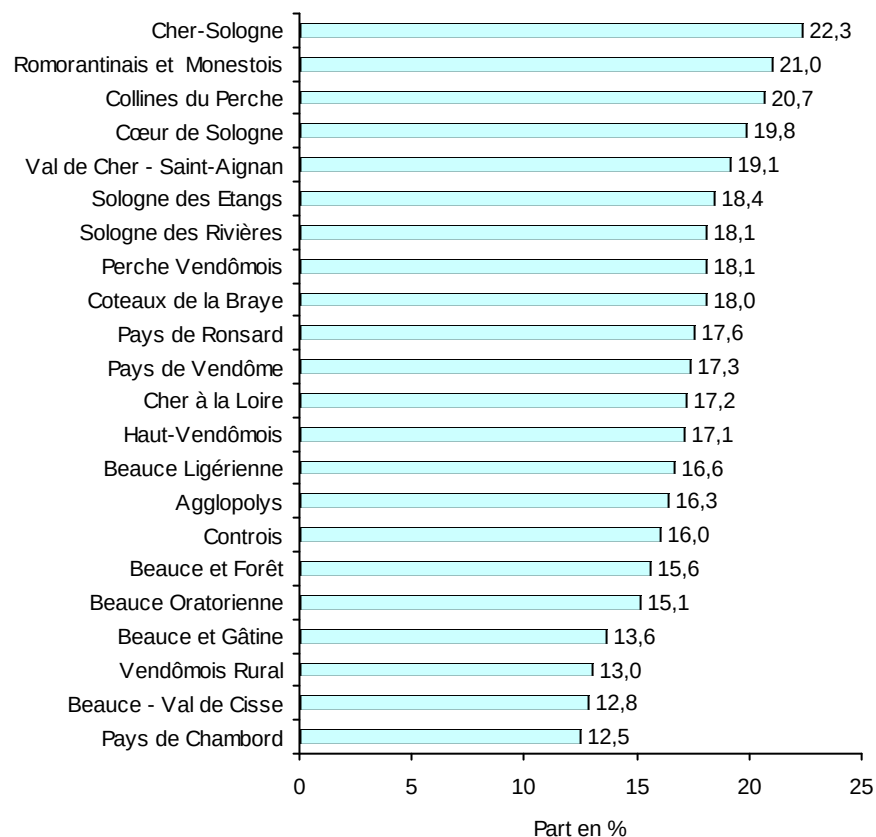
par territoire



Le niveau de formation

Part de la population non scolarisée de 20 à 64 ans ayant un faible niveau de formation en 2006 (en %)

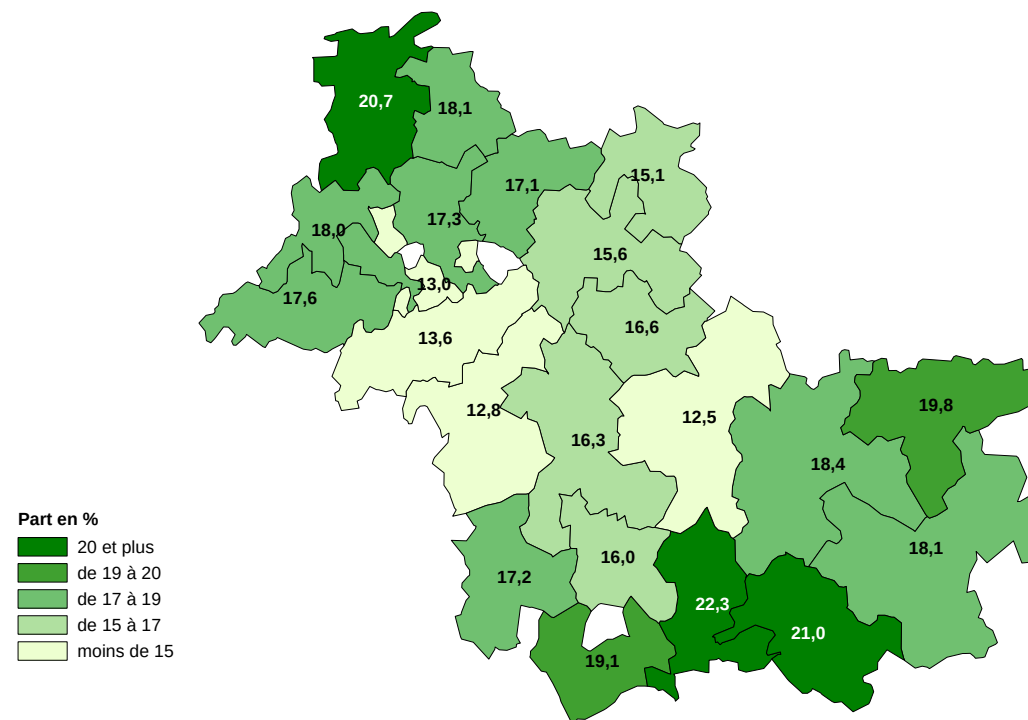
par communauté de communes



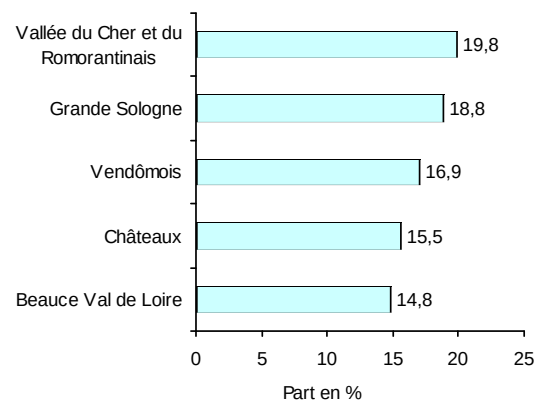
Faible niveau de formation regroupe les items "pas de scolarité", "aucun diplôme mais scolarité jusqu'en école primaire ou collège" et "aucun diplôme mais scolarité au-delà du collège".

D'après source : INSEE - RP 2006 - Exploitation complémentaire

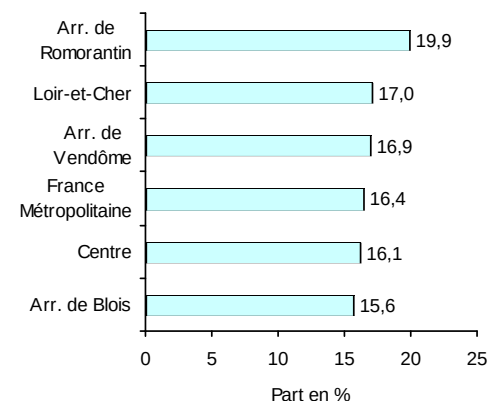
par communauté de communes



par pays



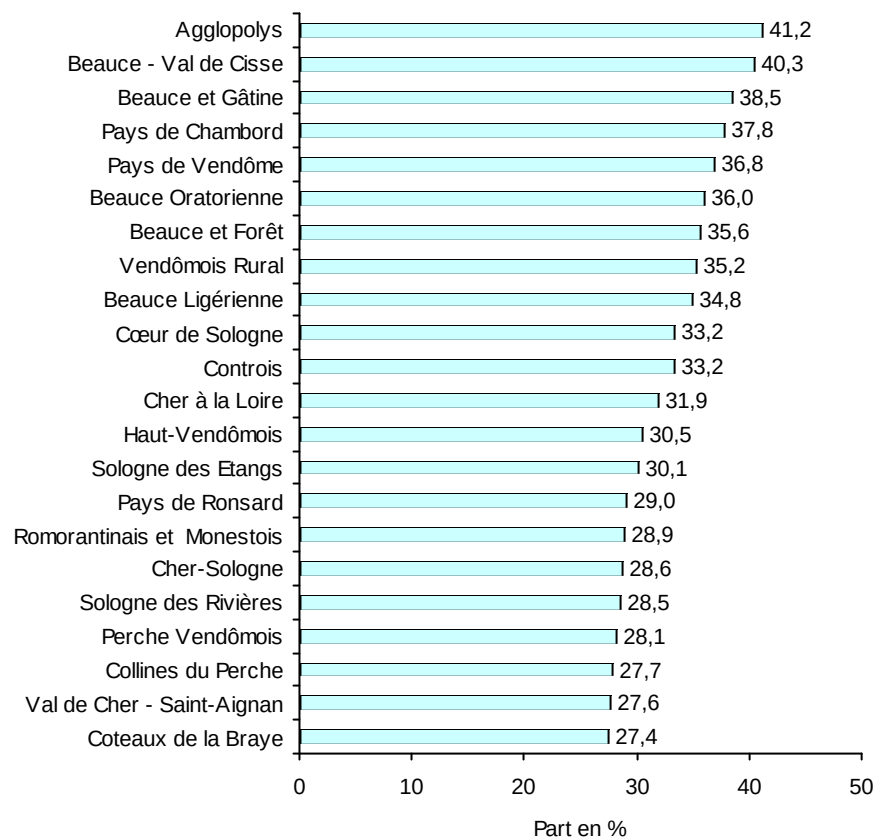
par territoire



Le niveau de formation

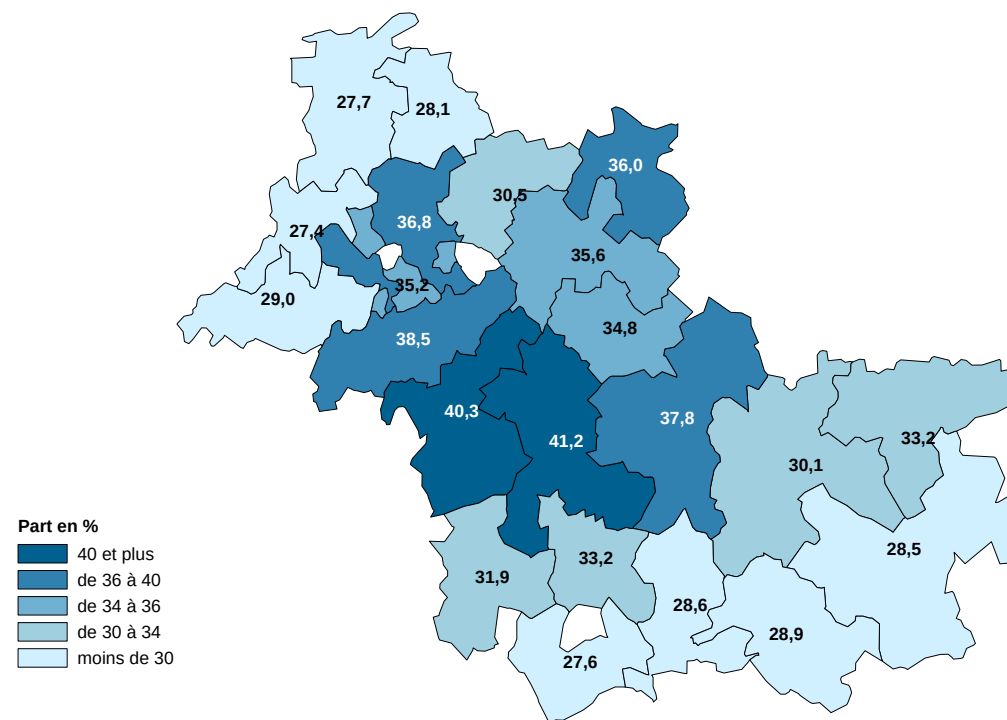
Part de la population non scolarisée de 20 à 64 ans ayant un niveau de formation égal ou supérieur au Bac en 2006 (en %)

par communauté de communes

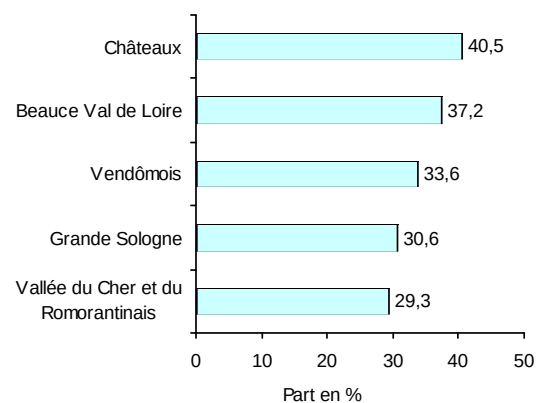


D'après source : INSEE - RP 2006 - Exploitation complémentaire

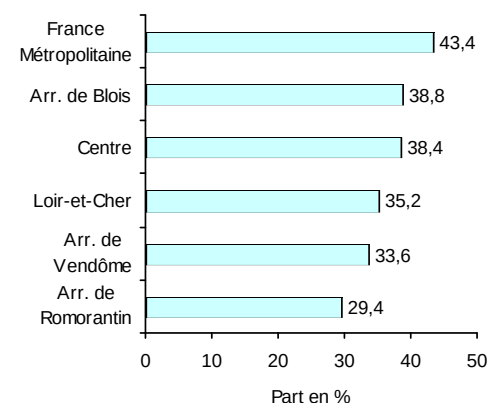
par communauté de communes



par pays



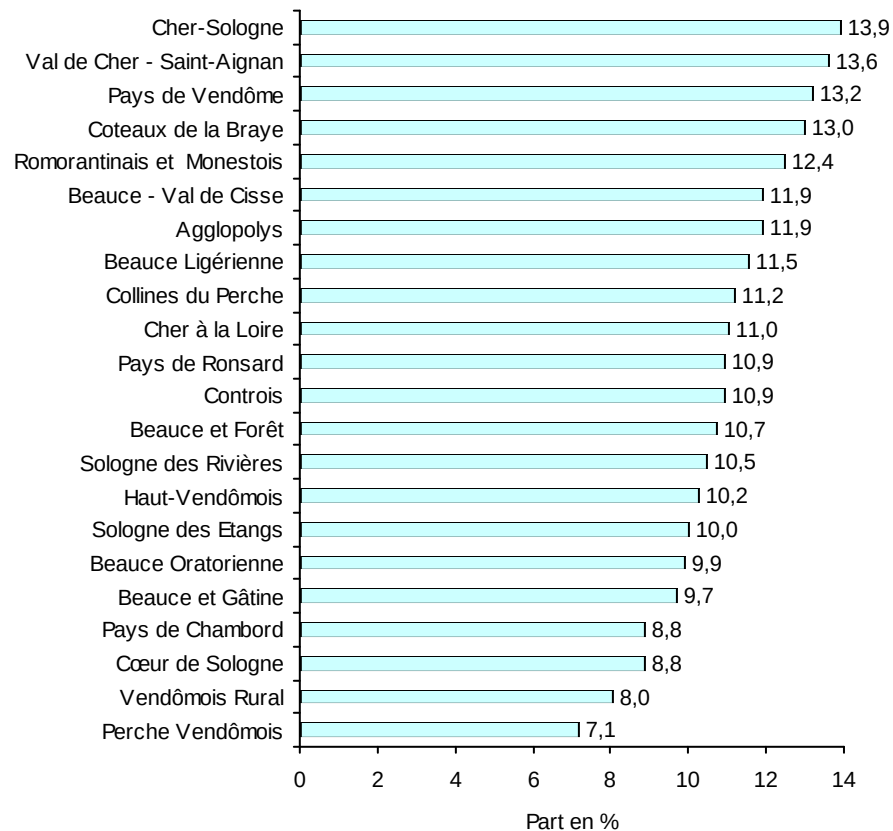
par territoire



Les salariés précaires

Part des salariés en CDD ou intérim en 2007 (en %)

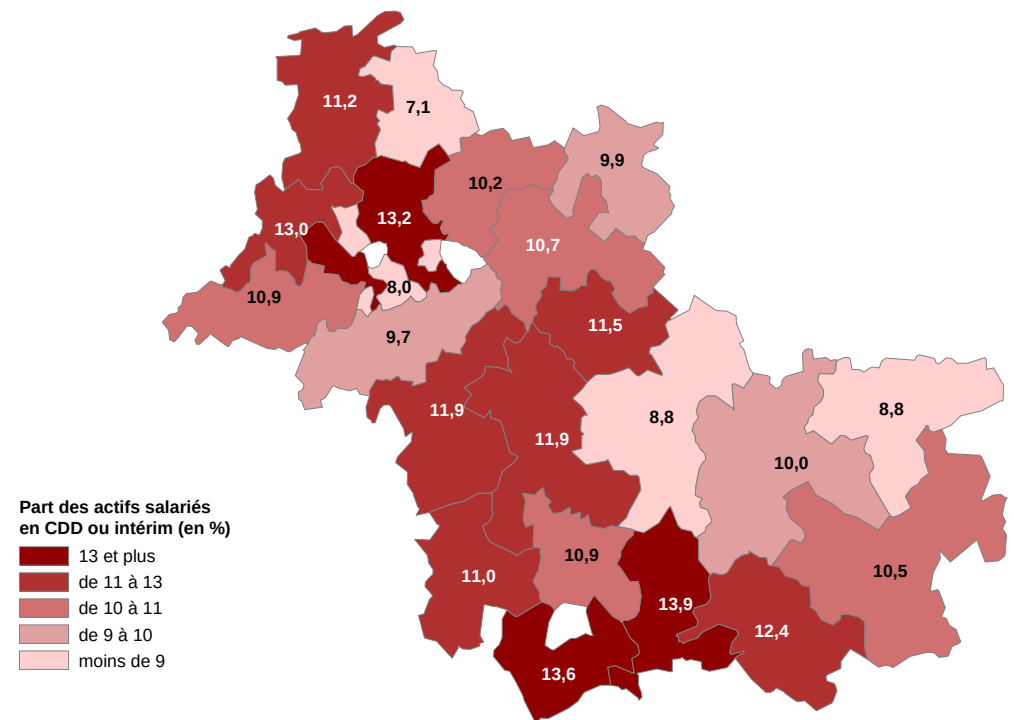
par communauté de communes



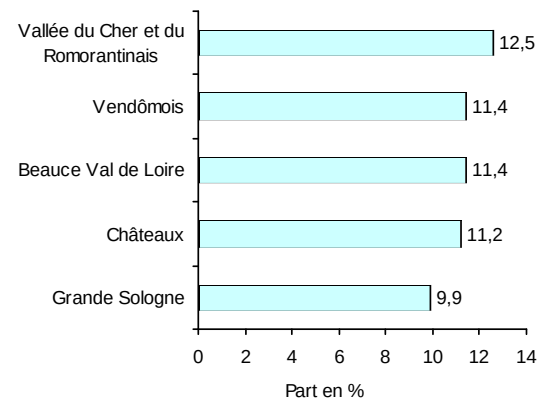
Ce ratio mesure le poids des salariés en contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim dans le total des salariés.

D'après source : INSEE, RP 2007 Exploitation complémentaire.
Champ : Population salariée de 15 ans ou plus

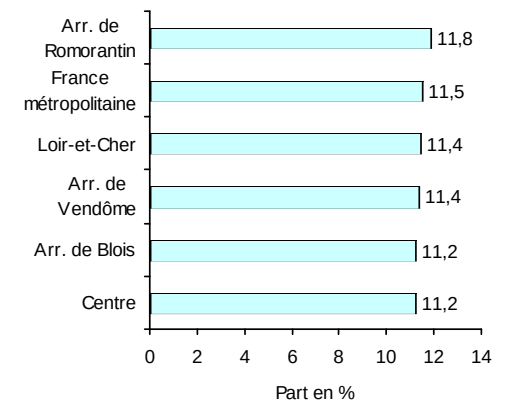
par communauté de communes



par pays



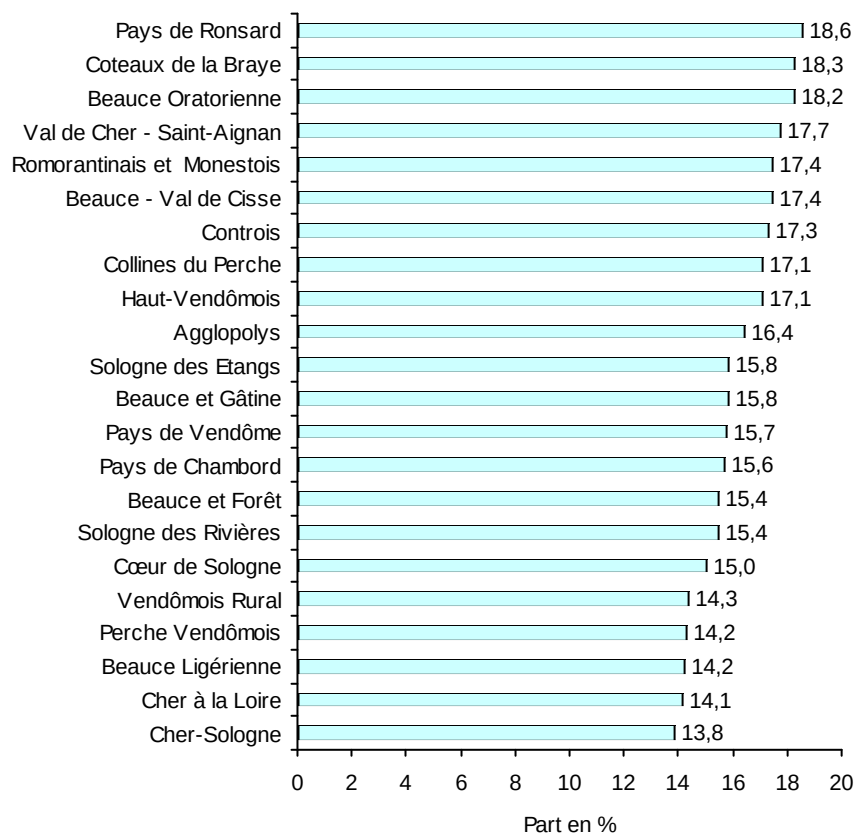
par territoire



Les salariés à temps partiel

Part des salariés à temps partiel en 2007 (en %)

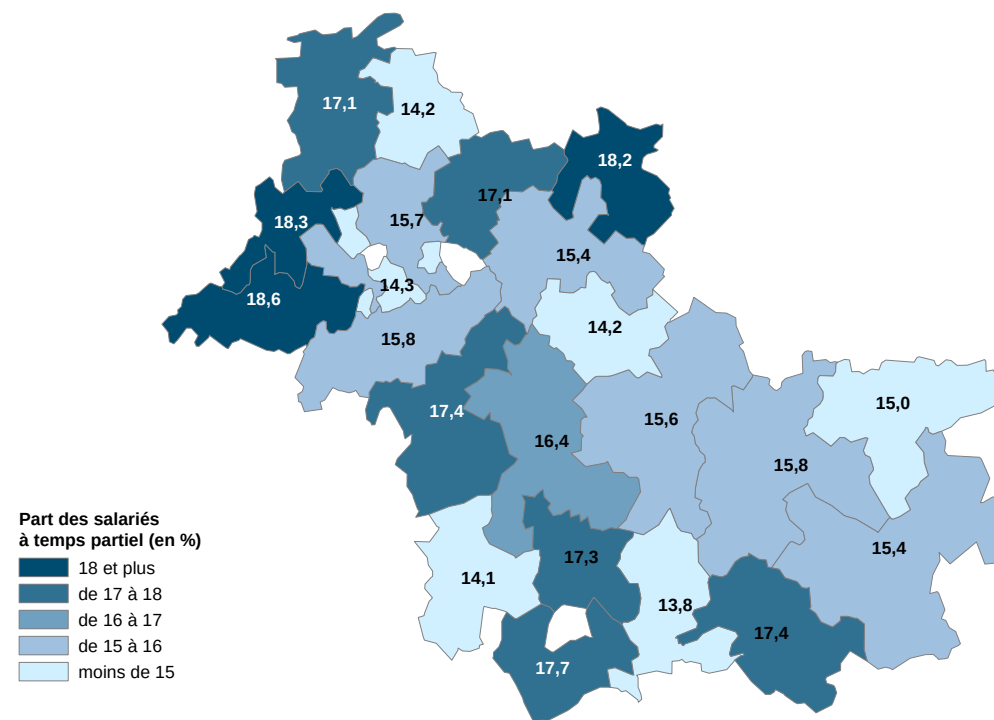
par communauté de communes



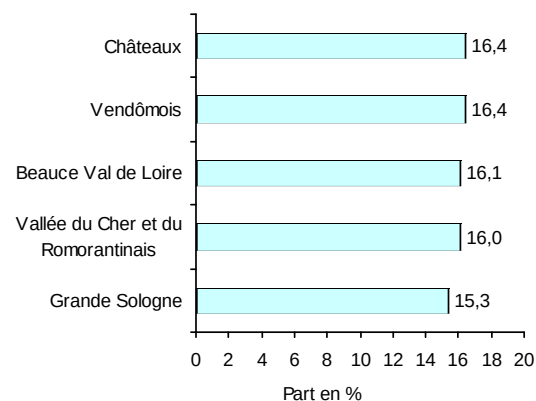
Ce ratio mesure le poids des salariés à temps partiel parmi les salariés (en %).

D'après source : INSEE, RP 2007 - Exploitation complémentaire.

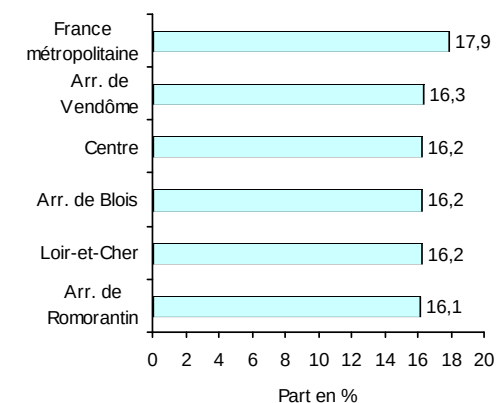
par communauté de communes



par pays



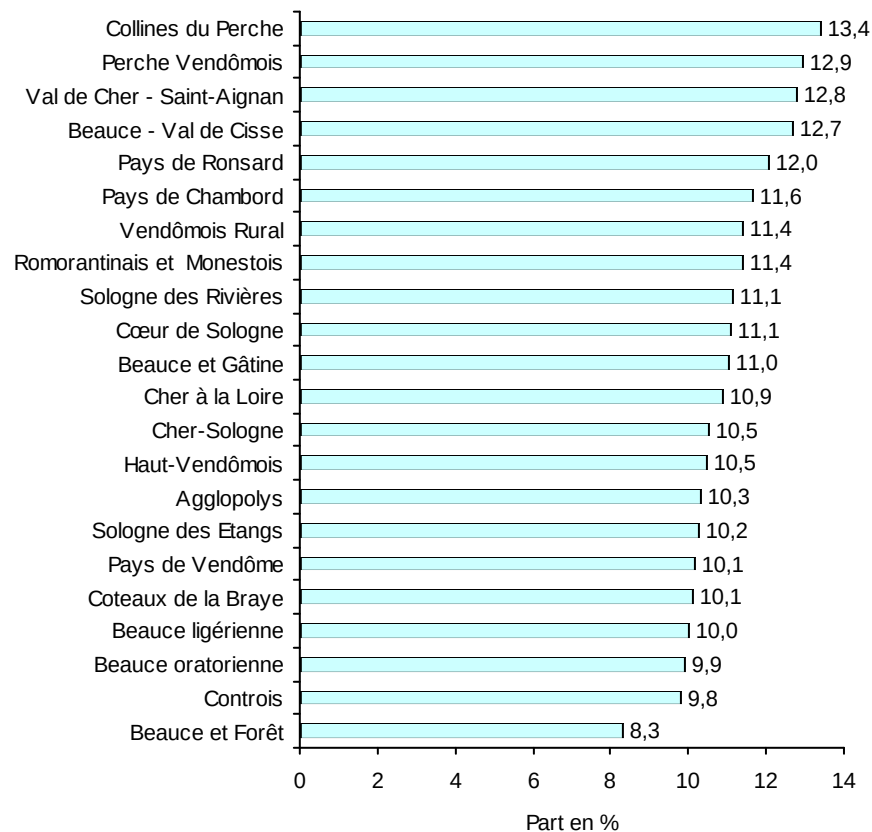
par territoire



L'emploi des seniors

Part des actifs ayant un emploi âgés de 55 ans et plus en 2006 (en %)

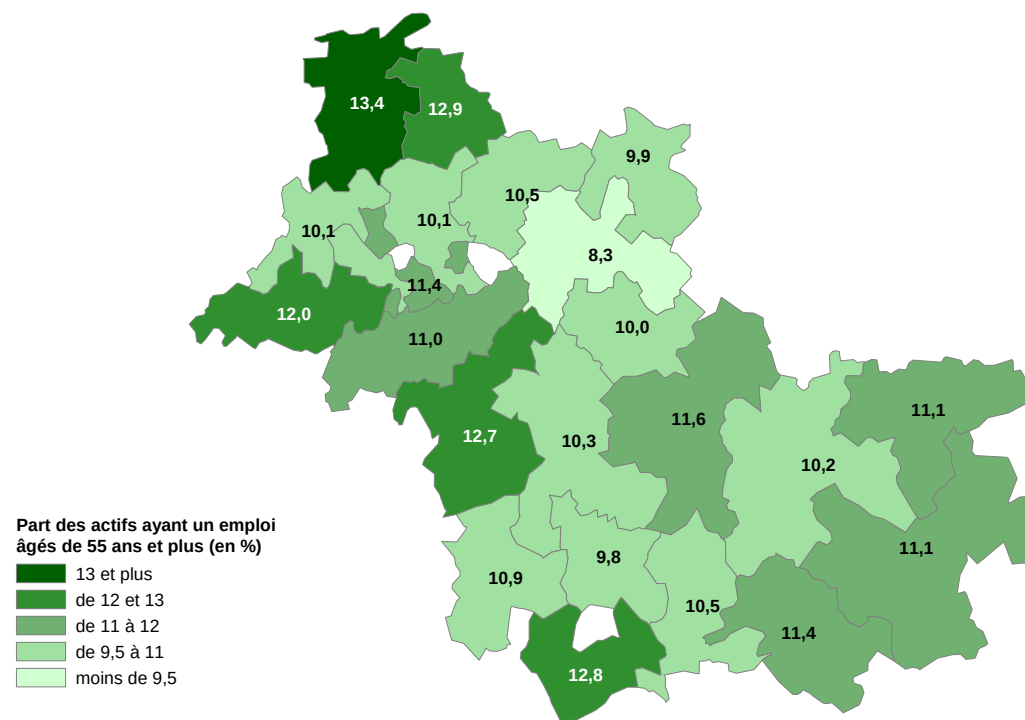
par communauté de communes



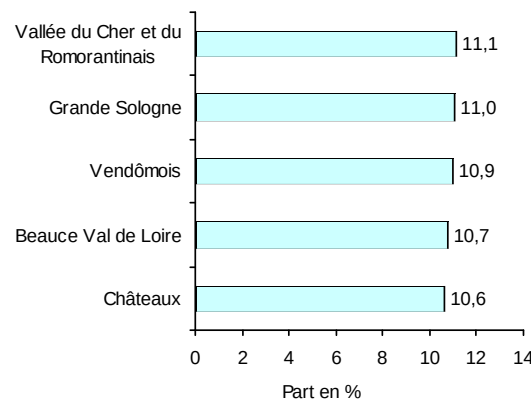
Ce ratio mesure le poids des 55 ans et plus dans le total des actifs ayant un emploi (en %).

D'après source : INSEE, RP 2006 -Exploitation complémentaire.

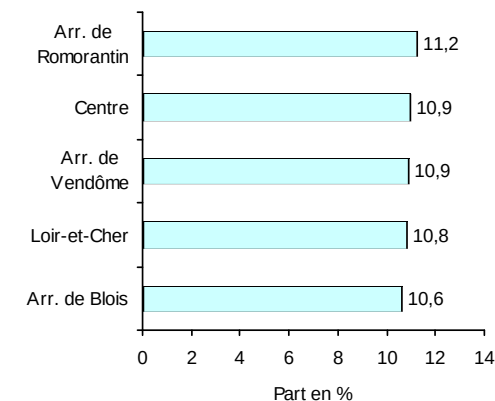
par communauté de communes



par pays



par territoire



- 5 -

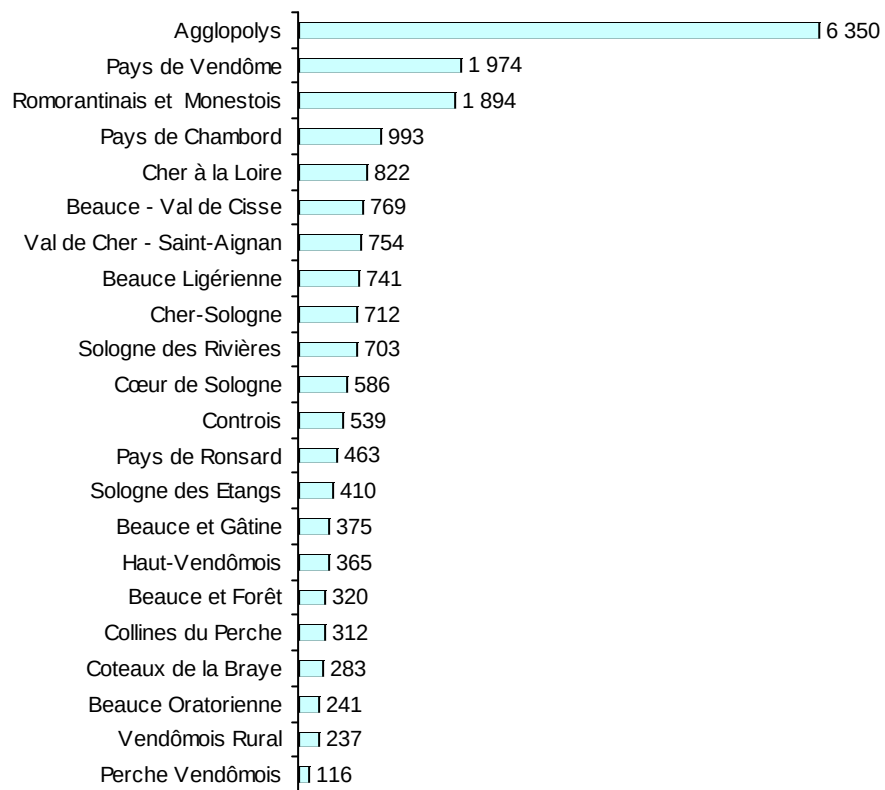


Le marché du travail et la précarité

Le chômage

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C au 31/12/09 et indicateurs de chômage

par communauté de communes



Nombre de demandeurs d'emploi

Les comptages des demandeurs d'emploi

De nouvelles règles de comptabilisation des chômeurs ont été mises en œuvre à partir de février 2009. La distinction ne se fait plus par rapport au type d'emploi recherché (durable ou saisonnier, à temps plein ou partiel), mais selon la position au regard de l'emploi dans le mois précédent l'inscription. Les anciennes catégories 1 à 8 ont ainsi été remplacées par 5 catégories. **Cat A** : personnes immédiatement disponibles, n'ayant pas du tout travaillé le mois précédent. **Cat B** : personnes immédiatement disponibles, ayant travaillé moins de 78 h le mois précédent. **Cat C** : personnes immédiatement disponibles, ayant travaillé plus de 78 h le mois précédent. **Cat D** : personnes non disponibles immédiatement en raison d'un stage, d'une formation, de la maladie... (ancienne cat 4). **Cat E** : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (ancienne cat 5).

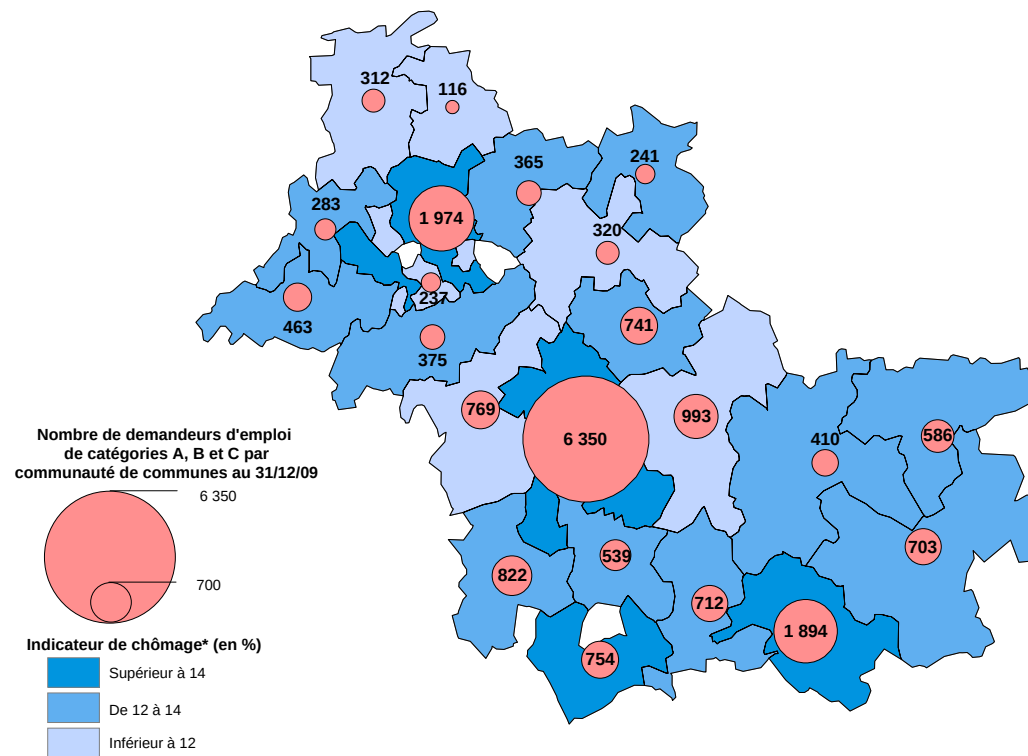
Les demandeurs d'emploi des catégories A, B et C sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les indicateurs de chômage

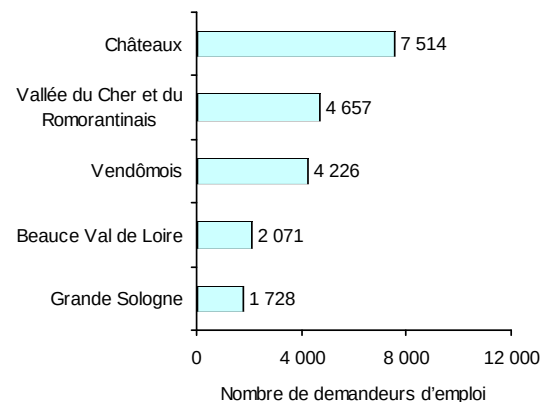
A défaut de disposer de taux de chômage pour les territoires plus petits que les arrondissements, il s'avère intéressant de rapporter le nombre des demandeurs d'emploi à la population active locale.

D'après sources : Pôle emploi, INSEE - RP 2006 - Exploitation principale

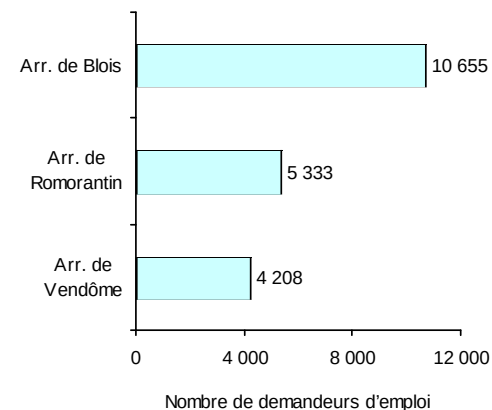
par communauté de communes



par pays

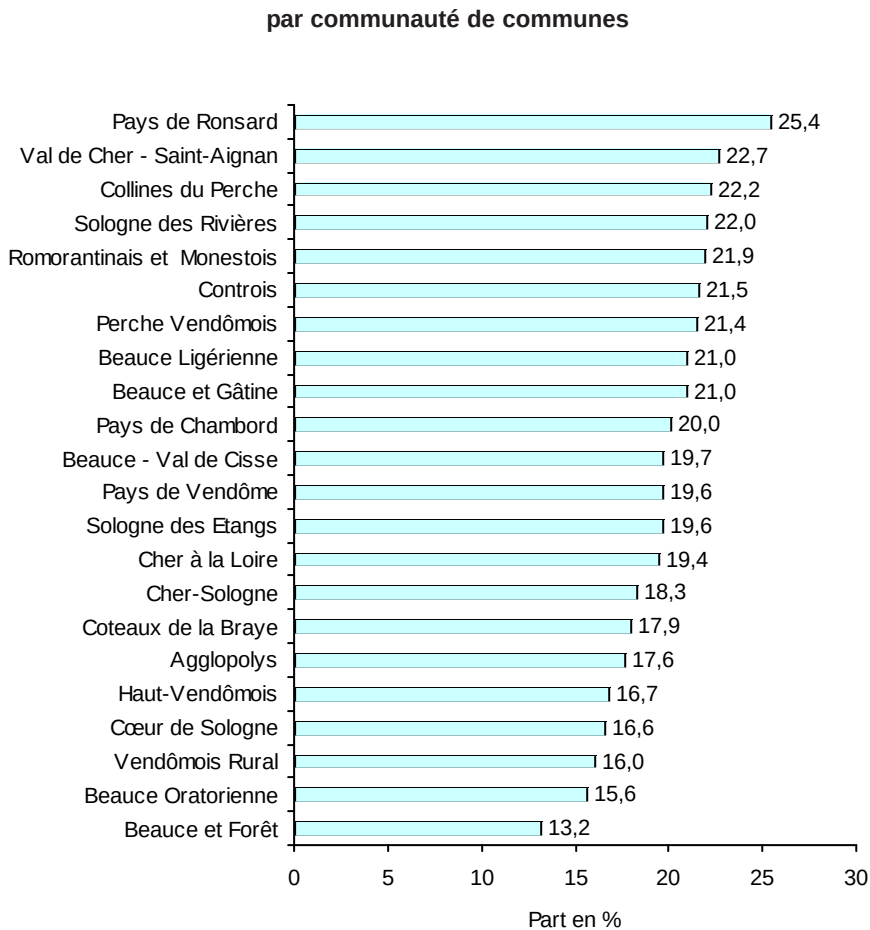


par arrondissement



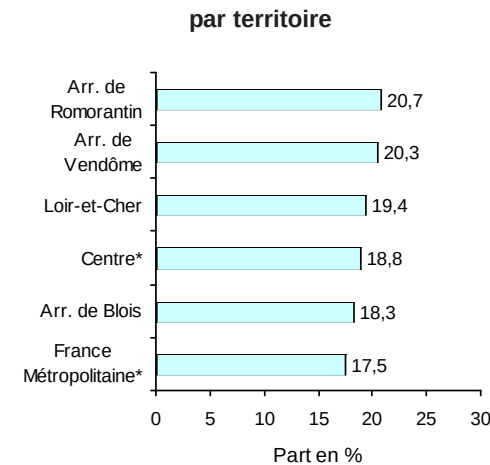
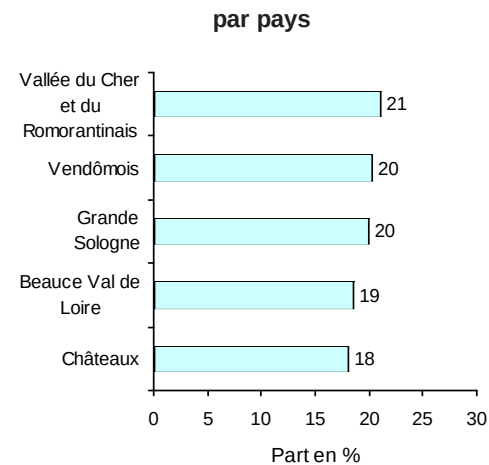
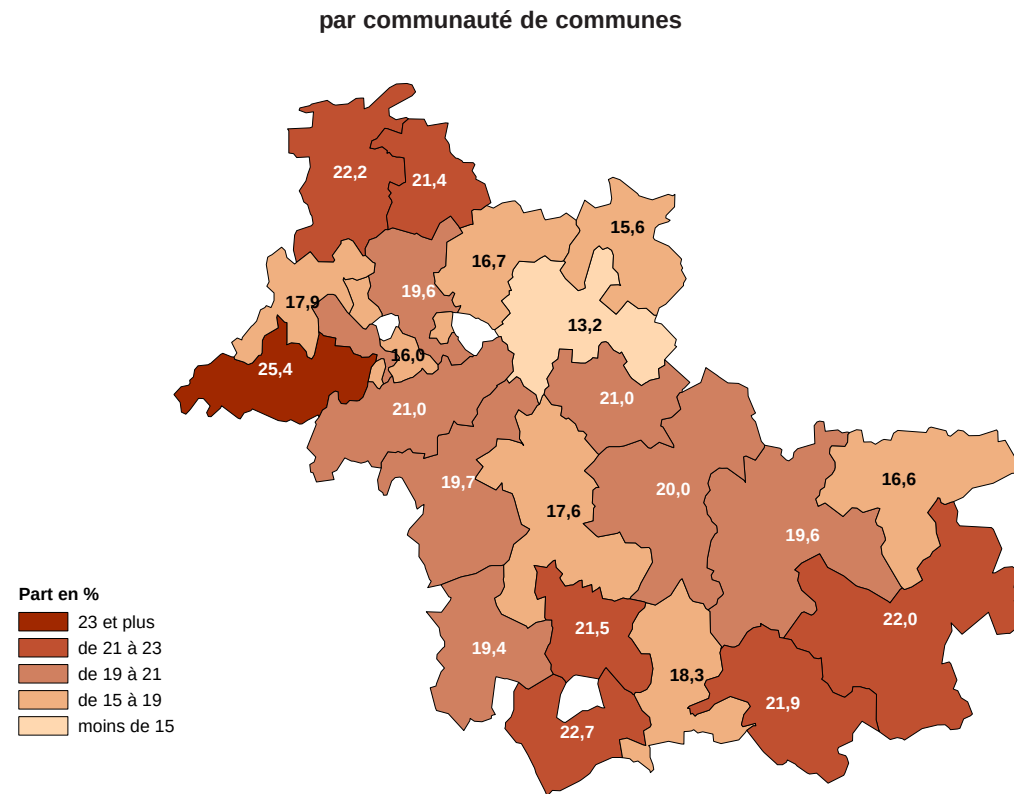
Le chômage

Part des moins de 25 ans dans le total des demandeurs d'emploi de cat. A au 31/12/09 (en %)



Les données présentées ici concernent des demandeurs de catégorie A en données brutes.
* Pour la France métropolitaine et la région Centre, les données sont corrigées des variations saisonnières.
Cat A : personnes immédiatement disponibles, n'ayant pas du tout travaillé le mois précédent.

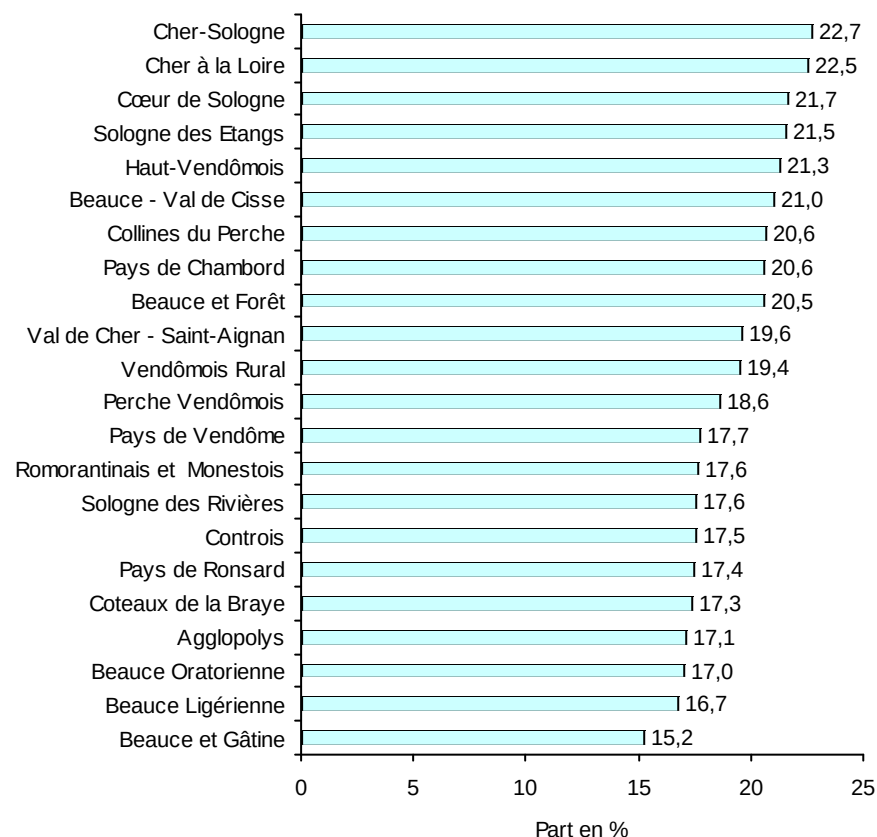
D'après source : Pôle emploi



Le chômage

Part des 50 ans et plus dans le total des demandeurs d'emploi de cat. A au 31/12/09 (en %)

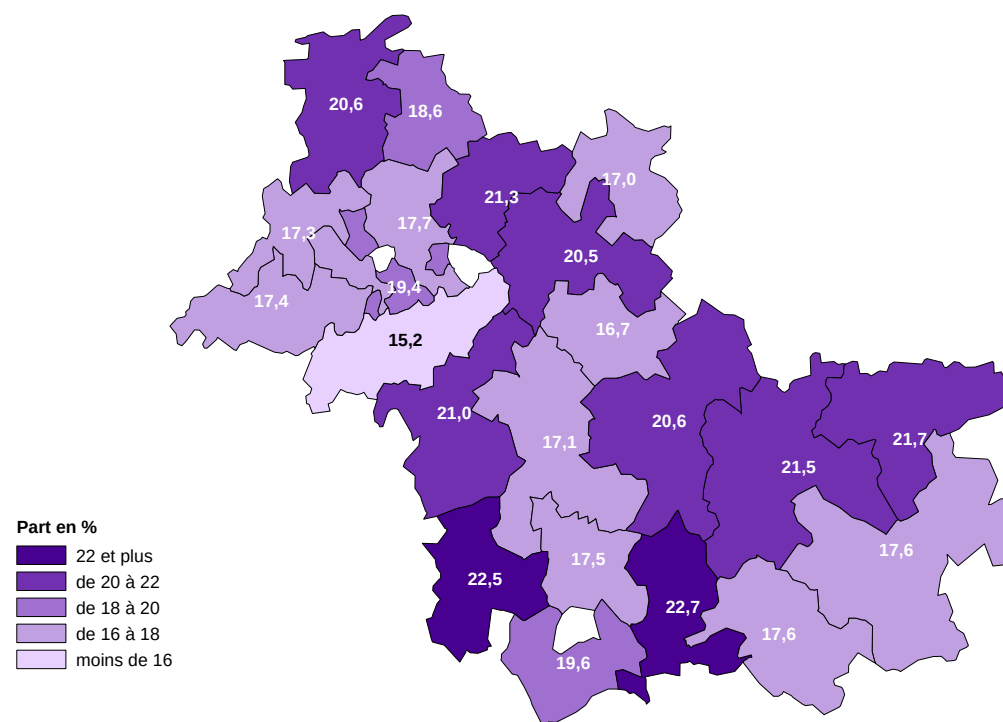
par communauté de communes



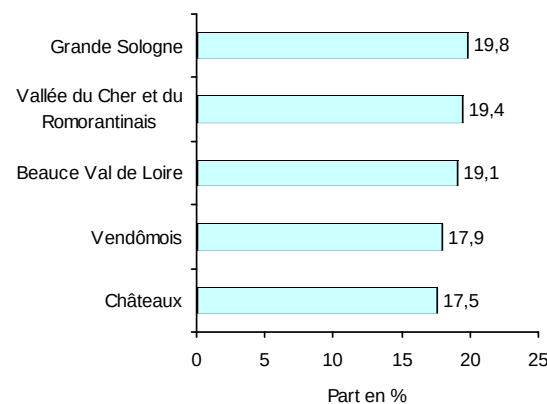
Les données présentées ici concernent des demandeurs de catégorie A en données brutes.
 * Pour la France métropolitaine et la région Centre, les données sont corrigées des variations saisonnières.
Cat A : personnes immédiatement disponibles, n'ayant pas du tout travaillé le mois précédent.

D'après source : Pôle emploi

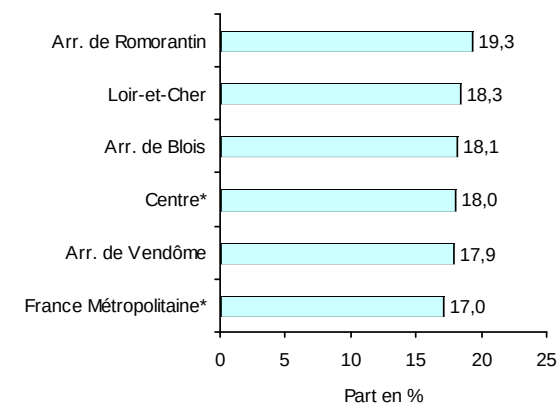
par communauté de communes



par pays



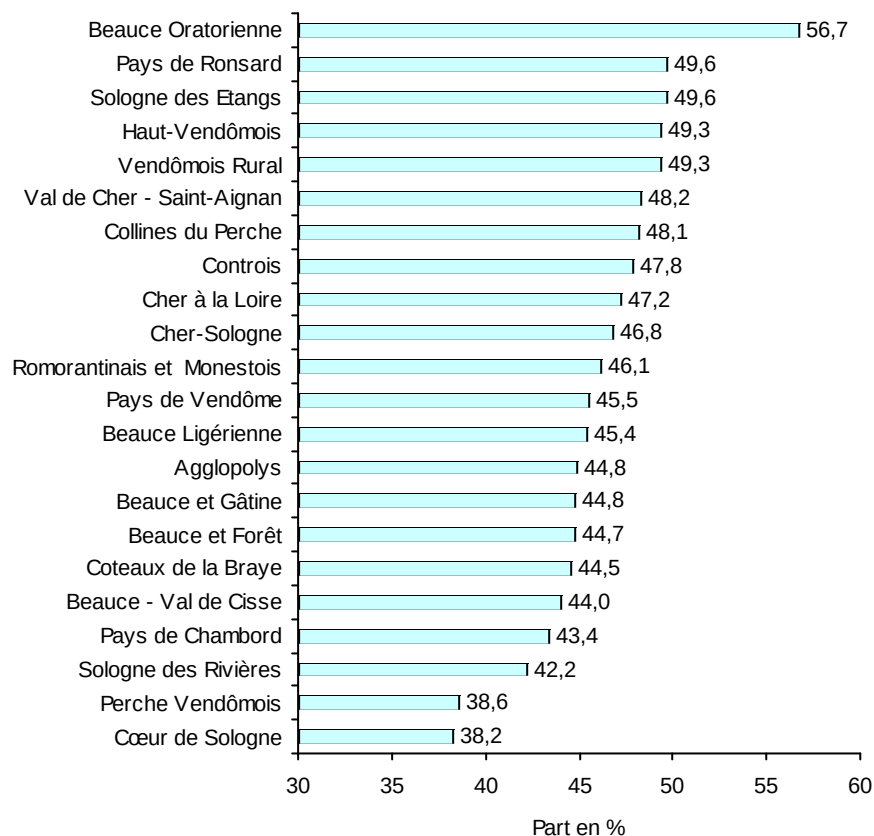
par territoire



Le chômage

Part des femmes dans le total des demandeurs d'emploi de cat. A au 31/12/09 (en %)

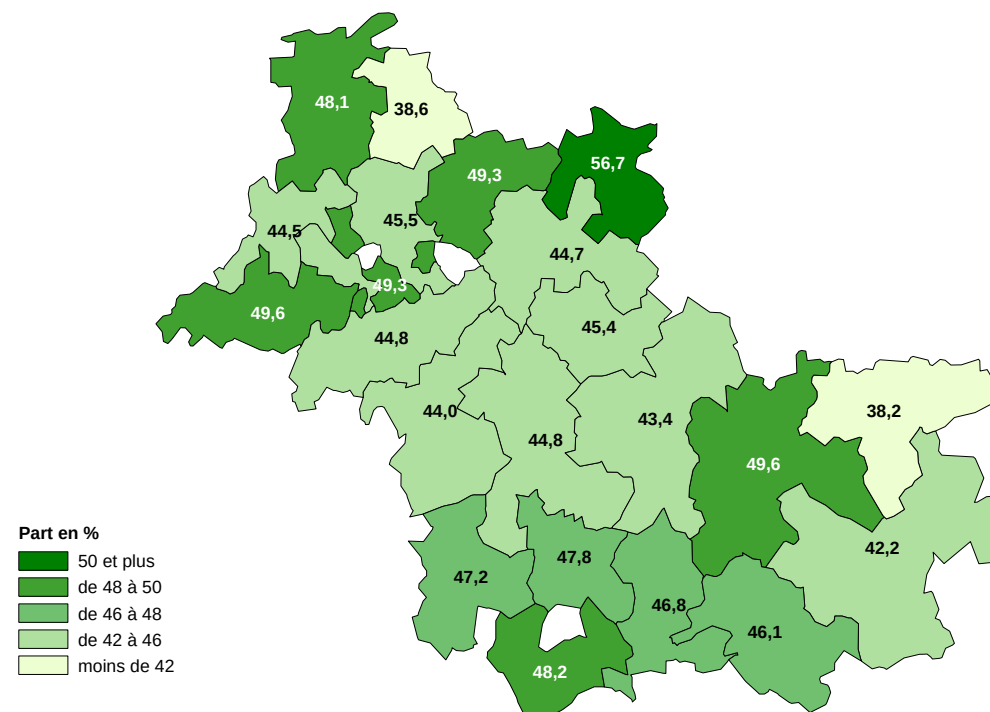
par communauté de communes



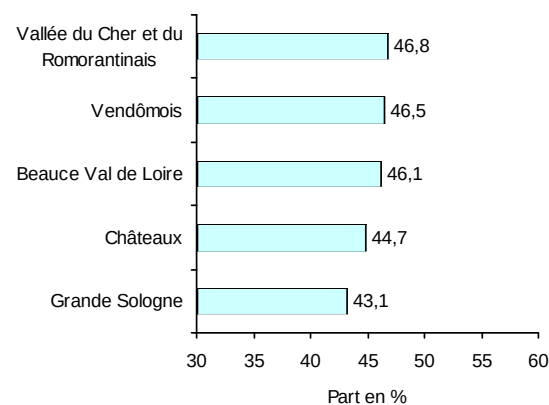
Les données présentées ici concernent des demandeurs de catégorie A en données brutes.
 * Pour la France métropolitaine et la région Centre, les données sont corrigées des variations saisonnières.
Cat A : personnes immédiatement disponibles, n'ayant pas du tout travaillé le mois précédent.

D'après source : Pôle emploi

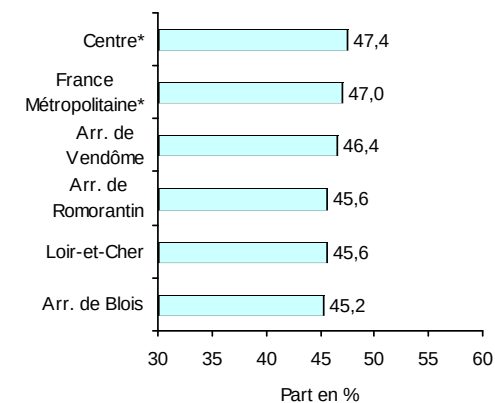
par communauté de communes



par pays



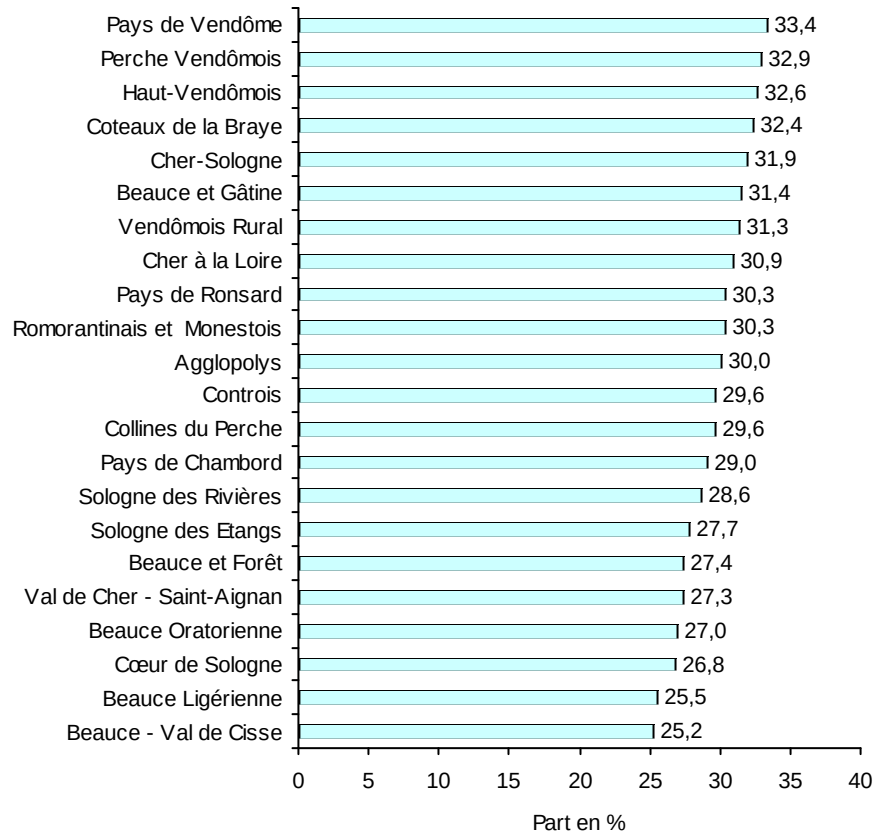
par territoire



Le chômage

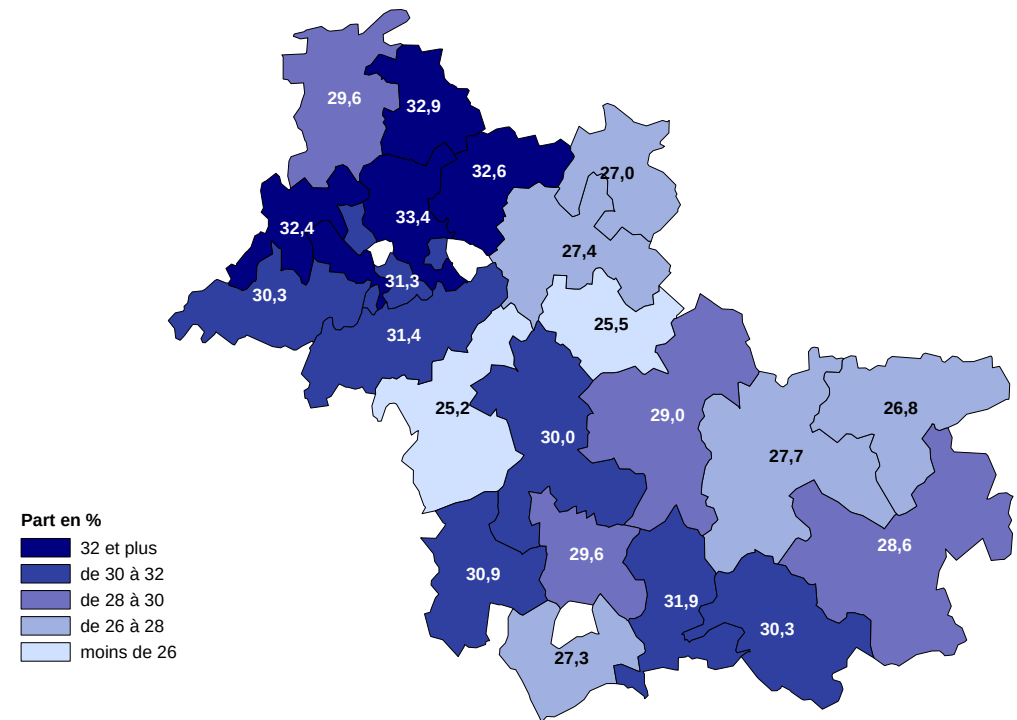
Part des inscrits depuis plus d'un an dans le total des demandeurs d'emploi de cat. A au 31/12/09 (en %)

par communauté de communes

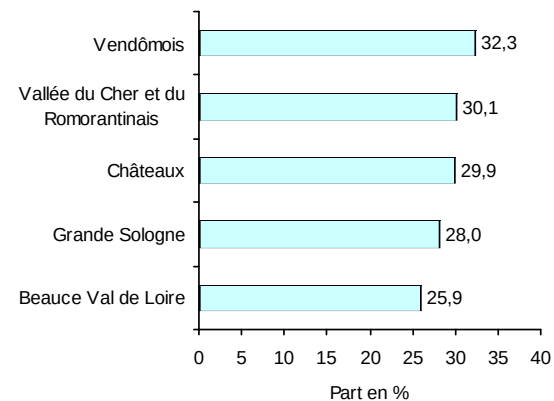


D'après source : Pôle emploi

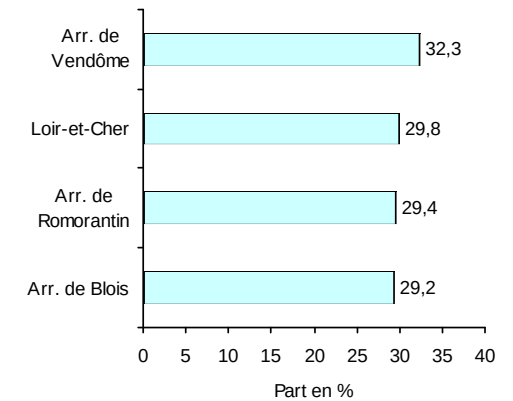
par communauté de communes



par pays



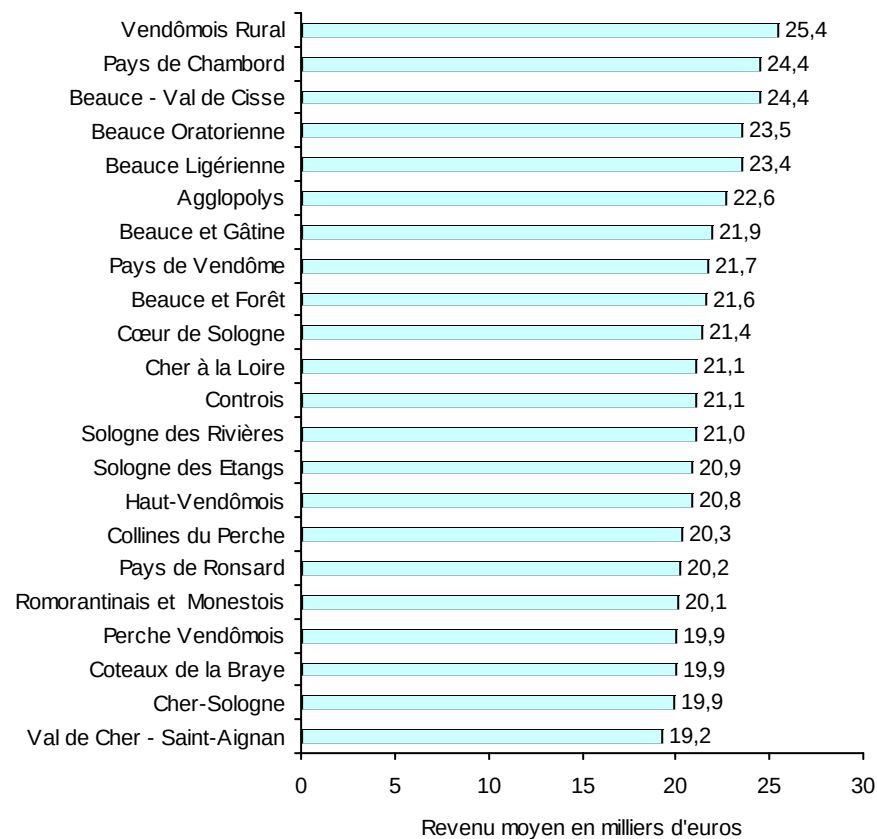
par territoire



Les revenus

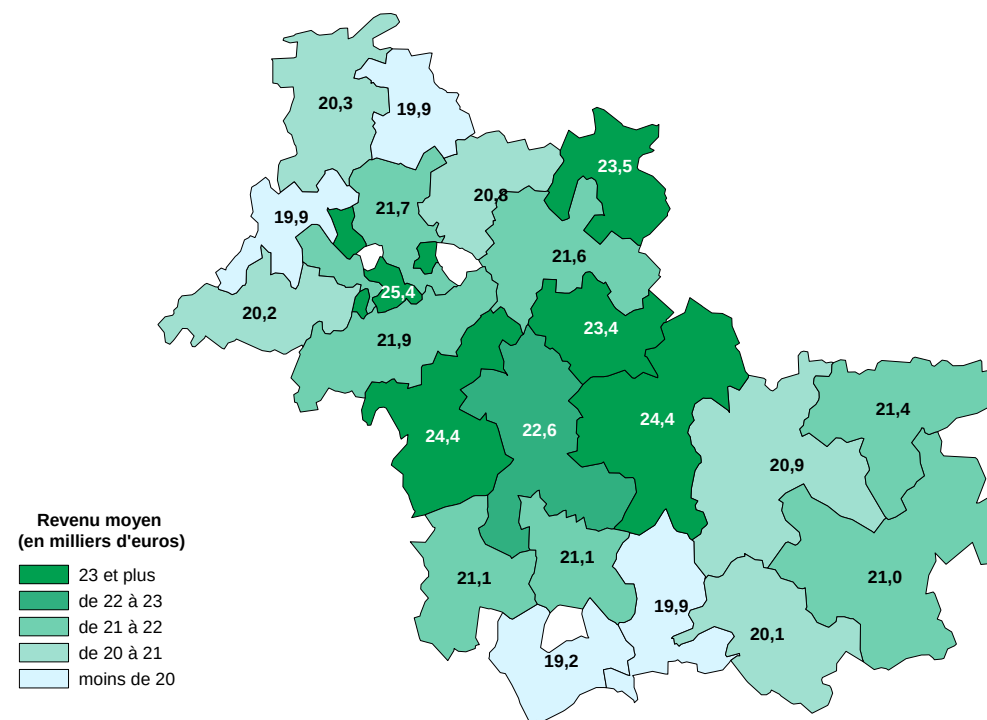
Revenu moyen par foyer fiscal 2008 (en milliers d'euros)

par communauté de communes

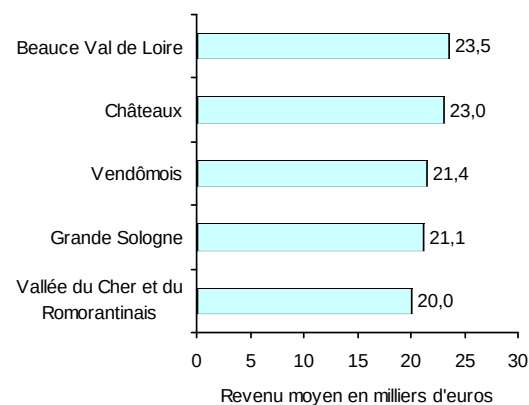


D'après source : Ministère des finances
Avertissement : les données de deux communes n'ont pas été prises en compte, car paraissant aberrantes.

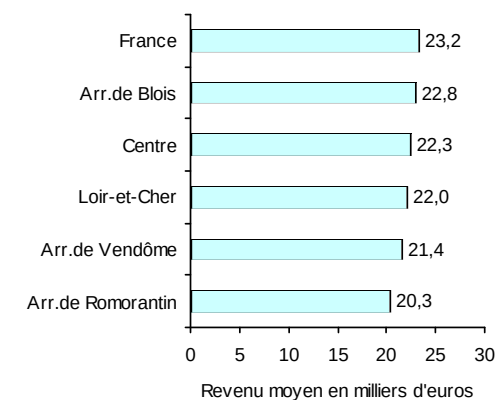
par communauté de communes



par pays



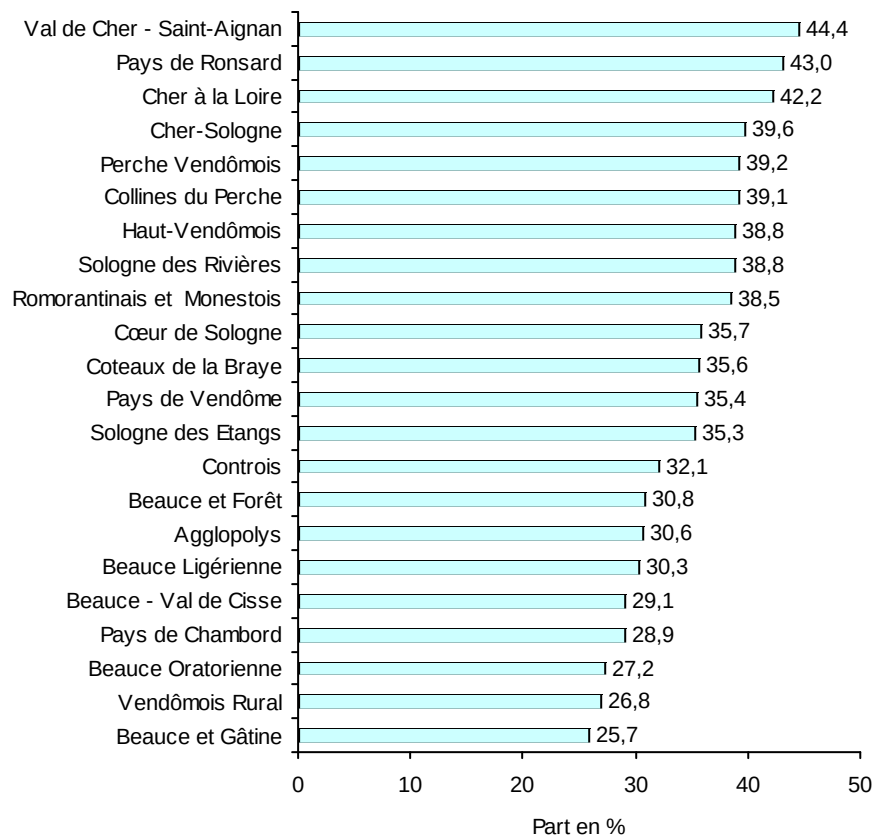
par territoire



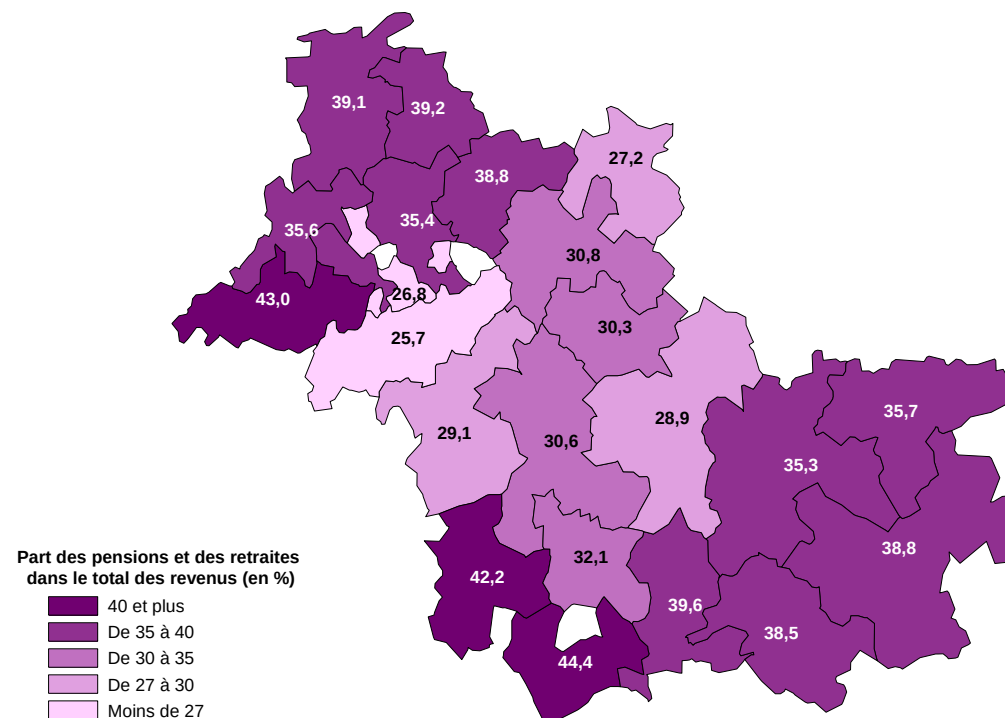
Les revenus

Part des pensions et des retraites dans le total des revenus en 2008 (en %)

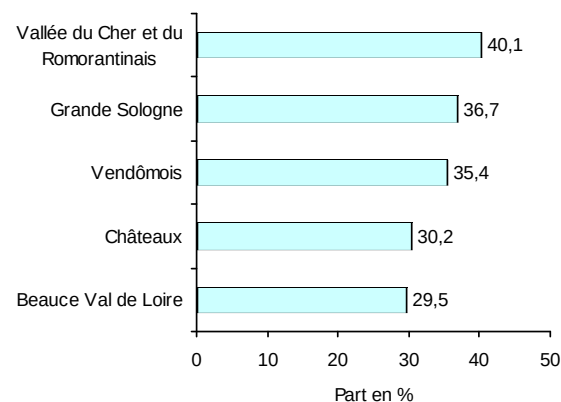
par communauté de communes



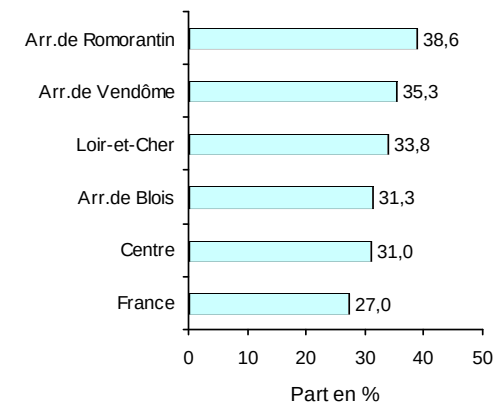
par communauté de communes



par pays



par territoire

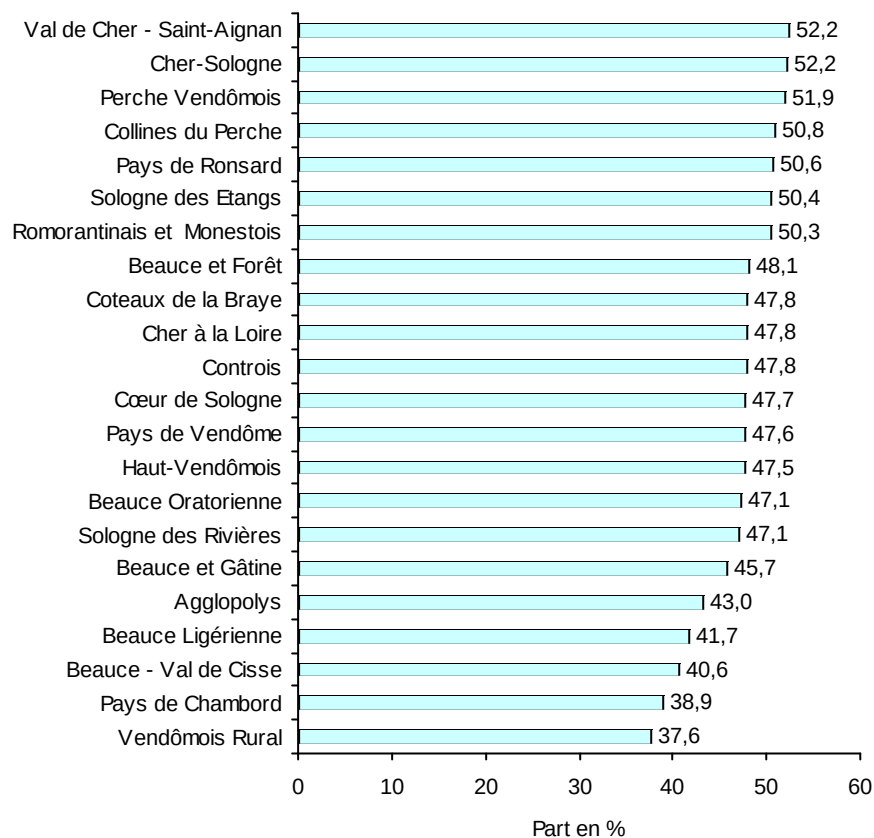


D'après source : Ministère des finances
Avertissement : les données de deux communes n'ont pas été prises en compte, car paraissant aberrantes.

Les revenus

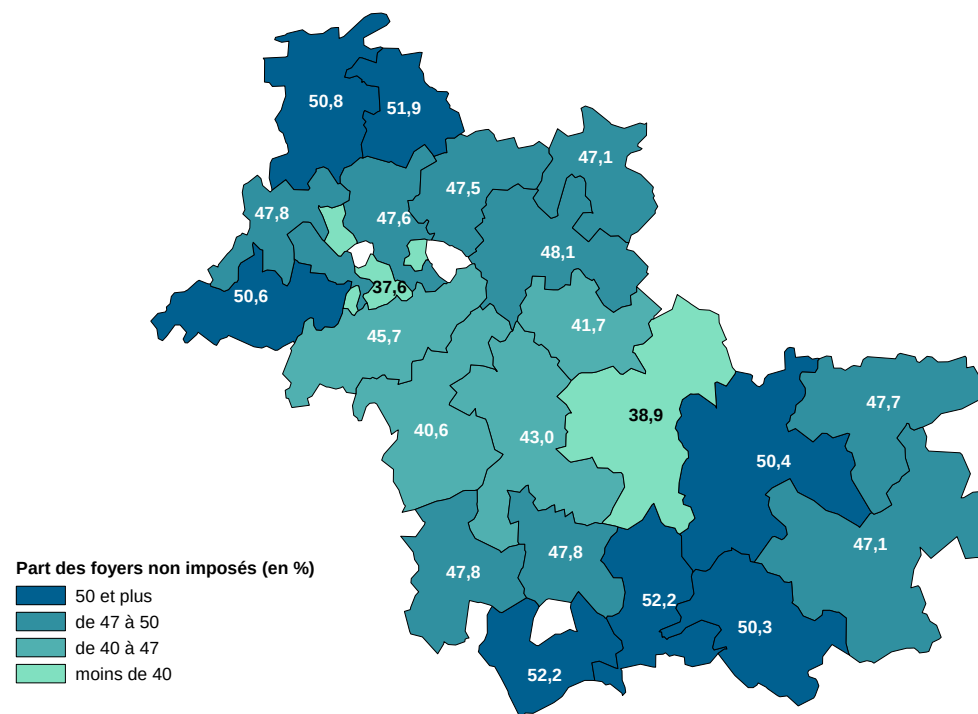
Part des foyers non imposés en 2008 (en %)

par communauté de communes

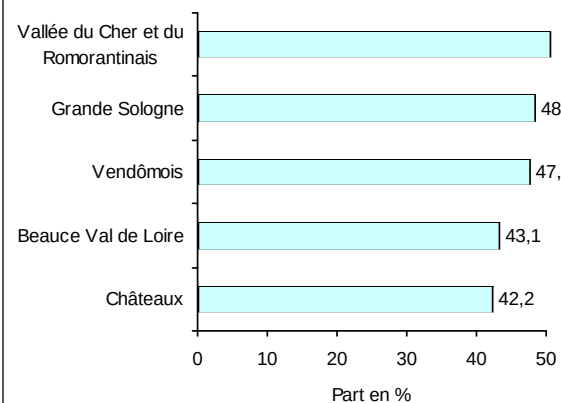


D'après source : Ministère des finances
Avertissement : les données de deux communes n'ont pas été prises en compte, car paraissant aberrantes

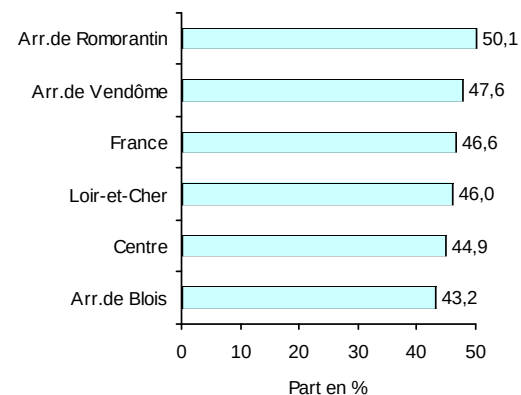
par communauté de communes



par pays



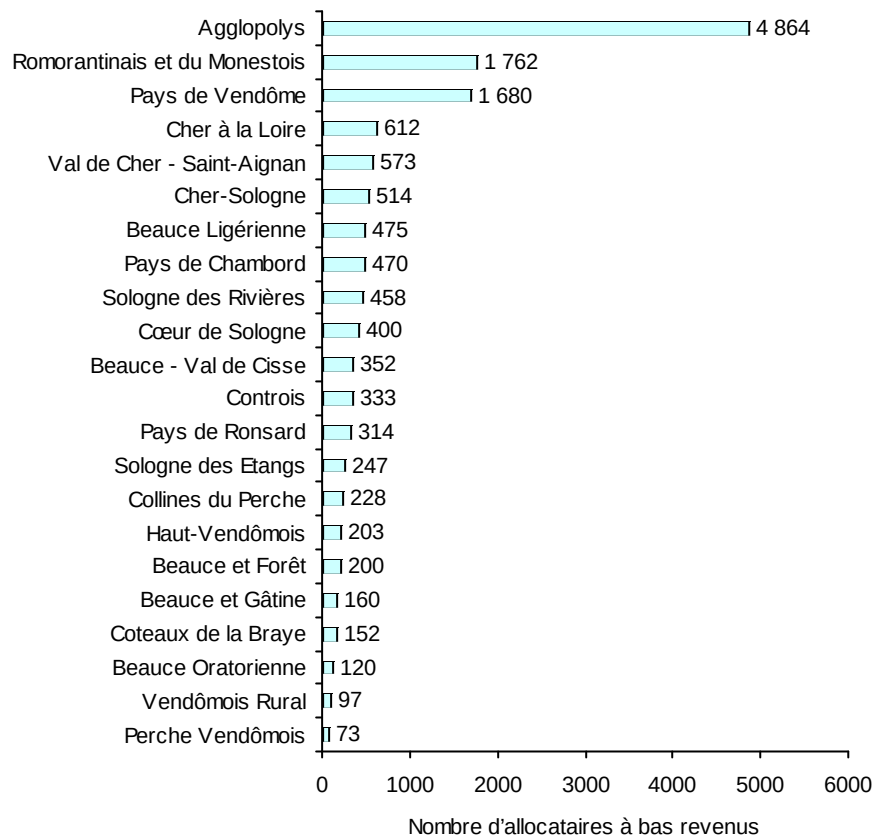
par territoire



Les revenus

Nombre d'allocataires CAF à bas revenus au 31/12/2009

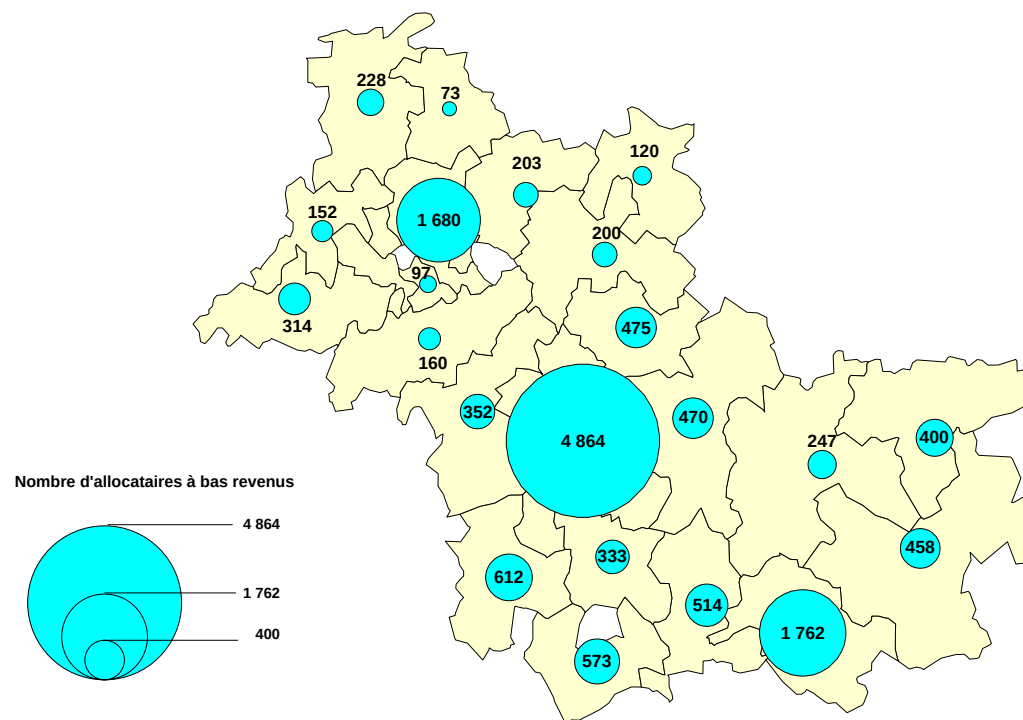
par communauté de communes



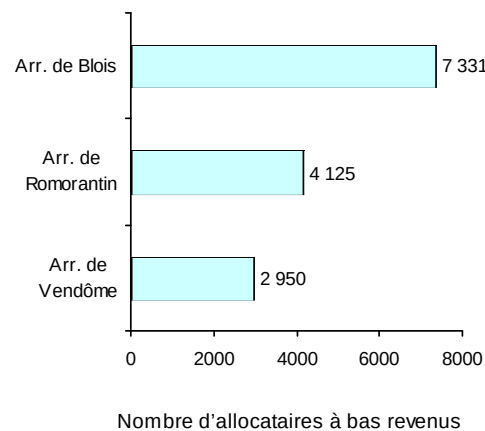
Sont considérés comme **ménages à bas revenus** ceux qui perçoivent moins de 60 % du revenu par unité de consommation médian (soit moins de 942 euros en 2009). Le revenu pris en compte est le revenu mensuel disponible avant impôt, comprenant les ressources propres (revenus d'activité, allocations chômage, pensions, retraites, autres revenus imposables) et les prestations versées par la CAF. Pour pouvoir tenir compte des économies d'échelle, ce revenu global mensuel est rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage, selon l'échelle d'équivalence ainsi définie : l'allocataire compte pour 1 UC, les autres adultes et enfants à charge de 14 ans et plus comptent pour 0,5 UC, les enfants à charge de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC. Un ajout de 0,2 UC est effectué dans le cas d'une famille monoparentale. Les revenus des personnes de 65 ans ou plus et des allocataires étudiants ne rentrent pas en compte dans le dénombrement du nombre d'allocataires à bas revenus.

D'après source : CAF au 31/12/2009

par communauté de communes



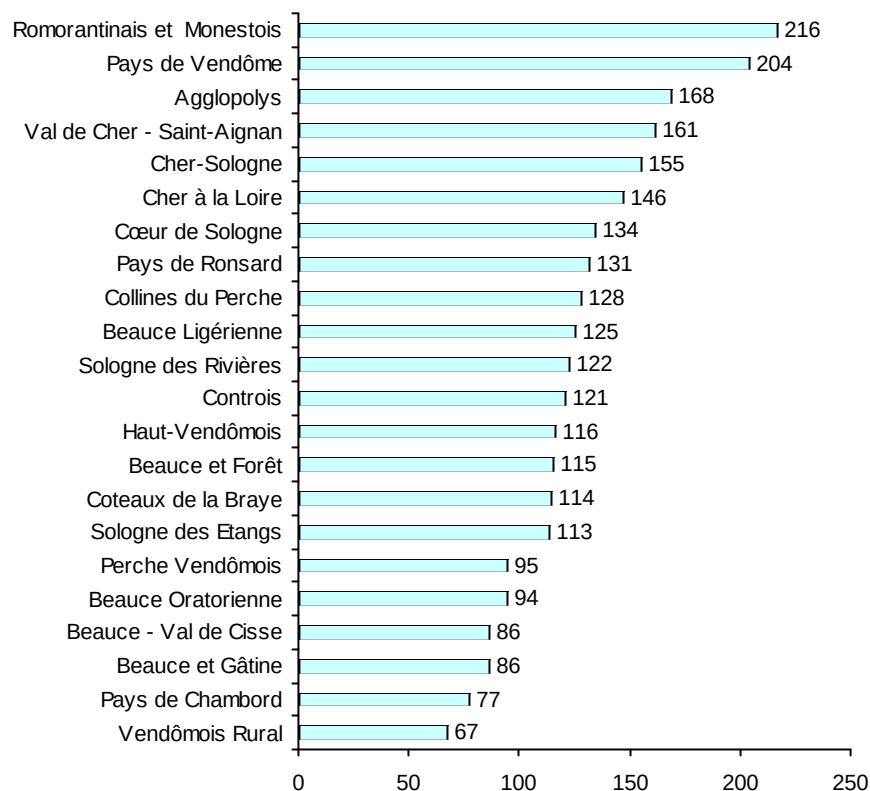
par territoire



Les revenus

Nombre d'allocataires à bas revenus (au 31/12/2009) pour 1 000 ménages en 2007

par communauté de communes

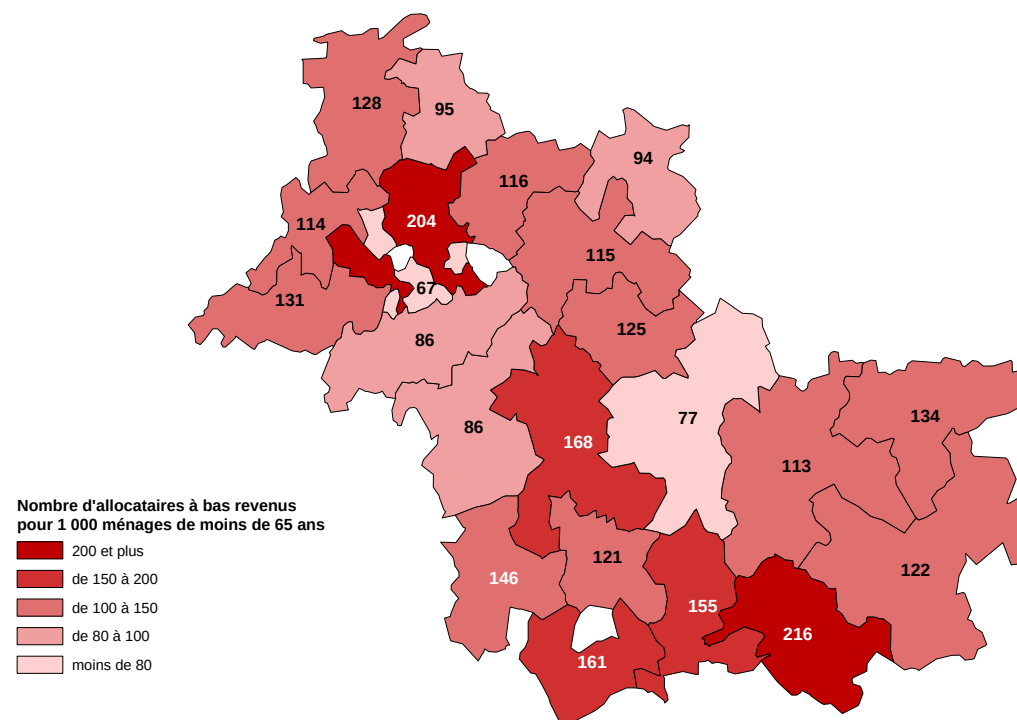


Nombre d'allocataires à bas revenus pour 1 000 ménages de moins de 65 ans

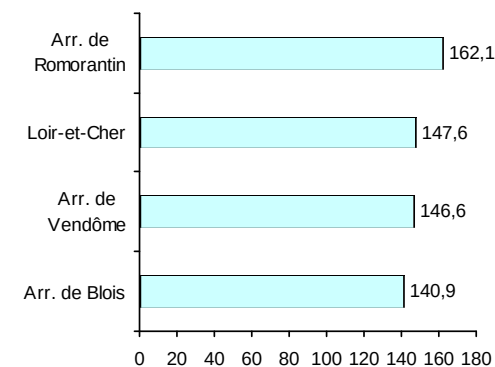
Sont considérés comme **ménages à bas revenus** ceux qui perçoivent moins de 60 % du revenu par unité de consommation médian (soit moins de 942 euros en 2009). Le revenu pris en compte est le revenu mensuel disponible avant impôt, comprenant les ressources propres (revenus d'activité, allocations chômage, pensions, retraites, autres revenus imposables) et les prestations versées par la CAF. Pour pouvoir tenir compte des économies d'échelle, ce revenu global mensuel est rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage, selon l'échelle d'équivalence ainsi définie : l'allocataire compte pour 1 UC, les autres adultes et enfants à charge de 14 ans et plus comptent pour 0,5 UC, les enfants à charge de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC. Un ajout de 0,2 UC est effectué dans le cas d'une famille monoparentale. Les revenus des personnes de 65 ans ou plus et des allocataires étudiants ne rentrent pas en compte dans le dénombrement du nombre d'allocataires à bas revenus.

D'après source : CAF au 31/12/2009, INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire

par communauté de communes



par territoire

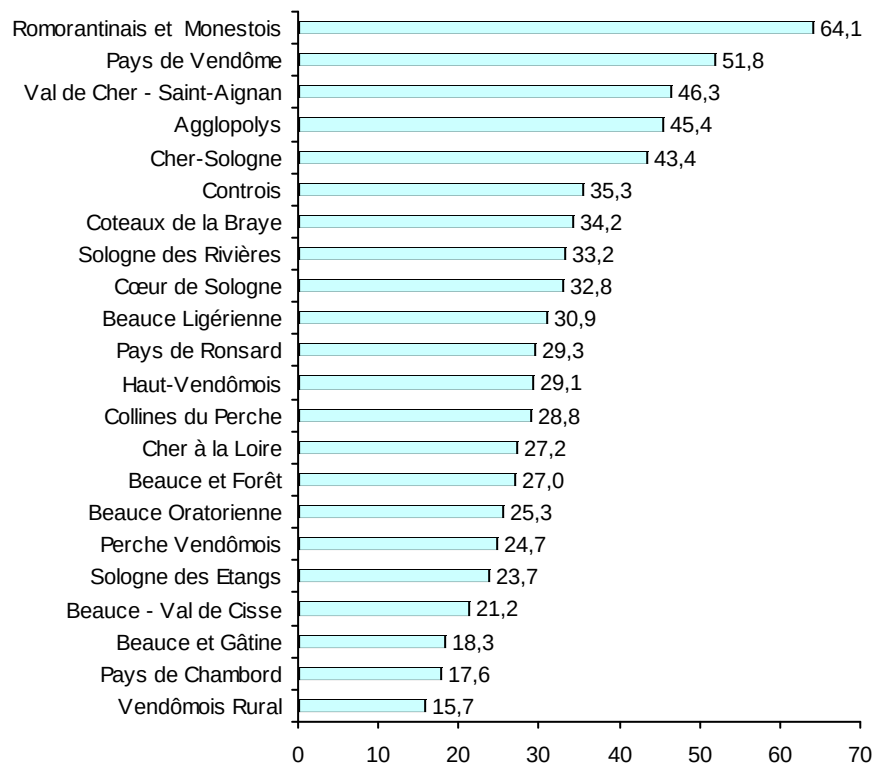


Nombre d'allocataires à bas revenus pour 1 000 ménages de moins de 65 ans

Les revenus

Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (rSa) au 31/12/2009

par communauté de communes



Part des bénéficiaires du RSA au 31/12/2009
dans la population âgée de 20 à 64 ans (2006) en pour 1 000

Le Revenu de Solidarité Active (rSa) remplace les dispositifs RMI et API (Allocation Parent Isolé).

Les statistiques sont encore difficiles à analyser dans la mesure où le reversement des bénéficiaires des anciens dispositifs dans le rSa s'effectue peu à peu. Ce dernier recouvre trois types de situation.

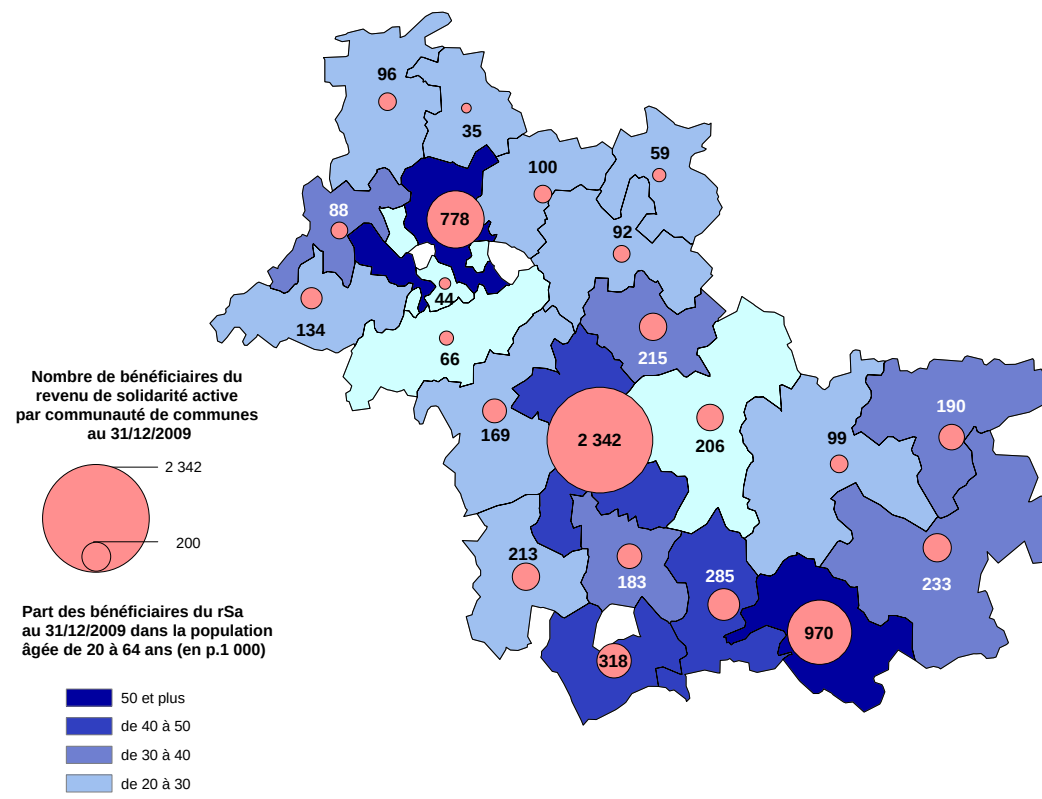
Le **"rSa socle seul"** concerne des foyers sans revenus d'activité, ou dont au moins un des membres est en période de cumul intégral.

Le **"rSa socle et activité"** concerne des foyers disposant de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire.

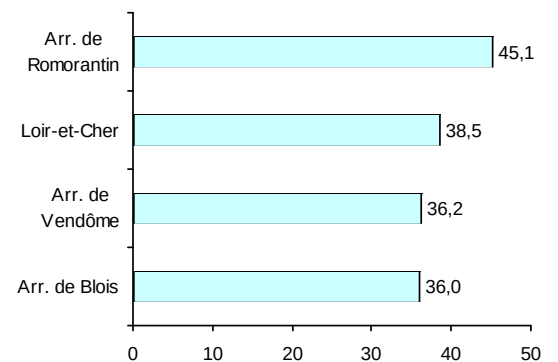
Le **"rSa activité seul"** s'adresse à des foyers avec de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire.

D'après sources : INSEE RP 2006 - MSA - CAF du Loir-et-Cher

par communauté de communes



par territoire

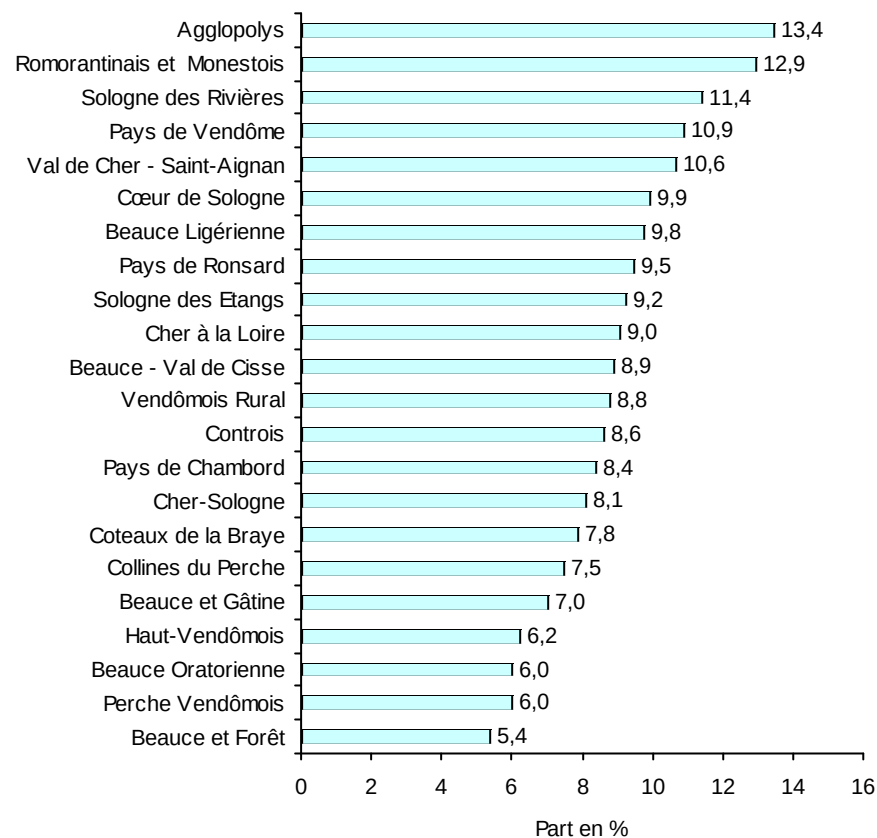


Part des bénéficiaires du RSA au 31/12/2009
dans la population âgée de 20 à 64 ans (2006) en pour 1 000

Les familles monoparentales

Proportion de familles monoparentales au sein des familles en 2007 (en %)

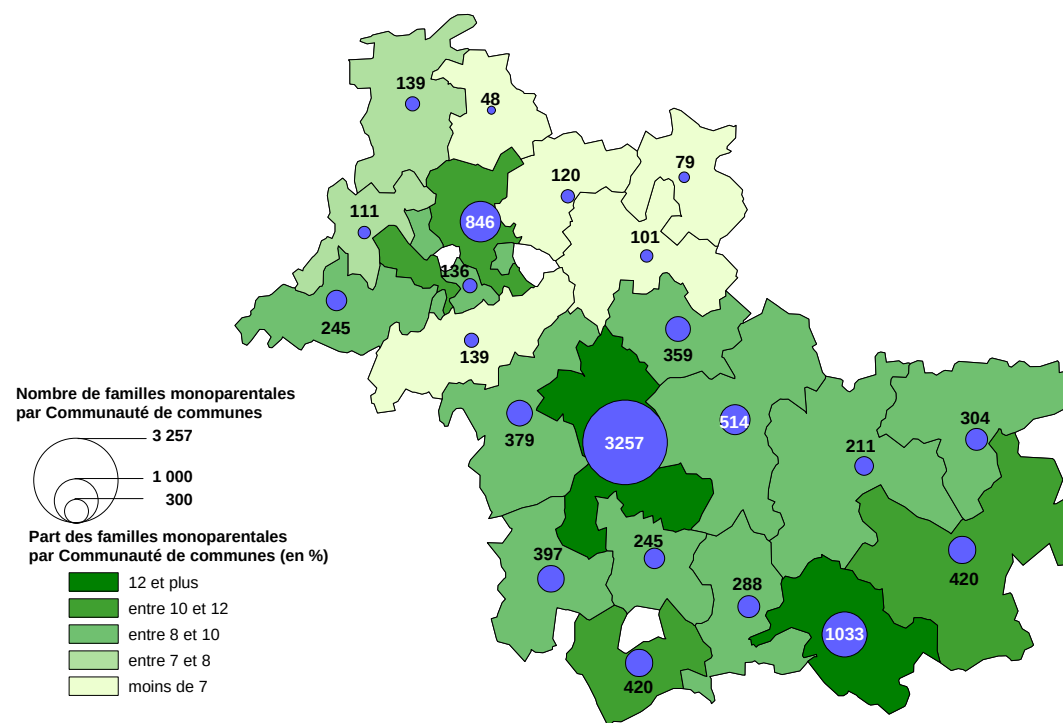
par communauté de communes



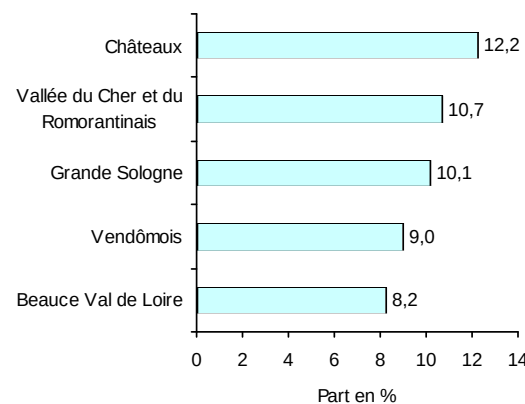
Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation complémentaire

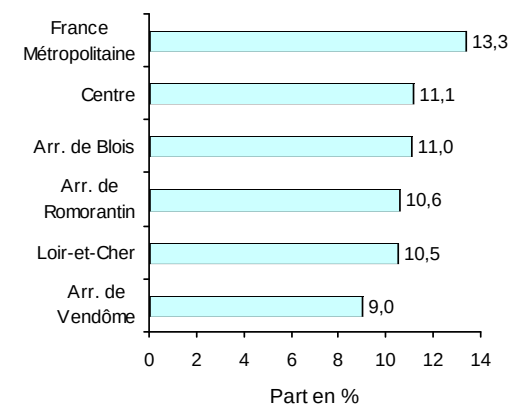
par communauté de communes



par pays



par territoire



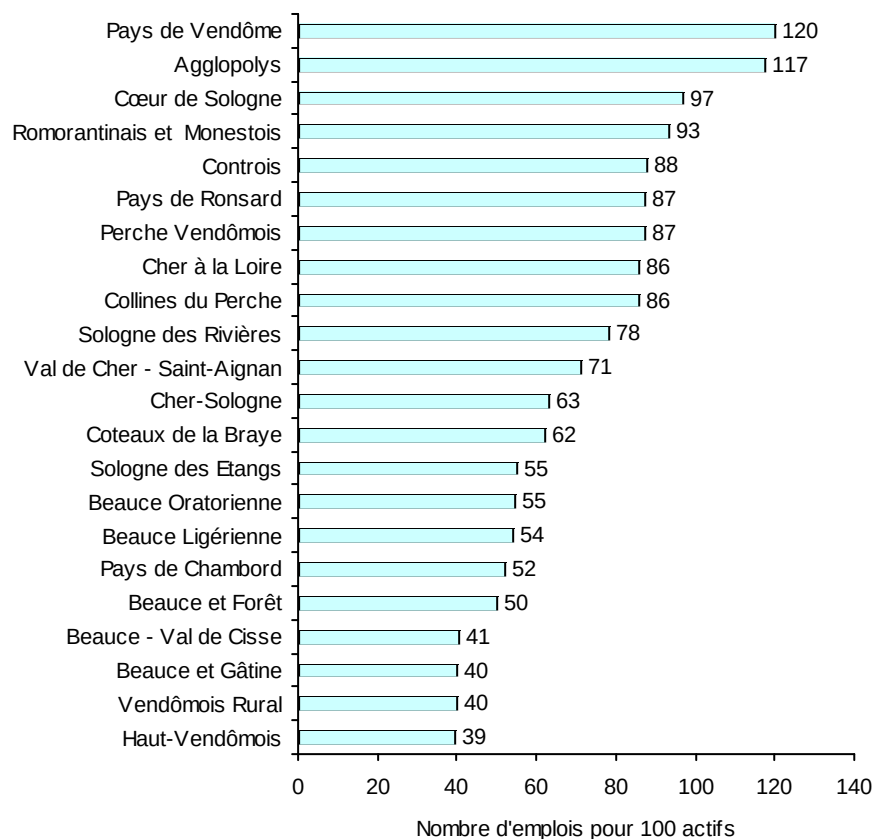
- 6 -

Mobilité & Services

Les déplacements domicile-travail

Taux d'emploi en 2007

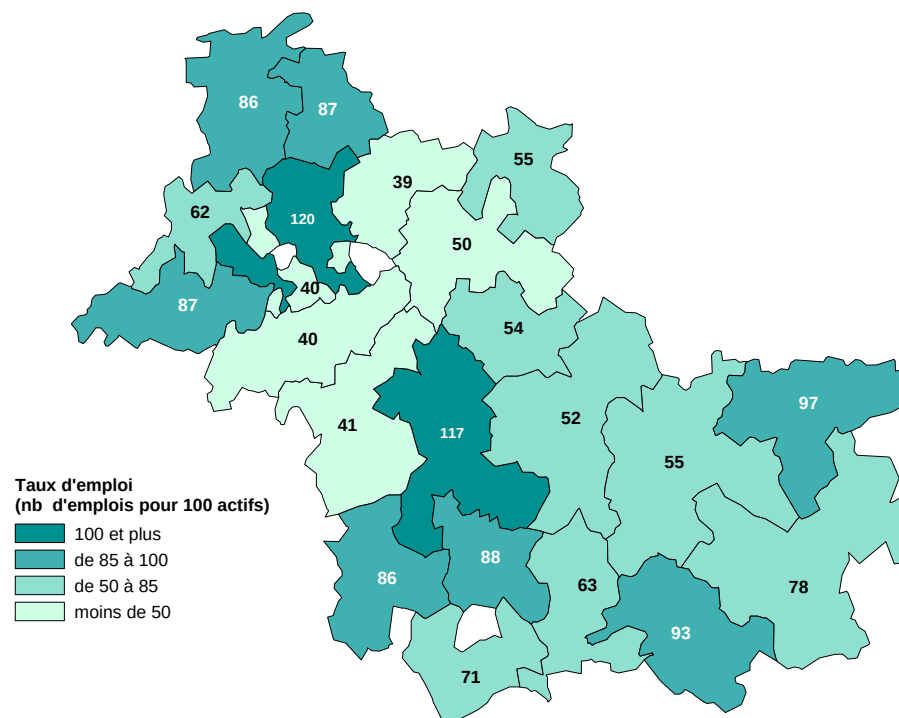
par communauté de communes



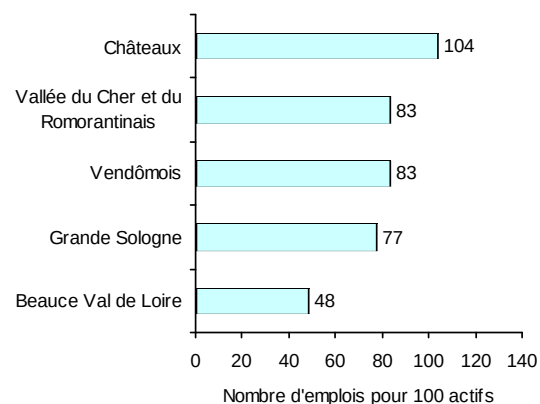
Le **taux d'emploi** mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés dans un territoire donné et la population active qui y réside. Un pôle attractif génère un nombre d'emplois supérieur à celui de ses actifs.

D'après source : INSEE - RP 2007 - Exploitation principale

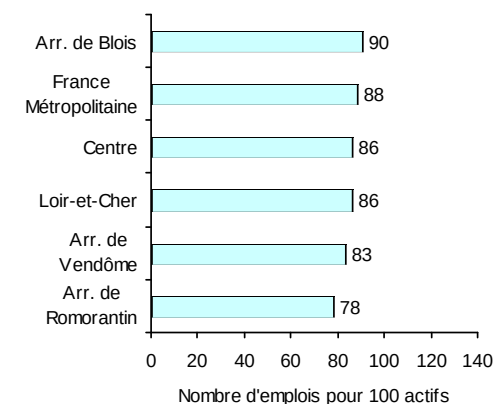
par communauté de communes



par pays



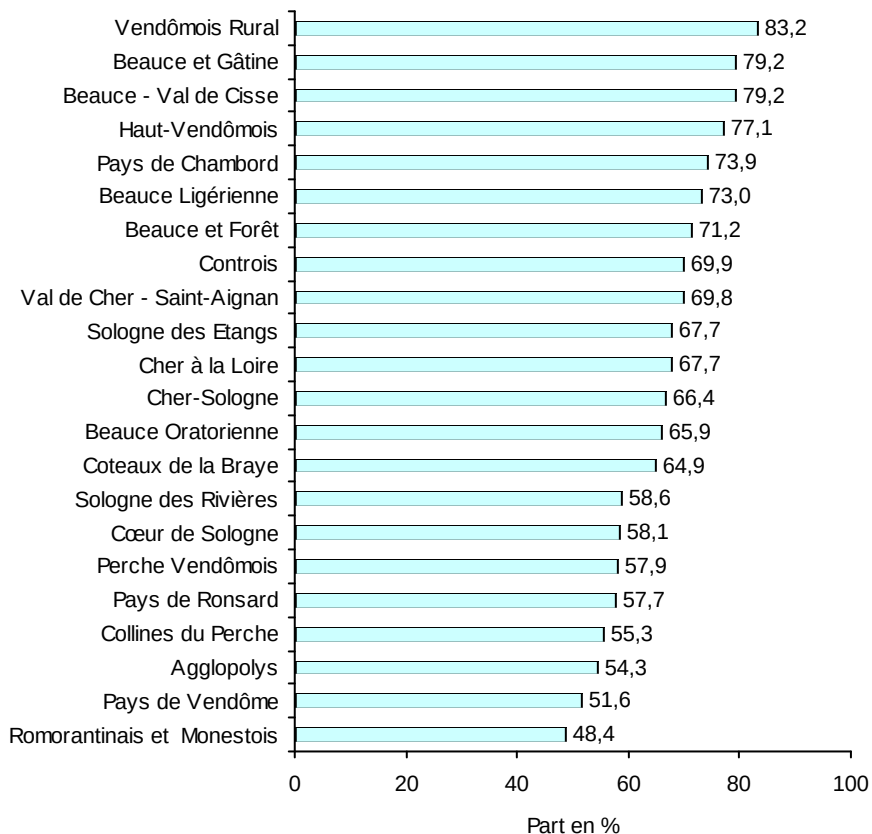
par territoire



Les déplacements domicile-travail

Part des actifs travaillant hors de leur commune de résidence en 2007 (en %)

par communauté de communes

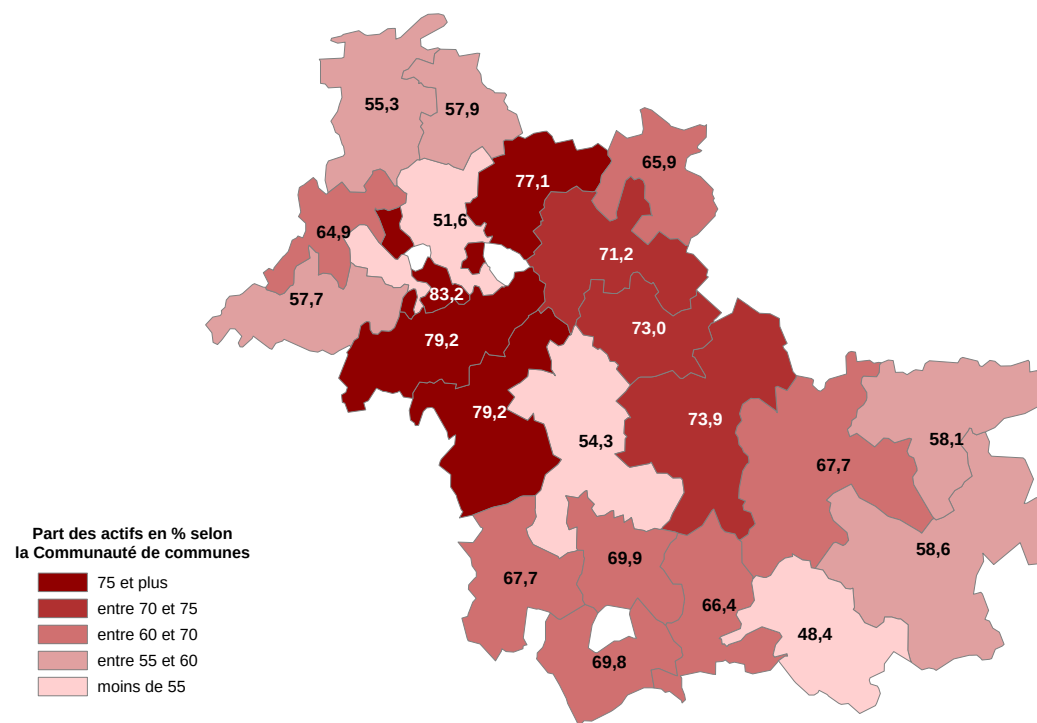


Les déplacements domicile - lieu de travail

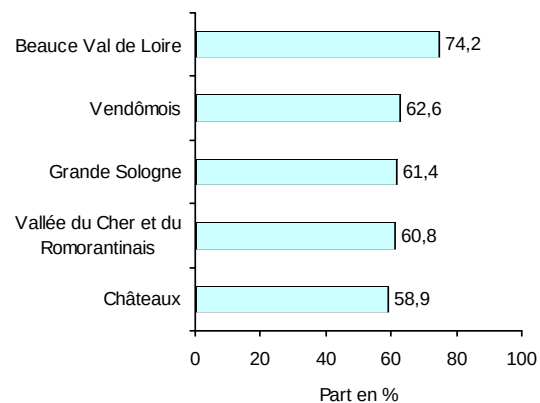
Le recensement permet de mesurer le nombre de personnes qui résident et travaillent dans deux communes différentes de France ou qui résident en France et déclarent travailler à l'étranger. Les déplacements domicile-travail ne concernent que les personnes résidant en France et, parmi elles, les seuls actifs ayant un emploi. Les déplacements "domicile-travail" sont aussi appelés "migrations alternantes" ou "navettes". La fréquence (quotidienne, hebdomadaire...) des déplacements n'est pas observée.

D'après source : INSEE, RP 2007 - Exploitation complémentaire (population active de 15 ans ou plus ayant un emploi).

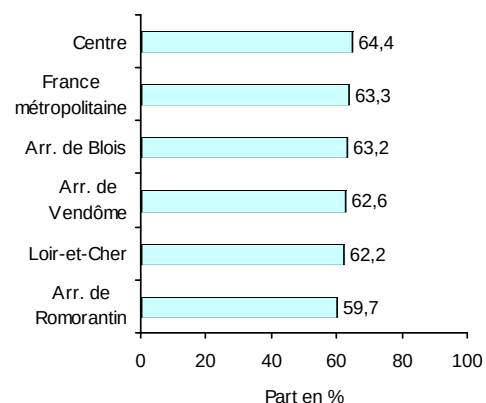
par communauté de communes



par pays



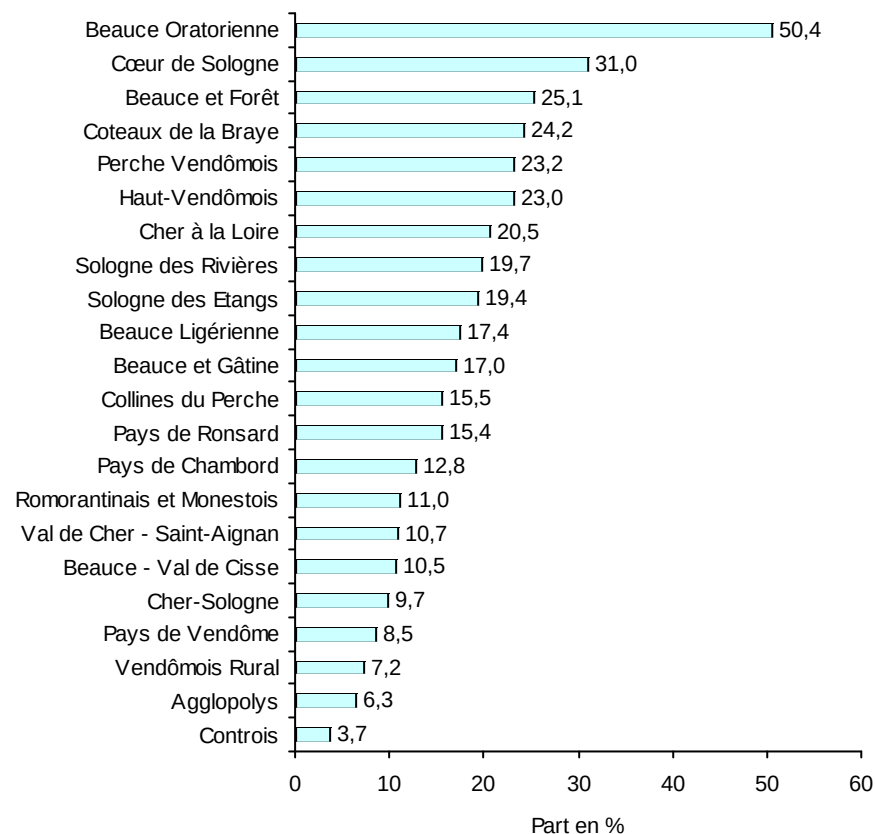
par territoire



Les déplacements domicile-travail

Part des actifs travaillant hors du Loir-et-Cher en 2006 (en %)

par communauté de communes

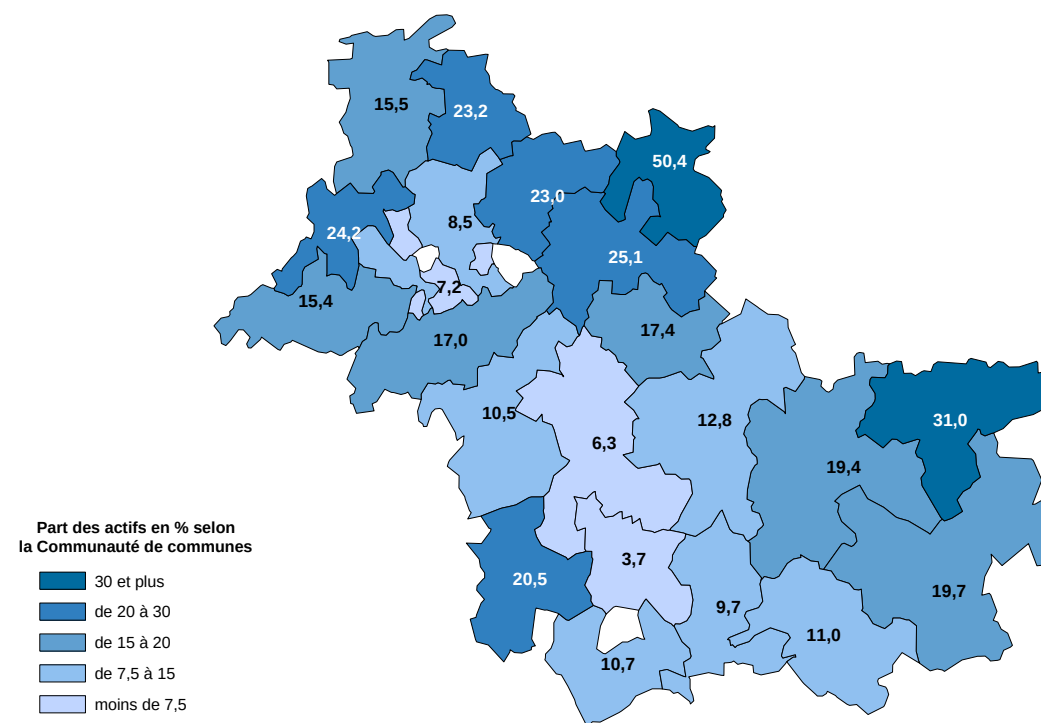


Les déplacements domicile - lieu de travail

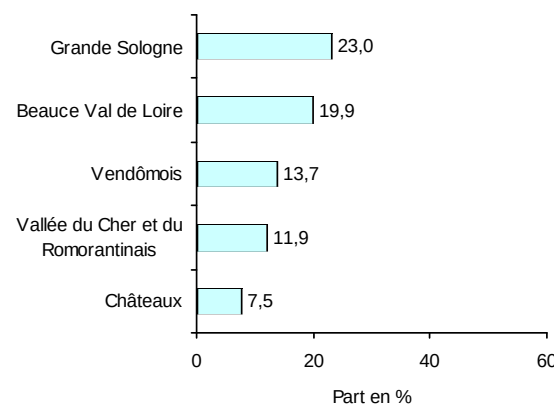
Le recensement permet de mesurer le nombre de personnes qui résident et travaillent dans deux communes différentes de France ou qui résident en France et déclarent travailler à l'étranger. Les déplacements domicile-travail ne concernent que les personnes résidant en France et, parmi elles, les seuls actifs ayant un emploi. Les déplacements "domicile-travail" sont aussi appelés "migrations alternantes" ou "navettes". La fréquence (quotidienne, hebdomadaire...) des déplacements n'est pas observée.

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire.
(population active de 15 ans ou plus ayant un emploi).

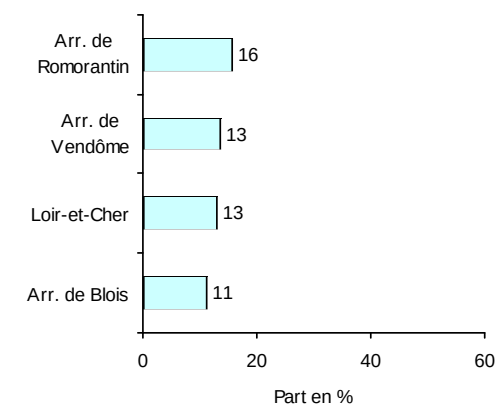
par communauté de communes



par pays



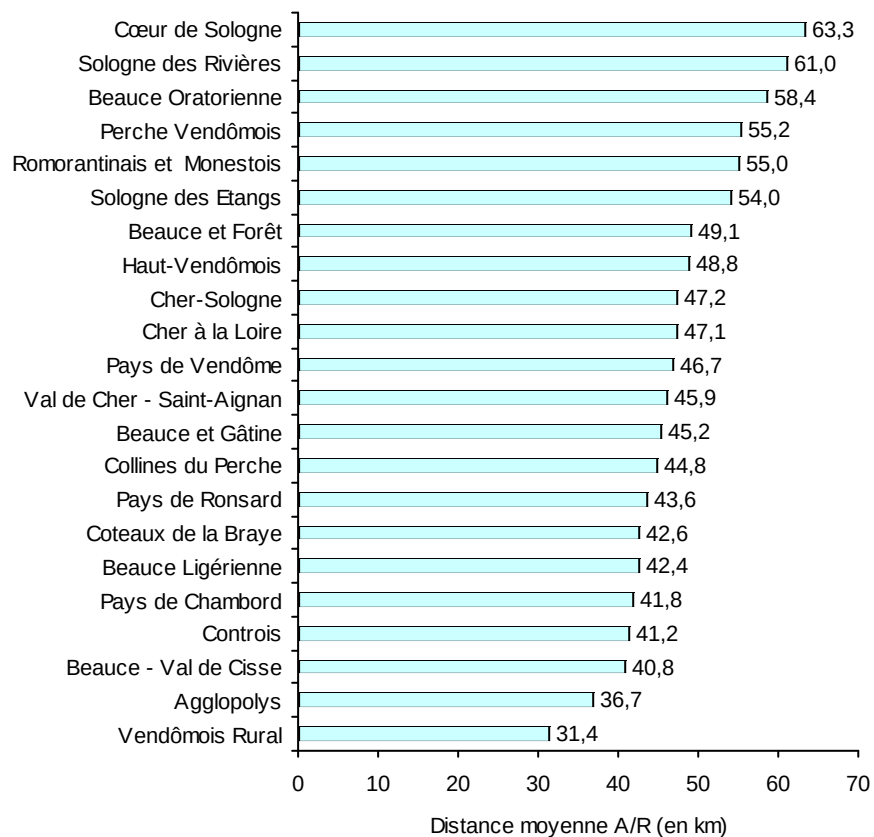
par territoire



Les déplacements domicile-travail

Distances journalières moyennes parcourues par les actifs occupés en 2006 (A/R en km)

par communauté de communes

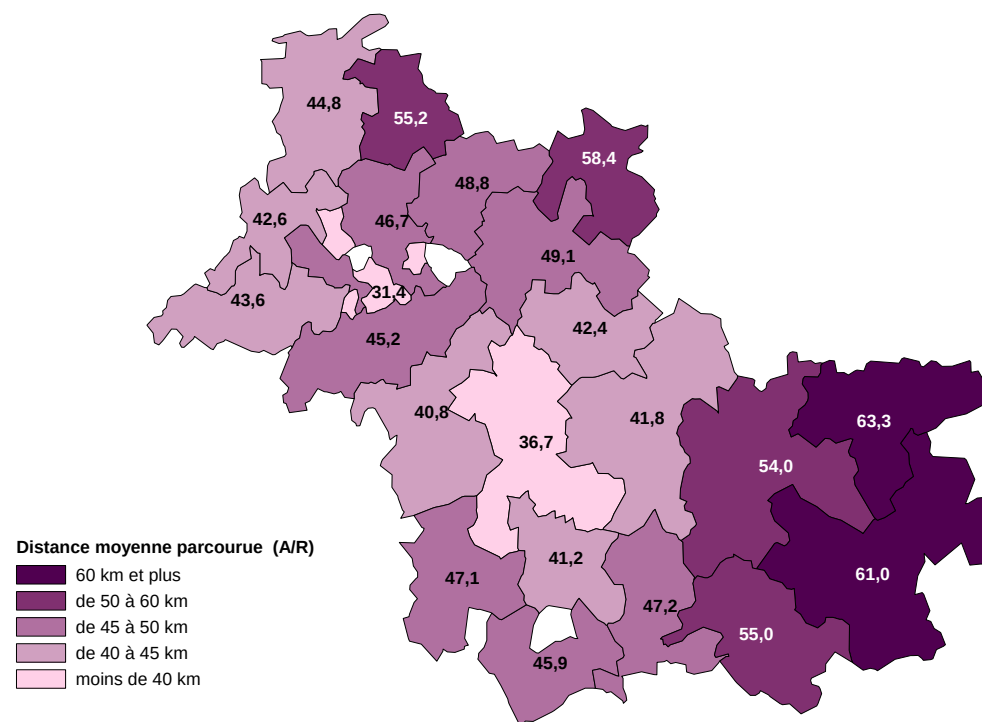


Méthodologie

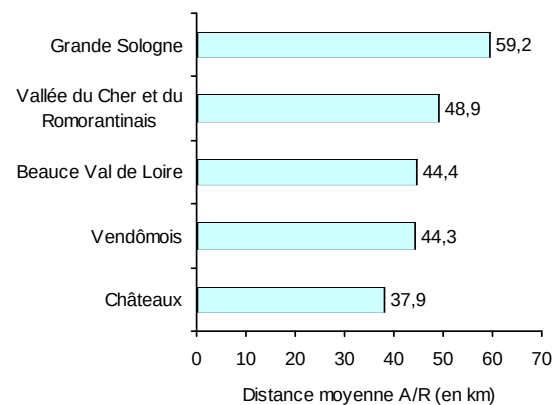
Distance en km calculée de centre bourg à centre bourg en empruntant le réseau routier. Moyenne des trajets A/R de moins de 500 km effectués par les actifs occupant un emploi hors de leur commune de résidence.

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire.

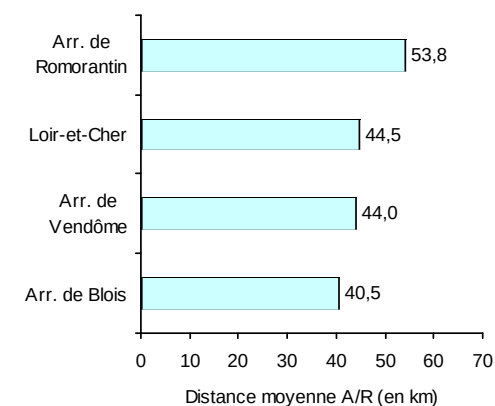
par communauté de communes



par pays



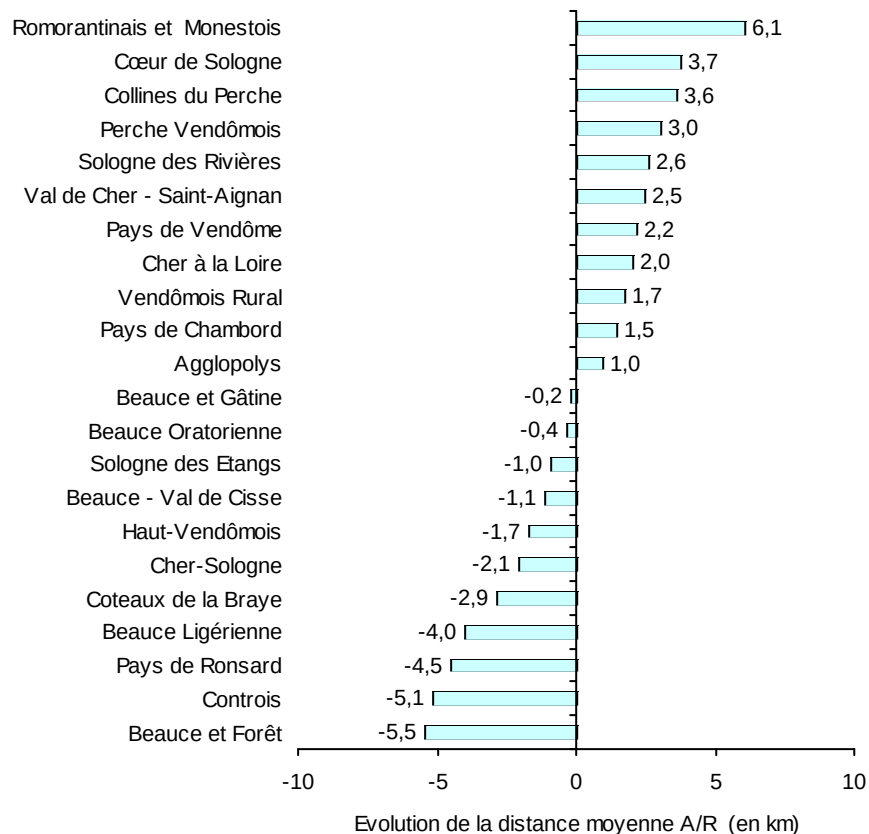
par territoire



Les déplacements domicile-travail

Evolution de la distance journalière moyenne parcourue entre 1999 et 2006 par les actifs occupés (A/R en km)

par communauté de communes

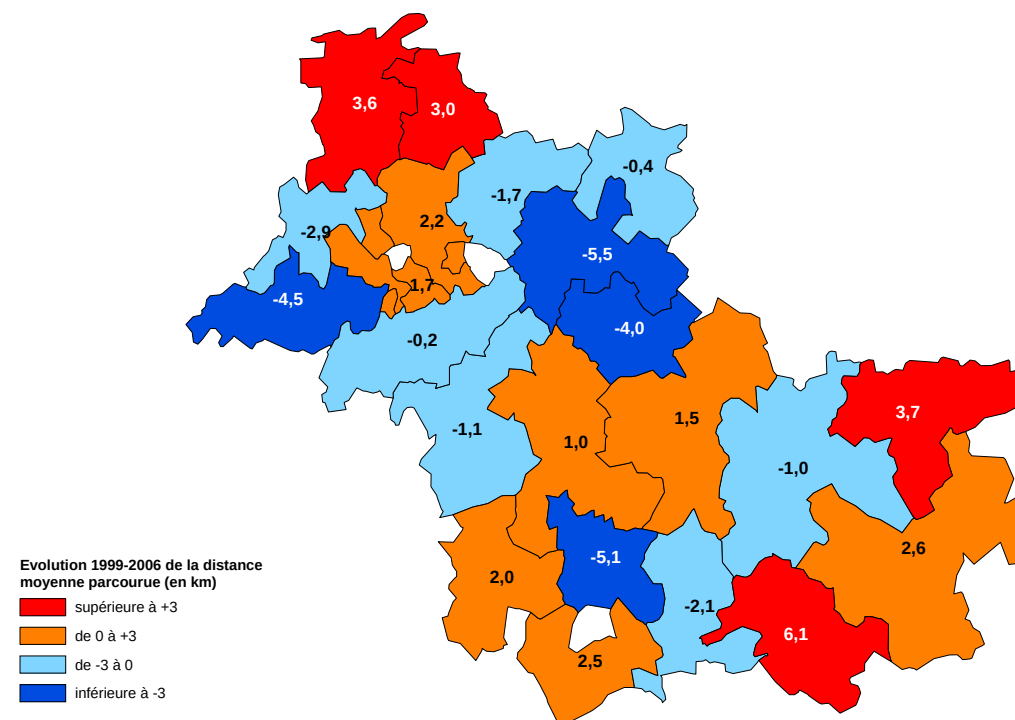


Méthodologie

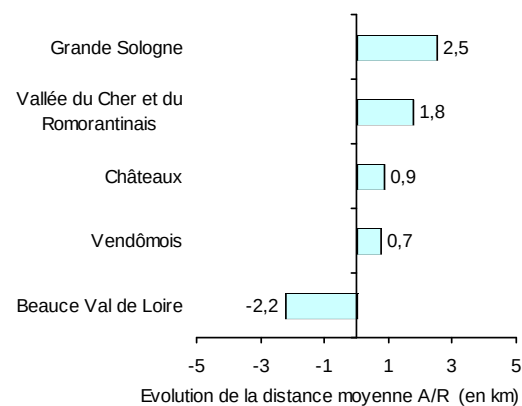
Distance en km calculée de centre bourg à centre bourg en empruntant le réseau routier. Moyenne des trajets A/R de moins de 500 km effectués par les actifs occupant un emploi hors de leur commune de résidence.

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire.

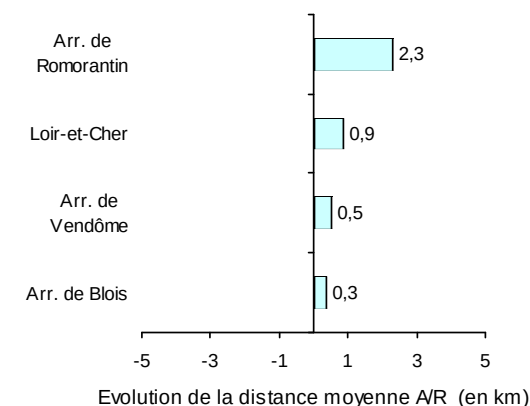
par communauté de communes



par pays



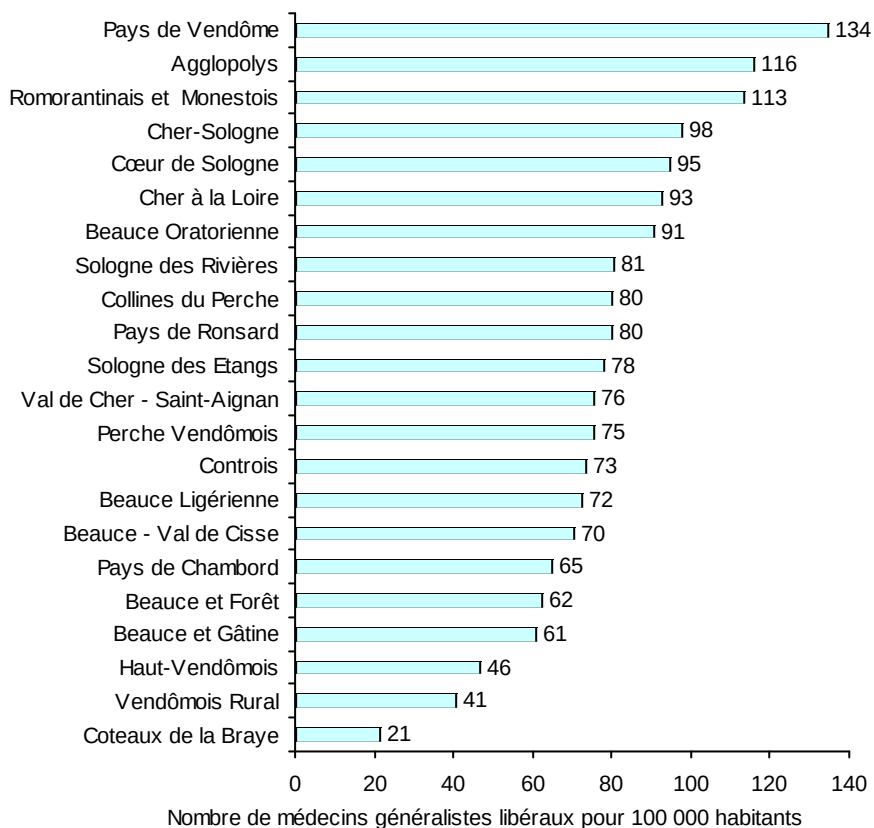
par territoire



Les services à la population

La densité médicale en 2009

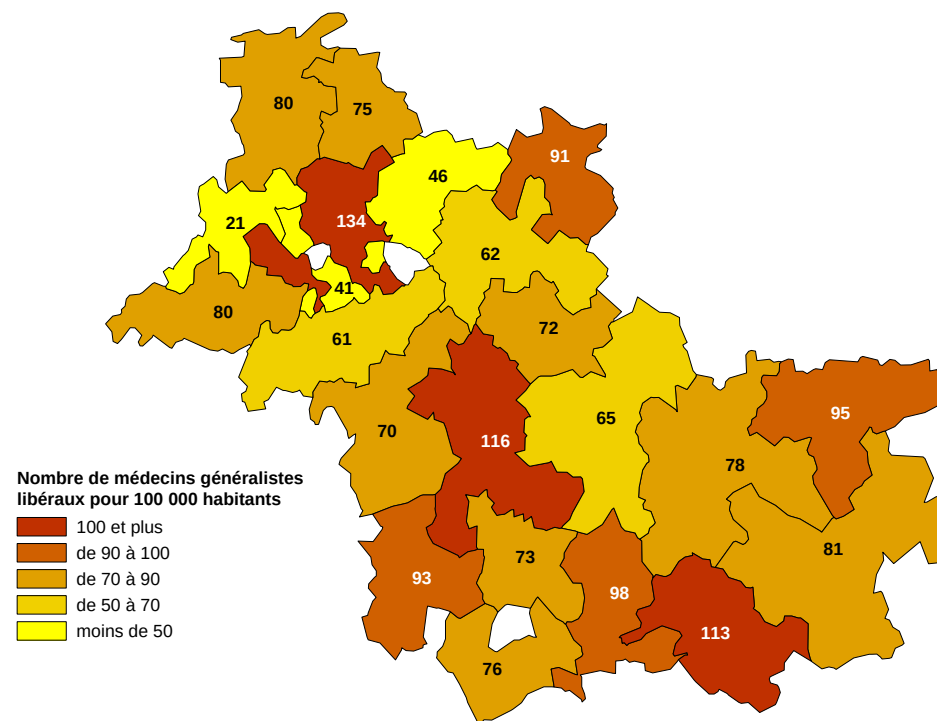
par communauté de communes



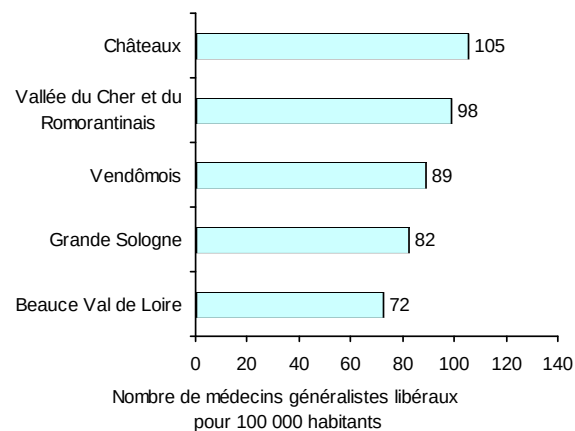
La **densité médicale** est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins généralistes à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins pour 100 000 habitants.

D'après sources : DRASS (31/12/09) - INSEE (RP 2007 - Exploitation principale)

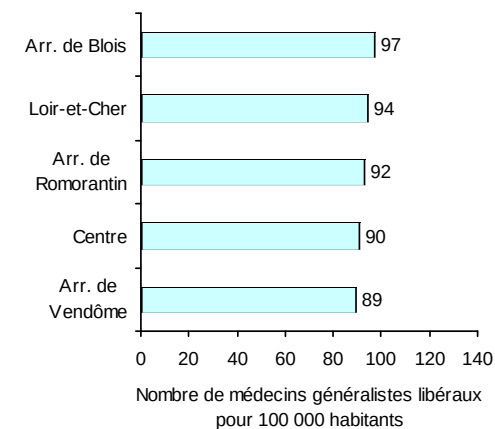
par communauté de communes



par pays



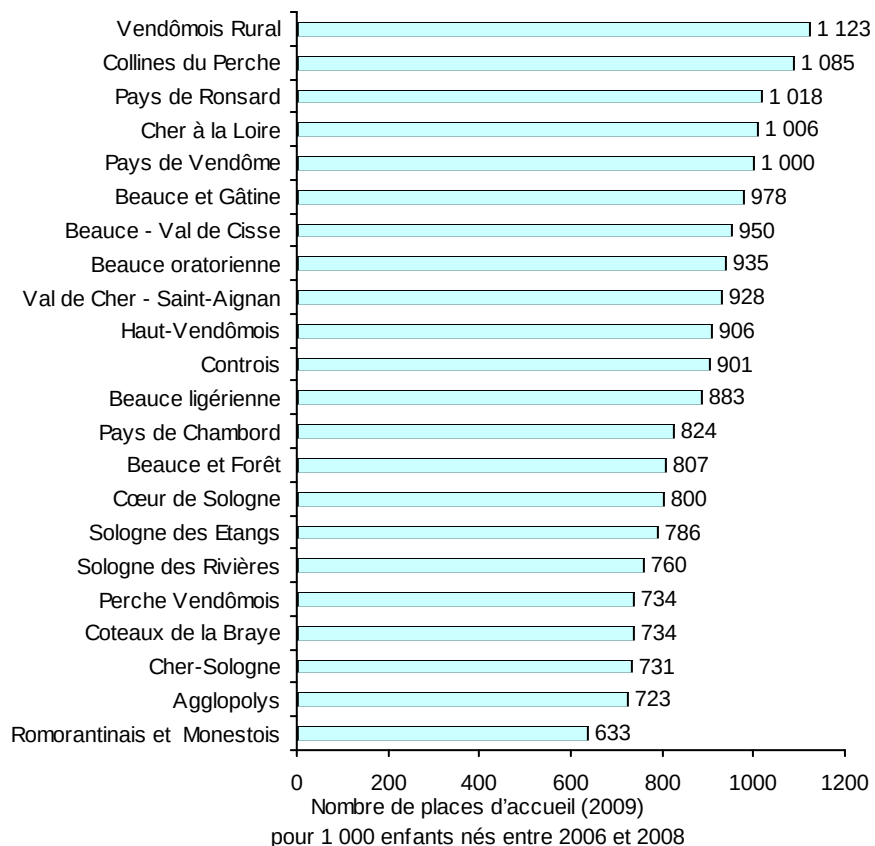
par territoire



Les services à la population

L'accueil de la petite enfance (taux de couverture des multi-accueil, crèches, haltes-garderies, services d'accueil familial et assistants maternels)

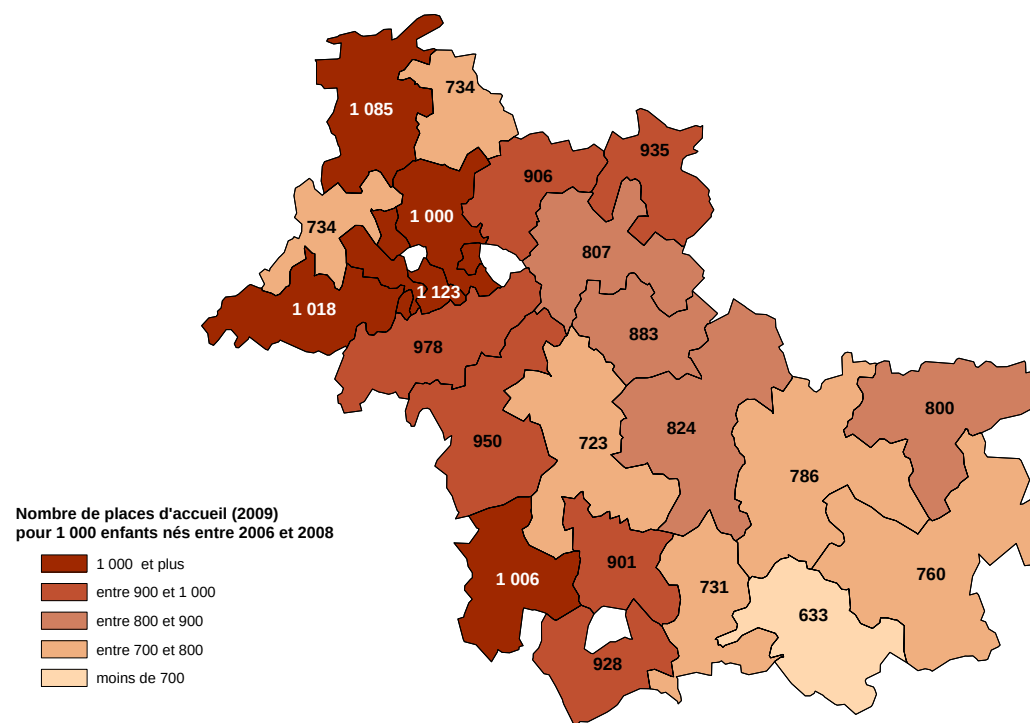
par communauté de communes



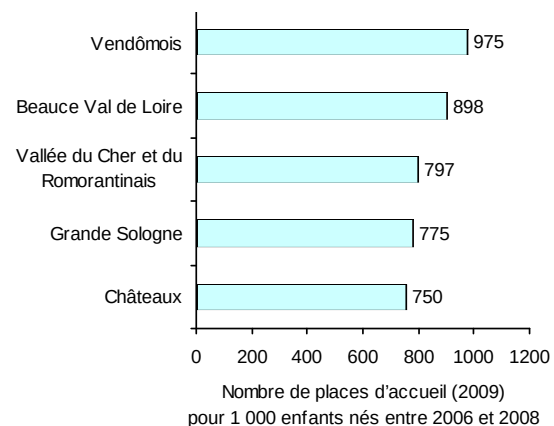
Taux de couverture des multi-accueil, crèches, haltes-garderies, services d'accueil familial et assistants maternels : nombre de places d'accueil (au 31/12/2009) pour 1 000 enfants nés entre 2006 et 2008.

D'après sources : Conseil Général (31/12/2009), INSEE

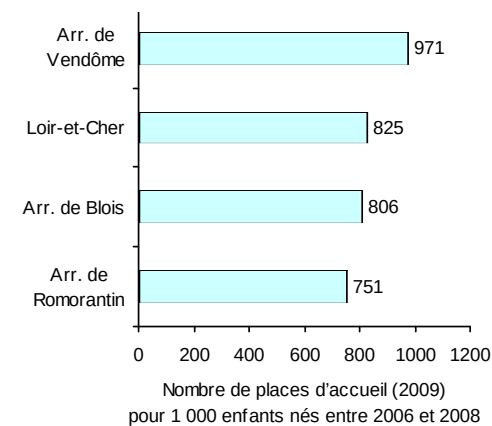
par communauté de communes



par pays



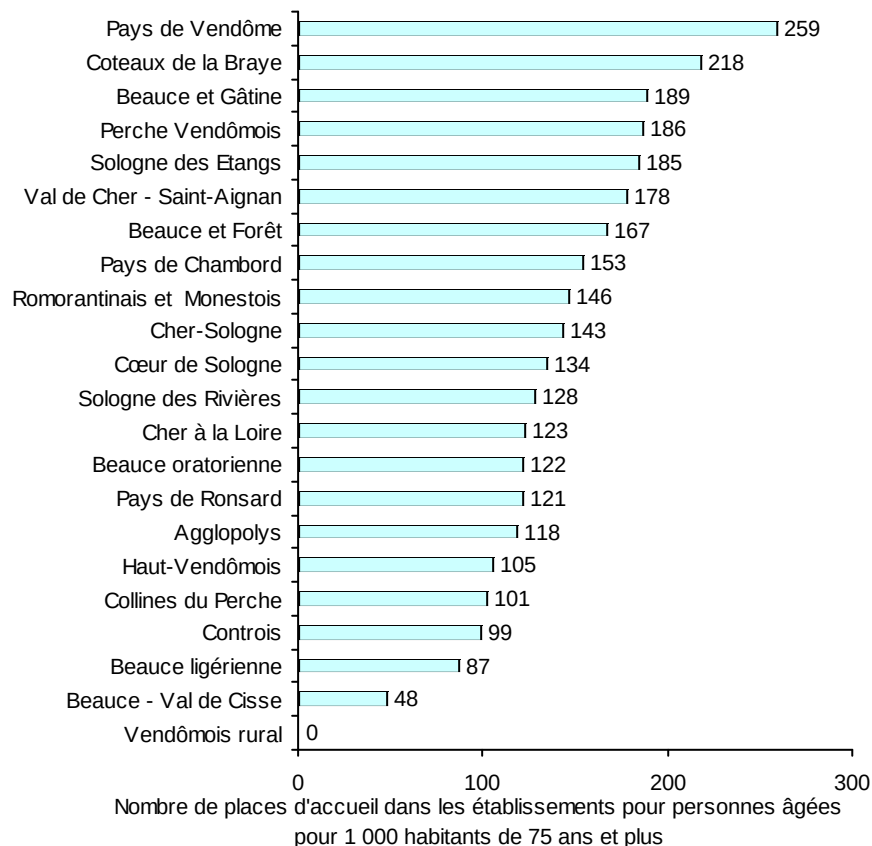
par territoire



Les services à la population

L'accueil des personnes âgées (taux de couverture des établissements pour personnes âgées)

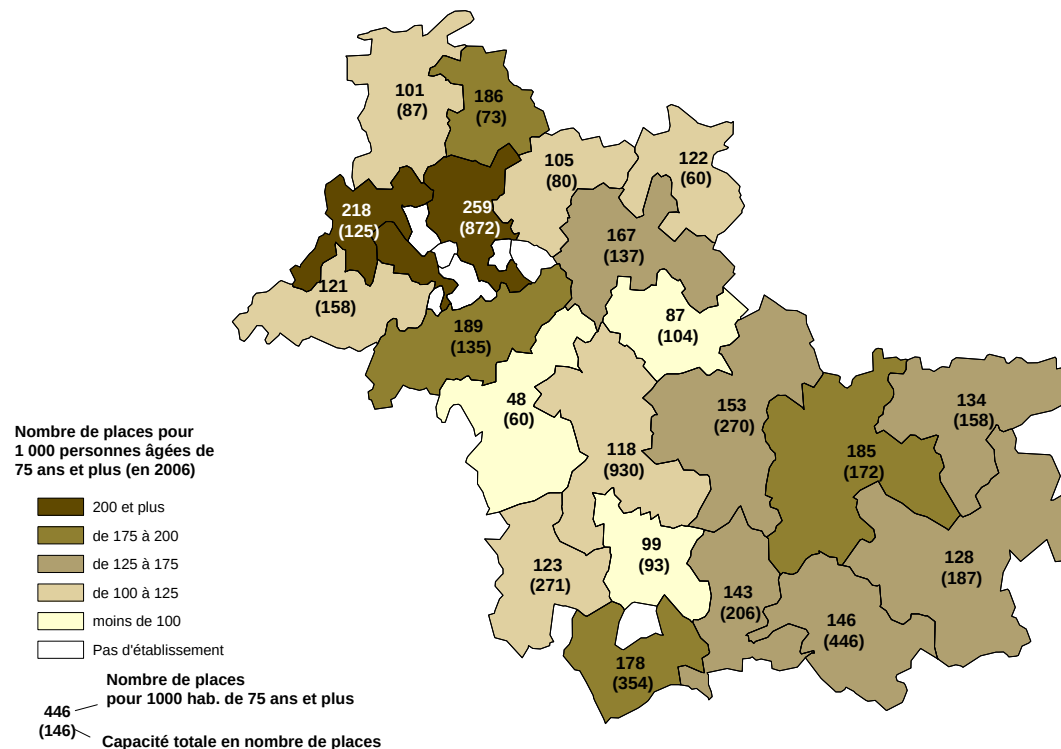
par communauté de communes



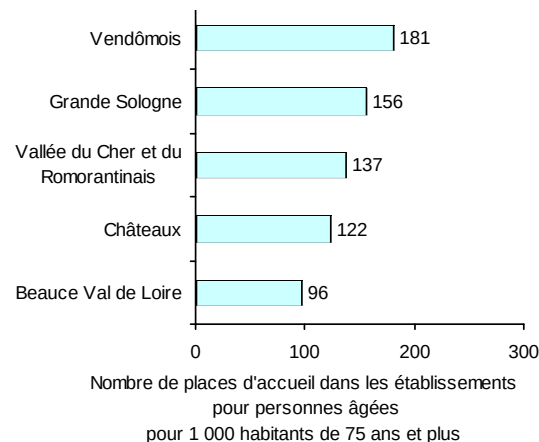
Taux de couverture des établissements pour personnes âgées : nombre de places d'accueil dans les établissements pour personnes âgées par territoire (mai 2010) pour 1 000 habitants de 75 ans et plus (en 2006).

D'après sources : Conseil Général (mai 2010) - INSEE (RP 2006 - Exploitation principale)

par Communauté de communes



par pays



par territoire

